REVUE AFRICAINE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE

ALGER
TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN
IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR
2, PLACE DE LA RÉGENCE, 2.

1907

OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

ÉTUDE SUR LES CHADOULIYAS

II

LE CHEIK ELMIÇOUME

1

Les origines et les débuts du Cheikh Elmiçoume

Dans les chapitres qui précèdent nous avons vu les tentatives d'établissement de l'ordre des Chadouliyas, ou de ses nuances, dans la région de Bogari. Infructueuses ou éphémères avec *Sidi Mouça* (1), elles réussirent avec le *Cheikh Adda*, mais sans donner encore de résultats complets. Il était réservé au Cheikh Elmiçoume de mener l'œuvre à bien et de lui donner toute son importance.

Si Mohammed Elmiçoume Ben Mohammed Ben Ahmed ben Rgouia (2), vulgairement connu sous le nom de Cheikh Elmiçoume, naquit aux Reribes, tribu qui se trouve à mi-chemin de Bogar à Miliana, vers 1820 (?) ; sa mère, *Fatma Bent Elarbi*, appartenait à l'une des plus grandes familles de la plaine orientale du Chélif (3) ; son père, *Si Mohammed*, était aussi d'une noble origine, puisqu'il descendait du *Cheik Abd Elaziz*, qui fonda au XVI siècle (?) le gçar de *Chareuf*,

(1) Voir à ce propos aussi Rinn, *Marabouts et Khouans*, p. 241 ; Depont et Coppolani, *Les Confréries religieuses musulmanes*, p. 460.

(2) L'orthographe officielle est *Rekïa*. Un des personnages cités dans la première partie, quoique portant le même nom, n'appartenait pas à cette famille.

(3) A cette famille appartinrent notamment des personnages célèbres du temps de l'émir, Si Eloribi, Si Elhadj Mohammed Elahmeur et Moulaye Elarbi Ben Atiya.

dans les montagnes des Ouled Nayl. Ce Chérif eut un fils, *Sid Ahmed El mahdjoub*, qui vint se fixer dans le pays, alors inculte, aujourd'hui peuplé par les Reribes : Il s'installa au voisinage d'une montagne appelée *Djebel Ouled Saïd*, dont les naturels, les *Ouled Saïd*, étaient de purs et simples sauvages à cette époque ; et ce serait lui qui les aurait convertis à l'Islam et civilisés. Ses descendants restèrent fixés dans le pays, honorés et riches, jusqu'à nos jours. L'un d'eux appelé *Ben Rgouïa*, je ne sais pourquoi, donna son nom à la branche à laquelle appartenait cheikh Elmiçoume.

Le cénotaphe de *Sid Ahmed Mahdjoub* s'élève près des limites des tribus des *Ouled Hellel*, de *Bogari*, et des *Reribes* du *Djendel*. Chaque année les indigènes des alentours s'y rassemblent, au printemps et à l'automne, pour y célébrer une fête ; et des fêtes semblables s'y font aussi exceptionnellement, pendant les sècheresses prolongées, anormales, pour obtenir de la pluie, grâce à l'intervention du santon, particulièrement puissantes, paraît-il, en la matière.

Si Mohammed Elmiçoume montra dès son enfance une grande disposition pour l'étude.

« Il apprenait, dit le commentateur d'un de ses ouvrages, sans » effort et pour ainsi dire sans travail, car son cœur était rempli » de la soif des lumières spirituelles et non de celles des biens » périssables (1) ».

Ses premières études se firent sous la direction du *Cheikh Elhadj Echchafia ben Si Elarbi Ben Si Tayeb Elhaddifi* (2), puis sous celle de *Sid Elhadj Yagoub* (3), qui lui apprirent le Coran et quelques principes de droit ; puis il étudia le droit malékite dans *Sidi Khalil* avec le Cheikh *Ben Ali Elberichi* (4), savant d'origine étrangère, mais alors fixé dans les Reribes. Cependant, dans son pays

(1) Commentaire d'*Eddaliya*, inédit.

(2) *Si El hadj Echchafia Ben Si Elarbi Ben Si Tayyeb Elhaddifi* fut cadi pendant de longues années aux derniers temps des Turcs. Après quoi il exerça pendant un an les mêmes fonctions au nom du Gouvernement français. Puis il se rendit à Tunis, de là à la Mecque, où il mourut. Son père était un lettré. Son grand père, *Si Bou Mokalda El haddifi*, vécut et mourut aux Reribes où subsiste son cénotaphe. Les *Haddifas* ont la spécialité d'écrire des amulettes pour les gens mordus des chiens enragés.

(3) Aurait fait ses études à Fez.

(4) On le dit originaire de l'Ouest. Il y a des *Berichas* à Fez, mais je ne sais s'il appartient à leur famille.

natal, Si Mohammed ne pouvait trouver à se perfectionner dans la science comme il le désirait. Il partit donc pour *Mazouma*, ce célèbre centre des études musulmanes en Algérie. Des maîtres de toutes origines y dispensaient l'enseignement à des élèves nombreux venus de toutes les parties du nord de l'Afrique. Pendant plusieurs années Si Mohammed y suivit les cours du Cheikh *Sid Ahmed Bou Henni* (1). Appliqué plus que nul autre, il apprenait sans relâche ; en même temps éclataient ces fortes et belles qualités morales qui furent plus tard la cause de son succès. Il s'attirait la considération générale par la dignité de sa tenue, par son exactitude à remplir ses devoirs religieux, par son respect pour ses maîtres, tandis que son affabilité, sa modestie, sa bonté, lui conquéraient les cœurs de ses condisciples. Il eut bientôt l'honneur d'être chargé de faire revoir aux élèves les leçons des professeurs ; « Mais il n'en tirait pas gloire bien qu'il s'en acquitât merveilleusement » (2).

En même temps il se montrait assidu aux pélérinages, visitant les chapelles funéraires des saints. Déjà il recherchait la fréquentation des affiliés aux ordres religieux, dont il aimait la société, et qu'il questionnait sur les devoirs de leur ordre.

Quand il revint aux Reribes, c'était avec une réputation naissante. Cela lui attira bien vite des élèves, venus quelquefois de fort loin. Son heureux caractère les attachait à sa personne, à tout jamais. Sa mémoire très étendue, son jugement sûr, sa grande perspicacité facilitaient sa tâche. Il était particulièrement remarquable en grammaire ainsi qu'en logique. Mais il professait aussi le Coran et le droit. Ses élèves étant nombreux et très différents d'âge, il avait partagé ses cours et construit pour professer deux petites mosquées. Dans l'une il enseignait les matières d'institution divine, le Coran et le droit ; dans l'autre la grammaire et la logique.

Cependant les conversations qu'il avait eues avec les affiliés aux différents ordres, à Mazouna, celles qu'il reprenait depuis chaque fois qu'il avait l'occasion, tout cela n'était pas sans avoir laissé des traces dans son esprit. Il avait examiné tour à tour les diverses doctrines de ces ordres, les avait pesées et jugées. Il éprouvait un éloignement naturel pour beaucoup d'entre elles qui « lui sem-

(1) Fils lui-même d'un professeur de Mazouna, père d'un autre professeur qui s'y trouverait encore.

(2) Commentaire d'Eddaliya, inédit.

» blaient grossières, encombrées de pratiques inutiles ou réprou-
» vables, plus propres à procurer à leurs adeptes les jouissances
» de ce monde et la considération publique qu'à élever leur cœur,
» à policer leur esprit et à faire leur salut (1) ». Au contraire il avait une grande inclination pour la doctrine des Chadouliyas, dont l'élévation et la pureté le séduisaient. Mais il penchait en même temps vers les Madaniyas ; d'autres fois il songeait à se rendre à *Ouezzan*, et, plein d'incertitude, tantôt il faisait ses préparatifs de départ, tantôt il prenait le parti de demeurer. Il vécut ainsi jusqu'en l'année 1269 de l'Hégire (1860),

Cette année là, il se rendit au pélérinage de *Sidi Abderrahman Etthaalabi*, près d'Alger ; on sait que ce santon est considéré par les Chadouliyas comme un des appuis, ou même un des anneaux, de leur chaîne doctrinale. Aussi, tout naturellement, l'esprit de Miçoume se trouvait-il plus que jamais attiré vers la secte des Chadouliyas lorsqu'au retour il fit la rencontre de l'un d'eux.

« Saint homme, dit le biographe, qui, sans que le cheikh lui eut
» rien découvert de ses intentions ni de ses désirs, lui conseilla
» d'entrer dans l'ordre et d'aller trouver le cheikh Adda au Djebel-
» Ellouh, dans les Ouled-Lakreude (2) ».

De retour au Reribes, Si Mohammed El Miçoume réfléchissait au conseil qu'il venait d'entendre, lorsque « dans un songe il lui
» sembla voir le cheikh Adda qui lui faisait signe de la tête de
» venir le trouver ». Convaincu dès lors que telle était la volonté de Dieu, il se rendit aux Ouled-Lakreude accompagné de *Sid Abd Errahman El Asnouni*, et remit au Cheikh une grosse offrande. Or le Cheikh lui apprit que, se trouvant à Tiaret, « il avait été
« informé de façon miraculeuse de sa venue, qui lui était si douce
» au cœur (3) ».

Si Mohammed reçut l'affiliation ; il demeura quelque temps aux Ouled-Lakreude, puis revint chez lui. Dès lors il s'efforça de se plier à l'observation rigoureuse des pratiques de l'ordre, s'exerçant particulièrement aux privations, comme le jeûne, les veilles, aux récitations prolongées de l'oraison doctrinale ; s'appliquant à demeurer toujours en la présence de Dieu, à lui consacrer toutes ses pensées et tous les mouvements de son cœur ; et mettant beau-

(1) Commentaire d'Eddaliya.
(2) Commentaire d'*Ettohfa Elmokhtara*, inédit.
(3) Commentaire d'Ettohfa.

coup d'activité, beaucoup de suite dans ces exercices. Mais il ne tomba jamais dans ces états particuliers de trouble spirituel poussé à l'extrême que les mystiques musulmans appellent *Jedeb* ou *Seker* et qui correspondent à l'exagération de l'extase, ou même à la folie mystique temporaire. Un jour, comme il avait mis précisément la question sur ce chapitre en causant avec le cheikh Adda, celui-ci lui dit que ce n'était point son affaire.

« Dieu, disent les commentateurs de ses ouvrages, lui fit la grâce
» de lui épargner l'épreuve de ces stations intermédiaires dans le
» chemin de l'instruction mystique » ; au lieu que les affiliés qui visaient à atteindre les stades supérieurs de l'extase, et qui désiraient remplir de hautes fonctions spirituelles dans l'ordre, étaient astreints à une période d'initiation, pendant laquelle ils erraient de par le monde, pieds nus, sales, en habits déchirés, les cheveux et la barbe incultes, porteurs du bâton du pélerin ; alors que telles avaient été les épreuves préliminaires imposées à Sidi Mouça, à Si Kouider ben Mohammed au cheikh Adda lui-même, Si Mohammed El Miçoume, au contraire, s'en vit affranchir ; « Dieu, dit un com-
» mentateur, répandit sur lui la grâce dès le premier degré de son
» instruction mystique ; son maître, le cheikh Adda, la versa en
« son âme par un seul regard ; il l'émancipa, déchira devant lui les
» voiles du mystère et lui dit : Je t'ai mené si haut que tu te
» trouve maintenant seul en présence de ton Dieu ; tu n'es plus
» astreint envers moi qu'aux devoirs de simple politesse et d'urba-
» nité mondaine, au respect et à la considération qu'on a pour son
» maître (1) ».

Circonstances importantes et fort heureuses ; préservé de la grossièreté imposée aux adeptes de l'ordre dans les débuts de leur vie spirituelle, Si Mohammed Elmiçoume conserva les manières décentes de l'homme bien élevé et les implanta définitivement parmi ses affiliés. Il n'est pas sûr, d'ailleurs, qu'il eut consenti à s'en départir, car les allures vagabondes et affectées de la plupart des Derqaouas répugnaient à la rectitude de son jugement et à la délicatesse de ses sentiments ; je l'ai dit, il éprouvait de l'aversion pour des pratiques qui sentaient la jonglerie et qui ne se justifiaient par aucune vue d'ordre moral. Aussi, nous est-il permis de croire que le Cheikh Adda devina les répugnances, en même temps que la

(1) Commentaire d'Ettohfa.

valeur, de son nouvel adepte. C'est pour cela sans doute qu'il le dispensa des épreuves préliminaires.

Cependant Si Mohammed crut utile de s'affilier aussi aux *Kheloutiyas*. Les commentateurs exposent ainsi cet événement sur lequel ils s'étendent fort peu : « Beaucoup de *Kheloutiyas* blâmant les *Chadouliyas*, tournant à vice leurs vertus, et réciproquement, il prit à la fois les deux ordres » (1).

Il n'y a pas lieu de s'apesantir sur un fait de peu d'importance en soi et qui s'explique probablement par le désir de Miçoume de se procurer des appuis utiles dans certains milieux.

Si Mohammed Elmiçoume fut à peine affilié aux *Chadouliyas* qu'il entreprit d'instruire des devoirs de l'ordre tous ceux qui le désiraient : écrivant des épitres aux aspirants, leur apprenant l'oraison, la façon de se conduire dans les réunions spirituelles, et leur récitant des poésies mystiques de sa composition. Entre temps, il allait rendre compte à son maître des progrès que faisait l'ordre dans son voisinage et verser entre ses mains le produit de collectes importantes.

Il ne gardait pour lui que peu de chose, car, aussi généreux que pieux, il vivait avec la plus grande sobriété, dispensant au contraire largement nourriture et secours pécuniaires aux besoigneux qui l'approchaient.

Mais les soins pieux ne suffisant pas à l'absorber, car il ne donnait aucun moment aux plaisirs de ce monde, il continuait à consacrer à l'enseignement une partie de ses journées.

Peu après son affiliation, Si Mohammed écrit au Cheikh Adda lui demandant la faveur d'être élevé à la dignité de *Moqaddem*. Le Cheikh lui répondit que ses destinées étaient plus hautes, qu'il désirait lui voir prendre le titre de *Cheikh* ou de *Grand maître*. « Vas, lui dit-il, fais une tournée parmi nos fidèles ; avertis les » ignorants, remémore les oublieux ; certes, tu seras un de nos » illustres, un saint » (2). Le Cheikh Elmiçoume — désormais nous l'appellerons ainsi — raconte lui-même, dans la *Tohfa Elmokhtara*, qu'étant assis à côté de son maître, celui-ci se prit à le regarder. Aussitôt il fut saisi d'un tremblement ; il lui sembla que sa peau s'arrachait de son corps, et, l'extase circulant dans tout son être, il sentit son cœur s'embraser. Depuis ce jour, tout éveillé, hors

(1) Commentaire de *El anouar Elmoudiya*, inédit.
(2) Commentaire d'Ettohfa.

même l'état d'extase, il se sentait en la présence continuelle de Dieu.

Un jour le Cheikh Adda lui dit : « Je ne crains pas pour toi de » détracteurs, car je t'ai conduit si haut que tu te trouves maintenant en la présence de Dieu », et il le dispensa de venir lui faire de fréquentes visites, lui affirmant que les destinées auxquelles il devait se voir conduit par son intervention s'accompliraient sans qu'il eût besoin de se déranger (1).

Dès lors le Cheikh Elmiçoume se mit à délivrer lui-même l'affiliation. Il devint le véritable second du Cheikh Adda, et celui-ci dit un jour à l'un de ses fidèles : « Celui qui prend l'affiliation du » Cheikh Elmiçoume, c'est comme s'il la recevait du Prophète en » personne » (2).

Mais Cheikh Elmiçoume demeura toujours dans les meilleurs termes vis-à-vis de son maître ; il conserva toujours à son égard des sentiments de profond respect. Il allait le visiter chaque fois qu'il le pouvait, et, après sa mort, il continua de montrer à ses fils beaucoup d'affection et de déférence.

En achevant ce récit de la première partie de la vie de Cheikh Elmiçoume, il est permis d'émettre la pensée que, si le cheikh Adda l'éleva si vite aux fonctions suprêmes, c'est qu'il avait reconnu, dès l'abord, sa grande valeur et la noblesse de ses sentiments. Il avait compris que mieux valait s'attacher un personnage de cette envergure que de le voir s'élever en rival ; et qu'il valait mieux lui décerner de ses mains une maîtrise qu'il acquérerait, sans cela, tôt ou tard, en dehors de lui ; que tel était le moyen le plus sûr de le retenir dans son alliance, à cause de son caractère généreux.

2

La maîtrise du Cheikh Elmiçoume

Des Reribes, placés en plein Tell, dans un pays froid, pluvieux, neigeux en hiver, où les communications sont, pendant cette saison, difficiles à cause du mauvais état des chemins et de la nature argileuse du sol, il était bien difficile de faire rayonner son action

(1) Commentaire d'Ettohfa.
(2) Commentaire d'Ettohfa.

vers le Sud. Et cependant, il y avait là, aux alentours de Bogari, à la limite des steppes, une région vierge de l'influence de tout ordre important, mais où vivaient encore les souvenirs des Madaniyas, cette nuance des Chadouliyas. Il était naturel que le Cheikh Elmiçoume désirât agrandir de ce côté le domaine de l'ordre ; le terrain était bien préparé par suite des anciennes entreprises de Si Mouça, de Moulaye Elarbi, et aussi parce que certains besoins mutuels portaient les populations des Reribes et celles de Bogari à fréquenter quelques fois les mêmes marchés. On pouvait donc croire qu'il serait aisé de les conquérir à la cause. Mais, agir des Reribes, par l'intermédiaires d'agents secondaires, c'eut été se vouer à n'obtenir que des résultats incomplets, car si les relations auxquelles il est fait allusion ci-dessus existent, elles ne sont cependant ni très étroites ni très suivies. Aussi, de bonne heure, mais sans que je puisse en préciser la date, — probablement vers 1865, — le Cheikh Elmiçoume prit-il l'habitude de passer une partie de l'année à Bogari en y fondant une Zaouiya qui, d'abord succursale de celle des Reribes, devait bientôt éclipser cette dernière.

D'autres raisons encore ont pu inspirer cette décision. Comme tous les chefs des confréries musulmanes du Nord de l'Afrique le Cheikh Elmiçoume ne négligeait pas l'administration de ses biens, qui formaient, au moins au même titre que les collectes faites parmi les fidèles, une part importante de ses revenus. Or, tout indigène cultivateur est aussi pasteur quand il le peut. Et tandis que la plaine du Chélif servait jadis de parcours à des tribus habitant les collines et les montagnes voisines, et, au besoin, de lieu d'hivernage, ces populations voyaient cette plaine se fermer de plus en plus devant elles à mesure que la colonisation s'y développait. Après Orléansville (1843), c'était Affreville qui se fondait, puis des embryons de villages entre l'une et l'autre en même temps que des européens achetaient de vastes territoires d'un seul tenant pour y établir des fermes. Il ne restait aux éleveurs de moutons que les plateaux des steppes ; nul autre point que Bogari ne pouvait donc mieux convenir à quelqu'un possédant des biens fonds aux Reribes en même temps que les troupeaux susceptibles d'aller dans le Sud.

Cheikh Elmiçoume construisit sa demeure entre le village européen, qui commençait à se développer, et l'ancien village arabe connu sous le nom d'*Elgçar* ou d'*Elguecir* ou de *Qsar Elbokhari*.

L'endroit était bien choisi, au sommet d'une pente argileuse

rapide qui ne permettait pas aux maisons du village européen d'envahir son étendue ; d'autre part un ravin profond, escarpé, formait une barrière entre le Gçar et la Zaouiya : celle-ci restait donc indépendante. Les vastes espaces rocheux qui l'entouraient n'avaient aucune valeur marchande ; le Cheikh pouvait les acquérir à bon compte pour y installer ses clients ; au pied des rochers qui dominaient la Zaouiya du côté du Nord en l'abritant l'hiver contre les aquilons, et qui portaient les ruines du premier Gçar de Sidi Elbokhari, on pouvait espérer trouver de l'eau. C'est ce qui fut en effet quand le Cheikh eut fait creuser une pelite galerie dans le roc. Enfin, dans le ravin du Sud, on pouvait, profitant des eaux d'orages et de celles des pluies d'hiver, établir un jardin.

De bonne heure le Cheikh Elmiçoume prit l'habitude de passer l'été dans le Tell, aux Reribes où l'air est alors doux et tempéré, en même temps qu'abondent les eaux fraîches et de très bonne qualité ; tandis qu'il passait à Bogari la saison d'hiver, bien plus clémente en ce lieu. Puis il finit par y demeurer constamment, continuant dans son nouvel établissement le genre de vie qu'il menait dans l'ancien, et sa renommée s'accrut encore.

A la mort du Cheikh Adda (24 Joumada Thani 1283 de l'Hégire, soit 1866), le Cheikh Elmiçoume hérita définitivement de la maîtrise des Chadouliyas dans le centre de l'Algérie. Cependant, bien qu'il eut été désigné par son maître lui-même pour lui succéder, il ne fut pas admis par tous sans conteste. On se rappelle que des tiraillements analogues s'étaient produits à la mort du Cheikh Moulaye Elarbi Edderqaoui. Cette fois, *Sid Ahmed*, fils du Cheikh Adda, prétendait conserver l'autorité que son père avait détenue. Il n'y réussit qu'en partie, surtout à cause de sa richesse ; mais le domaine où s'exerça l'influence du Cheikh Elmiçoume se trouva moins étendu que celui de son prédécesseur, puisque la plupert des tribus du quadrilatère de l'Ouarsenis continuèrent à graviter autour des Ouled Lakreude, si l'on excepte les plus voisines de Bogari, comme les *Ouled Anteur* et les *Ouled Hellel*, qui suivirent le drapeau du Cheikh Elmiçoume.

L'autorité de celui-ci s'étendit dans tout le Tell de la province d'Oran et dans la partie occidentale de la province d'Alger, sauf dans la zone montagneuse que nous venons de citer, et qui formait comme une sorte d'enclave. L'ordre des Chadouliyas se trouvait donc avoir deux chefs au lieu d'un, mais l'un beaucoup plus influent que l'autre ; sa désagrégation s'annonçait déjà pour l'ave-

nir. Ajoutons cependant, comme correctif, que si l'autorité du Cheikh Adda s'était étendue sur toutes les régions à la fois qui reconnaissaient maintenant deux chefs, du moins elle ne s'y était pas affirmée très directement dans l'Est et le Nord-Est, puisque, là, elle n'avait pris pied que grâce à l'influence personnelle du Cheikh Elmiçoume ; celui-ci, vassal volontaire d'un maître sous l'égide duquel il aimait à se placer, jouissant en réalité de toutes les prérogatives et de toutes les marques de l'indépendance.

Mais les positions choisies par le Cheikh Elmiçoume comme résidences, dans les Reribes et à Bogari, étaient trop excentriques pour lui permettre d'agir directement dans les parties occidentales de son domaine. Il eut donc, de bonne heure, de grands vicaires dans les principaux centres comme *Mascara* et *Mostaganem* ; tels furent ,dans la première ville, *Si Mohammed ben Abd Allah*, et dans seconde *Si Qaddour ben Sliman*, qui parvinrent, avec les années, à se conquérir une influence notable. Vers la fin de la vie du Cheikh Elmiçoume ils étaient à peu près indépendants, occupant à son égard une position analogue à celle qu'il avait occupée lui-même vis-à-vis du Cheikh Adda.

Dans les premiers temps que le Cheikh Elmiçoume avait adopté sa nouvelle résidence de Bogari, sa réputation franchit pour la première fois le cercle du monde musulman pour arriver aux oreilles des Gouvernants.

On venait de fonder à Alger une medersa destinée à donner aux jeunes indigènes se destinant aux fonctions juridiques une instruction qu'ils n'avaient pu acquérir jusque-là que dans des zaouiyas échappant plus ou moins complètement au contrôle politique des autorités, ou quelquefois même à l'étranger. Il fallait un Directeur ; parmi les notables algérois que l'on consulta, l'un d'eux, — ce fut je crois *Bel Haffèf*, — parla avec enthousiasme du Cheikh de Bogari au général *Youceuf*. Le Gouverneur général, prévenu par ce dernier, fit avertir le Cheikh à la zaouiya des Reribes d'avoir à se présenter devant lui. Grand émoi à la zaouiya dont justement le Cheikh était absent ; on le chercha du côté de Bogari, craignant quelque fâcheux événement, et sans lui cacher ces craintes. Il se rendit pourtant à Médéa puis à Alger ; mais, résistant à toutes les promesses, à toutes les sollicitations, il refusa le poste qu'on lui offrait, alléguant et son indignité et le peu de convenance qu'il y avait pour un chef religieux à occuper une situation mondaine.

Cependant cet événement l'avait mis en lumière ; il en récolta, comme premier fruit, une certaine notoriété dans le monde européen, et, par la suite, des relations avec certaines hautes personnalités. Ceux qui l'ont connu parlent de l'estime en laquelle le tenait le général *de Loverdo*, qui, peu à après avoir pris les fonctions de général de brigade à Médéa, le fit venir en cette ville et lui fit une réception flatteuse, à laquelle s'associèrent le capitaine *Coignet*, chef du Bureau arabe, et le cadi, d'ailleurs son disciple, *Si Mohammed Tayeb*. Le Général continua, dit-on, de correspondre avec le Cheikh.

Mais celui-ci se tenait néanmoins à l'écart, sans toutefois montrer d'hostilité aux milieux officiels que les circonstances l'amenaient à côtoyer. Grâce à cette réserve, sa vie s'écoula sans heurts et deux événements en marquèrent seuls le cours, de bien peu d'importance d'ailleurs l'un et l'autre.

Vers 1880, après l'extension du territoire civil, le Cheikh Elmiçoume fut en butte aux suspicions injustes de certains fonctionnaires nouveaux qui ne le connaissaient pas encore. Un espion indigène le désigna comme un agitateur n'attendant qu'une occasion pour fomenter un soulèvement ; il y avait, disait-il, une grande quantité d'armes et de poudre cachée dans la Zaouiya des Reribes ; et le juge de paix de Miliana aurait pris sur lui de faire une descente à celle-ci en l'absence du cheikh. Une perquisition minutieuse ne donna aucun résultat. Mais l'Administrateur de la commune mixte se serait plaint de cette manière d'agir à la légère. Cette équipée fournit seulement au Cheikh Elmiçoume l'occasion d'affirmer une fois de plus combien il entendait ne pas se mêler des affaires politiques. Parmi les papiers saisis figuraient des lettres d'un Général qui, au moment où s'agitait la question de passage de certains territoires à l'autorité civile, lui avait écrit pour l'engager à protester. Or le Cheikh avait indiqué en marge, au crayon, le thème des réponses à faire, affirmant sa ferme résolution de ne point se mêler de ces choses.

Le second évènement fut un voyage aux eaux chaudes de *Cerguine*, près Chellala, dans l'Ouest de la province, qui fut comme un voyage triomphal à cause de l'accueil enthousiaste des populations, mais qui n'eut aucune conséquence politique.

Après une vie presque tout entière consacrée à l'exercice de la maîtrise de l'ordre des Chadouliyas, à la prière, à l'étude, à l'enseignement, à la direction morale de son entourage et à l'exercice du bien, le Cheikh Elmiçoume mourut à Bogari le 3 février 1883.

3

Le Domaine du Cheikh Elmiçoume

Comme je l'ai déjà dit, le domaine du Cheikh fut vaste. Si l'on en excepte la partie occidentale du quadrilatère de l'Ouarsenis, il comprit la plus grande partie du Tell oranais et toute la partie occidentale de la province d'Alger. Mais il est évident que son influence ne s'exerça pas partout, ni en tout temps, au même degré.

On peut admettre sans crainte de grave erreur qu'elle s'établit rapidement et qu'une dizaine d'années lui suffirent pour cela, comptées à partir de son affiliation à l'ordre des Chadouliyas par les soins du Cheikh Adda. On peut admettre aussi que les dix dernières années de son existence, le Cheikh Elmiçoume en concéda une part de plus en plus importante à des vicaires qui exercèrent leur autorité en son nom. Mais il m'est impossible de préciser davantage car c'est là matière insaisissable, à laquelle mesure ne s'applique point.

Si donc nous nous reportons à la période pendant laquelle son influence battait son plein, nous trouverons que ce fut dans la région de Bogari, et, plus à l'Ouest, dans le Tell oranais, qu'elle atteignit son maximum. Les témoignages que j'ai pu recueillir nous montrent en effet les Reribes comme ayant conservé vis-à-vis du Cheikh une certaine froideur. Sans doute il y eut chez eux des affiliés nombreux, mais ils étaient moins enthousiastes pour lui, pendant sa vie, que bien d'autres, car le proverbe : « Nul n'est prophète en son pays » a cours en pays arabe comme en Europe. Si l'on en croit ceux qui l'ont fréquenté, ce serait au contraire dans le Tell oranais que son étoile aurait brillé de tout son éclat.

On peut donner comme ayant compté de nombreux affiliés les populations suivantes :

1° Région de Bogari. — Toutes les tribus des montagnes du Titteri, *Mfatehas*, *Ouled Hamza*, *Ouled Mokhtar*, *Ouled Maarreuf*, chez lesquelles l'influence de la zaouiya de Bogari était autrefois prépondérante ; puis les *Titteris*, *Souaris*, *Dehimates*, *Douairs*, *Ouled Alane*, *Adaouras*, chez lesquelles elle était grande.

Une partie notable de celle des steppes, — les *Abadlia* serviteurs

très dévoués, presque sans exception ; — les *Bou Aïche*, *Zenakhra-Mehaouchas*, quelques fractions des *Rahmanes*, quelques familles chez les *Mouïadètes*.

2° Toutes celles de la portion orientale du quadrilatère de l'Ouarsenis : *Ouled Hellel*, *Ouled Anteur*, *Azizes*, *Matmatas*, chez lesquels son influence était aussi presque exclusive ; — les *Sioufs*, *Ouled Ayèd*, *Beni Meharez*, et toutes celles des alentours de Teniet, à un degré plus ou moins avancé.

3° Dans la région de Chellala, un nombre assez notable d'affiliés à *Chellala* même, puis dans les *Zenakhras Elgourt*, *Doui Hasseni*, *Beni Maïda*, *Ouled Sidi Aïssa*, quelques-uns chez les *Mouïadètes Rerabas* et les *Ouled Ahmed Rechëiga*.

4° Au nord de Bogari dans les montagnes : les *Abides*, les *Ben Hassen*, les *Ouled Yagoub*, *Rira*, *Haouara*, *Reribes*, quelques familles à *Médéa*.

5° Dans la plaine du Chélif : les *Attafs* et leurs voisins.

6° Dans l'Atlas Métidjien : les *Bou Halouène*, les *Beni Hammed (Djendel)*.

Quant au Tell oranais, le nombre des affiliés y aurait été au moins aussi grand, en même temps que les sentiments de respect et de foi plus vifs encore. Il ne m'a pas été donné de vérifier le fait en parcourant les tribus de cette région, ce qui eût demandé un temps considérable ; mais je n'ai pas lieu de suspecter les dires de mes informateurs. Il est certain, d'ailleurs, que le nombre des Chadouliyas n'a cessé d'être très grand dans le Tell occidental de l'Algérie et que, à l'époque de Cheikh Elmiçoume il n'y avait pas semble-t-il, d'autre chef religieux de cet ordre dont l'influence pût y contrebalancer la sienne. Constatons seulement que les centres principaux d'où rayonnèrent les Chadouliyas par l'intermédiaire de lieutenants du Cheikh Elmiçoume, furent *Mostaganem*, *Mascara*, *Relizane*, *Nedroma*, et peut-être même un peu *Oran* et *Tlemcen*.

Enfin, sa renommée franchit encore les limites de son domaine proprement dit ; il eut paraît-il quelques affiliés dans le sud chez les *Saharis Ouled Brahim* ; quelques-uns à *Djelfa*, mais en petit nombre, puis, dans le nord, en assez grand nombre, à *Blida*, à *Miliana*, à *Alger* même ; probablement aussi à *Cherchell*, parmi les *Ouled Sidi Elrobrini*, et certainement à *Elkoléa*, notamment parmi

les *Ouled Sidi Ali Ben Mbarek*, malgré la répugnance qu'éprouvent ces derniers, comme les Ouled Elrobrini, à s'affilier aux confréries religieuses.

Il va sans dire qu'il est impossible d'indiquer, même approximativement, quel fut le nombre de ces affiliés, car, d'une part, il a pu varier sans cesse dans des limites assez grandes; d'autre part, les faits que nous évoquons remontent à une époque déjà lointaine; enfin on sait que les statistiques sur ce sujet sont des plus difficiles à dresser. Il est en effet des affiliés de bien de sortes, qui comprennent de bien des façons différentes les obligations qui leur sont imposées, et, par suite, la nature de leurs relations avec le Chef de l'ordre. Aussi les listes numériques laissent-elles toujours place à l'équivoque. Il est bon de les établir, quand on le peut, pour servir de base; mais on ne doit point les consulter sans les interpréter, et dès que le doute surgit, mieux vaut les laisser de côté.

En dehors de ses affiliés proprement dits, Cheikh Elmiçoume étendit son influence sur beaucoup d'autres personnes qui rendaient hommage à son caractère ou bien auxquelles imposait sa renommée. Probablement, donc, y eut-il parmi ceux qui venaient aux Zaouiyas de Bogari ou des Reribes plus d'un individu qui n'était pas, à proprement parler, affilié, mais qui, cependant, versait comme les autres sa part de respect et aussi d'offrandes, grossissant le nombre des fidèles. Tel semble avoir été le cas, notamment, pour un assez grand nombre de personnes de Miliana; beaucoup de descendants de *Sidi Ahmed Ben Youceuf* venaient à la Zaouiya de Bogari prendre part aux fêtes religieuses sans être affiliés le moins du monde. J'ai connu certains d'entre eux qui continuaient à vénérer la mémoire du Cheikh qu'ils avaient aimé à fréquenter de son vivant. *Les Ouled Hammou*, de Miliana, étaient particulièrement assidus aux fêtes en question. On sait que ce sont des clients des Ouled Sidi Ahmed Ben Youceuf, renommés par leur esprit caustique et enjoué, leur facilité aux bons mots, leurs saillies spirituelles. — L'un d'eux était le bout en train obligé des réunions de pélerins venus à la Zaouiya de Bogari.

Enfin beaucoup des marchands mozabites, si nombreux, du gçar Bogari, — sans être affiliés évidemment, — témoignaient au Cheikh une grande déférence, le tenaient en haute estime, écoutant avec respect sa parole, allant même quelquefois jusqu'à lui faire des dons pécuniaires.

Parmi les affiliés proprement dits, il en est que leur situation temporelle ou leur assiduité religieuse signalent plus particulièrement à l'attention. Tous les citer serait trop long, mais il en est qui s'imposent pour ce faire.

J'indiquerai : A Bogari même *Si Mahmoud Ben Mostafa*, frère de *Fatma Zohra*, une des épouses du Cheikh. Il habitait la zaouiya depuis la conclusion du mariage de sa sœur avec ce dernier, et enseignait aux enfants le Coran. — *Si Ben Youceuf Ben Si Qouider Ben Mhammed*, fils du moqaddem des Madaniyas dont j'ai parlé au commencement de cette étude (1). — *Si Lakhdar Ben Mbarek*, d'une famille maraboutique des Ouled Anteur (les *Ouled Sidi Aïssa)*. C'était l'imam de la Zaouiya ; sa tombe se trouve dans celle-ci. — *Si Larbi Ben Bel Qacem*, fils d'un Caïd des Abadliyas, frère de *Si Elmokhtar*, caïd des Mfatehas, qui épousa *Lalla Rgouïa*, fille du Cheikh. — *Si Larbi Ben Elhadj Ettahhar Ben Ammar*, des Ouled Sidi Aïssa des Ouled Anteur, lui aussi, dont nous reparlerons plus loin à cause de sa grande importance.

Aux Ouled Anteur : *Si Elmorcely Ben Si Mohammed Ben Zahia* et *Sid Abd Errezzeq*, son père, encore des Ouled Sidi Ali Ben Aïssa. Tous deux furent vicaires du Cheikh aux Ouled Anteur; ils sont enterrés sur la montagne appelée *Elgueçaa* (le Guessa des géographes), où deux tertres marquent l'emplacement de leurs tombes. — Le Caïd des Ouled Anteur *Elhadj Qouider Ben Elhadj Mabrouk* de la famille maraboutique des *Maazizes ;* son père était caïd de la même tribu sous l'Émir. — *Sid Elhadj Aameur Ben Elhadj Elangar*, qui bâtit une école où il faisait instruire les enfants, quoique illettré lui-même, et où il donnait l'hospitalité aux passants. — *Sid Ezzahar*, illettré, moqaddem comme le précédent. — *Sid Abd Elqader Ben Elhadj Mokhtar*, de la fraction des *Ouled Dif Allah*, qui fut cadi à Bogar au temps des bureaux arabes. Son ancêtre, *Si Dif Allah*, est également celui de *Sidi Ben Aïssa*, marabout qui vécut et mourut dans les *Riras* où s'élève sa chapelle funéraire. — La famille des *Abèbda* (2), d'origine marabou-

(1) Cf. Rinn, marabouts et Khouans, p. 241. — Rinn écrit Mohammed au lieu de Mhammed, mais c'est une erreur.

(2) Famille maraboutique partagée entre plusieurs tribus *Reribes*, *Ouled Anteur*, *Riras* (aux *Hannachas de Drèa Eççaboune)*, *Beni Hammed du Djendel*. Leur ancêtre avait le don de voler dans les airs, disent-ils. D'ou le nom de *Ouled Ettir Elhaouème, descendants de l'oiseau qui plane*, qu'on leur donne quelquefois. Ceux qui veulent

tique et, parmi eux, *Si Tayeb Ben Elhadj Ettouhami*, qui fut caïd de la tribu, et son frère, qui lui succéda.

Aux Azizes, *Elhadj Ahmed Ben Elhadj Ali*, de la fraction maraboutique des *Ouled Sidi Bou Zide*. Son grand père, *Belhout*, fut cadi dans le Titteri, au temps des Turcs, et son père cadi des Aziz, au temps où ceux-ci relevaient du bureau arabe de Téniet-Elhad. Elhadj Ahmed entretenait une sorte de petite zaouiya ; c'était un des principaux vicaires du Cheikh. — Le caïd *Ali Ben Elbey*, descendant d'un des derniers beys de Médéa.

Aux Mfatehas : *Si Elmouloud Ben Brahim*, de la fraction maraboutique des *Ouled Mnif*. On se rappelle que son grand père avait été l'un des sectateurs de Sidi Mouça.

Aux Ouled Hamza : *Rabah ben Mimouna*, fils de l'aga *Mimouna*, et lui-même d'abord Caïd des *Zenakhras Elgourt*.

Dans les Zenakhras Mehaouchas : *Bou Okkèze*, illettré, mais cependant vicaire. Ce fut lui qui creusa le puits qui porte son nom, le seul puits d'eau douce de la région, au lieu dit *Msiline*, à quelques kilomètres à l'ouest de *Bou Guezzoul*. Avec la permission du Cheikh il établit auprès une petite école coranique, maintenant ruinée. Le bureau arabe lui aurait volontiers concédé, paraît-il, un peu de terrain auprès du puits dans le désir d'y voir fonder quelque construction. Mais il refusa, « parce que bâtir n'était point l'affaire d'un nomade ». Cela peint l'esprit indigène de l'époque, bien changé maintenant. — Enfin *le Caïd Elhadj Ahmed*.

Dans les Abadliyas : *Si Mhammed Ben Brahim*, que nous retrouverons plus loin.

Aux Saharis Ouled Brahim : *Si Mohammed Ben Aliya*, de la fraction maraboutique des *Ouled Ben Aliya*, qui fut vicaire dans sa tribu.

Aux Hassen Ben Ali : *Bou Diya Si Brahim Ben Ahmed*, vicaire. Il avait une petite zaouiya à côté des eaux thermales de Berrouaguia. Il descendait d'un santon originaire de *Zemmoura* (de la province d'Oran ?), enterré à Berrouaguia, où s'élève son cénotaphe, mais qui a aussi un monument commémoratif à Blida, à côté de la tombe de *Sidi El Kbir*.

---

les dénigrer les appellent les « *Abèbda ma Khallaou fèdja* », *Abèbdas qui n'ont pas laissé un seul coin de la terre vierge de leurs pas*, par allusion à leur dispersion.

Aux Haouaras : *Si Bou Lanouar*, déjà Moqaddem de Sidi Mouça (1).

Aux Beni Bou Yagoub : un autre *Si Bou Lanouar*.

A Médéa : le cadi hanéfite, d'origine turque, *Si Elmarachely*. — Puis *Sid Ali Bou Hella*, personnage très important, très connu, cadi malekite de la ville. Son fils, cadi à Bogari, fut enterré à la zaouiya. — *Si Mohammed Ben Tayeb*, *des Beni Abbès*, qui, revenant de Mazouna où il avait complété ses études, et passant à Médéa, s'affilia à l'ordre sur les conseils de Si Bou Hella, le père. Il vécut depuis à Médéa ou à Berrouaguia, fut enfin cadi à Médéa. Il a laissé de nombreux ouvrages manuscrits sur le mysticisme, très réputés chez les indigènes.

A Alger : *Si Bel Haffèf*, célèbre lettré beaucoup plus âgé que le Cheikh ; il fut mufti à Alger, affilié aux Chadouliyas, mais n'occupa jamais aucune fonction dans l'ordre. — *Si Mahmoud Elharrar*, qui fut vicaire,

Aux Reribes : *Sid Ahmed Ben Yaçoub*, fils d'une sœur du Cheikh et disciple de celui-ci. Très réputé comme lettré, il fut professeur à la zaouiya des Reribes. Son attachement était grand pour le Cheikh, et, après la mort de celui-ci, il refusa obstinément de servir aucun autre maître. — La puissante famille des *Cheraifes*, à laquelle était allié le Cheikh et qui compte plusieurs Caïds. — Celle non moins connue des *Bedarnat*. — Celle tout entière des *Abèbdas*, sœur des Abèbdas des Ouled Anteur.

A Téniet Elhad : *Si Mohammed Ben Ahmed*, vicaire important que nous retrouverons plus loin.

A Mostaganem : *Si Mouça Ben Chehèda*, — *Elhadj Mohammed Ben Aïssa*, — *Abd Allah Ben Errais*, — et *Si Qaddour Ben Slimane*, devenu depuis grand maître des Chadouliyas de la région, à son tour.

A Mascara : *Si Mohammed Ben Abd Allah*, auquel il advint de même.

A Tlemcen : *Elharchaoui*, dont le nom est inséparable de *Fqih*, lettré. Originaire de l'Oranie (?), cadi, puis révoqué, Elharchaoui habita Tanger pendant quelques années ; puis, grâce à des amitiés qu'il sut se créer là-bas, il obtint d'être nommé professeur à la medersa de Tlemcen. Il vint un jour à la Zaouiya des Reribes ;

---

(1) Ne pas le confondre, précisément, avec le suivant, ni avec Bou Lanouar appartenant à une grande famille de Rahmaniyas des Ouled Djellel (Sahara de Biskra) et qui ont rayonné dans ces derniers temps jusque dans la province d'Alger.

sa bourse était peu garnie. Il se présenta sans se faire connaître, souhaitant in-petto que le Cheikh devinât qui il était ; qu'il lui prêtat sa mule pour aller voir des amis dans les Beni Hassen ; et qu'il lui permit de retourner chez lui avant l'Aïd Elkebir, sans qu'il n'eut rien à manifester de ces désirs. Or, les choses s'étant ainsi passées (1), il prit l'affiliation et fut depuis un des plus ardents prosélytes du Cheikh. Il revenait le voir chaque année ; la dernière fois le Cheikh l'avertit qu'il était inutile de se déranger à nouveau, paroles qui l'intriguèrent fort et dont il ne comprit le sens que orsque il apprit, peu à près, la mort de son maître. La sienne suivit de peu.

A Nédroma : *Si Mohammed Erremaoun*, poète dont le nom revient à chaque instant dans les conversations des anciens disciples. Il venait chaque année voir le Cheikh lui donnant chaque fois, dit-on, des poignées de louis d'or. Les *Ben Rahhal* auraient aussi entretenu avec le Cheikh des relations suivies.

Enfin, dans le Tell oranais encore, *Sid Ahmed Ali Bou Cif*, neveu par son père du marabout *Sid Ahmed Bou Cif*, de *Béni-Saff*.

Le Cheikh Elmiçoume exerça donc son influence sur une très grand partie de l'élite des populations du Tell des provinces d'Alger et d'Oran.

Dans les dernières années de son existence, cependant, comme je l'ai dit, il en concéda une partie notable à quelques uns de ses vicaires, notamment à ceux de Mascara et de Mostaganem. Il en fut de même à l'égard de *Si Mohammed Ben Ahmed*, de Téniet Elhad.

Ce dernier, plus jeune, originaire d'une famille maraboutique qui compte plusieurs lettrés, avait été d'abord condisciple du Cheikh Elmiçoume pendant le court séjour que celui-ci fit à la Zaouiya des Ouled Lakreude ; plus tard il fut son élève aux Reribes, puis son disciple religieux après avoir été celui du Cheikh Adda. Plus tard encore, il lui donna une de ses filles en mariage ; d'autres disent une de ses sœurs. D'assez bonne heure Cheikh Elmiçoume lui conféra le titre et les fonctions de Cheikh, soit qu'il comprit que l'influence de Si Mohammed éclipserait la sienne dans la région de Téniet, où le particularisme est si développé, et qu'il voulut éviter de se la fermer ; soit que ce fut là le résultat de l'estime particulière en laquelle il le tenait, et l'effet

(1) Il reçut aussi du Cheikh la somme qui lui était nécessaire pour retourner chez lui et la mule demeura sa possession.

de son amitié pour lui. Ce dernier conserva d'ailleurs toujours à son égard un certain degré de vassalité, de même que jadis le Cheikh Elmiçoume à l'égard du Cheikh Adda, et toujours leurs relations demeurèrent excellentes, si l'on en croit le témoignage des indigènes et si l'on considère comme sincères les sentiments manifestés par le Cheikh de Bogari dans les nombreuses lettres qu'il écrivit à celui de Téniet, et dont il reste des copies chez ses enfants.

4

Comment s'établit l'influence du Cheikh Elmiçoume

Les causes du succès du Cheikh Elmiçoume sont diverses.

En premier lieu sa naissance y contribua. Le relief que sa famille devait à ses ancêtres, ses alliances avec ses autres familles puissantes des environs de Reribes, le tiraient déjà de l'obscurité ; l'aisance de ses parents facilita ses débuts. Mais cela eut été peu sans l'heureuse disposition de son caractère.

Ses qualités précieuses commencèrent à se dessiner de bonne heure, tandis qu'il était à Mazouna, je l'ai dit. Plus tard, elles continuèrent à s'affirmer. Il n'est point d'influence véritable dans le monde indigène pour un chef religieux qui ne sait imposer le respect. Or, ce respect, le Cheikh Elmiçoume l'inspirait à quiconque l'approchait. Sa vie fut toujours austère et jamais il ne se permit aucun de ces écarts de conduite dont sont coutumiers nombre de ses semblables. Il est vrai que le peuple les excuse dans une certaine mesure, aveuglé par la crédulité ; mais la réputation de celui qui s'engage dans la voie du libertinage n'en subit pas moins une grave atteinte qui la mine à la longue. Si l'indigène musulman de nos pays est crédule, il ne l'est du moins que dans une certaine mesure ; car il est en même temps intelligent pour l'ordinaire, toujours avisé, toujours expert en hommes et en chose ; s'il est souvent vicieux ou criminel par entraînement, intérêt ou passion, il l'est bien rarement par inconscience et par ignorance. Son éducation religieuse, même quand elle se réduit à peu de chose, comme c'est le cas général, lui donne toujours une notion assez exacte du devoir pour qu'il sache apprécier à leur juste valeur les actions d'autrui, quand bien même, pour son pro-

pre compte, il ne se conformerait pas aux règles de l'honnêteté et de la bienséance. Or, il n'y a rien qu'il prise autant que la réserve et la dignité de la vie, dans un chef religieux, car c'est à ce prix seulement, lui semble-t-il, que celui-ci peut éviter les compromis auxquels est fatalement exposé quiconque se mêle au monde. Les fonctions publiques sont considérées comme dangeureuses par les docteurs de la loi ; parmi les cadis, disent-ils, il en est peu qui n'aient l'enfer pour dernière demeure, car il en est peu dont le caractère soit à l'épreuve des tentations qui, fatalement, s'offrent à eux tous les jours. Et si la puissance de l'intérêt engage presque tous ceux qui le peuvent à passer outre, à rechercher malgré tout ces places lucratives, cela n'aveugle pas les autres sur les devoirs de charges aussi périlleuses.

Les Chadouliyas, en particulier, prescrivent aux leurs d'éviter les honneurs ; quoique ils aient compté dans leurs rangs des caïds, des fonctionnaires de tous genres, et même des cadis, on doit dire en général qu'il ne s'agissait que d'affiliés d'ordre inférieur, et la règle n'en est pas moins chez eux d'éviter autant que possible des charges de cette nature, surtout quand il s'agit d'affiliés d'ordre supérieur, susceptibles d'exercer des dignités dans la confrérie (1).

On se rappelle que le Cheikh Moulaye Elarbi Edderqaoui reprochait au Cheikh Adda, son élève, d'avoir accepté les fonctions de cadi dans l'armée de l'Émir, et qu'il l'obligea à les résilier. On peut encore citer le cas de Sid Ali Bou Hella. Celui-ci était cadi à Médéa quand on arrêta, dans la tribu des Ouled Ahmed Ben Saad de Bogar, Moulaye Elarbi Ben Atiya qui la traversait, sous prétexte que, dans ses voyages, il entretenait le fanatisme des populations.

On le conduisit à Médéa, et, le matin, quand Si Bou Hella vint à son tribunal, qui se trouvait alors dans le même corps de bâtiment que le bureau arabe, on le prévint de l'événement. Il se rendit auprès de Moulaye Elarbi, de qui il avait anciennement reçu l'affiliation aux Derqaouas, et le trouva assis sur un tapis, en train de prendre du thé. Le Cheikh le regarda fixement et lui dit

(1) Il semble bien qu'on tienne compte dans la pratique de cette distinction des affiliés à divers degrès. Le Cheikh Elmiçoume ne consentait pas d'ordinaire à réciter les prières des morts sur le corps du premier venu ; et sa Routhia, ou invocation au secours dans de danger, n'a de valeur que si elle est récitée par certains fidèles et non par d'autres.

à brûle-pourpoint : « En ce monde ou dans l'autre ? » ; c'est-à-dire : « Voulez-vous les honneurs dans ce monde, ou le bonheur dans l'autre ? » tant, dans son esprit, ces deux choses ne pouvaient s'accorder. « En ce monde », dit le Cadi ; Moulaye Elarbi ne répondit rien, mais son silence était suffisamment désapprobateur.

Ajoutons que, si l'intervention active au service d'un gouvernement est sévèrement jugée chez les Chadouiyas, elle l'est encore bien plus lorsque ce gouvernement est celui d'une puissance non musulmane. Car si, pris dans la généralité, les Chadouiyas ont eu pour ligne de conduite d'éviter tout ce qui pouvait ressembler à une lutte envers le gouvernement français, il n'en est pas moins vrai que leurs sympathies ne peuvent guère aller à celui-ci, à cause de son essence même.

En quoi ils se rencontrent avec tous les ordres sans exception.

Certains d'entre eux poussent même cette éloignement pour les soins mondains jusqu'à proscrire l'étude de l'histoire. La vie d'un homme de religion ne doit pas se perdre, suivant eux, à l'étude d'événements qu'ils considèrent comme futiles et dont il n'y a rien à retirer pour l'âme. Enfin quelques puristes déclarent que les puissants de ce monde ne sont rien devant eux. Mouley El Arbi ben Ahmed disait : — « Je n'aurais pas admis les rois de la terre » à l'honneur de porter mes souliers (1) ».

D'accord avec ces principes rigoureux, Cheikh El Miçoum se tint toujours à l'écart des mouvements politiques et lors des insurrections, il recommanda, soit spontanément, soit sur la demande des autorités, à ses moqaddems, de ne pas s'en mêler. Dans une de ses lettres à Si Mohammed de Téniet il insiste sur ce sujet : « Je vous prie instamment, dit-il, d'empêcher vos affiliés d'accueillir les brouillons ; recommandez, leur de se mettre en garde contre leurs racontars et leurs excitations contre le Gouvernement (2) ».

Quels que pussent être ses sentiments intimes, il ne manifesta jamais d'hostilité vis à vis de la France.

(1) Lettres manuscrites du Cheikh Elmiçoume au Cheikh Mohammed Ben Ahmed. ما نرضى بملوك الدنيا يحملون صبّاطي

(2) اوصيك ثم اوصيك ان تنهى اصحابك وتحذرهم من ذكر اهل التخليط والفيل والقال في شان الدولة فانّها عَلَى منهاء فويم وصراط مستقيم وانّها باعلة معنا الخير الكثير

Sa vie était pleine de réserve et de dignité. Il quittait peu ses zaouiyas, surtout celle de Bogari. Pendant qu'il vécut aux Reribes, on affirme que jamais il n'eut la curiosité de se rendre au marché du Djendel, cependant bien voisin. Il aimait à se trouver sans cesse au milieu de ses disciples, à causer avec eux des mérites du Prophète, entre l'heure du *Dohor* et celle de l'*Aceur*, puis entre le *Mogrob* et l'*Acha*, devisant encore de choses et d'autres et leur dévoilant les mystères du mysticisme. Lorsqu'ils étaient assemblés, il allait de l'un à l'autre, s'arrêtant auprès de chacun pour l'entretenir. Il les quittait chaque soir après la prière de l'Acha, pour se rendre chez lui, mais toujours suivi de deux d'entre eux, choisis à tour de rôle, et il causait avec eux de choses pieuses jusqu'à ce qu'il fut vaincu par le sommeil.

« Il était doux, dit le commentateur d'*Eddaliya* (un de ses poèmes), affable pour tous, grands et petits. Il aimait à paraître dans les réunions de fidèles, le visage illuminé d'une lueur surnaturelle. Il mangeait avec ses disciples et ne les quittait un moment qu'après l'Aceur et l'Acha. Il venait le lendemain de bonne heure. Seuls ceux qui l'ont approché peuvent se rendre compte de ses qualités (1) ».

Il ne se départit jamais de cette austérité ni de cette sollicitude pour ceux qui l'entouraient, conduite bien faite pour se les attacher. Il aimait les petits, les humbles, connaissait par leur nom tous ceux qui l'approchaient, et ne manquait jamais de s'enquérir de leurs besoins. Pendant l'hiver, lorsque sévissaient le froid, la pluie ou la neige, il allait chaque matin visiter les quarante ménages qui, promptement, s'étaient groupés autour de lui, formant comme un village naissant à l'ombre de la zaouia. Consciencieusement, il s'informait de leur santé, jugeait de leur situation de fortune avec une grande clairvoyance, et partait en laissant au besoin quelque secours en argent ou en nature, avec un mot de bienveillance pour chacun.

Sa générosité était grande, en effet, et s'il recevait beaucoup, il donnait beaucoup aussi. Et chacun sait combien les indigènes apprécient cette vertu. Leur mémoire a gardé maint souvenir de ses bonnes actions. Plus d'une fois ils compléta des sommes insuffisantes à ceux qui se rendaient à La Mecque ; maintes fois des habitants de Médéa, d'Alger même, vinrent solliciter son aide,

(1) Commentateurs de ses ouvrages.

jamais en vain. Plus d'un emportait régulièrement ses provisions en nature pour une année, laine, beurre, huile ou blé. On raconte qu'un Turc de Médéa, *Maarchely*, vécut pendant longtemps de ses générosités. Il avait été Cadi hanéfite à Médéa aux premiers temps de l'occupation française. Puis, la charge supprimée, il se trouva sans ressources ; mais le Cheikh ne l'abandonna pas ; il lui fournit des subsides pendant plusieurs années. Un jour il écrivit à son bienfaiteur pour l'informer d'un pressant besoin d'argent ; le Cheikh lui répondit de venir le rejoindre tel jour, aux Haouaras, chez tel Moqaddem. Or quelqu'un de malintentionné, le caïd, dit-on, se plaignit de ces tournées qui, soi disant, réveillaient le fanatisme et appauvrissaient le peuple. Le Cheikh, secrètement prévenu, remit son voyage à d'autres temps ; mais Marachely, ignorant la chose, s'était déjà rendu aux Haouaras, où il attendit en vain, pour revenir à Médéa, tout dépité. Ce Turc était d'un tempérament irascible. Au retour il écrivit une lettre insultante à Cheikh Elmiçoume, qui la reçut au milieu de ses disciples, se prit à rire en la lisant, puis la fit voir à tous. Et tous de se répandre en invectives et en menaces contre son auteur ; mais le Cheikh, conservant son calme, fit de suite partir à cheval un de ses serviteurs avec mission de remettre 25 francs à Marachely, le jour même, et de lui annoncer un envoi de provisions incessamment. Le lendemain, le Turc arrivait, monté sur son âne, et se confondait en excuses. Cheikh Elmiçoume lui pardonna volontiers ; et, comme les fidèles s'étonnaient, « Marachely, leur dit-il, du même avis que le Caïd des Haouaras, se plaignait que je volais le bien d'autrui, extorquant aux pauvres leur argent, sous couleur de religion. Qu'en pensez-vous ? » En apprenant le fait, le cadi de Médéa, *Elahoueul*, s'écria que Miçoume était un saint véritable.

C'était, certes, une excellente manière de conquérir les sympathies. La plupart des chefs des confréries l'ont aussi mise en pratique. Demander peu à chacun, beaucoup aux riches, pour secourir ensuites les grandes infortunes, et surtout celles qui sont illustres, c'est de bonne politique en pays arabe. Et tant qu'il en est ainsi, tant que les offrandes sont volontaires, il n'y a rien à dire évidemment. La Zaouiya devient une sorte de maison de bienfaisance.

Les principes de l'ordre recommandent d'ailleurs le détachement des biens de ce monde. Cheikh Elmiçoume, de même que *Moulaye Elarbi ben Atiya*, s'y conforma toujours. On raconte que le dernier,

se rendant au pélerinage, passa par Tunis. Il fut reçu par le Chef des Madaniyas de cette ville, *Si Ben Elouareth*, avec un luxe inouï. Il lui reprocha cette ostentation, cette accumulation de biens. « Mais, lui dit son hôte, ne voyez-vous pas cette foule qui me suit et qui vit à mes dépens ? — Qu'importe, répondit-il, l'homme ne doit conserver par devers lui que ce qui suffit à ses besoins immédiats. Pour le reste, c'est à Dieu d'y pourvoir ». Et les Chadouliyas ajoutent que Si Ben Elouareth, mis en demeure de réduire son train de vie, n'en fit rien. Par un effet de la colère divine, il perdit tous ses biens, jusqu'au jour où, implorant la miséricorde de Dieu et le pardon de Moulaye Elarbi, sa misère cessa.

De fait, pour un chef de zaouiya, accepter pour rendre presque de suite, c'est l'infaillible moyen de recevoir toujours davantage et de ne jamais manquer de rien. Moulaye Elarbi avait su inculquer ces principes à ses disciples.

Un jour le Cheikh Elmiçoume s'en fut camper aux Ouled Anteur, à *Aïn Elaimeuche*. Survint un disciple de Moulaye Elarbi, un marocain du nom de *Moulaye Ezzeyyène*, qui se rendait à La Mecque. On fit une collecte en sa faveur et l'on réunit 75 francs. Sur ces entrefaites, arrivèrent à leur tour un homme et une femme du pays qui, vivant dans la mésintelligence, venaient porter leur différend au tribunal du Cheikh. Celui-ci achevait de désigner un de ses élèves pour trancher l'affaire, lorsque Moulaye Ezzeyyène, jusque-là silencieux, se leva, remit aux plaideurs la somme qu'il venait de recevoir, leur disant de s'en aller ensemble vivre en paix. « Qu'ai-je besoin d'argent, dit-il à ceux qui s'étonnaient, moi, seul sur la terre, sans famille ». Le Cheikh, tout ému, lui paya son voyage jusqu'à Alger en recommandant aux affiliés qu'il avait en cette ville de présider à son embarquement et de le lui faciliter.

Mais, outre sa générosité, sa vie austère, la dignité de sa conduite, d'autres qualités encore conquéraient au Cheikh Elmiçoume l'universelle sympathie. Le charme de sa parole était grand, dit-on, et subjuga bien des esprits. Il sut se faire apprécier même de certains européens ; on parle d'un interprète militaire, plus tard administrateur de commune mixte, d'un général, d'autres encore, qui furent en correspondance avec lui. Il a laissé à Bogari le meilleur souvenir dans l'élément européen et je n'en ai jamais entendu faire que l'éloge,

Il fuyait le faste, le luxe, les réunions bruyantes, les fêtes où les instruments de musique se faisaient entendre. Un jour il

apprit que les Abadliyas projetaient d'aller à sa rencontre en grand nombre, à cheval, faisant parler la poudre, pour fêter sa venue ; il le leur défendit. Il disait encore que, s'il lui fallait avoir des disciples aussi nombreux, aussi encombrants que ceux des Rahmaniyas, il aimerait mieux renoncer à toute maîtrise et s'enfuir au désert, car il lui serait impossible de veiller sur eux en conscience.

Et pourtant il répudiait aussi la grossièreté des Derquaouas. Non seulement, je l'ai dit, il n'avait jamais consacré les premiers temps de son noviciat à la vie errante, mais jamais il ne la prescrivit à ses disciples. Les premiers qui l'approchèrent, habitués à d'autres façons par Moulaye Elarbi ben Atiya, furent surpris de le voir s'étendre ou s'asseoir sur des tapis décents, dans un intérieur propre et honnête, quoique sans luxe. Alors il leur exposa l'inutilité de l'affectation de la grossièreté, les avantages qui résultent au contraire pour l'esprit des habitudes de propreté et de décence. Aussi, dès les premiers temps de son séjour à Bogari, vit-on disparaître les pèlerins à la longue chevelure, au turban bleu (1), aux pieds nus, aux vêtements déchirés et sales.

La continence était un de ces préceptes favoris. Dans ses lettres à son élève préféré, Si Mohammed ben Ahmed, de Teniet Elhad, il dit : « Quiconque s'attache à connaître plusieurs femmes n'atteindra jamais à la prospérité morale (2). » Et plusieurs fois, dans ces mêmes lettres, il revient sur l'éloignement où il convient de se tenir vis-à-vis des femmes. « Je vais rarement voir les miennes, disait-il, et jamais le jour, à cause de la difficulté où je me trouve ensuite de me purifier ; puis, celui qui se livre aux femmes voit diminuer son énergie ; sa pensée devient paresseuse ; il se détourne de la prière et de la réflexion. »

Enfin, il ne cessa jamais de recommander la modestie. Dans une lettre à Si Mohammed il dit par exemple : « Quant à l'usage de faire de mon nom des amulettes, il témoigne de l'excès de respect pour moi, mais cessez cette pratique et consacrez-vous aux soins de Dieu, ainsi qu'à célébrer son nom (3).

---

(1) J'aurais plutôt cru vert, comme partout ailleurs, mais les indigènes algériens confondent à chaque instant le bleu et le vert.

(2) من لازم تجديد افخاذ النساء لا يفلح ابـــــــــــــدا

(3) وامّا جعلك اسمنا جدولًا بهذا غاية ما يتمكّن من التعظيم غير انه اترك ذاك واشتغل بالله وتعظيم اسمائـــــه

Pour en finir avec l'homme intime, j'ajoute que, dans ses lettres à Si Mohammed, Cheikh Elmiçoume exprime à chaque instant les sentiments les plus affectueux envers ses épouses et ses enfants.

Il n'est donc pas étonnant que le Cheikh Elmiçoume soit devenu si rapidement très influent. Cependant, en dehors de ses qualités de caractère, cause principale, évidemment, de son succès, on doit citer quelques autres moyens accessoires qu'il employa pour agir sur les masses.

De ce nombre sont ses *Visions du Prophète*, dont le bruit, répandu par ses disciples, sut à propos triompher des hésitations de quelques-uns. Nous ne les énumérerons pas, car elles ne présentent rien de particulier. Comme dans les visions semblables, le Cheikh aperçoit le Prophète, tantôt seul, tantôt accompagné d'un personnage du Coran ou d'un saint de l'Islam, et le Prophète lui prodigue des conseils, des encouragements, ou bien lui donne des félicitations, ou bien l'embrasse en témoignage de satisfaction, etc. Les commentateurs de ses ouvrages rapportent seize de ces visions.

Celui qui les expose tout au long, d'après « *l'Interprète des désirs* » et le « *Présent choisi* », ouvrages du Cheikh Elmiçoume, se demande si celui-ci a vu le Prophète avec les yeux de l'âme ou ceux du corps ; et, à ce propos, il renvoie aux ouvrages du Cheikh ainsi qu'au livre intitulé « *Diamants et joyaux au sujet de l'explication des articles de foi principaux* », du Cheikh *Mohi Eddine ben Elarabi Elhatimi*, etc. Pour nous, nous nous demanderons si le Cheikh était sincère. Dans l'affirmative, très plausible, c'est qu'il avait été en proie à des hallucinations comme celles qui frappent les névrosés et que les pratiques de l'ascétisme développent si fréquemment. Autrement, il ne resterait qu'une imposture habile, mais peu conforme au caractère du Cheikh.

Comme si ces visions n'avaient pas, en elles-mêmes, un caractère assez merveilleux, des disciples veulent que l'une d'elles lui ait été prédite par *Si Ali Bou Hella*, alors que ce personnage, devenu un des plus fermes soutiens du mysticisme, après avoir résilié ses fonctions de Cadi, s'était rendu avec lui en pèlerinage au tombeau de Sidi Ahmed Ben Youceuf. C'était en 1285 de l'Hégire (1869). Dans la même circonstance, Si Bou Hella prévint encore le Cheikh de la mort prochaine d'un parent du Cheikh Adda, *Sid Elmokhtar*, qui survint en effet peu après.

Ses disciples ont aussi fait courir le bruit de quelques miracles

et de quelques prédictions, bien ternes il est vrai. Il aurait promis à un de ses neveux les fonctions de cadi, s'il se livrait à l'étude ; il aurait fait mourir de la rage un homme qui maltraitait ses disciples pour avoir dit simplement : « Mais il est donc enragé ! » Enfin il aurait garanti à un autre le caïdat tant qu'il porterait le turban. Un jour il découvrit à quelqu'un de la zaouiya qui lui avait volé ses souliers, parmi ceux qui avaient passé la nuit dans la même pièce que lui ; puis il lui aurait annoncé en même temps que le voleur les avait déjà remis au crieur public pour les vendre. Tout cela n'a rien de bien miraculeux.

De ces racontars nous retiendrons seulement que, si le Cheikh les encouragea, ce ne put être que par politique, parce qu'il avait senti la nécessité d'agir sur l'imagination indigène, avide de merveilleux, par d'autres arguments qu'une vie exemplaire et de beaux sentiments. Mais il est plus probable qu'il faut y voir l'effet de ces exagérations et de ces interprétations fausses communes aux disciples de tous les maîtres. Un mot, dit au hasard, devient une prédiction voulue, pour peu que l'évènement s'y prête.

C'est certainement encore par politique que le Cheikh Elmiçoume contracta plusieurs alliances matrimoniales, pour se procurer des appuis, plutôt que des plaisirs sensuels, puisqu'il nous dit lui-même y avoir eu peu de propension.

Il épousa en premier lieu *Fatma Zohra bent Mostafa* de Médéa. Puis *Kheira Bent Elhadj Echcherif*, des Cheraifs du Djendel ; — puis *Aïcha Bent Erraïs*, médéenne, beaucoup plus jeune que lui ; — puis *Elaounya*, fille de *Si Qouider Ben Mahammed*, épouse répudiée du Cheikh *Mohammed Bel Qacem*, du *Hamel* ; — puis *Zineb*, fille de *Si Mohammed Ben Ahmed Elbadrani*, des Reribes, et *Elâlia bent Bel Qaçem*, morte de bonne heure comme Zineb ; et enfin la fille, d'autres disent la sœur, de *Si Mohammed Ben Ahmed*, de Téniet, quatre ou cinq ans avant de mourir.

Le mariage du Cheikh avec la fille de l'ancien vicaire des Madaniyas, *Elaouniya*, semble avoir eu pour but de procurer au Grand Maître des Chadoulias l'attache de sa famille encore puissante et écoutée dans le Titteri, en ce moment, et de rallier définitivement tout ce qui avait pu y conserver le souvenir de Sidi Mouça et de son ordre. Aussi la garda-t-il jusqu'à sa mort, malgré son caractère orgueilleux, acariâtre, aussi peu agréable que celui de son père, et malgré ce qu'eurent toujours de tendu les relations avec sa famille, avide et exigeante.

Le Cheikh consolida ce système d'alliance par celles qu'il fit conclure à ses fils, à ses filles, à ses parents. J'en reparlerai plus loin, mais ici je mentionnerai seulement : le mariage d'une de ses filles avec un descendant de *Sidi Elmahjoub*, des Reribes, famille dont nous avons vu l'origine et l'importance ; sa sœur épousa *Sid Elhadj Yagoub Elhaddifi*, neveu d'un de ses anciens professeurs, membre d'une autre importante famille des Reribes, et de ce mariage naquit *Sid Ahmed Ben Yagoub*, un des plus zélés sectateurs du Cheikh, professeur à la Zaouiya des Reribes; *Lalla Zineb*, fille d'un des frères du Cheikh, épousa *Si Larbi Ben Elhadj Ettahar*, important disciple de la zaouiya de Bogari, que nous retrouverons ; enfin, la fille du Cheikh, *Lalla Rgouïa*, épousa *Si Larbi Ben Belqacem*, fils d'un caïd des Abadliyas.

5

Situation matérielle de la Zaouiya de Bogari

Sans être opulente, la famille de Cheikh Elmiçoume était une des plus aisées des Reribes; et, cependant, lorsqu'il fonda sa Zaouiya de Bogari, lui-même était pauvre; soit qu'au cours de ses études il eût laissé péricliter sa fortune, soit pour toute autre cause. Toujours est-il que ses débuts furent pénibles; plus d'une fois il eut besoin de recourir au voisin. Mais sa situation s'améliora vite, car, avec l'influence, vinrent les offrandes des fidèles.

Cependant, semble-t-il, jamais Cheikh Elmiçoume ne fit de ces sortes de perceptions quasi obligatoires, auxquelles se livrent bon nombre de chefs religieux. Il ne prélevait, en un mot, aucune redevance de ses affiliés; mais tous lui donnaient volontairement dans la mesure de leurs moyens, et quelquefois beaucoup. Les pèlerins affluaient à Bogari, et si quelques-uns en chargeaient le budget par les dépenses qu'ils occasionnaient, beaucoup, par contre, laissaient de riches offrandes. On parle de personnages venus d'Alger, de Médéa, de Mostaganem, de Nedroma, de Mascara ou de Relizane qui, plus d'une fois, versèrent le produit d'importantes collectes faites dans leurs villes.

Nous ne pouvons apprécier par des chiffres la fortune de la Zaouiya de Bogari; mais il est certain qu'au bout de quelques années le Cheikh avait acquis des terres nouvelles aux Reribes,

d'autres aux alentours de Bogari et notamment dans les Mfatehas (1). Il possédait encore la presque totalité des bâtiments, bien misérables, il est vrai, construits autour de la Zaouiya; mais la question n'a jamais été bien élucidée de savoir à qui appartenait le terrain : la commune l'a revendiqué; les fidèles le prétendent acquis des descendants de Sidi Elbokhari.

A la Zaouiya appartenaient encore quelques troupeaux de moutons dans les Abadliyas, Zenakhras, Ouled Mokhtar et Bou Aïche.

Certains firent aussi au Cheikh des dons posthumes assez importants. On cite un individu des Ouled Ahmed qui laissa 1,500 francs pour acheter des livres, et 700 francs pour partager entre les élèves. Mais cette somme fut interceptée par le cadi de Bogar.

En résumé, le Cheikh Elmiçoume fut riche, pour un indigène, mais sans excès. La situation matérielle de ses Zaouiyas n'avait rien de comparable à celle de certaines autres, comme celle du *Hâmel*, près de Bou Saada (Rahmaniyas); de *Kourdane*, près de Aïn Madi, ou de *Temacine*, près de Touggourt (Tidjaniyas). Son fondateur donnait trop pour thésauriser.

D'ailleurs la Zaouiya ne fut jamais très grande, j'entends les bâtiments. Elle se composait d'un seul corps, habité par le Cheikh, et d'une mosquée très simple, servant de salle d'étude. Les élèves, peu nombreux, — ils ne dépassèrent jamais une quarantaine, je crois, — logeaient aux alentours, dans les maisonnettes dont j'ai parlé. Beaucoup d'entre eux étaient des enfants du Gçar Bokhari, qui étudiaient le Coran. D'autres apprenaient un peu de droit, d'exégèse coranique, de grammaire ou de logique; ils venaient des tribus voisines, des Mfatehas, des Ouled Maarreuf, des Douaïrs, des Ouled Anteur surtout. Cependant il en vint aussi de Mostaganem ou de quelque autre de ces villes du Tell oranais d'où rayonna l'influence des Chadouliyas. Mais jamais la Zaouiya de Bogari ne fut un centre important d'études, comparable à *Mazouna*, à *Elhâmel* ou à la Zaouiya d'*Ali Chérif*, au *Tizi Berth*, en Kabylie; elle ne comporta jamais plus de deux ou trois professeurs.

(1) Aux Reribes, au commencement de 1904, ses fils possédaient encore environ 300 hectares; mais, précédemment, une partie de l'héritage de leur père était déjà passé à d'autres mains, et ces trois cents hectares étaient hypothéqués ou donnés en réméré.

6

Les relations avec les autres Zaouiyas

Le Cheikh Elmiçoume, voyageant peu, entretint peu de relations, si ce n'est avec la Zaouiya des Ouled Lakreude. Nous avons vu qu'il s'y rendit souvent du vivant de son maître, le Cheikh Adda, et quelquefois encore après sa mort.

Les commentateurs de ses ouvrages nous ont conservé le souvenir des principales de ces visites et des circonstances qui les ont accompagnées. Dans l'une, peu après la mort du Cheikh Adda, Cheikh Elmiçoume trouva la Zaouiya dirigée par *Si Mohammed Mokhtar*, beau-frère du défunt, qui lui affirma sa volonté de continuer avec lui de bonnes relations, car jamais « père n'a été envieux de ses enfants. » Peu avant de mourir, ce même Si Mohammed Mokhtar prit par la main ses principaux fidèles, un à un, et les présenta à Miçoume en les lui recommandant.

Sid Ahmed Moktar, mort en 1285 de l'Hégire (1869), environ un an après son frère, S iMohammed Mokhtar, vécut dans d'excellentes relations avec Cheikh Elmiçoume. Celui-ci étant venu le voir avant qu'il ne mourut, il le prit par la main et lui dit : « Dieu fasse resplendir votre gloire ».

Mais la zaouiya de Bogari n'était pas subordonnée à celle des Ouled Lakreude. Il y avait là deux groupes de Chadouliyas définitivement séparés, ayant chacun leur complète autonomie, et rien n'autorise à concevoir celui de Bogari comme un élément d'une grande confrérie cosmopolite, ayant quelque part un chef suprême.

Le Cheikh Elmiçoume fut, vers la fin de sa vie, en assez bons termes avec le Chef des Rahmaniyas du sud de la province d'Alger, *Si Mohammed Bel Qacem*, et l'un de ses principaux moqaddems, le *Cheikh Elmokhtar*, de *Bouira Elahdèb*, dans les *Saharis Ouled Brahim*.

Mais il n'en avait pas été toujours ainsi. Les Rahmaniyas faisaient aux Chadouliyas une concurrence trop vive chez les nomades pour qu'il n'y eut pas rivalité entre eux ; puis le Cheikh Elmiçoume avait épousé une femme répudié par Si Mohammed Bel Qacem, Elaouniya ; enfin, il lui avait, parait-il, écrit une lettre véhémente pour lui reprocher les malédictions, les imprécations qu'il lançait contre les fidèles avares d'offrandes, alléguant que

telle ne devait pas être la conduite d'un Directeur de conscience, dont l'œuvre était de miséricorde et de mansuétude et non d'anathème ; ajoutant que maudire ou récompenser ses créatures était l'œuvre de Dieu seul.

Nous savons aussi, pour en finir avec ces relations, que le Cheikh Elmiçoume alla quelquefois visiter Si Mohammed Ben Ahmed, de Téniet ; mais plus souvent encore, il reçut sa visite, et les relations furent étroites entre les deux zaouiyas qu'ils dirigeaient l'un et l'autre.

7

Le Rituel

Le Cheikh Elmiçoume conserva le *dikr*, ou oraison rituelle, des Chadouliyas, tel qu'il l'avait reçu de ses prédécesseurs, se bornant à conseiller l'emploi de certaines formules.

C'est ainsi qu'après l'appel à la prière, le Muezzin psalmodiait : « Que la bénédiction de Dieu soit sur toi avec le salut à tout jamais, que la bénédiction de Dieu soit sur toi, Prophète Mohamed ; que la bénédiction de Dieu soit sur toi avec le salut à tout jamais, que la bénédiction de Dieu soit sur toi, le bien dirigé Mohammed ; que la bénédiction de Dieu soit sur toi à tout jamais, ô le véridique Mohammed. » (1).

Il prescrivait aussi de répéter 66 fois le nom de Dieu après la prière, surtout après celle du matin, ou bien dans les veilles ; et après celle du Dohor, le Vendredi, de le répéter 66 fois 66 fois, ou 4356 fois. Il recommandait encore de répéter ce nom autant de fois qu'on le pouvait, chaque fois que l'occasion se présentait, de même que l'avait fait le Cheikh Adda. Mais, au contraire de celui-ci, il enseignait qu'il fallait pour cela se trouver en état de pureté.

La prière faite au milieu d'un petit nombre d'amis était celle qui lui plaisait davantage. Enfin, quand il se trouvait dans une réunion de fidèles, il allait de l'un à l'autre, prononçant le nom

---

(1) عليك صلاة الله والسلام ابد عليك صلاة الله يا النبى محمد
عليك صلاة الله والسلام ابد عليك الصلاة يا الهادي محمد
عليك صلاة الله والسلام ابد يا الصادف محمـــــــــد

de Dieu, en causant, en mangeant, en buvant, toujours à haute voix « pour instruire l'ignorant, remémorer l'oublieux » dit le commentateur d'Eddaliya. « Si bien que, attirant ainsi la bénédiction de Dieu sur la nourriture, peu de chose semblait beaucoup et suffisait à tous, et que tous, quel que fut leur nombre, en étaient rassasiés. »

Quant aux réunions liturgiques, dites *Hadra*, il ne paraît pas qu'elles aient eu avec lui la fréquence qu'elles ont ailleurs ni qu'elles se fissent à date ou à lieu fixe. Elles se firent un peu partout, à Bogari, en tribu, mais sans rien présenter de spécial.

8

Les ouvrages de Cheikh Elmiçoume

Les Chadouliyas se piquent de littérature et de science. Ils se disent, à ce point de vue, bien supérieurs aux autres ordres. Mais cette prétention semble un peu exagérée; les meilleurs d'entre eux m'ont semblé de bons lettrés, mais non des savants de grande envergure. Leur science semble se borner à la connaissance du Droit et des questions religieuses, mais ne paraît pas s'étendre sérieusement à la grammaire ou à la Rhétorique, ni à l'Histoire, encore moins à la Poésie. Ils ne semblent pas avoir non plus pénétré très avant l'Exégèse coranique; et, des sciences proprement dites, il ne faut, bien entendu, pas leur parler.

Ils se renferment, en somme, à peu près dans le mysticisme, occupation stérile entre toutes. C'est donc là le sujet traité par le Cheikh Elmiçoume dans ses nombreux ouvrages, dont voici la liste :

1° *L'Interprète des désirs, au sujet de la vision du Seigneur des êtres, d'une façon générale* (1).

2° *Le Présent choisi, au sujet de la récompense attachée au pèlerinage* où il rapporte ses visions du Prophète, les explique, les commente (2).

(1) ترجمان الاشواف ۞ في رؤية سيد الخلف على الاطلاف

(2) التحفة المختارة ۞ في ثواب الزيارة

3° *Livre de lettres, réponses à celles envoyées par des amis* (1).

4° *Récréation de celui qui sait écouter et voir, à propos du commentaire du livre d'Elkhadir* (2).

5° *Le Guide à propos de la prière adressée au nom du Seigneur des Créatures* (3).

6° *L'Interprète des avisés, au sujet des états mystiques de l'homme* (4).

7° *Livre de celui qui prospère et fait son salut, extrait et résumé des discours des auteurs des séances véridiques* (5).

8° *Le Bâton de Moïse pour controuver l'opinion de ceux qui nient et qui se conduisent mal* (6).

9° *Les Fleurs resplendissantes à propos de la prière sur l'excellence du Très Glorieux* (7).

10° *Les Perles de Bou Abdalloh à propos de la prière sur la meilleure des créatures* (8).

11° *Le livre des Feux étincelants à propos de la prière au nom du Prophète, l'Élu* (9).

12° *Le Collier précieux, à propos de la prière adressée au nom du Prophète, le jour du Lundi* (10).

13° *Les Perles de grand prix à propos de la prière adressée au nom du Prophète le jour du Jeudi* (11).

(1) كتاب الاجوبة ۞ في رسائل الاحبّة

(2) نزاهة السامع والنظير ۞ في شرح الخضير

(3) دليل في الصلاة على سيد الكاينات

(4) ترجمان العرفان ۞ في تقلّب احوال الانسان

(5) كتاب الفلاح والنجاح ۞ الملخّص من كلام اهل المقامات الصحاح

(6) عصا موسى ۞ في ردّ من انكر راسا

(7) الانوار المُضية ۞ في الصلاة على الخيرة المضية

(8) الدرر البوعبدلية ۞ في الصلاة على خير البرية

(9) كتاب لوامع الانوار ۞ في الصلاة على النبي المختار

(10) العقد الثمين ۞ في الصلاة على النبي يوم الاثنين

(11) الد النفيس ۞ في الصلاة على النبي يوم الخميس

14° *Le Dissipateur des chagrins, à propos de la prière adressée chaque jour au nom du Prophète* (1).

15° *L'Épitre sur le nom du Très Glorieux* (2).

16° *Le Dissipateur de l'angoisse qui pèse sur ce peuple* (3).

17° *L'Épitre qui défend la tradition et tue l'innovation* (4).

18° *Les Feux lumineux éclairant la voie qui conduit sur les traces de la meilleure des créatures* (5).

19° *Le grand poème rimé en D sur la conduite à tenir par le disciple envers son maître, avec son commentaire* (6).

20° *Le petit poème rimé en D sur la conduite à tenir par le disciple envers son maître* (7).

21° *Oraison de celui qui veut prospérer, à réciter matin et soir* (8).

22° *Un commentaire de la Senoussiya* (9).

23° *Un commentaire d'Ibn Achir* (10).

24° Un livre de consolations qu'il se donne à lui-même et de réflexions morales sur la séparation d'avec nos proches, intitulé *La Lumière vive à propos de la séparation d'avec le fruit de nos entrailles* (11) composé à la suite de la mort de son fils aîné, qu'il chérissait, *Si Mohammed*. Cet ouvrage jouit d'une grande réputation dans le pays, et à juste titre, croyons-nous.

25° *Diverses poésies en l'honneur du Prophète* « qui lui valurent »,

---

(1) تفريج الهموم ۞ في الصلاة على النبي كل يـــــوم

(2) الرسالـة ۞ في اسم الجلالـــــــــــــــــة

(3) كشـف الغمّـة ۞ عن هذه الأمّـــــــــــــــة

(4) رسالـة تحمي السُنّـة ۞ وتميـت البدعـــــــــة

(5) الانوار المضية ۞ في اتباع خير البريـــــــــة

(6) الداليـة الكُبـرى على سير المـريـــــــــد

(7) الداليـة الصُغـرى على سير المريـد مع شيخـــــه

(8) حزب الفـلاح ۞ يذكر في المسا والصـــــباح

(9) شـرح عقيـدة السـنوســـــــــــي

(10) Sans titre spécial autre que celui de commentaire

(11) النـور الوقّـاد ۞ على معـارفـة الاكبـــــاد

dit le commentateur d'un de ses ouvrages, « la considération de celui-ci, si bien qu'il l'embrassa sur la bouche, etc... ». L'une de ces poésies, intitulée, *Eddaliya*. « *Le poème rimé en D* », est très répandue, encore en usage aujourd'hui dans d'autres zaouiyas chadouliyas que celle de Bogari. Elle est l'œuvre de la jeunesse du Cheikh, aux premiers temps de sa maîtrise.

26° Une *Invocation au secours de Dieu*, ou *Routhiya*, que ses affiliés devaient réciter en cas de danger, ou, pour mieux dire, certains de ses affiliés, ceux qui avaient atteint un certain degré d'initiation.

Enfin ses enfants ont conservé copie d'un grand nombre de ses lettres réunies en cahiers.

1° *Lettres à diverses personnes ;*
2° *Lettres à Si Mohammed ben Ahmed, de Teniet Elhad ;*
3° *Lettres à ses fils.*

C'est certainement la partie intéressante de ses ouvrages, celle qui jette un jour précieux sur l'esprit de leur auteur, et nous le font voir se prodiguant en conseils moraux, sincèrement dévoué à la direction spirituelle de ses enfants, de ses amis, de ses affiliés.

Les ouvrages plus haut énumérés furent écrits au brouillon par lui-même, comme ses lettres, puis recopiés, soit par ses enfants, soit par ses disciples, comme *Si Larbi Ben Elhadj Ettahar* ou *Si Lakhdar Ben Mbarek*, mais surtout par un lettré des Reribes dont la main était fort belle, assure-t-on, *Sid Abd Elqader Ben Elhadj Bel Abbès*. La plupart n'existent qu'à l'état d'un exemplaire ; tous sont dispersés chez les différents fils du Cheikh, chez son neveu, *Si Mohammed Ben Rgouiya*, ou bien encore chez ses disciples. On en trouve bien rarement des doubles, à l'exception de quelques copies demeurées en la possession de *Si Ahmed Ben Yagoub*, son neveu, des Reribes, qui les fit faire à ses frais.

Il est donc malaisé de se les procurer ; j'ajouterai que les exemplaires que j'ai eu sous les yeux comptent de nombreuses fautes d'orthographe ou de grammaire, dues probablement aux copistes ; qu'ils sont souvent en mauvais état et que l'écriture, en général lisible, est toujours peu gracieuse.

Certaines fautes de style ou de construction, enfin, semblent difficilement imputables au copiste.

Les disciples du Cheikh, *Si Mohammed ben Ahmed* et *Si Qaddour*

Ben Sliman, ont aussi composé des œuvres mystiques en vers, à l'instar de leur maître. Là paraît s'être bornée l'influence de celui-ci au point de vue des lettres ; mais, à l'égard de l'instruction élémentaire, sa disparition, la ruine de sa zaouiya, que nous raconterons bientôt, se sont vivement fait sentir aux alentours de Bogari.

Le Cheikh aurait rassemblé, à la zaouiya, un assez grand nombre de livres, qu'il prêtait volontiers; mais beaucoup ne lui furent pas rendus; d'autres disparurent après sa mort, et, du millier de volumes qui composa sa bibliothèque (?), il reste bien peu de chose et rien de particulièrement intéressant.

A. JOLY.

(A suivre).

LES JEUX DE HASARD

DANS LES VILLES DU LITTORAL ALGÉRIEN & TUNISIEN

I. Laab-el-jouz

J'ai vu fonctionner le jeu des Noix *(Laab el-jouz)* en 1899, au cours d'un voyage à Bône et à Philippeville. C'est un jeu de filous, car on promet, en cas de gain, trois fois la mise et souvent plus. Or, nous allons voir que si le hasard seul intervenait, le ponte aurait une chance de gain contre deux de perte.

Le tenancier est toujours un Arabe : il se met en marche par les rues, tout doucement, précédé d'un compère qui inspecte les passants et évente la police, et suivi à quelque distance par cinq ou six *caoued*, gaillards solides et d'apparence paisible. Arrivé à un endroit propice, à l'ombre d'un mur ou d'un palmier, il s'assied et au moyen de ses mains nettoie une petite place devant lui. Il pose là trois coquilles de noix en ligne droite : sous celle du milieu il y a une boulette de la grosseur d'un *hommeç* ou pois chiche, il n'y a rien sous les autres. Le banquier, qui avait les doigts posés sur les coquilles, fait marcher les dix doigts avec prestesse en criant : « *hâhî, hâhî* » (le voilà, le voilà). Le compère a mis un franc devant une des coquilles : il la soulève, trouve ostensiblement cinq francs ; alors il témoigne sa joie en gesticulant et en se tenant le ventre. Avant et pendant le coup, le banquier avait crié très vite : « *tehebb telaab ? ouach tehott ? eya hott ! frank ierbah frank ! khoud rezkek !* » (veux-tu jouer ? combien mises-tu ? allons, mise ! un franc gagne un franc ! prends ce qui t'appartient !) de manière à étourdir les gogos attirés par cette mise en scène. Ceux-ci se risquent alors, misent cinquante centimes, un franc : le jeu continue avec des

fortunes diverses, mais toujours, comme par hasard, la déveine se déclare quand on a fait une grosse mise. Pendant ce temps les *caoued* sont appuyés à proximité, causant tranquillement et dissimulant leurs matraques.

Le jeu est quelquefois troublé par l'arrivée subite de la police : le banquier file immédiatement en emportant la mise, jetant son léger matériel ou le cachant dans sa *gandoura*. Si le ponte essaie de protester, les *caoued*, qui se sont amenés, lui barrent doucement le chemin et se sauvent ensuite. Quelquefois aussi une rixe éclate, et l'assistance cosmopolite prend toujours parti pour la police, espérant piller quelque chose.

Enfin ce jeu fonctionne aussi en chemin de fer, et plus rarement dans les cafés maures, car ceux-ci n'ont qu'une issue, et la police la surveille étroitement. La clientèle est mêlée, Européens, Arabes, Kabyles. Cependant ces derniers semblent préférer le domino, ou un jeu espagnol de cinquante cartes, ou leurs vieux jeux nationaux, qui sont *el felja* et *imen'ri*.

Il est difficile de comprendre comment l'Arabe, malgré sa prodigieuse adresse, s'y prend pour duper son monde. Il met la boulette ostensiblement sous la coquille du milieu et, au début surtout, il fait aller ses mains si lentement qu'on les suit des yeux. Voici ce que j'ai entendu raconter par un Français, fixé dans le pays depuis dix ans : « J'ai posé ma mise devant une coquille, j'étais *sûr* que la boulette y était, je la retourne, rien ! j'en retourne une autre et je retrouve la boulette que j'avais cru subtilisée ; j'ai pensé que le voleur avait saisi le moment où j'ouvrais mon porte-monnaie, mais ma femme observait sans jouer et elle avait aussi *vu* la boulette où je la croyais. Je n'y comprends rien, ces gens-là lisent dans vos yeux ! »

Non, ces gens-là ne lisent pas dans vos yeux, la façon de procéder est au contraire très simple et il ne s'agit que d'être exercé. La boulette noire qui circule sous les coquilles de noix est faite avec de la poix de cordonnier,

elle se loge assez facilement entre la chair et l'ongle du petit doigt, ongle que le joueur de coquilles porte assez long. En appuyant l'extrémité du petit doigt à terre en avant de la boulette, on produit un écartement entre la chair et l'ongle, écartement dans lequel s'introduit la boulette et qui diminue lorsqu'on cesse de presser par terre : la boulette reste alors fixée entre la chair et l'ongle du petit doigt. Si, étant prévenu, vous regardez l'Arabe faire naviguer les coquilles, vous remarquerez qu'au dernier coup il tient la coquille sous les quatre premiers doigts réunis, la cachant. Vous remarquerez aussi qu'à ce moment le petit doigt se replie sous la main : le joueur, étant debout, ne peut pas voir l'escamotage. Lorsque l'Arabe a terminé, il tient sa main le dos vers vous, le petit doigt toujours replié en dessous. Vous jouez, et saisissant la coquille sous laquelle vous avez *vu* mettre la boulette, vous la retournez. Alors l'Arabe ne perd pas de temps, il saisit immédiatement une autre coquille et laisse tomber la boulette en disant « hâhî » : vous avez perdue. Il emploie le même procédé pour mettre sous une autre coquille la boulette que vous lui avez vu placer ostensiblement sous l'une des coquilles.

II. **Laab-er-reï**

Les Arabes jouent le jeu du Roi (*Laab-er-reï*), analogue au précédent, avec trois cartes dont une est un roi. Ils disposent ces cartes avec leurs mains, font voir les cartes et les jettent : il s'agit de retrouver le roi et on a gagné. Le jeu se joue par terre, l'Arabe est accroupi et met les cartes sur un coin de son burnous : il s'installe de préférence, en Algérie, auprès des casernes et des plages.

III. **Karta-la-rouge**

En Tunisie, *Karta-la-rouge* se joue de même avec trois cartes, dont un as rouge et deux cartes noires. Ici

le tenancier tient une carte noire entre le pouce et le petit doigt de chaque main, et l'as rouge par les quatre coins entre les deux pouces et les deux index. Puis il pose le tout devant lui, par terre, en maintenant intacte laposition des doigts. Cela fait, devant le ponte qui le regarde, il change rapidement les cartes de position en les faisant glisser l'une sur l'autre, et les laisse enfin au repos, puis il retire ses mains. Le ponte met son enjeu sur une des cartes, qu'il choisit et retourne : si elle est rouge, il gagne, sinon il perd.

IV. **El felja**

Le matériel du jeu *El felja* (la victoire, la bataille) se compose d'une pierre plate, encore celle-ci est-elle remplacée souvent par le rebord du trottoir : on y trace avec un morceau de charbon le dessin carré ci-dessus. Les pions sont des pierres de couleurs différentes, des noyaux, des écorces d'orange : celles-ci placées du côté jaune ou du côté blanc pour chacun des joueurs.

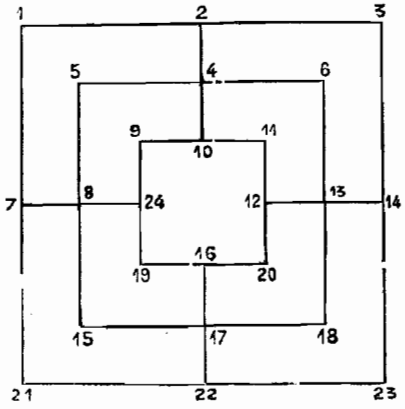

FIG. 1

Chaque joueur prend douze pions et en place un à tour de rôle et à sa convenance aux endroits où il y a un numéro. Puis chacun manœuvre de façon à placer trois de ses pions en ligne droite : (1, 7, 21) ou (5, 8, 15) ou (19, 16, 20) etc., tout en empêchant son adversaire d'arriver à ce résultat. Dans le cas où l'un des joueurs arrive à placer trois de ses pions en ligne droite, il enlève un des pions du jeu de son adversaire : toutefois il ne

peut enlever un pion faisant partie d'une ligne droite formée. La partie est gagnée par le joueur qui successivement enlève tous les pions de son adversaire.

Il peut arriver que les vingt-quatre pions soient placés sur le jeu sans que ni l'un ni l'autre des joueurs n'ait formé une ligne droite de trois pions. Dans ce cas, le joueur qui a posé le premier enlève un de ces pions à sa convenance à la condition que son adversaire puisse jouer après lui et remuer un de ses pions.

Marche des pions. — Les pions se déplacent d'une case. Exemple le pion n° 1 peut se placer sur le 2 ou le 7 ; le pion 4 peut se placer sur le 2, le 6, le 5 ou le 10, et ainsi de suite pourvu que la case soit libre. On peut refaire plusieurs fois la même ligne droite : exemple, j'ai fait la ligne droite (3, 14, 23), je prends un pion à mon adversaire, il joue en déplaçant le pion 8 qu'il place au 24 ; si 13 se trouve libre je mets le 14 au 13, j'ai détruit ma ligne droite : si à ce moment l'adversaire fait une ligne, il peut me prendre un des pions, 3, 13 ou 23 ; mais s'il ne me prend pas de pion, lorsque mon tour reviendra de jouer je replacerai le 13 au 14 et je lui enlèverai un deuxième pion, et ainsi de suite.

Il arrive assez souvent que l'un des joueurs peut prendre à chaque coup un des pions de son adversaire. Exemple, si les pions sont disposés sur les numéros 3, 14, 23, 6, 18, en déplaçant le 14 au 13 on obtient une ligne (6, 3, 18), en remettant le 13 au 14 on a la ligne (3, 14, 23), etc. Dès que l'adversaire fera une ligne, il prendra un pion de la ligne non complète.

V. **Imen'ri**

L'installation est la même que pour *El felja*, dans ce ce jeu dont le nom signifie « la tuerie ».

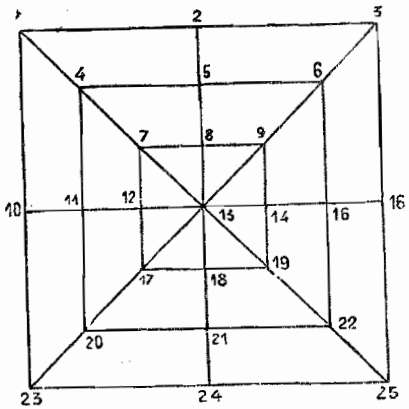

Fig. 2

L'un des joueurs place ses pions sur les numéros 1, 2, 4, 5, 7, 8, 10, 11, 12, 23, 20, 17 et l'autre joueur sur les places vacantes. L'un des joueurs place un pion au numéro 13, le 14 par exemple : l'adversaire lui prend ce pion comme au jeu de dames en passant par dessus. Chacun continue ensuite à prendre les pions de son adversaire absolument comme au jeu de dames. Les pions marchent dans tous les sens et d'une seule case à la fois. Toutefois, un pion peut en prendre plusieurs, dans les mêmes conditions qu'au jeu de dames. On est obligé de prendre, on ne souffle pas, l'adversaire vous dit : « Il faut prendre là ou là ».

VI. Chiguelètta

Le jeu de cartes *Chiguelètta*, très répandu en Tunisie et en Algérie, se joue à un nombre quelconque de personne.

Supposons qu'il y ait quatre joueurs 1, 2, 3, 4. Un d'eux est banquier, il bat le jeu qui est un jeu arabe (52 cartes) ou un piquet, il donne ensuite une carte à chaque joueur et se sert lui-même. Chaque joueur prend connaissance de sa carte, quant au banquier il retourne la sienne devant lui. Chacun alors mise une somme quelconque *qui peut différer pour chaque joueur* et la dépose près de sa carte, laquelle reste cachée, au contraire de celle du banquier. Le banquier prend alors le reste du jeu et commence à retourner les cartes en commençant par la première du jeu, jusqu'à épuisement du paquet au besoin. Trois cas se présentent :

Premier cas, la première carte qui sort a la même valeur que celle du banquier. Par exemple la carte du banquier est un valet, la première carte du jeu retournée est un valet aussi. Dans ce cas le banquier a perdu : il double alors la mise de chacun des joueurs et la partie est finie.

Deuxième cas, la carte sortie est de même valeur que celle d'un des autres joueurs. Dans ce cas le banquier ramasse la mise de ce joueur, il continue ensuite à retourner les cartes du paquet. Il peut arriver que le banquier ramasse de la même façon les mises de tous les joueurs, mais s'il fait sortir une carte de valeur égale à la sienne propre, il double la mise des joueurs *restants* et la partie est encore terminée.

Troisième cas, les cartes sorties ne correspondent à aucune de celles des joueurs, et le banquier continue à retourner le paquet jusqu'à ce qu'un des deux premiers cas se présente.

Celui qui perd le premier, c'est-à-dire celui dont la carte sort la première, est banquier de la partie suivante. Si le banquier perd il est banquier à la partie suivante.

Les assistants peuvent s'intéresser à la partie, ils peuvent regarder les cartes de tous les joueurs et miser sur celle qu'ils préfèrent, ils ont les mêmes avantages et les mêmes risques que les joueurs.

La valeur des cartes n'entre donc pas en compte. Le nombre des joueurs est quelconque, de deux à n'importe quel nombre. Ce jeu se joue beaucoup entre Arabes, entre travailleurs surtout, moissonneurs, manœuvres, etc. La faveur dont il jouit dans les cafés maures s'explique par ce fait qu'on y triche difficilement.

G. Maupin, professeur au lycée d'Angoulême,
avec la collaboration de M. Tajan,
directeur de l'école supérieure indigène de Bône,
et de M. E. Maupin, commis des télégraphes à Tourane.

Note sur la Collection Vaudouard

Il existe à Alger, à la Bibliothèque du Gouvernement Général, une collection peu connue qui ne compte pas moins de six cents cartons, boîtes ou registres. En 1866, son auteur l'évaluait orgueilleusement en longueur — en mesurant les dos des cartons rangés en ligne — à cinquante-sept mètres huit centimètres, correspondant à une surface de plus de douze mètres carrés. Il avait oublié de l'évaluer en poids et en volume.

Cette Collection — qui depuis 1866 s'est fort accrue — est une « Encyclopédie Algérienne ».

Elle comprend quatre parties: une médiocre *bibliographie*, pourvue de ses tables ; un *journal historique*, sous forme d'éphémérides, qu'il convient de signaler aux éditeurs de calendriers ; une *géographie* et un recueil de *biographies* en deux cent cinquante-huit cartons. Il existe en outre un certain nombre d'annexes (manuscrits, cartons, photographies) (1) et un index en quarante-quatre boîtes, relatif à la Guerre de Crimée. Cet important ensemble se complétait par une *Bibliothèque algérienne annotée*, collection de brochures relatives à l'Algérie qu'une main nerveuse a marquées de coups de crayon innombrables, mais aux marges desquelles on chercherait en vain une véritable note. Ces

(1) M. de Vaudouard paraît avoir réuni au cours de sa carrière une importante collection de vues photographiques : nous n'en possédons que quelques débris. Quelques unes de ces photographies offrent quelque intérêt : elles représentent diverses villes d'Algérie vers 1860.

brochures ne forment plus aujourd'hui un fonds distinct: elles ont été incorporées à la Bibliothèque du Gouvernement Général. La plupart d'entre elles méritaient d'être conservées; quelques-unes sont devenues à peu près introuvables hors de la Collection Vaudouard.

Si l'on ouvre un des cartons constitués par le compilateur, on le trouve bourré de fiches portant des références à toutes sortes d'ouvrages, à des périodiques, et plus particulièrement à des publications officielles. Ces renvois sont accompagnés de brèves indications, quelquefois de coupures de journaux, rarement d'analyses détaillées ou d'une copie in-extenso de textes intéressants. La Collection Vaudouard est en somme la table des noms propres d'une Encyclopédie algérienne qui n'a pas été écrite.

Mais avant de porter un jugement sur l'œuvre, nous dirons un mot de son histoire. Son auteur a pris soin de nous la raconter en un très curieux manuscrit annexé à sa collection : cette notice nous révèle une figure digne de la plume de Dickens.

Alphonse Lemoce de Vaudouard était né en 1820. Il était commis au Ministère de la Guerre lorsqu'il fut affecté, en 1846, à la Division des Affaires d'Algérie. Porté par son tempérament à la compilation à outrance, il résolut aussitôt de réunir des renseignements complets sur la Géographie Algérienne. Ses premières recherches l'amenèrent promptement à élargir le cadre de ses travaux et quatre mois plus tard il avait conçu le plan de l'*Encyclopédie Algérienne*, tel que nous l'avons exposé.

Dès lors, Alphonse de Vaudouard n'est plus maître de lui. Esclave, à vingt-six ans, d'une monomanie irrésistible, il prend des notes nuit et jour. Il travaille à son œuvre secrète le matin, le soir, les jours de fêtes et les dimanches ; au bureau, il utilise les moindres instants de loisir ; en voyage, il ne lit pas, il *dépouille* les journaux quotidiens. En vain ses camarades le criblent de railleries ; en vain survient la Révolution de 48 ; en

vain est-il à cette époque affecté au bureau des États-Majors, rien ne le rebute. Il ne songe pas d'ailleurs à rédiger ses notes, à publier quoi que ce soit de son ouvrage, à en tirer un parti quelconque : il craindrait de dérober du temps à la compilation.

En 1853 cependant, écœuré de la stagnation de son traitement (1.500 francs), inquiet de l'opinion de ses chefs sur ses travaux étrangers au service, il adresse au Maréchal de Saint-Arnaud, ministre de la guerre, un rapport détaillé sur son Encyclopédie et juge bon d'y joindre une table de six cents pages *(j'avais passé*, dit-il, *six mois, le matin, pour la faire)*. Le Maréchal, intéressé, lui alloue une gratification et le réintègre à la Cinquième Division avec un traitement de 2.400 francs. La reconnaissance lui inspire aussitôt de se départir par exception de sa réserve austère en faveur du Ministre : il écrit sa biographie ; le *Moniteur de l'armée* l'insère le 1er août 1853 : Alphonse de Vaudouard connaît les joies de l'impression. Séduit, il envoie au même journal une *biographie africaine* de Bugeaud (1) ; le *Moniteur de l'Armée* l'insère encore — non sans l'abréger cruellement — dans ses numéros du 16 et du 21 septembre. Mais ce n'est, de la part de M. Vaudouard qu'un oubli momentané — un vertige de jeunesse — promptement réparé par un labeur plus opiniâtre ; la série, que semblaient inaugurer ces deux notes, n'eut jamais aucune suite.

L'année suivante éclate la guerre d'Orient. Après une pathétique crise de doute, le monomane décide d'étendre ses recherches aux évènements de cette guerre, — et sa plume de courir de plus belle sur le papier ! Elle court pendant des mois et des années, sans que le forçat volontaire reçoive un encouragement, sans qu'il

(1) En 1855 cette notice fut utilisée — trop peu hélas ! au gré de l'auteur — par Paul Dupont, membre du Corps législatif, pour documenter le rapport qu'il était chargé de rédiger en faveur de l attribution d'une pension viagère à la veuve du duc d'Isly.

s'accorde un jour de congé. Au bureau la besogne devient lourde: Vaudouard, sans rien abandonner de son propre service, remplace cet habile collègue qui avait trouvé le moyen *de mettre un bœuf en poudre dans la giberne de chaque soldat...* .

Mais brusquement sa situation change. Le 24 juin 1858 est créé le ministère de l'Algérie et des colonies. Quelques jours plus tard, une recommandation inattendue fait désigner M. de Vaudouard comme archiviste du nouveau ministère. L'on imagine sa joie ! — Il faut dire à son éloge qu'il paraît s'être dévoué sans arrière-pensée à sa tâche professionnelle. Malheureusement pour ses archives et pour son archiviste, le ministère de l'Algérie ne dura guère : en novembre 1860 M. de Vaudouard eut à choisir entre la démission et ce qu'il nomme l'exil ; désespéré de prendre contact avec cette Algérie qui l'occupait depuis quinze ans, il opta pour l'exil, et, laissant à Paris ses cartons déjà nombreux, il passa au Gouvernement général de l'Algérie en qualité d'archiviste-bibliothécaire. Il revint, il est vrai, à Paris en 1863, pour continuer le classement des archives du ministère supprimé (1) ; mais en 1865 un ancien commis de la Préfecture de Constantine le supplantait et M. de Vaudouard s'exilait pour la seconde fois. Il fut bientôt de retour. Alléguant une ophtalmie contractée au cours de son service colonial, il se fit mettre à la retraite à l'âge de quarante sept ans, afin de se consacrer uniquement

(1) Il s'agit des documents dont M. Bourgin a fourni, dans l'avant dernier fascicule de la *Revue Africaine*, un état sommaire. M. de Vaudouard les trouva entassés dans les combles du Louvre dans un incroyable désordre. Il dit en avoir classé la plus grande partie. Ces archives comprenaient à son second départ en 1865, 2298 cartons classés, 197 cartons ou liasses non classés et 403 registres. Il en avait dressé un inventaire et un catalogue alphabétique sommaire sur fiches. M. Laudy dut bénéficier en 1883, de ce premier travail, si imparfait qu'il ait pu être. — M. de Vaudouard a peut-être aussi constitué et inventorié les *Cartons politiques* (1830-1858) conservés à la Bibliothèque du Gouvernement général.

à l'œuvre qu'il poursuivait parmi les déboires depuis plus de vingt années.

L'on peut dire qu'avec l'année 1868 commence la période la plus active de sa vie — nous savons par ses confidences écrites, de quelle activité concentrée et fiévreuse ! L'œuvre augmente de jour en jour, sans qu'il puisse songer au repos. D'année en année, aux marges de ses cahiers, une note indique que le dépouillement monstrueux se poursuit : 1869, *je continue !* — 1871, *je continue !* — 1877, *je continue toujours !* — 1882, *je déborde !*

L'*Encyclopédie Algérienne* déborde en effet, crève ses armoires. L'on sent une rancune du compilateur envers ces hommes qui s'agitent trop dans ce pays qu'il voudrait avoir confisqué, envers ces écrivains de plus en plus nombreux qui versent chaque jour sur sa table une énorme quantité de matière à distiller. Lui-même, affolé, est de moins en moins capable de régler son œuvre et de la contenir.

En même temps, il commence à s'aigrir de savoir ses travaux ignorés. Son orgueil d'auteur virtuel s'exaspère dans la solitude. Il perd des heures, des jours et des mois à recopier sur des cahiers les lettres élogieuses qui lui furent adressées jadis. Il les annote ; il les commente avec amertume. Il rappelle les encouragements illusoires, les promesses oubliées ; il relève avec colère les appréciations inexactes, les compliments maladroits ; il flétrit — avec quelle indignation ! — les grossiers propos de cet aide-de-camp (M. Favé) qui lui déclarait le 10 juillet 1865 *que l'Empereur avait horreur des papiers autour de lui...*

En 1878, M. de Vaudouard croit enfin tenir l'occasion propice à la réalisation de ses rêves ambitieux : il rédige une notice en vue de l'Exposition Universelle, remplit un registre in-folio de fières doléances, de chiffres stupéfiants et de dessins coloriés, fait son envoi et attend la gloire. — Hélas ! dissimulé sous une pile de cartons, le registre reste inaperçu. Le jury est passé.....

Je laisse à penser quelles réflexions inspire cette mésaventure à sa victime !

....

En 1885, de moins en moins résigné à l'obscurité mais de plus en plus négligé par ses contemporains, M. de Vaudouard compilait toujours. La dernière note qu'il écrit en marge de son cahier confidentiel est la suivante : *Qui donc prendra réellement au sérieux un travail qui m'occupe depuis trente-neuf ans ? ! !*

∴

M. de Vaudouard est mort. En 1896, son frère a fait don de ses notes au Gouvernement général de l'Algérie. Les prendrons-nous au sérieux ?

Si désireux que l'on puisse être d'exaucer le vœu de l'auteur, il faut bien convenir que l'*Encyclopédie algérienne* n'a aucun des caractères d'une œuvre scientifique. M. Vaudouard a travaillé sans méthode : il en résulte que les faits ou les détails biographiques les plus importants lui ont fréquemment échappé. Il a travaillé sans critique : il ne distingue jamais entre les documents ou les ouvrages qui tombent sous sa main ; tout lui est bon ; il n'a pas la moindre notion de la valeur des sources et cite avec le plus grand sérieux telle brochure à deux sous où un écrivain famélique célèbre les vertus publiques et privées d'un maréchal.

Ce défaut est encore aggravé par le goût de M. de Vaudouard pour la petite anecdote militaire. Vraiment il faut recommander sa Collection au colonel dont le régiment fut illustré par sa cantinière le jour où elle donna la goutte à boire là-bas..., au frère d'armes de l'ex-caporal de zouaves ou du clairon défunt ; Alphonse de Vaudouard a travaillé pour eux : il a connu les faits divers de la conquête et des insurrections ; il n'en a dédaigné aucun. Enfin il n'a jamais su s'il collectionnait des renseignements historiques ou s'il confectionnait

un annuaire : il a relevé les noms de tous les officiers de l'armée d'Afrique, de tous les médaillés militaires qu'il a rencontrés, et les dates de toutes leurs promotions ; l'on conçoit qu'il peut rendre service à plus d'un orateur près de s'arrêter court au bord d'une tombe.

Mais il a découpé tant de journaux, il a dépouillé une quantité de documents et de livres si considérable, il a mis bout à bout tant de références, qu'il serait injuste de borner là le rôle utile de son œuvre prodigieuse. C'est le mérite et la récompense de cet infatigable travailleur : tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Algérie française peuvent consulter ses notes avec l'espoir d'en tirer quelque profit. Ils n'y puiseront pas souvent des renseignements de premier ordre ; ils s'en iront rarement les mains vides.

Cette source d'information méritait en somme d'être moins ignorée (1).

RAOUL BUSQUET.

Bibliothécaire-Archiviste au Gouvernement général de l'Algérie.

(1) Nous pouvons signaler un article du *Journal des Débats* (23 septembre 1880) où il est question de la Collection Vaudouard : cet article, non signé, est de M. Ismaël Urbain, conseiller honoraire du Gouvernement général de l'Algérie. Il traite des Archives algériennes et contient des vœux et des observations qui, après vingt-six ans, n'ont rien perdu de leur portée générale. La Collection Vaudouard y est trop favorablement jugée.

ORIGINE DU MOT « CHÂCHIYYA »

Tout le monde connaît la *châchiyya* (ou *chachia*, comme on l'écrit communément), sorte de bonnet ou calotte de laine fine ordinairement de couleur écarlate, que portent, de nos jours, la plupart des Indigènes du Nord de l'Afrique, les Syriens et les Turks.

D'après de Sacy (1) et Dozy (2), on est tenté de croire que le mot شاشية est dérivé du mot شاش, sorte de mousseline dont on fait parfois un turban qu'on roule, par-dessus la calotte, autour de la tête. Cette étymologie est peu satisfaisante, quoiqu'on puisse objecter que les premières calottes étaient faites avec de la mousseline et que, plus tard, elles ont été confectionnées avec de la laine.

En lisant dernièrement les épîtres d'El-Djâh'idh (3), je fus arrêté par la phrase suivante :

ونحن اصحاب التجافيف والاجراس والبازبكند واللبود الطوال
والاغماد المعقفة والشوارب المعقربة والفلانس الشاشيـــة

« Nous possédons des bardes, des clochettes attachées au cou de nos chevaux, des cottes d'armes (4), des feutres (tapis de selle)

(1) De Sacy, *Chrestomathie*, 2e éd., I, 199 ; Paris, 1826.

(2) Dozy, *Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes*, p. 240 ; Amsterdam, 1845.

(3) El-Djâh'idh, *Madjmou'at rasâïl : Er-risâlat ets-tsâniyat ilâ l-Fath' ben Khâqân fi manâqib Et-Turk wa 'âmmat djond el-khilâfa*, p. 11, lig. 11 ; Caire, 1324 ; — *Tria opuscula*, éd. Vloten, p. 11, l. 9 ; Leide, 1903.

(4) Le mot بازبكند, écrit par le même auteur dans son *Bayan* (I, p. 41, l. 27, et II, p. 83, l. 4, éd. du Caire, 1316) بازبكند, et d'après Vullers (*Lex. pers.-lat.*) بازاجكن, est en réalité *« lacinia tergo collaris vestis militaris assuta, ita ut extremitas laciniae ad medium utriusque scapulae pertingat. »*

longs, des fourreaux recourbés, des moustaches (en scorpion) retroussées, des bonnets de *Châch*, etc. »

Je fus alors à peu près certain que l'adjectif الشاشية était un ethnique et, me reportant au *Mo'djam* d'El-Bakry (1), au mot شاش, je n'eus plus l'ombre d'un doute quand j'eus lu : واليه تنسب الشاشية « C'est du pays de Châch que la *châchiyya* tire son origine ». Châch (2) est une contrée située à l'est du Sir-Daria ou Sihoûn de nos cartes, et était (et l'est encore peut-être) habitée par une peuplade turke.

Le passage rapporté par El-Djâh'idh, et mis dans la bouche d'un Turk, et le renseignement fourni par El-Bakry, indiquent suffisamment que le mot *châchiyya* est bien un adjectif qui, désignant à l'origine les calottes de provenance ou de fabrication du Châch, fut employé, dans la suite, substantivement et fut appliqué à toute calotte, sans tenir compte de sa forme ni de sa provenance. D'autre part, il n'est pas rare de citer des noms de vêtements, pour ne parler que d'eux, qui, à l'origine, sont de véritables ethniques : مالطي « Maltais », sorte de calicot ; سوسني et سوسدي « originaire de la ville de Sousse, en Tunisie », sorte de flanelle dont on fait des burnous et des costumes; هندية « Indienne », mouchoir de couleur, etc.

De plus, le passage d'El-Djâh'idh nous apprend que les calottes du Châch étaient recherchées, de même que, de nos jours, les calottes fabriquées à Tunis sont très prisées par les Algériens, et leurs prix sont bien plus élevés que celles de fabrication européenne.

M. BEN CHENEB,
Professeur à la Médersa d'Alger.

(1) El-Bakry, *Kitâb Mo'djam mâ'sta'djam*, éd. Wüstenfeld ; Göttingen, 1876.

(2) Yâqoût, *Kitâb Mo'djam el-boldân*, III, 233, éd. Wüstenfeld : Leipzig, 1868.

REVUE DE PRÉHISTOIRE NORD-AFRICAINE

1904-1906

Le premier inventaire de Palethnologie algérienne a été dressé par Letourneux en 1869, dans le *Bulletin de la Société algérienne de Climatologie.* Dans ce travail le zélé observateur qu'était Letourneux avait fait le relevé de toutes les découvertes préhistoriques effectuées jusqu'alors en Algérie, qu'il avait complété par une courte bibliographie. Une bibliographie plus importante fut donnée par Cartailhac dans les *Matériaux* de 1881 (pp. 204-208).

De 1891 à 1900, nous avons publié (in *A. F. A. S.*) (1), quatre catalogues des stations préhistoriques du département d'Oran, mais cette besogne n'a pas encore été effectuée pour les deux autres départements.

On trouvera dans un des prochains numéros de la *Revue* une Histoire des recherches palethnologiques dans le département d'Oran de 1843 à 1893 avec une bibliographie très détaillée sur ce sujet.

De 1894 à 1904, M. Gsell, l'érudit historien de l'Algérie antique, a donné dans les *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire de l'École de Rome* de très intéressantes chroniques archéologiques africaines, où le mouvement préhistorique tient la première place; cette bibliographie critique est d'un grand secours pour les archéologues.

(1) A. F. A. S. Association = française pour l'avancement des sciences. — S. A. S. = Société archéologique de Sousse.

De leur côté MM. Bertholon (1) et Carton (2) ont écrit dans la *Revue Tunisienne* (Institut de Carthage) plusieurs chroniques qui, sans avoir l'ampleur de celles de M. Gsell, doivent être signalées en bonne place.

Enfin dans une petite notice publiée en 1902 par l'*A. F. A. S.*, et dans mon Rapport au Ministre de l'Instruction publique sur une mission au Maroc (3), j'indique tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour au Maroc dans cet ordre d'étude.

D'autre part le Dr Deyrolle et moi avons donné dans le *Bull. de la S. A. S.* (1905), la bibliographie du préhistorique tunisien, et M. Flamand a publié ici-même (1906) celle du Sahara.

En somme, en coordonnant tous ces matériaux, on arriverait à avoir l'indication de tout ce qui a été écrit sur le préhistorique nord-africain, si nous avions le relevé de ce qui a été découvert et publié dans les départements d'Alger et de Constantine jusqu'en 1904. Espérons qu'un archéologue voudra bien combler cette lacune.

Les intéressantes chroniques de M. Gsell s'arrêtent à 1904: leur utilité est tellement évidente que notre distingué Président m'a demandé de vouloir bien les continuer au point de vue préhistorique. Toutefois comme je n'étais pas préparé à cette tâche, j'ai dû avoir recours aux notes réunies par M. Gsell; je suis heureux de pouvoir le remercier ici de son bienveillant concours. Ne disposant pas, à Oran, de certaines revues spéciales, j'ai dû également glaner dans les chroniques de notre confrère le Dr Bertholon.

(1) Cfr. *Revue Tunisienne : L'année anthropologique Nord-Africaine*, 1902-1903.

(2) *Chronique archéologique Nord-Africaine*, à partir de 1903.

(3) Ce Rapport va être publié prochainement dans *L'Anthropologie*.

1904

Bulletin de Géographie Historique et Descriptive

Dr E.-T. Hamy. — Cités et Nécropoles berbères de l'Enfida, Tunisie moyenne. Étude ethnographique et archéologique, pp. 33-68, + 30 figures. — Ce mémoire est une importante contribution à l'étude des sépultures préhistoriques du Nord-Est de la Tunisie dont une carte indique l'emplacement.

Le chapitre I est réservé à l'exposition des travaux antérieurs, sur lesquels nous ne croyons pas devoir nous étendre.

Le chapitre II comprend la description de l'ensemble des ruines mégalithiques, petites cités ou nécropoles de la région de l'Enfida.

L'Henchir el Hadjar a déjà été décrit par le commandant Bordier et sous le rapport de la description générale, il y a peu à ajouter.

Les monuments de cette localité comprennnent, en général, une chambre formée de trois dalles placées rectangulairement et surmontées par une quatrième dalle : en avant, est un couloir d'entrée, ouvert du côté Ouest, oblique, et autour sont placées des pierres qui donnent à l'ensemble une forme circulaire.

« Il n'y a pas de sépulture souterraine profondément dissimulée au-dessous de la construction extérieure et la chambre funéraire est bien cette loge de grosses pierres qui occupe dans les monuments les plus simples le centre d'une plate-forme... la porte manque toujours (p. 43) ».

Au premier aspect ces monuments rappellent fort exactement les dolmens d'Europe ; mais ils sont plus variés. Le Dr Hamy décrit et figure des sépultures à deux, trois, cinq et six chambres parallèles ou accolées : toutes « ont leur chambre centrale *tout à fait exté-*

rieure, reliée à la périphérie par un couloir ou corridor qui mesure à peu près la longueur du rayon du soubassement. »

Dans une seconde série de monuments, moins nombreux, « la chambre s'enfonce dans le sol, entraînant avec elle le couloir transformé en escalier qui tantôt descend directement et tantôt s'infléchit à angle droit pour gagner un des coins de la cavité souterraine ». Ces monuments sont figurés sous le nom de tombes souterraines à escalier.

L'entrée de la crypte funéraire était fermée par des assises de pierres sèches, et c'est ce qui explique que la plupart des autres tombes n'ont pas de dalle de fermeture à l'entrée. Dans l'intérieur M. Hamy a trouvé des vases en argile et les débris de plusieurs squelettes.

Les diverses portions de la nécropole paraissent avoir été divisées en quartiers, car elles sont séparées par des murs formés de deux rangées de pierres plates, plantées debout, et dans l'intervalle desquelles étaient accumulés des matériaux de plus petite taille qui ont le plus souvent disparu. Ce sont donc des restes du mur berbère si répandu dans tout le nord de l'Afrique de l'Atlantique (1) aux Syrtes.

L'Enfida comprend aussi d'autres ruines de même caractère et des restes de bourgades. A Dar el Aroussi M. Hamy a observé deux chambres funéraires creusées dans le roc. A Henchir el Assel, les monuments sont nombreux (106) et répartis sur trois collines; le plus grand mesure 19 mètres de diamètre, « les matériaux en sont énormes. Il est bordé de deux cercles concentriques de très grosses dalles posées à plat, séparées par un intervalle de 1 m 50 et dont l'interne domine un peu l'externe... l'ensemble forme nettement un cylindre court que surmonte un cone fort surbaissé qui va s'appuyer au centre sur la grosse dalle de recouvrement de la chambre funéraire, à laquelle donne accès un couloir dallé à quatre longs paliers. Comme dans quelques uns des monuments d'Henchir el Hadjar, une pierre dressée forme seuil à l'entrée du tombeau. »

(1) Au cours de ma dernière mission (1906), j'ai relevé de nombreuses ruines berbères entre Safi et Mogador.

Ce mode de sépulture est donc du même type que ceux du Madracen et du tombeau de la Chrétienne. Comme l'a dit M. Gsell à propos de ce dernier monument, ce vaste amoncellement de pierres, semblable aux tumulus des Africains primitifs est mal déguisé par un placage d'architecture classique.

Les autres ruines n'offrent que peu d'intérêt : M. Hamy a figuré un mur berbère à double rang de pierres pris dans une muraille byzantine à Aïoun el Fakrin. Comme le dit fort excellement l'auteur, ce curieux ensemble archéologique fournirait, si cela était encore nécessaire, l'argument le plus décisif en faveur de l'antériorité de la bâtisse berbère par rapport à la construction romano-byzantine.

Dans le quatrième et dernier chapitre, le Dr Hamy étudie l'architecture des berbères actuels de la Tunisie et il s'efforce de démontrer que « leurs constructions modernes ne font que reproduire les caractères des ruines antiques signalées, dès le début de cette étude. Les unes et les autres sont, en effet,.... l'œuvre d'un seul et même peuple qui occupait, au commencement de notre ère, ce territoire tout entier et dont il ne reste plus d'autres représentants que les habitants de trois petites bourgades de l'Enfida : Takrouna, Djeradou et Zriba, apparentés de très près d'ailleurs aux montagnards zenatia du sud de la Tunisie. »

Le Dr Carton qui a analysé ce remarquable travail dans sa 3e chronique archéologique Nord-Africaine, 1904 (*Revue Tunisienne*, 1905, p. 5-6 du tirage) nous annonce que le grand monument d'Henchir el Assel n'existe plus et rappelle qu'il a étudié les nécropoles de l'Enfida (in *Bull. Soc. Archéol. Sousse*, 1903, p. 185).

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Mars, p. XVI. — M. Gsell, signale que l'abbé Grandidier a commencé l'exploration d'une grotte au N.-E. du Chenoua. Il a trouvé des armes et des outils néolithiques, et des ossements d'animaux. Ces objets se trouvent au Musée national des antiquités algériennes.

Juillet p. X. — M. Jacquot a fait don des dessins relevés par le Dr F. Jacquot en 1847, dans l'Oasis de Moghrar, à la Bibliothèque du Musée Saint-Germain.

Commandant Toussaint. — Résumé des reconnaissances archéologiques exécutées par les officiers des brigades topographiques d'Algérie et de Tunisie, pendant la campagne 1902-1903, pp. 127-141. — De l'aveu de l'auteur les renseignements recueillis sont peu importants.

Sur la feuille de Géryville, de nombreuses basina et plusieurs enceintes berbères (?) en gros blocs superposés sans maçonnerie, ont été relevées dans les massifs du Dj. Ksel, du Dj. Guebar es Seguia et du Djebel Guerdjouma.

Sur la feuille de Aïn Rich (Alger) il n'a été signalé que des monuments mégalithiques, particulièrement nombreux dans le Dj. Groun el Kebch, le Dj. Koraa, le Dj. Khalfoun et aux environs immédiats du bordj d'Aïn Rich.

En Tunisie, aux environs de Gafsa, sur les crêtes de l'Orbata et du ben Younès, on trouve les traces de postes vigies et de nombreuses basina; les mamelons et fins de pente des contreforts-nord de l'Orbata présentent plusieurs groupes de monuments mégalithiques.

Sur la feuille de Gafsa, la mission topographique a relevé de nombreuses nécropoles berbères.

Sur les feuilles d'El Ayaïcha et de Mehamla, on retrouve quelques ruines berbères et des ateliers de silex, surtout dans l'Orbata.

Capitaine Hilaire. — Dessins rupestres de la région d'Hadjeret el M'guil (Sud Oranais), p. 160-162. — Courte note dans laquelle sont mentionnés des rochers gravés, déjà connus d'ailleurs. L'auteur se livre à des réflexions sur la destination de ces dessins et il ajoute que « la présence de ces dessins dans le lit du torrent nous autorise à penser que, dans l'antiquité, l'eau y coulait aussi rarement que de nos jours. »

Cette remarque ne peut s'appliquer qu'aux dessins récents dits : « libyco-berbères », car, à l'époque vraiment néolithique, les conditions physiques de la région étaient bien différentes.

Capitaine G. Zeil. — Remarques succinctes sur les tombeaux dits « basina » compris entre Meslaoud, le Berda, l'Orbata et le Sehib (Tunisie), p. 347-353. — L'auteur a relevé plusieurs groupes de basina au sud du confluent de l'Oued es Sétili avec l'Oued Baïech, et sur le flanc nord du Dj. Médella. « Beaucoup ont la forme d'une calotte sphérique; quelques-uns sont des parallelipèdes à base carrée ou rectangulaire, et, dans ces deux cas, sont très vastes (3 à 4 m. de côté).... La chambre funéraire est creusée dans le sol support du basina ». Elle est voûtée tantôt par de grosses pierres plates, tantôt par une voûte en grosses briques de gypse.

Les fouilles ont donné des squelettes et des bracelets de fer grossiers, 4 bagues de bronze ou cuivre et quelques perles très grossières de bronze ou cuivre et verre.

Le Capitaine Zeil croit pouvoir avancer que les basina fouillées par lui sont contemporaines des autres mégalithes du nord de l'Afrique.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS

(5e série, t. v, 1904)

Dr Deyrolle. — Les Haouanet de Tunisie, p. 395-404 — Note sur les haouanet, chambres cubiques creusées dans le roc, fréquentes en Tunisie. Ce sont des sépultures. L'auteur signale dans certaines de ces chambres des sculptures (combat d'un homme et d'un mouflon, etc.) Il ne se prononce pas sur l'âge de ces monuments.

ARCHIVES MAROCAINES

G. Salmon. — Note sur les Dolmens d'El-Mriès (n° 2, 1904, p. 290-297). — Le regretté Salmon mentionne dans cette intéressante note la trouvaille faite par M. Buchet, de silex taillés dans certaines grottes de la vallée de l'Oued Mediouna et rend compte des fouilles entreprises en collaboration avec M. Buchet, dans les dolmens d'El Mriès, dans la vallée de Bou Khalf, dolmens déjà signalés par Tissot. Ces tombes n'ont fourni qu'un mobilier très pauvre où la pierre fait absolument défaut. Elles sont donc d'un âge relativement récent. Toutefois l'opinion émise par Salmon et Buchet que les ossements ont été peints est discutable.

L'ANTHROPOLOGIE

Capitaine Normand. — Note sur les tumulus du Sud-Oranais (n° 2, p. 251). — « M. Normand, capitaine du génie, signale de grands tumulus coniques de pierres dans le Sud-Oranais, d'Aïn-Sefra à Taghit. Ils sont au pied de collines abruptes, irrégulièrement répartis. Leurs sommets sont en forme de cratère. Les blocs composant les monuments sont considérables. L'ouverture supérieure, de 2 à 4 mètres de diamètre, est l'orifice d'un puits en pierres sèches, plates, formant des dallages superposés. Au fonds de ce puits, c'est-à-dire, à 3 ou 4 mètres, on trouve des débris d'ossements. Ces ossements proviennent de squelettes accroupis, pouvant former 2 ou 3 étages superposés. Mobilier funéraire : bagues, colliers en os, silex taillés, etc. mais aucun objet de métal.

« Nous ferons remarquer la disposition en puits profonds de 3 à 4 mètres de ces sépultures. C'est le même dispositif que pour les sépultures de Gouraya, par exemple. C'est un type semblable qu'on a rencontré à Négada (Haute-Égypte). Ce mode n'est pas phénicien, puisque l'on trouve des squelettes accroupis et des silex taillés dans ces tombes. On peut rapprocher ces monuments, pour les caractères généraux, de ceux décrits par M. Hamy, dans l'Enfida. » (Dr Bertholon).

E. F. Gautier. — Gravures rupestres sud-oranaises et sahariennes, t. xv, pp. 497-517. — « M. Gautier a publié dans *L'Anthropologie* des dessins rupestres. Ces gravures ont été recueillies par lui dans le Mouïdir et dans l'Ahnet, puis entre Figuig et Beni-Ounif, au col de Zenaga.

« Vers Zenaga, l'auteur a trouvé un ruminant (bouc ou bélier) portant sur la tête un sphéroïde muni d'appendices. M. Flamand a publié deux exemples analogues. On s'est demandé, à ce sujet, si cette disposition qui rappelle l'ureus d'Ammon était originaire d'Égypte, ou bien avait pénétré dans ce dernier pays avec les Lybiens ». (M. Bertholon).

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

Dr Lenez. — Notice sur la station préhistorique d'Aïn-Sefra, n° 4, pp. 97-115, 39 fig. (Avril). — A Aïn-Sefra le

Dr Lenez a récolté de nombreux silex tant dans les dunes que dans la plaine, mais surtout sur les rives des oueds.

Bien que ces silex aient été trouvés à la surface, l'auteur n'hésite pas à les rapporter à diverses époques en commençant par le moustérien (il n'a rien trouvé pouvant être rapporté au chelléen et à l'acheuléen) auquel il attribue des pointes, racloirs et disques en silex. Mais il ne mentionne nullement les gros outils en calcaire que je considère précisément comme moustériens.

Les pointes lauriformes si abondantes dans le néolithique saharien sont rapportées au solutréen rien que sur leur similitude, et bien que le Dr Lenez confesse qu'il n'a pas recueilli une seule pointe à cran.

Au magdalénien sont attribuées des lames à encoches et à dos retaillé.

Le néolithique est largement représenté par des petits instruments à formes géométriques, des grattoirs, des scies (dont deux proviennent d'Aflou où le Dr Delmas a trouvé également une hachette en roche verte), des retouchoirs, tranchets, perçoirs et enfin des pointes de javelots en silex très grossières dont trois sont figurées.

Avec ces grosses flèches on trouve à Aïn-Sefra des flèches plus fines, taillées sur les deux faces. Ce sont les mêmes qui sont si communes dans tout le Sahara. M. Lenez constate bien la différence des deux types et se demande, avec M. de Mortillet, si ces grosses pointes de javelot représentent un début ou une décadence.

La poterie est plus rare : quelques fragments à pâte grossière sans ornementation.

Les objets de parure sont des perles en œufs d'autruche et une pendeloque en pierre calcaire portant un trou de suspension.

Le Dr Lenez termine son article en signalant les groupes de roches gravés de la région et en indiquant la trouvaille d'un anneau et d'un objet sans forme déterminée en bronze.

P. Pallary. — La station préhistorique d'Aïn-Sefra, nº 5 (mai), pp. 158-160. — L'article du Dr Lenez que je viens de résumer a motivé de ma part une réclamation relative à la priorité de la découverte de cette station que j'avais signalée dès 1891. J'ai profité de cette circonstance pour donner quelques détails complémentaires sur la provenance des matières premières des outils trouvés à Aïn-Sefra et critiquer le classement chronologique adopté par le Dr Lenez d'après des pièces trouvées à la surface. J'indique de plus la présence des calcaires taillés à surface vermiculée et celle d'une portion de coquille polie ayant servi de pendeloque.

Bulletin du comité de l'Afrique française

Lt Voinot. — A travers le Mouydir. Vestiges funéraires et religieux et inscriptions rupestres, pp. 249-251. — Cet observateur a vu à Amdjid des tumulus faits d'un amas de grosses pierres entouré d'un espace libre, puis d'un large anneau de faible relief, et il a relevé beaucoup d'inscriptions rupestres dans le N.-O. du Mouïdir. Les unes sont certainement anciennes, les autres plus récentes.

Bulletin de la Société d'Anthropologie de Lyon

Capne Richomme (A. F. L.). — Note complémentaire sur les dessins rupestres d'El-Hadj Mimoun, pp. 90-98, 2 figures. — Le Capitaine Richomme décrit les dessins du cirque d'El Hadj Mimoun qui sont vraiment artistiques et pense qu'il faut reculer « de beaucoup » la date néolithique qui leur a été assignée et la reporter jusqu'à la période paléolithique ancienne.

Capne Richomme (A. F. L). — Stations rupestres du Sud-Oranais. — Note complémentaire sur le combat

de bubalus antiquus d'Er-Richa, 1 fig., pp. 158-169. — Le Capitaine Richomme décrit et figure un combat de buffles antiques gravé sur une roche à Er-Richa (près Géryville) déjà signalé en 1899 par M. Flamand.

La Tunisie au début du XXe Siècle

Dr Hamy. — Esquisse anthropologique, pp. 285-311. — « Dans la partie anthropologique de la *Tunisie au XXe siècle*, M. Hamy résume très sommairement les travaux qui ont été publiés sur les âges de la pierre en Tunisie. Les recherches du Dr Collignon lui servent, et avec juste raison, de guide.

» M. Hamy déclare la hache en pierre polie aussi rare dans les pays barbaresques qu'elle est commune en France. N'est-ce pas là une affirmation discutable? La rareté des trouvailles tient à la rareté des chercheurs. Partout où l'on a cherché, on a trouvé; exemples : MM. Pallary, Tommasini, Doumergue, Hartmayer, Ch. Roques, Debruge, Delmas, etc. Chaque jour leur nombre s'accroît. L'exposition du préhistorique à Alger avait une belle collection de haches néolithiques. » (Dr Bertholon).

Recueil des notes et mémoires de la Société archéologique de Constantine (t. XXXVIII, 1904)

A. Debruge. — Le mégalithe de Bougie, pp. 3-24, 6 planches et 8 fig. — M. Debruge décrit très minutieusement dans ce travail des rochers en place dont certaines parties ont été dressées et auxquels il applique, nous ne savons pourquoi, le terme de mégalithe.

Sur ces rochers sont creusés une niche et des mortaises qui ont dû nécessiter des outils de fer. Les fouilles n'ont pu donner aucun indice sur la destination de ces

travaux. Si ce ne sont pas là les vestiges d'une antique carrière de pierres de taille, il nous semble difficile de hasarder une hypothèse sur l'usage de ces rigoles.

Rochers gravés de l'Oued Itel, p. 167, 9 planches. — Une courte note, sans nom d'auteur, indique que ces dessins ont fait l'objet, il y a quelques années, d'un rapport de M. Blanchet.

Ils se trouvent sur la rive gauche d'un affluent de la rive droite de l'Oued Ittel, au lieu dit : Naïma.

Ces dessins représentent un homme accroupi, les deux bras écartés dans la pose de l'extase, des bœufs, des antilopes, des autruches, un félin et le bubale.

1905

Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

E.-T. Hamy. — Note sur les résultats archéologiques des explorations sahariennes de M. F. Foureau, 1877-1899, pp. 58-71. — Les explorations de M. Foureau ont permis de repérer sur la carte du Sahara 223 localités, alors que 35 seulement étaient connues avant ses voyages.

M. Foureau a trouvé des types de plusieurs époques, depuis la hache de St Acheul jusqu'aux petites flèches néolithiques, ainsi que des vases en œufs d'autruches dont certains sont plus petits que ceux des autruches actuelles et des débris de poteries.

M. Hamy a constaté que certaines de ces poteries étaient moulées à l'*intérieur* d'un panier et les essais qu'il a faits lui ont prouvé que les anciens habitants de l'Erg ne se servaient certainement pas de récipients analogues à ceux qu'on emploie aujourd'hui dans le Sahara central, dans le Sénégal ou sur le Niger, mais qu'ils se rapprochaient beaucoup, au contraire, de ceux

du Somal d'après les empreintes prises à l'intérieur des paniers de cette provenance. « On est conduit par suite à supposer que ces Sahariens primitifs pourraient bien être des Éthiopiens, frères des Somalis, qui se seraient, à une époque plus ou moins reculée, avancés bien loin dans l'Ouest. »

Enfin les récoltes de M. Foureau montrent qu'il n'y a pas, au point de vue archéologique, de différences essentielles entre la région de Ouargla et les plateaux des Touareg du Nord.

E.-T. Hamy. — Les Ardjem d'Aïn-Sefra, de Moghar Tahtani et de Béni-Ounif (Sud Oranais), pp. 83-93. — M. Hamy rend compte des observations faites dans le Sud Oranais par M. E.-F. Gautier. Il donne d'abord quelques détails sur la station préhistorique d'Aïn-Sefra dont il attribue la découverte à M. Gautier, bien qu'elle ait été signalée par moi dès 1891 et par le Dr Lénez en 1904. Avec des pointes de flèches grossières et des lames, cet explorateur a trouvé des grattoirs à bois et des fragments de terre cuite façonnée à la main et de texture très grossière.

A deux heures de cheval au N.-O. d'Aïn-Sefra, M. Jean de Kergolay a relevé des tumulus appelés ardjem par les indigènes, dans le Faïdjet el-Betoum, et le Capitaine Dessigny en a signalé d'autres au pied du Dj. Mekter, à 5 ou 6 kilom. Est d'Aïn-Sefra. Ce sont « des cubes de pierre de 0 m. 50 à 0 m. 60 de hauteur, plantés debout. La circonférence ainsi limitée mesure de 3 m. 50 à 4 m. de diamètre. Vers le centre, des dalles juxtaposées à plat, quelquefois deux par deux, recouvrent une sépulture ».

MM. Gautier et Dessigny ont fouillé plusieurs de ces tombes. Au centre de l'une d'elles M. Dessigny a ouvert une chambre sépulcrale parfaitement intacte. Cette chambre est de forme ovale et évasée du fond vers le sommet; elle renfermait des ossements pulvérulents.

Près d'un squelette, à la hauteur du cou, M. Dessigny a ramassé 81 petites rondelles percées au centre, assez régulièrement arrondies, découpées dans le test des œufs d'autruches, et au milieu une perle en cornaline et deux grains lenticulaires en verre irisé. Un autre collier était fait d'une lamelle de cuivre très étroite tordue en spirale allongée.

Dans tous les ardjem explorés, les os étaient en débris qui s'effritaient sous les doigts ; le mobilier comprenait des pièces en argent, cuivre et fer intimément confondues, des bracelets d'argent et de cuivre de facture très simple et peu ornés, des bagues de ces mêmes métaux, des restes de javelines ou de lances en fer, des perles en cornaline, verre et disques de coquilles.

Dans la vallée de l'O. Namous, M. de Kergolay a vu un tumulus très important mesurant 18 mètres de grand axe sur 9 de petit, et de 3 m. 50 à 4 mètres de hauteur. Et M. Gautier a fouillé à Beni-Ounif deux tumulus dans lesquels il a recueilli les débris d'un bracelet de fer et de deux colliers de coquilles d'œufs d'autruche.

Ces trouvailles où les colliers en œufs d'autruche sont associés à l'argent, au fer et au cuivre constituent un petit exemple qui caractérise nettement une phase de l'évolution des tribus du Sud.

Hamy, ibid., pp. 145-147. — Communication de M. Hamy indiquant les relevés d'inscriptions et de dessins rupestres faits par M. le commandant Deleuze à la gare des Cheurfa, dans le district de l'Aoulef, au S.-O. d'In-Salah.

E. T. Hamy. — Note sur quelques antiquités découvertes par M. E. F. Gautier dans les vallées de la Sousfana et de la Saoura, pp. 249-253. — M. Gautier a rencontré et fouillé des ardjem dans la Sousfana et dans toute la Saoura ; il nous apprend que la région de Tabelbara, entre la Saoura et l'Iguidi, est particulièrement

abondante en monuments de cette nature Ces tombeaux ressemblent à ceux du Nord avec cette différence qu'ils renferment au centre, enveloppée d'un amas de pierres arrondi comme la base d'une tour, une vaste chambre cylindrique remplie de sable et d'ossements, et qui est demeurée ouverte par le haut. Le mobilier funéraire est relativement récent.

Quant aux gravures rupestres, elles sont moins abondantes que dans le Nord. Le *Bulletin* reproduit celles de Barrabi (Târit), p. 250.

Dans ce même article, M. Hamy signale la découverte faite par le capitaine Fly Ste-Marie dans le Menakeb, de tombeaux qui seraient formés d'un tronc de cône à deux assises de grandes pierres équarries. L'intérieur est rempli de pierrailles, et un couloir d'accès, également construit en gros matériaux, conduit à la chambre funéraire. Malheureusement cet officier n'a ni dessiné, ni mesuré aucun de ces monuments.

E. F. Gautier. — Exposé provisoire des résultats ethnographiques d'un voyage d'études transsaharien, pp. 585-592. — La région explorée par M. Gautier s'étend de Beni-Ounif à Tombouctou, à l'ouest du Hoggar, dans une zone occupée jusqu'à une époque récente par un immense réseau fluvial convergeant à Taoudéni et dont le Niger lui-même faisait partie. Les trouvailles faites dans cette région comprennent des outils en pierre et des instruments en fer.

De l'Atlas aux oasis, on trouve abondamment des pointes de flèches et des grattoirs et autres silex. Mais une fois dépassée la région des oasis, on ne trouve presque exclusivement rien que des hâches soigneusement polies en granit et roches cristallines : ces hâches se trouvent dans tout le Soudan.

Les gravures rupestres sont réparties en deux zones : les plus anciennes se trouvent dans le Nord le long de la Sousfana et de la Haute Saoura. Plus au Sud ce sont,

au contraire, les gravures récentes, lybico-berbères, qui abondent.

M. Gautier a constaté la présence d'un grand nombre d'outils néolithiques tels que pilons en pierre polie et mortiers : ces outils servaient à écraser des grains. « Or les Touaregs ne connaissent plus l'usage de ces vieux outils tandis qu'on en rencontre beaucoup sur les bords du Niger. Ce sont donc des outils soudanais, nègres et encore actuels dans certaines parties du Soudan ».

Les néolithiques semblent avoir vécu dans les plaines sur le bord des rivières aujourd'hui asséchées : les cylindres écraseurs de grains ont nécessairement appartenu à des mangeurs de farine, tandis que les Touaregs actuels vivent sur les sommets et se nourrissent de lait, de viande et de dattes. Les néolithiques sahariens étaient donc des agriculteurs, et, comme dans le Sahara actuel et dans le Soudan, c'est le nègre qui a le monopole de l'agriculture, M. Gautier conclut qu'une race de nègres agriculteurs peuplait le Sahara au Nord du Hoggar.

« Je ne connais pas au Sahara de tombeaux néolithiques. » Par contre, tous ceux fouillés par Gautier renferment du fer et semblent très différents de ceux de l'est du Hoggar étudiés par Duveyrier et Foureau : ils ressemblent beaucoup à ceux de l'Algérie : redjem. Les redjem sont de forme conique déprimée — ou conique sur un cylindre — d'autres sont des tours en pierre sèche à intérieur évidé. D'après une observation de M. Gautier, les plus récents seraient les redjem turriformes. Dans tous ces tombeaux, le cadavre est couché sur le côté et accroupi. Les crânes sont dolichocéphales ; le mobilier est très pauvre — quand il existe, il est constitué par des débris de fer, bijoux de cuivre, colliers de verroterie, rondelles d'œufs d'autruche, débris de cuivre.

Ces redjem s'étendent dans tout le Sahara jusqu'au Niger.

« En résumé, redjem, monument religieux, gravures et inscriptions lybico-berbères, tout cela jalonne la route d'une migration berbère toute récente, à peine pré-islamique; tout cela appartient à l'histoire quasi contemporaine. Et pourtant c'est superposé immédiatement, sans intermédiaire, à une civilisation nègre néolithique toute différente. »

Et plus loin :

« Tant que le puissant réseau quaternaire de Taoudéni a conservé un reste de vie, c'est-à-dire jusqu'à une époque toute voisine de nous, l'Afrique néolithique s'est avancée jusqu'aux portes de l'Algérie, alors peut-être déjà romaine. Et c'est cette Afrique néolithique que les migrations berbères récentes ont refoulée jusqu'au Soudan, en suivant lentement les progrès du dessèchement » (p. 592).

Bulletin de Géographie historique et descriptive

P. 180. — Résumé des communications de MM. Flamand et Laquière au Congrès d'Alger, dont on trouvera les mémoires plus loin.

P. 182. — « M. Flamand donne quelques éclaircissements sur les monuments mégalithiques à tête de chouette récemment étudiés par lui et provenant de l'Extrême-Sud algérien. »

Pp. 267-274 : *J.-B. Flamand et Laquière. — Nouvelles recherches sur le préhistorique dans le Sahara.* — C'est à peu de chose près le mémoire publié dans la *Revue Africaine.*

P. 275 : *J.-B. Flamand. — Note sur quelques stations nouvelles ou peu connues de pierres écrites du Sahara.* — Dans cette note, M. Flamand mentionne des inscriptions rupestres découvertes dans l'archipel Touatien, Tadmaït, Mouydir, et région de la Saoura, par MM. Deleuze, Montassin, Paté et Baudin.

Ces inscriptions et gravures rupestres embrassent une aire vraiment considérable. Elles sont intéressantes au point de vue linguistique, car les représentations humaines et animales sont fort rares. Cependant il y a lieu de signaler une figuration très schématisée de femme (p. 287, fig. 7) sur une roche de la Gara Bouma et des figurations animales de la même localité.

Comme conclusion : ces stations de pierres écrites du Sahara, à l'exception, peut-être, de quelques gravures de la Gara bou Douma qui, elles, paraissent néolithiques, appartiennent à la seconde période, la lybico-berbère.

Bulletin Archéologique

Commandant Toussaint. — Résumé des reconnaissances archéologiques exécutées par les officiers des brigades topographiques d'Algérie et de Tunisie, pendant la campagne de 1903-1904, pp. 56 74. — Aux environs de Sebdou, les ruines du Koudiat en Nessara, près de Taffessera et du Koudiat Roum, entre Zahra et Tléta, paraissent être d'origine berbère ; il en est de même de l'organisation défensive de l'extrémité du plateau du Dj. Roudjène.

Les ruines mégalithiques sont nombreuses dans la région montagneuse et sur les collines au Sud-Est et à l'Est de Sebdou. Ce sont des tumulus ou des enceintes circulaires ou rectangulaires, de dimensions variables, et formées de longues pierres plates fichées en terre.

L'auteur signale que les prétendues basina du Dj. Antar, près de Méchéria, sont des postes vigies arabes.

Capitaine Donau. — Notes sur des ruines du Sud Tunisien, pp. 112-122. — Dans la région du Bled Cégui, du Chaub, du Dahar, on rencontre rarement plus de 3 ou 4 tumulus groupés, mais au Sud du Chott Fedjedj, on en distingue 25 ou 30 sur 3 à 4 kilomètres.

L'auteur a déblayé un tumulus de 28 mètres de circonférence sur 4 m. 50 de hauteur, le squelette était en place, mais n'était accompagné d'aucun mobilier.

DOCUMENTS SCIENTIFIQUES DE LA MISSION SAHARIENNE

F. Foureau. — Chapitre XI, Préhistorique, fasc. III, pp. 1063-1096, pl. XX à XXVI et carte. — M. Foureau a recueilli de nombreux restes de l'âge de la pierre et il croit que « l'âge de la pierre taillée ou polie s'est prolongé beaucoup plus près de l'époque actuelle dans les régions sahariennes que dans notre vieux continent. »

Les meules sont très abondantes dans les stations, et elles sont encore en usage chez les Touareg (1).

L'auteur donne ensuite quelques indications générales sur les zones explorées, et figure des tombes anciennes et des dessins rupestres. Les tombes d'Aoudjidit ressemblent étonnamment à celle dont le lieutenant Voinot a donné le plan (in *Bull. Comité Afr. française*, 1904, p. 250). La tombe géante (fig. 385, p. 1083) est à comparer avec la fig. 2, p. 249, de l'article de M. Voinot.

Au delà de l'Aïr on ne trouve ni roches gravées, ni tombes anciennes, ni pierres taillées et il faut, pour en retrouver, descendre jusque près de l'embouchure du Congo.

Cet article indique surtout l'emplacement des ateliers; l'étude technique des objets a été faite par MM. Hamy et Verneau.

Dr E. T. Hamy. — Considérations générales sur les collections recueillies par M. F. Foureau, pp. 1097-1105. — Ce travail est la reproduction pure et simple de celui qui a paru dans les C. R. Acad. Inscr. et Belles Lettres, pp. 58-71.

(1) Cfr. avec l'opinion de M. Gautier ci-dessus exprimée (p. 17).

Dr Verneau. — Les industries de l'âge de pierre saharien, d'après les collections de M. F. Foureau, pp. 1106-1131. — Ce travail, qui fait suite à celui du Dr Hamy, est divisé en trois parties : la première comprend l'industrie de la pierre ; après avoir déclaré que les objets en pierre du Sahara offrent, les uns, tout à fait l'aspect de nos instruments paléolithiques, tandis que les autres rappellent entièrement nos instruments néolithiques, M. Verneau conclut qu'il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, d'établir une classification chronologique. Toutefois, et précisément en l'absence d'observations précises, il nous semble que le Dr Verneau a eu tort d'ajouter que dans le Sahara il y aurait bien pu avoir, comme aux Canaries et en France, une population à la fois assez civilisée pour polir la pierre et fabriquer de la poterie, et confectionnant également des instruments d'aspect aussi archaïque que ceux de nos ancêtres quaternaires. — Pourquoi ne pas admettre beaucoup plus simplement qu'à l'époque quaternaire le Sahara a été également habité comme l'Égypte, l'Algérie et le Maroc et qu'il n'y a rien de surprenant de trouver dans cette région des outils aussi caractéristiques que les « haches chelléennes » qui, par contre, n'ont *jamais* été rencontrées dans l'outillage néolithique des cavernes de l'Algérie ?

Aussi pour plus de sécurité, le Dr Verneau a adopté un classement purement morphologique. Il signale donc la présence, dans les récoltes de Foureau, de lames simples et couteaux, de lames à bords retaillés, de lames à encoches, de lames à section triangulaire, de silex à dos abattu et retouché si communs dans le néolithique ancien de l'Algérie et du sud de l'Espagne. Pour expliquer les fines retouches de ces petits instruments dont le travail ne porte que sur le dos, le Dr Verneau émet l'hypothèse que ces outils ont pu servir à travailler les coquilles d'œufs d'autruche, soit pour la gravure, soit pour la confection des perles.

La série lithique comprend encore des burins, scies, racloirs, grattoirs, des haches du type de St-Acheul, des haches préparées pour le polissage et des haches polies : celles-ci de petite taille en général. « Les haches et hachettes ressemblent à s'y méprendre aux instruments similaires trouvés en Europe ».

La pièce la plus curieuse provient de Houdh-Sebkha ; c'est une hache à deux tranchants.

Après les haches polies, M. Verneau énumère les pointes de lance, pointes dites « moustériennes », pointes en forme de lames étroites aux deux extrémités, pointes amydgaloïdes, pointes lancéolées ou en feuille de laurier, et pointes à pédoncule, grossièrement taillées sur une seule face comme celles qui caractérisent les stations telliennes.

Les pointes de flèches sont divisées en deux sections : 1° pointes de flèches taillées sur une seule face, et 2° pointes taillées sur les deux faces, lesquelles comprennent également plusieurs variétés. On pourra comparer ce classement avec celui que j'ai donné dans le numéro de juin 1906 de *L'Homme préhistorique*, alors que je ne connaissais pas le travail du Dr Verneau.

La série continue par les perçoirs, disques, meules, mortiers, molettes et pilons, et pierres à rainures qui pouvaient servir à dresser et polir les hampes de flèches.

En somme, l'industrie lithique du Sahara, telle qu'elle vient d'être décrite, n'a pas offert de types vraiment inédits, mais elle est remarquable par l'abondance des lames à bords retouchés, des lames à encoches et des petits silex à dos abattu et soigneusement retouché.

Le Dr Verneau termine la première partie par des considérations sur les outils de facture paléolithique et sur la similitude des industries de tout le nord de l'Afrique. Il y aurait certes matière à discussion sur ce sujet, d'ailleurs plus complexe que ne le pense le Dr Verneau. Mais pour ne pas nous étendre davantage, nous passons au chapitre qui concerne la céramique.

M. Foureau a rapporté un très grand nombre de tessons de poterie, et bien qu'aucun vase soit entier on peut conclure que les poteries de grandes dimensions étaient extrêmement rares et qu'elles devaient être hautes et à ouverture large. Ces vases ne portaient pas d'appendices et n'avaient pas de col. La pâte en était fort grossière et fortement cuite.

La coloration est variable, la face interne des vases est presque toujours noirâtre, tandis que l'externe est grise, brune rougeâtre ou rouge vif ; d'où l'on peut conclure que la surface extérieure a été colorée avant d'être soumise à l'action du feu.

Le Dr Verneau classe en trois groupes les anciennes poteries du Sahara, suivant qu'elles sont décorées ou non.

Les poteries poussées sont très abondantes dans le Sahara et offrent, extérieurement, l'empreinte de la vannerie dans laquelle l'ouvrier a poussé sa terre. Parfois l'ornementation a été complétée à la main.

Les poteries décorées à la main sont les plus communes et les décors peuvent se ramener à un petit nombre de types : petites cupules, lignes pointillées, lignes parallèles, quadrillage oblique, lignes brisées ou sinueuses, coups d'ongle...

« En somme, les ouvriers potiers du Sahara décoraient leurs œuvres avec un certain goût. Les motifs de l'ornementation n'étaient jamais empruntés au règne végétal ou au règne animal. Ils consistent en lignes, en points, en cupules et en figures géométriques tracées en creux dans l'argile avant la cuisson ».

Les objets de parure forment la matière du 3e chapitre : ils sont peu nombreux et peu variés. Ils consistent presque uniquement en petites rondelles d'œufs d'autruche, en perles et en bracelets de verre coloré et en deux grosses pendeloques en pierre en forme de hachette. Il est surprenant que M. Foureau n'ait rapporté qu'une seule pendeloque en test de mollusque, alors que les

coquilles trouées sont si communes dans toutes les stations sahariennes.

Quant aux objets en métal recueillis par M. Foureau, le Dr Verneau pense qu'ils ont dû être égarés par des nomades modernes.

Dans ses conclusions, l'auteur est porté à croire « ou bien qu'on sera obligé d'établir des divisions chronologiques, ou bien, qu'il faudra regarder les objets en verre comme ayant été introduits par des immigrants plus civilisés que les sahariens ou par des échanges commerciaux ».

De l'identité (très discutable) des industries lithiques, M. Verneau conclut que les anciens sahariens se rattachaient intimément aux populations qui vivaient autrefois sur le littoral méditerranéen, tandis que j'ai constaté, au contraire, que l'industrie saharienne est *bien différente* de celle du Nord, ce qui permet de douter de l'unité de population. Toutefois M. Verneau pense qu'il est assez plausible que d'autres tribus plus civilisées, venues probablement de l'Est, auraient introduit parmi les vieux habitants une industrie que ceux-ci auraient ignorée jusque là.

Enfin, en dernière hypothèse, M. Verneau croit que les anciens sahariens étaient blancs et que leur type s'est conservé avec assez de pureté jusqu'au jour où l'élément noir, venu du Sud, l'a altéré sur certains points.

Or les dernières révélations sont plutôt en faveur d'un peuplement noir ancien qui aurait émigré ou aurait été refoulé dans le Sud de l'Afrique avec la faune néolithique algérienne !

L'Homme préhistorique

P. Pallary. — Caractères généraux des industries de la pierre dans l'Algérie occidentale, n° 2, pp. 33-43. — Dans ce travail d'ensemble, je résume les observations

faites au cours de 20 ans de recherches en Oranie portant sur 607 stations préhistoriques, et j'esquisse un premier classement des diverses industries de cette région.

L'industrie la plus ancienne est celle de Palikao (Ternifine) qui comprend de grossiers outils du type chelléen associés à une faune de grands vertébrés dont on trouve les descendants actuels dans le Zambèze.

Bien qu'à Kârar (Remchi) on trouve des types différents, on peut distinguer des outils en silex à taille plus fine qui correspondent aux types de St-Acheul.

A Ouzidan et à Tizi, ce sont les formes chelléo-moustiériennes qui dominent, mais la faune manque dans ces gisements.

Les trouvailles d'outils paléolithiques en plein air sont assez nombreuses, surtout sur les Hauts-plateaux (Aïn-el-Hadjar-Marhoum).

Le moustiérien est représenté par de grands outils plats, taillés sur une seule face, que l'on observe à Ouzidan, Kârar, Aïn-el-Hadjar, Saïda, Oued-Temda (Dahra)..... et dans la couche inférieure de toutes les cavernes de l'Oranie.

A la surface on trouve assez souvent des pointes, racloirs et disques, sans toutefois pouvoir être très affirmatif sur leur ancienneté. Dans le Sud (Aïn-Sefra, Tiout, Arba-Tahtani) on observe des outils en calcaire dont la facture est tellement identique à celle des types moustiériens que j'ai assimilé les deux industries.

Nulle part nous n'avons pu observer le solutréen et le magdalénien, bien que l'on trouve des pointes en feuille de laurier, mais ces pointes sont toujours associées à une industrie néolithique et les pointes à cran si caractéristiques manquent en Oranie. — Quant au magdalénien, si l'industrie lithique des cavernes le rappelle suffisamment, par contre l'absence de pointes barbelées en os, de gravures et surtout la présence de la poterie prouvent que nous sommes ici dans une période industriellement plus avancée.

Le néolithique ancien est bien connu et fort bien caractérisé par la présence de petits outils en silex, pointes en os poli, poteries très ornementées, hâchettes en pierre polie, pendeloques, matières colorantes. On pourra voir des séries classiques de cette époque dans notre collection au Musée des antiquités à Mustapha.

Nous avons rapporté à cette époque les stations de pêche du littoral et les stations à petits silex des Hauts Plateaux.

Dans les couches supérieures des cavernes, on trouve à côté de poterie très grossière, des débris de poterie très fine et d'ornementation très artistique, et des fragments de cuivre ou bronze qui témoignent d'apports étrangers.

Tandis que dans les cavernes l'outillage est de petite taille, et ne comprend que de rares flèches taillées sur les deux faces, les stations en plein air fournissent au contraire beaucoup de silex très grossiers et spécialement des grosses flèches massives et irrégulières toujours façonnées sur une seule face. On rencontre avec cet outillage des hâches en boudin et quelques broyeurs.

Les premiers dessins rupestres du Sud datent de cette époque, car on trouve à leur pied des silex et hâches polies.

Cette industrie a persisté en Algérie jusque et pendant l'occupation romaine.

Notre étude se termine par quelques considérations sur l'emploi des roches utilisées à l'âge de la pierre et sur l'emplacement des stations primitives.

A. Debruge. — La parure dans l'Extrême Sud sur les Hauts-Plateaux de l'Atlas et sur le littoral algérien à l'époque préhistorique, n° 3, mars, pp. 65-73 et 57 figures. — Intéressant article qui éclaire un point encore peu connu des coutumes préhistoriques en Algérie.

M. Debruge figure des débris d'œufs d'autruche sur lesquels sont gravés des points et des traits, les uns

rectilignes, les autres disposés en palmettes. D'autres figures montrent les phases de la fabrication des perles en œufs d'autruche et des cauries provenant du Sahara. A Aumale et à Bougie, M. Debruge a recueilli des valves de pectoncles, des turritelles et autres coquilles percées, une perle en terre cuite et une pendeloque en test de coquille avec un double trou de suspension.

A Bougie, M. Debruge a trouvé des perles en corail, cornaline, œufs d'autruche, en os et en terre cuite émaillée qui ont été fabriquées sur place. Enfin avec ces perles se trouvaient des incisives de petits ruminants dont le bord de la couronne a été incisé de façon à être lié.

M. Courty. — Silex préhistoriques de Tunisie, n° 5, mai, pp. 129-132. — Les silex taillés qui font l'objet de cette étude ont été recueillis par M. Bédé dans l'Oasis d'Oudref. Ce sont des petits silex à formes géométriques, des lames retouchées, un burin. M. Courty examine les diverses opinions qui ont été émises relativement à l'usage de ces petits silex si soigneusement retouchés sur les cotés opposés au tranchant et conclut : 1° sur la possibilité d'un mélange d'industries magdalénienne et tardenoisienne ou 2° l'existence d'une seule industrie du début du néolithique avec la survivance de quelques formes anciennes. Cette dernière conclusion concorde plutôt avec nos observations sur les autres stations de petits silex que nous avons toujours rapportées au néolithique ancien.

A. Debruge. — Étude sur les burins et les silex de forme géométrique de la région des Hauts-Plateaux de l'Atlas, n° 9, 1er septembre, pp. 270-275 et 29 figures. — Dans cet article, M. Debruge étudie les petits silex de la station d'Aumale qu'il répartit en : burins droits, retouchés des deux côtés et d'un seul côté, — burins anguleux qui sont bien plus caractéristiques, et burins en

croissant tous remarquables par le côté opposé au tranchant très finement retouché. M. Debruge, comme tant d'autres, se demande justement pourquoi ce côté a été retouché avec autant de soin, et il ajoute « à moins cependant que les retouches n'aient été précisément préparées pour mieux former corps dans la rainure (d'une gaine en os ou en bois), avec un enduit déposé à cette intention ».

Congrès préhistorique de France (1re session, Périgueux)

A. Robert. — La grotte de Bou Zabaouine (Constantine); son industrie. — L'exploration entreprise par M. Robert dans la grotte de Bou Zabaouine a permis de relever : à la surface, une faible couche de détritus récents ; puis, sur une épaisseur de 33 cent., des lits de guano, cendres, éboulis et foyers ; un deuxième niveau de 35 cent. était formé d'hélices écrasées, de cendres, terre jaunâtre et terreau ; enfin une 3e couche de 43 cent. comprenait des hélices écrasées, cailloutis et terreau. Mais ces trois niveaux ne nous paraissent pas suffisamment distincts au point de vue archéologique.

Dans les premières couches (33 cent.) se trouvaient de grossiers outils de calcaire et de nombreux ossements d'animaux, tous brisés, et une industrie de lames, burins, pointes et tranchets de petite taille bien caractéristiques du néolithique ancien.

Dans les couches moyennes à hélices écrasées (35 cent.) gisaient des ossements d'animaux, des pointes en os poli, des aiguilles (?) et un fragment d'œuf d'autruche, strié de lignes parallèles très régulières, des débris d'instruments en corne de cerf (?), une amulette en test de tortue, une valve de coquille marine, un broyeur en grès et enfin de nombreux silex : lames, flèches ? burins, grattoirs, scies, lames à encoches.

Enfin dans les niveaux inférieurs, des pointes en os et en corne et une hache polie en dolérite.

La trouvaille la plus intéressante est celle d'un débris de coquille d'œuf d'autruche sur laquelle sont assez finement gravés la tête et le cou d'une autruche.

A. F. A. S. (Cherbourg 1905)

A. Debruge. — La Grotte du Fort-Clauzel, II, p. 624-632, avec 3 figures. — Poursuivant ses recherches dans la région de Bougie, M. Debruge nous donne le résultat de ses fouilles dans la grotte du Fort-Clauzel.

Cette grotte, de forme très tourmentée, renferme un dépôt d'une épaisseur totale de plus de 5 mètres.

Le mobilier comprend à la surface des débris de poterie romaine et berbère, des fragments de poterie rouge et de poterie à pâte micacée, très probablement néolithiques. Dans cette même couche, M. Debruge a trouvé deux objets en fer fortement oxydés dont il est difficile de définir l'usage.

Entre 2 et 4 mètres de profondeur, les os polis sont rares mais d'un travail soigné : ce sont des poinçons et aiguilles (ou plutôt à notre avis : hameçons), de petits silex caractéristiques du néolithique ancien, c'est-à-dire, des pointes, lames à dos retaillé et un petit burin. En plus de ces silex l'auteur signale deux grattoirs en calcaire, trois en quarzite et une hache polie en forme de boudin.

La faune comprend les types habituels du néolithique algérien. Les ossements humains sont rares, brisés et incomplets.

M. Debruge rapproche l'industrie de la grotte du Fort-Clauzel de celle qu'il a signalée précédemment dans la grotte Ali Bacha.

« Au congrès de *A. F. A. S.* tenu à Grenoble (1904), M. Delmas a exposé une collection de silex provenant

d'Igli et d'Aflou. Parmi ces objets, à signaler une belle hache polie en jade trouvée aux environs de Tougourt » (Dr Bertholon).

L'Anthropologie (XVI)

L. de Saussure. — Note sur la présence de l'okapi au Maroc, pp. 119-120. — Sur une gravure rupestre de la frontière marocaine, Mme de la Rive a cru reconnaître un okapi, animal qui, comme on le sait, vit actuellement dans l'Ouganda.

Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran

M. Petit. — Note sur les tumuli d'Aïn-Sefra, juillet-septembre 1905, pp. 285-294, pl. I, II, III. — M. Petit publie le résultat des fouilles qu'il a pratiquées dans 18 tumulus d'Aïn-Sefra qu'il classe en deux types : le premier, « le plus ancien », est formé par un amas de pierres ordinaires mais n'a livré aucun mobilier funéraire.

Les tombes de la 2e catégorie sont à peu près circulaires ; elles sont faites de pierres plates, superposées et formant un véritable mur circulaire peu élevé ; le centre est rempli de blocage. Le diamètre de ces tumulus est de 7 à 8 mètres, leur hauteur de 1 à 2 mètres.

Une particularité intéressante de ces monuments est l'existence d'un couloir venant buter contre le mur circulaire (qui ne présente *aucune solution de continuité)* et qui va en s'élargissant approximativement vers l'E.-S.-E. ; il est limité latéralement par deux murs en pierres sèches de 60 centimètres de hauteur, et recouvert assez souvent de dalles.

Dans ces dernières sépultures seulement, l'auteur a recueilli des objets de parure en bronze ou en fer.

Les ossements sont en fort mauvais état de conservation ; la position et l'orientation des corps sont très variables.

Dans les tumulus de la 2e catégorie, l'auteur a trouvé des bagues en fer, une seule en bronze et deux perles en pierre.

M. Petit conclut en rapportant les premières tombes à l'époque préhistorique (bien qu'on n'y ait pas trouvé de silex taillés) et les secondes à l'époque protohistorique.

On pourra rapprocher cette étude de celle du Dr Hamy (C. R. Acad. Inscr. et Belles-Lettres, 1905, pp. 83-93) au sujet des tumulus explorés dans la même région par MM. de Kergolay, Gautier et Dessigny. (Voir plus haut, pp. 14-16).

F. Doumergue. — Nouvelles contributions au préhistorique de la Province d'Oran, t. XXV, fasc. CV (octobre décembre 1905), pp. 399-412. — Dans ce travail qui est un complément à celui qui a été publié in A. F. A. S. 1895, M. Doumergue mentionne 85 stations dont la plupart encore inconnues. En général, les trouvailles faites dans ces stations se bornent à des silex de facture grossière, sans cachet bien défini et à la découverte de débris de haches polies

A Aïn-Guettera, M. Doumergue a récolté à la surface deux haches chelléennes. A Tafaraoui il a observé un foyer assez étendu d'où il a extrait des débris de gazelle, des helix et des silex de petite taille. Dans plusieurs localités, l'auteur a signalé des tumulus dont il serait désirable d'entreprendre l'exploration. Enfin à Tit Mokrani, M. Doumergue a remarqué de curieux amoncellements de pierres ayant la forme de colonnes ou de pyramides qui lui paraissent être des monuments mégalithiques.

Bulletin de la Société de Géographie d'Alger

Les silex taillés de la collection des Pères blancs par M. Paysant et le Père Comte, pp. 644-655. — Les collections installées à Maison-Carrée par le R. P. Huguenot, renferment différentes époques de l'âge de la pierre provenant des ateliers de Hassi Mouïllah-Matalla, d'Aïn Taïba, de Garra Krima, de Terfaïa, Hassi bel Hiran, Hassi Smirhi et Hassi Chambi au S. d'Ouargla et de Hassi Douibha au Nord.

La collection comprend des haches chelléennes et des haches polies, quoique plus rares, dont certaines n'ont que 2 à 3 cent., des pointes de javeline, de 10 à 12 centimètres du type lauriforme, des racloirs, des lances, des scies, des perçoirs.

Les pièces les plus remarquables sont un poignard long de 21 centimètres dont la lame et le manche sont séparés par un étranglement, un mortier avec son pilon et une empreinte de corbeille.

Le Père Comte termine son article par quelques considérations sur l'état physique du Sahara aux époques préhistoriques.

Revue Africaine (xlix)

P. Delorme. — Le Congrès des Sociétés savantes, pp. 352-355. — Nous rappelons pour mémoire ce compte rendu où l'on trouvera le résumé des communications de M. Flamand, de MM. Flamand et Laquière, de M. Debruge, de M. Robert, de MM. Chassaigne et Levistre.

L. Paysant. — L'exposition d'art préhistorique, pp. 404, 405. — Nous ne nous expliquons pas pourquoi M. Paysant a limité son article à la seule collection Flamand-Laquière. Sans déprécier en rien cette collection, qui était vraiment fort belle, l'exposition du préhistorique comprenait aussi des séries fort remarquables dûes à MM. Huguenot, Debruge, Lacour, Gautier, Choisy, de Colomb, Largeau, Grandidier, Robert et de bien d'autres encore !

Recueil des notices et mémoires de la Société Archéologique du département de Constantine

Camille Viré. — L'âge de pierre dans la région de Bordj-Ménaïel et sur la côte, 8e vol. IVe série. — xxxix vol., 1905, pp. 9-19. — Dans cette notice M. Viré mentionne quelques trouvailles de silex taillés dans la région de Bordj-Menaïel, au Settara, dans vigne Barthélemy à 2 kilom. à l'O. du cap Djinet.

Ce sont en général des silex de petite taille, très peu retouchés, autant qu'on peut en juger par les mauvaises planches qui illustrent le texte.

M. Viré rappelle les trouvailles de MM. Lacour et Turcat à Takdempt et au 13e kilom. (dans la Mizrana) et mentionne les ateliers situés entre Tizzirt et Port Gueydon.

Enfin, à Ménerville, M. Vinsonneau a recueilli dans les jardins de la maison Porte quelques outils informes en pierre et M. Viré a trouvé à Bordj-Menaïel deux éclats de silex.

Arthur Debruge. — Bougie : compte rendu des fouilles faites en 1904, vol. xxxix, 1905, pp. 69-123 et 35 figures. — En 1904, M. Debruge a exploré aux environs de Bougie un abri sous roche qui n'a fourni aucun vestige préhistorique, une station de pêche où il a trouvé de nombreux mollusques marins, des débris de poissons et de tortue, quelques ossements de cheval, de grand bœuf, de cerf, chèvre ou mouton, sanglier, élé-

phant, lion, chacal et porc épic. L'industrie comprend des vases non ornementés et des cylindres en argile « qui pourraient bien être des poids de filets », des incisives de sanglier usées en bec de flûte et que M. Debruge pense être de très primitifs hameçons, d'autres dents de petits ruminants portant au-dessous de la couronne une encoche bien nette, quelques morceaux de bracelets d'ivoire, une plaquette elliptique bombée, des lissoirs et poinçons en os poli et enfin des perles en os. L'industrie du silex n'est représentée que par de petits silex de forme géométrique si communs dans le néolithique algérien.

La trouvaille la plus curieuse est celle de perles en terre blanche émaillée qui ont été *fabriquées sur place*.

Le cuivre fait son apparition et paraît avoir été employé sous forme de hameçons.

Une petite grotte voisine de cette intéressante station n'a rien fourni.

Un peu plus loin, M. Debruge a fouillé un ensemble de foyers qu'il qualifie de « tumulus berbères ». Dans ces foyers, il a trouvé des vases de « facture néolithique », des meules concaves avec des broyeurs à main, un débris d'entonnoir (?), une lame de fer, des scories cuivreuses, quelques coquilles marines, un fragment de meule (?) avec rayons gravés, associés à des restes de sanglier et de bœuf.

De ces trouvailles, l'auteur conclut que la station de pêche paraît devoir se rattacher à la période transitoire entre la pierre et les métaux, et il admet comme probable la contemporanéité des foyers avec cette station de pêche.

Aug. Vel. — Monuments et inscriptions libyques relevées sur les ruines de Tir-Kabbine, p. 193-227. — Dans cet article, un peu diffus, l'auteur mentionne des stèles libyques et des tombeaux dolméniques semblables aux Souama de Mecherasfa. Ces tombes forment

la nécropole de la cité berbère occupée par les Romains. C'est un exemple de l'autonomie archéologique indigène au moment de l'occupation romaine. Les planches sont très intéressantes sous ce rapport, mais l'auteur se livre à des considérations qui témoignent d'une certaine méconnaissance de l'ethnographie préromaine.

Revue Tunisienne

Dr Bertholon. — L'année anthropologique nord-africaine (1904-1905), p. 346-361. — Bien qu'il ne s'agisse pas d'un travail original proprement dit, nous croyons devoir le signaler, d'abord parce que l'auteur ne se borne pas à résumer les notices qu'il signale, mais il exprime très souvent son opinion personnelle. En second lieu, cette étude n'est pas limitée seulement à l'Afrique mineure, mais elle embrasse aussi l'Égypte. Chaque jour nous apporte de nouvelles preuves des relations préhistoriques entre l'Algérie et l'Égypte; aussi, en analysant les travaux sur cette matière, le Dr Bertholon en profite pour faire de nombreux rapprochements en faveur d'une origine commune : c'est ainsi que la découverte des rochers gravés avec le bélier à « sphéroide », des gravures d'Aflou signalées par le Dr Delmas représentant des hommes portant une coiffure analogue à celle des Béchari actuels ou Bedjah, et des expériences du Dr Hamy sur la poterie saharienne, le Dr Bertholon conclut en disant : « Il y a donc une série d'indices susceptible de faire soupçonner des affinités ethniques entre Nubiens et Berbères sahariens antiques. Les remarques de M. Bloch sur les populations noires à faciès caucasique du Maroc, dont nous avons parlé l'année précédente (1), pourraient trouver dans ces

(1) Bloch. — « Une excursion à Tanger ». — Bull. Soc. Anthrop. Paris 1903, p. 573.

faits une explication, mais il faudrait établir par des mensurations leur valeur exacte. »

En plusieurs autres points de sa chronique, le Dr Bertholon fait des rapprochements semblables sur l'intérêt desquels il y a lieu d'insister.

Bulletin de la Société Archéologique de Sousse

P. 14. — Le Dr Carton fait connaître la trouvaille de deux gisements de silex taillés, en Tunisie, l'un au Mornag, par Mme de Thevenard, l'autre aux environs de Sfax, par M. Pierre Quintard.

Dr Deyrolle. — Matériaux pour l'étude du préhistorique en Tunisie, p. 30-32. — C'est un premier recensement des stations signalées en Tunisie ; le Dr Deyrolle a cru devoir également répartir chronologiquement ces stations et donne la liste des stations relevées par Doumet-Adanson en 1884.

A. Debruge. — Rochers à cuvettes, p. 121-123. — Auprès de Bougie, M. Debruge a découvert une série d'ouvertures parfaitement arrondies de 20 centimètres environ de profondeur, et un autre rocher avec trois cavités rectangulaires. L'usage et l'époque de ces cavités restent encore énigmatiques.

Sergent Icard. — Note sur les dolmens de Dougga, p. 253-256 (IIIe année, n° 6, 2e semestre). — Cet observateur a fouillé cinq tombes dolméniques.

Dans la première il a trouvé un seul squelette, un petit vase en terre grossière « affectant la forme d'un quart de soldat », une petite monnaie avec la tête de Proserpine.

Le deuxième tombeau était plus intéressant ; il se composait d'une chambre creusée dans la roche, ayant

une entrée sur le côté qui fait face au sud ; les murs étaient formés de pierres bien travaillées et bien assemblées. Une dalle très grande recouvrait la fosse, la partie supérieure des murs affleurant le sol actuel.

Dans ce dolmen M. Icard a trouvé une centaine d'objets : vases et plats en forme d'assiettes creuses, débris d'objets en fer, une chaînette en fer et une monnaie étaient enfermées dans un vase à deux anses, enfin une trentaine de squelettes dont les têtes étaient généralement coiffées par un vase profond et évasé en forme de bol.

Dans le 3e dolmen, l'auteur n'a trouvé que trois squelettes qu'accompagnaient une dizaine d'objets en terre, deux boucles d'oreille en argent et un couteau en fer.

Enfin, dans le 5e dolmen, absence complète de plats, mais une quarantaine de lacrymatoires en terre cuite.

M. Icard conclut en disant que ces dolmens ne peuvent pas avoir appartenu à l'époque mégalithique. Je suppose que par ces mots il entend le néolithique dolménique. « Ils peuvent appartenir à une époque où l'influence phénicienne se faisait déjà sentir sur les races berbères ou lybiennes, immédiatement après l'occupation des villes du littoral. »

P. Pallary. — Matériaux pour l'étude du préhistorique en Tunisie, pp. 261-263. — Cette note complète celle du Dr Deyrolle relative à la bibliographie préhistorique de la Tunisie et donne quelques indications au sujet de la répartition des stations lithiques. Ces stations sont plus nombreuses dans la zone montagneuse, qui est plus riche en eau, tandis qu'elles sont plus rares dans la zone côtière.

En plus des stations déjà signalées, j'ai mentionné dans cette petite notice la trouvaille d'*obsidiennes* taillées faite par M. Chevy au kil. 90 de la ligne de Djedeïda à Bizerte sur laquelle il serait intéressant d'avoir des détails précis.

P. 264. — Le Dr Deyrolle reproduit l'indication des trouvailles faites par l'Abbé Richard en 1881 et ajoute qu'il y aurait intérêt à savoir ce que les pièces trouvées par l'Abbé Richard sont devenues. Jusqu'à ce jour, aucune réponse n'est venue préciser ce point.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES (juillet)

Pp. X-XII. — M. Boudy signale les stations de Gafsa, d'Aïn-Guettar et du Redeyeff. A Gafsa, dans une colline de poudingue très dur, M. Boudy a trouvé une série d'instruments en silex, bien en place : à la base qui appartient, affirme-t-il, au pliocène supérieur, il a extrait des silex très grossièrement taillés ou simplement utilisés (éolithes), puis en s'élevant, il a observé le chellien, l'acheuléen et le moustierien. Mais la constatation de haches emmanchées et pédonculées, de flèches de grandes dimensions et de pointes de lances permet de douter de l'exactitude de ces rapprochements. En un mot, M. Boudy a relevé dans l'épaisseur du dépôt toute la série chronologique non interrompue depuis le pliocène supérieur jusqu'au néolithique!

A Aïn-Guettar, cet observateur a recueilli en grande abondance dans de vastes foyers des haches emmanchées (?), grandes lames, couteaux, etc.

Enfin au Redeyef, ce sont des abris sous roches avec une épaisse couche de cendres renfermant quantité de petits silex fins : petits couteaux, burins, etc., mélangés à des débris d'œufs d'autruches. Cette observation prouve que l'industrie du néolithique ancien de l'Oranie s'étend donc dans tout le Nord-Ouest de l'Afrique.

Enfin M. Boudy signale des tumulus le long du Djebel-Berda, où il aurait trouvé des silex taillés néolithiques. Si cette observation est bien sérieuse, ce serait le premier exemple authentique de sépultures vraiment

néolithiques. Mais il y a lieu de douter de l'exactitude de cette assertion.

Pp. XXI-XXII. — Le lieutenant Bernard a relevé le plan d'une nécropole mégalithique à Henchir bou Ghanem (Tunisie). Dans sa description, cet officier signale des cromlechs, dolmens et tumulus. Dans son ensemble la nécropole se compose de 57 sépultures, à savoir : 44 cromlechs (dont 1 avec dolmen), 10 tumulus, 2 dolmens isolés et une sépulture carrée. — Aucune fouille n'a été pratiquée.

1906

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

P. Pallary. — Sur une coquille nilotique utilisée comme pendentif dans le Sahara à l'époque néolithique, n° 5, mai, pp. 141-143. — Dans cette courte note je conclus de la présence dans le Sahara de coquilles marines provenant de la Méditerranée et de la Mer Rouge et surtout de la trouvaille à In-Salah d'une coquille du Nil portant deux trous de suspension, qu'il y avait, à la fin du néolithique saharien, des relations commerciales entre l'Égypte et le Sahara. Ce fait vient à l'appui de l'identité déjà signalée des industries lithiques des deux pays.

P. Pallary. — Classification industrielle des flèches néolithiques du Sahara, n° 6, pp. 168-173 + 40 figures. — Nous avons classé les flèches néolithiques du Sahara en 4 groupes : lames simples, pointes pédonculées avec ou sans aileron, pointes à base rectiligne ou concave, et en feuilles de laurier.

Toutes ces pointes dérivent de la lame et l'on rencontre tous les intermédiaires d'un type à l'autre.

Quelques formes sont remarquables, telles que les

pointes dont le pédoncule est en forme de bouton, mais surtout les curieuses flèches à appendices latéraux. Les flèches en feuille de laurier présentent aussi des variétés originales.

On pourra rapprocher ce travail de celui du Dr Verneau paru dans les Documents de la mission saharienne.

A. Debruge. — Sur l'origine de la monnaie d'après une découverte faite dans la grotte Ali-Bacha à Bougie, 1er septembre, pp. 275-277. — En pratiquant des fouilles dans la grotte Ali-Bacha, M. Debruge a dégagé une poche profonde dans laquelle il a trouvé plusieurs centaines « de pièces de métal de forme rectanglaire plus ou moins régulière, mesurant de 7 à 16 m/m de côté et assez grossièrement découpées, soit en boulettes de métal aplaties, les unes rondes, les autres ovales, dont les diamètres varient de 7 à 20 m/m ».

L'analyse faite par M. Flamand a indiqué 90 % de cuivre avec un peu d'argent, d'étain et de plomb.

Aucun signe ne figure sur ces pièces que M. Debruge considère comme des monnaies tout à fait primitives.

Société préhistorique de France

Troisième rapport de la Commission d'études des enceintes par le Dr Guébhard, in *Bull.*, t. III, p. 419. — M. Pallary a signalé à la Commission la persistance actuelle du mode de construction très ancien des murs berbères de l'Oranais et du Maroc, ou une double bordure de grandes dalles verticales, alignées en files parallèles, sert d'encastrement et de support inférieur à une maçonnerie sèche de pierres de moindre importance.

Congrès préhistorique de France (2e Section, Vannes)

M. A. Robert. — Les stations préhistoriques de la commune mixte des Maadid. — [Nous n'avons pas eu ce travail entre les mains].

La Géographie

Exploration de M. R. Chudeau dans le Sahara, pp. 304-308. — M. Chudeau a trouvé des stations néolithiques entre le Tassili tan Adrar et Silet (haches), rien dans le Hoggar. « Il semble donc se confirmer de plus en plus que les populations néolithiques habitaient les bords des grands oueds. La sécheresse a chassé leurs descendants ou tout au moins leurs successeurs dans la montagne. »

Les tombeaux sont nombreux, sauf dans le Tanezrouft. Ils sont abondants autour des centres actuellement habités. Ce sont deux types (Chouchets et Basiras) comme dans l'Adrar et l'Ahnet.

Ces Basiras formés de pierres entassées sans soin sont sur les bords de l'oued, les Chouchets sur les plateaux ou collines, « la chose est trop constante dans le Hoggar, pour qu'on puisse y voir un hasard. »

Les inscriptions sont peu abondantes ; les gravures les plus remarquables sont au confluent des oueds Outoul et Agerrar ; M. Chudeau a noté trois girafes et deux bœufs.

A Tamanghasset, les dessins et inscriptions sont rares ; il a observé des bœufs, girafes et autruches de grande taille (les girafes ont 2 mètres de haut).

Pour le néolithique il a trouvé une hache au Nord du Tassili et une pointe de flèche au Sud d'In Azara.

M. Chudeau figure plusieurs tombes modernes des Touareg.

Revue africaine

G. B. M. Flamand et E. Laquière. — Nouvelles recherches sur le Préhistorique dans le Sahara et le Haut-Pays oranais, 2e et 3e trim., pp. 204-243, et 70 fig. — Ce travail ayant été publié ici même, il nous suffira d'en indiquer le titre. On trouvera des analyses de ce mémoire in :

Bulletin Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, décembre 1903, pp. 538-539 (Doumergue).

L'homme préhistorique, 1er mars 1907, pp. 92-94 (A. de Mortillet).

L'Anthropologie, 1907 (P. Pallary).

Bulletin de la Société Archéologique de Sousse

P. 21. — M. Dubiez a recueilli 12 silex taillés à Djilma et Sbeïtla. D'après M. Dubiez il y aurait eu à Djilma un atelier préhistorique.

P. 22. — M. Chevy signale au comité la destruction rapide des dolmens de Menzel Dar Bel Ouar, qui peu à peu disparaissent sous le pic des chercheurs de pierres. Il serait désirable, en effet, de prendre quelques mesures en vue de conserver ces tombeaux ou tout au moins d'en fouiller un partie pour être fixé sur leur contenu.

Pp. 25-26. — M. Philippe Thomas rappelle qu'il a publié en 1877 une note sur une station de l'âge de la pierre à Aïn el Bey (Constantine).

P. 93. — *Nouveaux rochers taillés de la région de Bougie.* — M. Debruge signale une paroi de rocher

dressée de main d'homme au pied de laquelle est une cavité de 70 centimètres de profondeur sur 55 de diamètre. Il pense que ce puits a pu être utilisé comme réservoir.

Mais le Dr Carton pense, avec plus de raison peut-être, que ces cavités tronconiques pourraient être des urnes cinéraires.

Pp. 102-103. — *Monuments mégalithiques de la région du Cap Bon*, par le *Dr Deyrolle.* — Le Dr Deyrolle, qui a déjà beaucoup fait pour le préhistorique tunisien, donne quelques détails sur le dolmen de Tozeghrana qui est consacré à la mère de Sidi-el-Maoui. Les femmes indigènes viennent déposer en ex-voto des poteries d'aspect absolument néolithique.

Il indique trois menhirs et ajoute que les autres points signalés par les lettres R. M. (ruines mégalithiques) sur la carte de la Tunisie au 50.000e, dans le djebel Abd-er-Rhaman, ne sont, après vérification, que des amas de blocs naturels.

Sous le titre de stations néolithiques, le Dr Deyrolle mentionne des polissoirs « à l'exclusion de tout instrument de pierre polie ». Toutefois, après avoir qualifié ces polissoirs de « robenhausiens », cet observateur ajoute prudemment : « En présence de ces faits, je crois qu'il convient de n'admettre en Tunisie comme stations néolithiques que les points où l'on trouvera des instruments de pierre polie, le polissoir, commun à plusieurs époques, ne pouvant servir de critérium ».

Paul PALLARY.

Le sommaire du dernier numéro de la REVUE AFRICAINE *contenait l'indication d'un article du Docteur* KAMPFFMEYER *sur une inscription de Safi (Maroc) ; cet article n'a pu passer dans ce même numéro pour des raisons d'ordre purement matériel. Il paraîtra au premier jour.*

N. D. L. R.

ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN

NOTICE NÉCROLOGIQUE

La *Revue Africaine* a appris avec douleur la mort d'un de ses collaborateurs les plus éminents.

VICTOR WAILLE, professeur à l'École des Lettres d'Alger, Président honoraire de la Société Historique Algérienne, a succombé à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Nous dirons dans notre prochain Bulletin quelle fut la carrière de ce savant si profondément regretté et quel souvenir ému nous lui conservons.

CHRONIQUE

Lettre d'Allemagne

Depuis le commencement de l'année 1906 la mort a largement fauché dans le champ de l'orientalisme et des domaines voisins en Allemagne et en Autriche. Vers le milieu du mois de janvier, *M. Gùstave Bickell*, sémitologue distingué, est décédé à Vienne. Né en 1838 en Allemagne dans la religion protestante, il embrassa le catholicisme en 1865 et accepta la chaire d'hébreu et de langues sémitiques à Innsbruck, capitale du Tyrol. Plusieurs années après, il fut chargé des mêmes fonctions à l'Université de Vienne. Sa grammaire hébraïque, façonnée d'après le modèle de M. Olshausen, en appliquant presque exclusivement l'arabe comme mesure de l'hébreu eût assez de succès pour être traduite en anglais (en 1877, par les soins de feu M. S. J. Curtis, Américain), et en français (en 1884, par l'abbé El. Philippe). Les lettres syriaques furent du reste ses études de prédilection. Nombre de textes publiés par lui et son essai (Conspectus) de la littérature syriaque (1871) en rendent témoignage. C'est la métrique de l'Ancien Testament et de la poésie syriaque, qui a intéressé et préoccupé M. Bickell avant tout. Mais sa méthode, de dénombrement des syllabes des textes pour parvenir à leur lecture métrique, ne fut pas couronnée de succès autant que les systèmes de MM. H. Grimme (Fribourg, Suisse) et Sievers (Leipzig). Dans les publications de la collection des papyrus de S. A. I. l'archiduc Rainer (Vienne), M. Bickell a publié en 1887 (vol. II, p. 83-86) un fragment, qui compte parmi les pièces les plus anciennes de la liturgie chrétienne.

Le 11 juillet, l'Université d'Iéna a éprouvé une perte sensible par la mort subite de *M. Henri Gelzer*, professeur d'histoire

ancienne. Né en 1847, à Berlin, de parents suisses, il se consacra dans la suite aux études de l'histoire ancienne, sans se borner aux pays de civilisation gréco-romaine. Peu à peu l'Asie antérieure. l'Orient chrétien, l'Empire Byzantin et les domaines voisins prirent la première place dans ses études. Il avait étudié à fond l'arménien et était très versé dans la littérature syriaque ; sa connaissance de la topographie de ces contrées était très profonde ; des voyages nombreux et étendus l'avaient mené aux archives les plus précieuses de Venise, de Rome, des couvents du mont Athos, des îles des Princes et du lac d'Ochrida. Son œuvre principale, traitant de Jules l'Africain (né sur le sol de l'Afrique française), le premier chronologue du jeune Christianisme, est resté inachevée ; deux volumes, d'une abondante érudition, en ont paru. Dans l'intérêt de ses recherches, relatives à l'Orient Chrétien, M. Gelzer a entretenu une étroite correspondance avec les Pères Blancs de l'Algérie, avec les Mékhitaristes de Vienne et de Venise, avec les savants arméniens d'Etchmiadzin, et avec les moines des couvents grecs. Son projet de composer une histoire du Bas-Empire en plusieurs volumes, d'après des documents indigènes, n'a pas dépassé la phase de la recherche des matériaux. Dans deux ouvrages il s'est proposé de vulgariser les résultats de ses derniers voyages en Orient, et d'éclaircir les esprits de nos pays sur le mouvement insurrectionnel et les jalousies aussi âcres qu'infructueuses des nationalités et des confessions de la Péninsule Balkanique (Geistliches und Weltliches aus dem türkisch-griechischen, Orient, 1900 ; Vom heiligen Berge und aus Makedonien, 1904).

Le 7 décembre, *M. Stade*, hébraisant éminent, est mort à Giessen, où il avait occupé la chaire d'Ancien Testament depuis 1875. Sa grammaire hébraique, parue en 1879, est la dernière tentative faite pour fonder la grammaire de l'hébreu sur les résultats de la philologie arabe, à la veille de l'éclosion des études assyriennes, qui ne tardèrent pas à donner une nouvelle direction aux recherches bibliques. L'histoire du peuple d'Israël (2 vol,, 1886-88) est un témoignage précieux de la rare compétence de l'auteur dans ces matières. Depuis l'année 1881, M. Stade a rédigé le journal de l'Ancien Testament, qui va être continué après sa mort par M. K. Marti (Berne).

Au mois de janvier de l'année 1907, les lettres juives ont perdu un de leurs coryphées par la mort de *M. Steinschneider*. Né en

1816, en Moravie (Autriche), il a passé la plus grande partie de sa longue vie à Berlin. Le nombre de ses publications relatives à la littérature juive et arabe est immense ; on en trouve la liste dans le volume 38 du dictionnaire biographique de l'Autriche, publié par M. Wurzbach en 1879, et dans la *Festschrift*, dédié à M. Steinschneider en 1896. Il a éclairci, par ses recherches infatigables, les mérites incontestables que les Juifs du moyen âge ont acquis par les traductions nombreuses d'ouvrages arabes. L'Académie Française n'a pas manqué à reconnaître les grands services que l'auteur a rendu à ces études en couronnant, en 1893, son ouvrage intitulé : *Die Hebraischen Uebersetzungèn des Mittelalters* (2 vol.). L'histoire des mathématiques et de l'astronomie et la littérature polémique et apologétique échangée au moyen âge entre les trois confessions de l'Occident (Chrétiens, Juifs, Musulmans) ont tiré un grand profit de plusieurs travaux de M. Steinschneider. Il convient de faire remarquer que cet auteur fécond fut beaucoup plus compilateur qu'homme de critique et qu'il faut toujours être sur ses gardes en utilisant ses données.

L'École des langues orientales de Berlin a élargi son cadre par la nomination d'un lecteur pour les langues de l'Abyssinie. L'enseignement de la langue japonaise a été développé. *M. Horovitz*, privatdocent d'arabe à l'Université de Berlin, bien connu par la publication d'une partie du divan de Komaït (mort en 126 hég.), a été chargé de la chaire arabe du Collège Mahométan d'Aligarh (Indes Anglaises).

Parmi les fouilles exécutées par des Sociétés et par des savants, dans divers endroits de l'Asie et de l'Afrique, les travaux de la Société Allemande Orientale (Berlin) tiennent le premier rang. Les rapports annuels et les Mitteilungen de la dite Société exposant de temps en temps les résultats détaillés, je me borne à donner ici à ce sujet quelques notes et indications. Dans deux campagnes, les savants envoyés par la Société en Egypte ont déterré le cimetière préhistorique d'Abou Sir al Malaq, petite localité du Saïd Inférieur, où le dernier Calife des Omeïades, de l'Orient, Mervân II, a trouvé la mort en 132 hég. (Annales d'At Tabari III, 49,18). Sur un site voisin, à Abou Sir al R'ira, M. Borchardt, directeur de l'Institut Archéologique, nouvellement fondé en Egypte par le Gouvernement Allemand, a fait l'examen détaillé de deux monuments, le temple funéraire du Roi Nefererkere et du Roi Sahoure. Ces recherches ont mis M. Borchardt à même d'esquisser le plan total des

pyramides et de leurs annexes, le temple funéraire et la galerie qui relie le pylône d'entrée aux monuments principaux. Une carte en trois couleurs, illustrant le résultat total de ces recherches, a été distribuée aux membres de la Société. A Tell-al-Amarna, capitale d'Amenophis IV, lieu bien connu par les archives trouvées là-bas en 1867, l'expédition allemande a commencé des fouilles de recherche. A Babylone et sur le site d'Assour, les fouilles de la même Société se poursuivent avec zèle depuis plusieurs années en donnant des résultats beaux et encourageants.

Il y a deux ans que *M. Hugo Winckler*, l'assyriologue bien connu de Berlin, entreprit des fouilles à Boghazkieni, site ordinairement identifié avec Pterium, ville de la Galatie, Anatolie. M. Winckler estime qu'il y a trouvé l'ancienne capitale des Hétéens et les archives royales de cette nation. Parmi les trouvailles littéraires il faut relever le texte hétéen du contrat conclu entre les Hétéens et le roi égyptien Ramsès II, dans lequel les deux empires ont fixé la chaîne du Carmel comme leur frontière, à ce qu'il semble. Lorsque M. Winckler, après son retour, eut exposé les résultats de ses recherches devant la Société de l'Asie Antérieure, à Berlin, plusieurs Sociétés s'empressèrent de s'associer à elle pour mettre en état le savant explorateur de continuer ses fouilles à Boghazkieni et dans quelques autres endroits qui promettent de jeter une nouvelle lumière sur l'histoire des Hétéens.

M. Sellin, professeur d'Ancien Testament, à Vienne, qui avait déterré, il y a quelques années, la ville cananéenne de Thaenakh (Galilée méridionale), a commencé, dans l'hiver passé (1906-1907), à faire des fouilles à Jéricho.

MM. E. Littmann (philologue), et *D. Krenker*, qui avaient examiné les monuments d'Aksoum, ancienne capitale de l'Abyssinie, au point de vue archéologique et épigraphique, viennent de publier leur rapport préliminaire, présenté à l'Académie des Sciences de Berlin. Le rapport va être suivi d'un ouvrage détaillé.

Au mois de février 1906, *M. H. Burchardt* a fait une conférence devant la Société de Géographie, à Berlin, dans laquelle il a exposé les résultats de son voyage d'El Basra et à Maskat en longeant les parages peu connus de l'Arabie Est sur un bateau arabe primitif. Ce voyageur ayant déjà visité plusieurs pays de l'Orient (le Yémen, l'Oasis de Siwa, etc.), ses observations relatives à l'Arabie orientale sont dignes de notre attention. M. Burchardt s'est rendu après

cela au Yémen et il vient d'enrichir l'épigraphie sabéenne de nouveaux documents.

Un autre voyageur orientaliste, M. *Grothe*, domicilié à Munich, a parcouru, pendant l'hiver passé (1906-1907), le triangle peu connu de l'Anatolie qui s'étend entre les villes de Kaisariyah, Malatiyah et Marrach, l'ancien massif du Taurus, qui manque aujourd'hui d'un nom d'ensemble ; M. Grothe en a visité le Bimboghâdagh (3.200m), le Bâkyrdagh et l'Arslan Dagh (2.500m). La population de ces contrées est assez mélée : Afchâris, Arméniens, Kyzylbach (Chiites) et Tcherkesses. La ville de Zeitoun, centre des Arméniens, est connue par les massacres de 1895. M. Grothe a présenté les résultats de ce voyage, relatifs à l'ethnographie, géographie, paléontologie, archéologie (monuments hétéens), etc., à la Société de Géographie de Munich. En continuant son voyage M. Grothe a visité la principauté, encore moins connue du Pouchtikouch, qui fait partie de la province de Louristân. La capitale s'appelle Kermânchâh ; le gendre du prince, Salâr el Daula, a joué un rôle important, il y a quelques mois, dans les troubles politiques et sociaux qui déchirent l'Empire du Châh depuis quelque temps.

A la Société de l'Asie Antérieure, à Berlin, M. *Mittwoch*, orientaliste, a fait une conférence (mars 1906) sur la défense des images dans l'Islamisme, et, devant la Société Orientale de Munich, M. *Hell*, arabisant, a illustré la vie des Bédouins par leur poésie ancienne et moderne.

Le Comité Colonial vient de publier un atlas, illustrant la vie économique et sociale des colonies allemandes (Wirtschafts-Atlas).

Au mois de juillet 1907, le nouveau Secrétaire d'Etat des Colonies a formé un Comité chargé de faire recueillir les matériaux relatifs aux droits coutumiers des indigènes de toutes les Colonies allemandes.

K. VOLLERS.

Iéna (Allemagne).

DEUX DOCUMENTS

SUR LES RELATIONS DU GOUVERNEMENT D'ALGER AVEC LES INDIGÈNES DE BLIDA EN JANVIER 1836

On sait l'ardent espoir que les Français d'Algérie, civils et militaires, avaient placé en Clauzel, lors de son retour comme Gouverneur en août 1835. Les colons voyaient surtout en lui le partisan de la Colonisation à outrance et les impatients se crurent autorisés à former les projets les plus audacieux. Clauzel sembla lui-même leur donner raison par sa première proclamation : (1) « Habitans de la Régence d'Alger, y disait-il, ma nomination au gouvernement des possessions françaises dans le Nord de l'Afrique est un acte des plus significatifs des intentions du roi des Français... Habitans de la Régence d'Alger, livrez-vous à l'espérance ; elle ne sera pas déçue sous mon administration. Formez et exécutez librement des entreprises dans l'étendue des terres que nous occupons, et vous y recevrez toute la protection de la force qui est à ma disposition ; mais sachez aussi que cette force dont je dispose n'est qu'un moyen secondaire ; *car c'est seulement par l'émigration européenne, le travail des colons et le commerce* que nous jetterons ici des racines profondes. Nous formerons, à force de persévérance, un nouveau peuple qui grandira plus vite encore que celui qui commença sa création au delà de l'Atlantique, il n'y a pas un siècle. »

(1) Je cite cette proclamation d'aprés Camille Rousset : *Les commencements d'une conquête*, VI : Le gouvernement du maréchal Clauzel, § 1 au début. Sur les espoirs qu'avait fait naître à Alger la nomination du Maréchal ; on peut consulter : C. Rousset, *loc, cit. ;* — Cat, *Précis d'histoire de l'Algérie française*, p. 205. — Pellissier de Raynaud, *Annales Algériennes*, t. II, *passim*.

La colonie naissante se mit donc au travail avec ardeur et confiance. Les colons, les commerçants se trouvant trop à l'étroit sur les coteaux du Sahel ou dans la plaine de Boufarik essayèrent d'étendre le rayon de leurs affaires et ne tardèrent pas à déborder l'action du Gouvernement et à lui créer des difficultés. Les deux documents (1) suivants se rapportant à la course faite à Blida le 16 janvier 1836 par deux Français montreront d'une manière saisissante l'état, à ce moment, de nos relations économiques avec les indigènes voisins des territoires occupés par nous.

A. COUR.

PREMIER DOCUMENT

Lettre du Hakem, des 'Oulamâ, des Marabouts, et de tous les gens de Blida, au Colonel Marey, Agha des Arabes :

(Cachet du Hakem).

عن اذن اهل البليدة من حاكم وعلماء ومرابطين ومشايخ وكبير
وصغير الى الاكرم الافخم الاميرماري ءاغا سلام عليك وعلى من
انتمى اليك من جميع اهل محبتك وكافة اهل ودك وبعد
ليكون في علمك انه قدم علينا اثنان من عساكركم وسط يوم الخميس
بخيلهما ودخلوا لبلادنا حتى بلغوا للمحكمة وقام علينا في البلد هرج
عظيم بسببهما والناس في السوف من كل ناحية مخلطين وتحيرنا
في امرهما فهل نتركوهما عندنا حتى نشاوروكم ونبعثوهما ثم لمّا كثر

(1) Ces deux documents proviennent de la Collection de M. Féraud, ancien Résident de France à Tanger. L'historique de cette collection paraîtra ultérieurement dans la *Revue Africaine*.

علينا الناس من كل نوع ظهر لنا اننا اذا تركناهما حتى نشاوروكم
تكثر علينا القبايل والعربان ويضيف علينا الحال فاجتمعنا واخرجناهم
مع اولادنا مسلحين وما اخرجناهم حتى راينا همًّا عظيما من خوفنا
من اهل البوادى وذهبوا معهم اولادنا حتى لقرب فرواو والذى كان
سببنا في هذا الامر هم اهل فرواو لانهم هم الذين جاءوا بهما حتى
بلغوهما الى بساتيننا وهذا الامر لا شكّ فيه من ان اهل فرواو
يريدون فساد بلادنا وهلاكنا لانها لو التفى احد بهذيْن العسكريْن
وهلكهما لانتسب لنا ذلك ولا تقبلوا منا عذرا ولاكن الحمد لله
الذى حفظهما وسترنا معكم والحاصل ان المطلوب منك ان تكف
عنا اهل فرواو يتركوا سبيلنا من الفساد وان لم تكفهم عنا ويبقوا في
هذا التخليط بيننا وبينك فامرنا نتركوا هذه البلد ونذهبوا في
الامان وذنوبنا وذنوب اولادنا وفراينا على من كان سببا في هلاكنا
والسلام معاد عليكم وعلى العلامة الافضل كاتبكم وجميع اهل دايرتكم
ولا حول ولا قوة الا بـــــــــــالله

(Post-criptum, d'une autre écriture :)

وخرجنا مع اولادنا كبراء حجوط منهم بن رابح وحاج بعبد الله ومحمّد
بن الحاج رابح وجميع كبراء الوطن كلهم والســـــلام *

Traduction : (1)
(En marge : Bureau de l'Agha).

Le Hakem, les Ulémas (sic), les marabouttss (sic), et tous les gens de Belidah, au colonel Marey, Agha des Arabes.

16 janvier 1836... Après beaucoup de compliments...

Nous vous apprenons que jeudi dernier deux de vos soldats sont arrivés chez nous, à cheval, et sont parvenus jusqu'à la maison du cadhy. Leur arrivée a occasionné un grand trouble dans la ville. Il était venu pour le marché une foule de gens de dehors de toutes les tribus. Quand nous avons vu cette confusion, nous avons eu d'abord l'intention de les cacher chez nous, et de vous demander ce qu'il y avait à faire ; mais craignant ensuite que les Arabes ne nous les enlevassent de force, nous avons préféré les placer sous la sauve-garde de nos enfans qui les ont accompagnés en armes et les ont conduits jusqu'auprès de Guérouaou. Nous voulons vous prévenir d'une chose ; ce sont les gens de Guérouaou qui leur ont servi de guides lors de leur départ et qui les ont amenés jusque dans les jardins de Belidah ; ces gens de Guérouaou veulent certainement la perte de notre ville ; ils nous mettent le couteau sur la gorge ; car s'il était arrivé quelque chose à ces deux soldats, qu'ils eussent été rencontrés par des malfaiteurs et qu'on les eut tués, vous n'auriez pas manqué de vous en prendre à nous et de nous rendre responsables de leur mort. Nous rendons grâces à Dieu que les choses se soient passées ainsi. Seulement nous vous prions de prévenir les gens de Guérouaou de ne pas renouveler de pareils désordres ; sinon nous serons forcés d'abondonner notre ville et d'aller nous établir ailleurs. Cette faute, qui sera aussi celle de nos enfants et de tous les malheureux de Belidah, nous en rejetterons toutes les conséquences sur eux.

P.-S. — Les grands des Hadjouthes, Ben Rabah et Hadj Bou Abdallah, et Mohammed ben El Hadj Rabah et une foule d'autres ont accompagné nos enfans quand ils sont sortis de la ville.

(1) C'est la traduction officielle annexée à la pièce arabe. La traduction datée du 16 janvier 1836 n'est pas signée par le traducteur. Elle porte simplement en marge : *Bureau de l'Agha.*

DEUXIÈME DOCUMENT

Rapport du Colonel Marey, Agha des Arabes, au Général commandant à Alger (1), *sur l'affaire ci-dessus :*

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous transmettre selon vos intentions un rapport sur la course qu'ont faite, le 14 janvier dernier, à Blida, Messieurs Vialard (2) et Retrouvey en le fesant précéder d'observations propres à faire juger de l'effet qui a dû en résulter.

1° Les habitans de Blida se composent aux deux tiers d'Arabes et Kabaïls, de Beni Salah, Hadjoutes, Mouzaïa, Soumata, etc. Ils se sont emparés et jouissent des nombreux biens du Gouvernement qui sont dans la ville et les environs, des biens des Turcs, de ceux de beaucoup d'étrangers incapables de faire valoir leurs droits, ils ont vendu beaucoup de biens à des colons qui leur payent la rente et leur en laissent provisoirement la jouissance, ils en ont vendu d'autres deux fois sans qu'on puisse encore bien le savoir et les rentes en sont doublement perçues ; tous ces bénéfices illégaux cesseront quand les Français occuperont la ville.

2° Blida est nécessaire à toutes les populations voisines c'est là qu'elles achètent leurs marchandises, réparent leurs armes, font ferrer leurs chevaux, se concertent, font la débauche, etc. Quand Blida sera occupé elles devront se soumettre ou aller très au loin pour le même objet.

3° Les grands de la ville ont les bénéfices du Gouvernement, les droits sur les marchés, les amendes, les places rétribuées, les droits sur les successions, qui ont été énormes pendant le cho-

(1) C'était le général Rapatel, remplaçant le maréchal Clauzel alors dans la province d'Oran.

(2) Il s'agit ici de M. de Vialar, l'un des colons les plus hardis de la première heure. On trouvera des renseignements à son sujet dans Pellissier de Raynaud, *Annales Algériennes*. T. II, liv. XXI et *passim*. — Je n'ai pu retrouver d'autres renseignements sur M. Retrouvey.

léra, (1) ils en seront privés en grande partie à notre arrivée.

4° Les gens de Blida jugent de ce qui arrivera chez eux par ce qui a eu lieu à Alger, ils prévoyent tout ce qui sera nécessaire pour loger la troupe, faire des fortifications, puis les exigeances du vainqueur, les changements d'habitudes, de loix, etc.

5° Un grand nombre d'habitants se sont distingués par leurs brigandages, des meurtres nombreux de Français, leurs menées hostiles dans tous les temps, ils craignent d'être obligés de s'exiler de la ville. Tous les grands de maîtres deviendront serviteurs. Blida est un foyer d'action politique où tous se parent de leur dignité de Musulmans et de leur inimitié contre les Chrétiens, il faudra remplacer ces sentiments par celui de la soumission.

6° Toutes les tribus de la Mitidja ont combattu pour nous empêcher d'atteindre la plaine, par leur propre intérêt, mais aussi parceque les tribus éloignées les poussaient pour maintenir le plus possible l'obstacle qui nous séparait d'elles. Il en est de même de Blida, l'occupation de cette ville sera pour toutes les tribus qui sont au delà une révolution des plus poignantes, qu'elles doivent chercher à empêcher ou retarder le plus possible, en sévissant sur les habitants s'ils n'opposaient pas la résistance convenable.

7° Au delà de Blida il existe assez de sécurité sur les routes, ainsi qu'en deçà de Boufaric, mais de Blida à Boufaric les Hadjoutes dépouillent tout ce qui n'est pas des leurs, et chaque semaine ces actes de brigandage se répètent. D'un commum accord les gens de Blida ont ordinairement le passage libre chez les Hadjoutes et chez nous parceque nous avons besoin de leurs produits et que les Hadjoutes ne peuvent se passer des marchandises d'Alger.

8° Dans la semaine où Monsieur Vialard alla à Blida, les Hadjoutes traitaient pour l'échange de nos prisonniers et il leur eut été avantageux d'en ajouter deux aux huit qu'ils avaient déjà.

9° Si les Hadjoutes voulaient venir cultiver aux environs d'Alger ils se mettraient à notre discrétion. Si nous allons nous établir inconsidérément près de chez eux nous nous mettons à la leur. La marche de la colonisation doit être graduée, méthodique, ainsi

(1) Il s'agit du choléra de 1835. Cf. Pellissier de Raynaud, t. II, liv. XVII, p. p. 2 et 3. M. de Vialar venait justement de se signaler pendant cette épidémie en prenant la direction d'un hôpital installé à la Bouzaréah et où chrétiens et musulmans étaient également reçus et soignés.

qu'elle est développée dans le système de Monsieur le Maréchal Clauzel. Ceux qui mettent leurs personnes ou leurs établissements à la merci des Arabes créent une charge pour tout le pays ; pour la Colonie parceqn'un colon tué ou fait prisonnier, un établissement détruit, sont des revers, des affronts pour nous, des succès pour l'ennemi, une cause de trouble et de guerre ; pour les Arabes parceque les accidents seront fréquents en proportion de leur facilité, et par conséquent aussi les châtimens qui seront nécessaires. Plus nous aurons de points vulnérables, plus nous aurons de difficultés, et plus l'ennemi aura d'action sur nous. Aussi le parti qui veut le succès d'Abdelkader et notre évacuation pousse-t-il de toute sa force les colons à former des établissements éloignés sans tenir compte des moyens de défense en cas de guerre, ainsi qu'à compromettre leurs personnes par des imprudences susceptibles d'amener des troubles. Cette intention perfide existe, les personnes sages doivent l'apprécier et se prémunir contre elle.

10° L'usage antique du pays est de rendre les localités responsables des méfaits qui s'y passent, si quelqu'ennemi de Blida, ou quelque fanatique eût tué un Européen dans la ville, il eût donc fallu choisir ou de laisser un grave affront impuni ou de sévir sur une population entière.

11° Le Kaïd de Beni Mouça a été tué cette année avec la plus ignoble perfidie par les principaux des Hadjoutes qui étaient ses amis et qui lui avaient donné toutes les assurances possibles pour l'attirer dans le piège qu'ils lui tendaient. Sa tête a été portée au Bey de Miliana qui récompensa les meurtriers. Ceux-ci sont honorés dans leur tribu, et sont des principaux de Blida. Une multitude d'autres meurtres et trahisons aussi noires ont été commis par eux. Ils n'osent venir chez nous qu'après avoir pris les plus grandes précautions. Une confiance illimitée en leur générosité et leur bonne foi ne serait pas convenable. L'on peut douter qu'aux yeux de ces tribus et des gens censés elle honore celui qui la professe.

12° Un négociant français d'Alger entra à Blida cet été, il avait le costume et parlait la langue arabe, il avait des connaissances nombreuses dans la ville ; son entrée occasionna une grande effervescence, il dut se cacher dans une maison, sa vie fut en danger, et il s'estima fort heureux de sortir la nuit travesti en femme. Il en arriva de même pour le fils d'un autre négociant français qui envoyé aussi peu avant à Blida par son père, quoiqu'il ne fut qu'un enfant, qu'il eut le costume, parlât la langue arabe, et fut conduit

par un des principaux de la ville. Enfin, trois personnes employées par le gouvernement ayant voulu se rendre à Blida après un marché de Boufaric vers la même époque furent ramenées par le Kaïd qui aima mieux s'exposer à la destitution que de souffrir une démarche susceptible de compromettre des populations entières.

13° Les Français nomment les principales autorités de Blida mais celles-ci n'ont d'action qu'autant qu'elles sont d'accord avec les chefs des tribus au milieu desquelles elles vivent. Elles doivent jouer un rôle fort difficile, leur principal appui est formé des anciens habitans propriétaires qui peuvent être facilement atteints par nous. Ces derniers désirent la paix et la tranquillité, tandis que les autres suivent les impulsions de la tribu dont ils font partie. Les gens de Blida aidés par leurs appuis d'Alger ont mis toujours le plus grand art à empêcher d'entrer dans la ville et ont ordinairement réussi. La ville prend presque toujours le parti de la paix, et les tribus extérieures celui de la violence.

D'après ce qui précède il est facile de concevoir l'effet produit par l'arrivée de M. Vialard à Blida.

C'était le jeudi, la veille du marché, déjà un grand nombre d'Arabes étaient arrivés quand on vit entrer dans la ville deux cavaliers européens, l'on dut penser non qu'ils venaient seuls, mais qu'ils étaient la tête d'une colonne de troupes françaises; aussitôt tous les étrangers se précipitèrent vers les portes pour fuir, les boutiques se fermèrent, un grand désordre eut lieu. Le Hakem fut prévenu et se fit amener les deux Chrétiens qu'il interrogea, il apprit avec étonnement qu'ils venaient seuls, sans ordres, et pour voir la ville. Lui ainsi que les principaux s'estimèrent fort heureux de ce qu'aucun accident ne leur fût arrivé sur la route au milieu des broussailles et haies qui environnent la ville; il s'empressa de les mettre en lieu de sûreté dans sa maison pour les soustraire à l'irritation populaire qui était très grande. Mais bientôt ceux qui avaient fui, sachant la vérité, rentrèrent et voulaient tuer les deux Chrétiens ; l'effervescence allait croissant; pour la calmer le Hakem annonça qu'il avait envoyé prévenir au camp de Boufaric pour que les Français vinssent chercher leurs deux compatriotes. Ce n'était qu'une ruse mais elle produisit quelque impression. Cependant le nombre des étrangers augmentait toujours, des cavaliers étaient allés en nombre sur la route de Boufaric pour tuer les Chrétiens à leur retour s'ils le pouvaient. Il était à craindre que le grand nombre ne l'emportât, les principaux délibérèrent et décidèrent que pour sauver la ville de toute responsabilité il fallait que les habitans prissent les armes, ramenassent au plus vite les deux Français jusqu'à la ferme Guerouaou où demeure le Kaïd de Boufaric. Bientôt une centaine d'hommes armés composés des plus sages et des principaux se réunirent et exécutèrent le projet du Hakem qui s'empressa de me mander ce qui s'était passé, en m'engageant à faire ce que je pourrais pour empêcher que la ville ne fut plus exposée à de pareilles causes de malheur.

J'ai eu l'honneur de vous donner connaissance de cette affaire en vous priant d'observer que déjà de Boufaric à Douéra et dans toute la plaine les colons circulent isolément, sans armes et souvent avec des voitures chargées de marchandises, ce qui amènera nécessairement des malheurs. Vous m'avez dit d'enjoindre au Kaïd de Boufaric d'empêcher les Européens de prendre sans ordre le chemin de Blida, et au Hakem d'arrêter ceux qui se présenteraient de nouveau dans cette ville. Je le leur ai mandé en témoignant au Hakem et aux principaux de Blida que vous aviez été satisfait de la prudence qu'ils avaient montrée dans cette circonstance.

J'ai l'honneur d'être avec respect, mon Général, votre (1) très-obéissant serviteur.

MAREY,
Lieutenant-Colonel des Spahis, Agha des Arabes.

Alger, 26 janvier 1836.

---

(1) Ces derniers mots et ceux qui suivent ainsi que les corrections du texte du Rapport sont de la main même du lieutenant-colonel Marey. Ce dernier est devenu plus tard le Général Marey-Monge et a occupé pendant quelques mois les fonctions de Gouverneur Général de l'Algérie par intérim.

L'AFFAIRE DES GROTTES DU DAHRA

(19-20 Juin 1845)

L'on connaît, sous le nom d'*Affaire des Grottes du Dahra* ce terrible épisode de la guerre d'Afrique, au cours duquel des insurgés — toute une fraction de tribu — furent asphyxiés dans les cavernes où ils s'étaient réfugiés pour échapper à la poursuite d'une colonne française.

Cet évènement — qui à l'époque où il se produisit eut un retentissement énorme — était de nature, par son caractère tragique à frapper les esprits de façon durable : son souvenir demeura dans toutes les mémoires ; il devint historique et même quelque peu légendaire. La gravure contribua à fixer dans l'imagination populaire l'acte le plus émouvant et le moins certain du drame, et tout le monde a vu cette reproduction d'une œuvre de Tony Johannot — pleine de romantisme et d'invraisemblance — qui nous montre dans des cavernes, insuffisamment enfumées, des groupes de femmes échevelées et mourantes, pressant leurs enfants sur leur sein, tandis que leurs époux, divisés en partis contraires, augmentent l'horreur de la scène en se fusillant entre eux. — Sans être toujours plus véridiques, tous les historiens de l'Algérie ont parlé de l'*Affaire des Grottes du Dahra* ; enfin, à la Société de Géographie d'Alger, au cours d'une séance de la section historique, le commandant Rinn a exposé les causes du drame et raconté son

dénouement dans la forme vigoureuse qui lui était propre et que n'ont pas oubliée ses auditeurs de 1903 (1).

Le sujet n'est donc pas nouveau. Mais les aspects romantiques et les obscurités des récits des historiens conseillaient une étude minutieuse des faits. En outre la rencontre, dans les cartons de la collection Vaudouard (2), d'une relation autographe et inédite de Pélissier lui-même, nous a amené à rechercher et à comparer entre eux les documents originaux relatifs à l'affaire du Dahra.

A les examiner, il a paru que la reconstitution de l'épisode et de ses alentours, d'après les renseignements fournis par les textes, ne serait pas inutile : l'exécution des Ouled-Riah est en effet entrée dans l'histoire avec un cortège de menues inexactitudes indéfiniment reproduites. Les inconvénients de la méthode — ou du défaut de méthode — qui consiste à négliger les documents, même les plus accessibles, sont ici très manifestes.

*
* *

Les textes originaux relatifs à l'épisode du Ghar-el-Frachich sont actuellement, à notre connaissance, au nombre de cinq.

Ce sont : 1° Le rapport officiel du colonel Pélissier, chef de la colonne expéditionnaire, au maréchal Bugeaud, gouverneur général de l'Algérie. Ce document se trouve aux Archives de la Guerre. — Daté du 22 juin 1845, le rapport du colonel fut rédigé sur le lieu même de l'évènement. C'est le document le plus détaillé, le plus précis (3).

2° Une lettre de Pélissier au colonel de Saint-Arnaud qui opérait lui-même dans le Dahra, au nord d'Orléansville. Elle fut écrite le 20 juin, quelques heures après

(1) V. *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger*, année 1903, p. CXXX.

(2) Au sujet de la collection Vaudouard, voy. *Revue Africaine*, 1907, p. 49 et ss.

(3) V. Appendice. Pèce n° 1.

la suspension de l'incendie et contient quelques détails importants. Une copie en existe dans les *Cartons politiques*, aux Archives du Gouvernement général (1) ;

3° Une lettre d'un officier espagnol attaché à l'Etat-Major de la colonne. Elle fut adressée au *Heraldo* et reproduite dans l'ouvrage de P. Chistian, l'*Afrique Française* (1845) p. 430. — C'est un document tendacieux et hostile à Pélissier et à l'armée d'Afrique. Nous n'avons pu d'ailleurs en contrôler l'authenticité ;

4° Une lettre d'un soldat de la colonne expéditionnaire, également publiée dans l'*Afrique Française* de Christian (p. 442). Son auteur qui a des prétentions littéraires paraît avoir exactement raconté ce qu'il a vu et entendu dire ; l'authenticité de cette lettre n'est pas établie, mais le document ne paraît pas suspect ;

5° Un document original mais non contemporain : la relation autographe de Pélissier qui a été trouvée dans la collection Vaudouard, récit complet de l'évènement, que le maréchal écrivit en 1857 au verso des feuillets d'une notice biographique rédigée par Alphonse de Vaudouard et communiquée par lui à celui qui en était l'objet. C'est un simple brouillon qui n'a même pas été relu ; l'on y rencontre des contradictions singulières ; il semble que la fin du document ait été écrite assez longtemps après les sept premières pages. Néanmoins le maréchal a eu visiblement le souci d'écrire pour la postérité ; la vérité des faits est altérée à dessein par endroits — alors qu'on sent et qu'on constate en d'autres passages la sincérité de l'auteur. Cette pièce présente un grand intérêt et peut servir en particulier à éclairer l'état d'esprit de Pélissier au moment de l'exécution des Ouled-Riah et après cet évènement (2).

***

(1) Appendice. Pièce n° 2.
(2) Appendice. Pièce n° 3.

Nous arrivons au récit des faits.

L'épisode qui nous occupe eut lieu en 1845 au mois de juin. Après la période de calme qui suivit la victoire de l'Isly et la fin de la guerre avec le Maroc, l'agitation des tribus recommença au mois de janvier 1845 ; dans le Dahra et la vallée du Chélif les prédications de Bou Maza, l'Homme à la chèvre, provoquèrent une grave efferves-cence. — La répression fut énergique et prompte. Bou Maza fut battu par Saint-Arnaud et se réfugia dans l'Ouarsenis, où le maréchal Bugeaud en personne le poursuivit. Puis le Gouverneur Général ayant obtenu la remise de plus de deux mille fusils et s'étant assuré que l'insurrection ne pouvait plus s'étendre, rentre à Alger par Ténès et laisse aux colonels Pélissier, Ladmirault et de Saint-Arnaud la mission de venir à bout des derniers insurgés.

Le colonel Pélissier, ayant quitté Orléansville avec la plus grande partie des troupes qui opéraient primitive-ment sous Bugeaud, pénètre dans le Dahra en remontant l'oued Tarria, razzie les Beni Zentis et dévaste le terri-toire des Ouled Riah qui sont restés en armes. Le 17 juin, une fraction de la tribu entre en négociations ; les pourparlers n'aboutissent pas ; les négociateurs se retirent pour convoquer une djemaa des rebelles, et dans la nuit du 17 au 18 a lieu une attaque du camp français ; cette attaque est repoussée. Le 18 au matin, Pélissier sachant dans quelle direction va s'effectuer la retraite de l'ennemi, marche vers ce but avec deux bataillons d'infanterie, sa cavalerie, le maghzen et un canon ; comme il l'attendait, il voit les insurgés fuir devant lui et se réfugier dans les célèbres grottes de Ghar el Frachich. Un millier de personnes environ — hommes, femmes, enfants — se sont ainsi retranchées avec du bétail et des bagages dans l'asile qu'elles croient inexpugnable.

Le Ghar el Frachich (qu'on nomme aussi Djezaïr el

Dahra) est en effet une véritable forteresse naturelle : entre deux mamelons qu'elle unit se dresse une masse énorme de gypse (El Kantara) où un oued a creusé de vastes cavernes ; l'entrée principale des grottes, tournée vers le Sud-Ouest s'ouvre au fond d'un ravin très resserré ; les autres entrées, plus étroites, sont situées au Nord-Est, en aval du ruisseau auquel elles livrent passage et qui, quatre-vingt mètres plus loin, se réunit à l'oued Zerrifa (oued Frachich). Grâce aux défenses naturelles qui garnissent leurs abords, la garnison des cavernes, armée et vigilante, est aisément maîtresse de leur accès.

Le colonel Pélissier s'établit aussitôt sur le massif même des grottes, fait reconnaître leurs issues et dispose un système d'embuscades qui les commandent ; puis il fait sommer les assiégés de se rendre. Ceux-ci répondent par des coups de fusil. Quelques cavaliers du maghzen essaient de renouveler les sommations et s'approchent en parlementaires ; l'un d'eux est tué d'une balle au cœur.

Dans le but de rendre aux insurgés la position intenable, le colonel fait alors confectionner des fagots que l'on entasse devant l'entrée supérieure du repaire et que l'on enflamme. Le feu est entretenu toute la journée, mais les assiégés ne sortent point. Le soir tombé, on cesse d'alimenter le foyer. Le colonel fait venir sur le plateau de Frachich les troupes qu'il avait laissées en arrière et renforce tous ses postes pour empêcher toute évasion. Le magnifique clair de lune qui illumine la campagne garantit que nul ne sortira sans être vu des sentinelles. La nuit se passe dans le calme. Cependant un arabe, qui avait tenté d'atteindre la rivière (1) pour y puiser de l'eau, s'enfuit à travers les broussailles après avoir été atteint d'un coup de feu. Il apprit au caïd des Zerrifa

(1) L'oued Zerrifa.

que ses compagnons de captivité manquaient d'eau et qu'ils étaient disposés à se rendre.

Au point du jour les travaux des assiégeants recommencent. Le colonel Pélissier fait pratiquer des terrassements au-dessus des entrées des grottes, en aval comme en amont, de façon à faciliter le jet et l'accumulation des matériaux combustibles à l'orifice même des souterrains. En même temps des corvées nombreuses rassemblent du bois et de la paille et confectionnent des fascines.

Au matin, le Khalifa Sidi El-Aribi, averti par le Caïd des Zerrifa, fait connaître les dispositions des assiégés. Les travaux sont suspendus. Des chaouchs sont envoyés aux rebelles qui se consultent. Les pourparlers, commencés dès sept heures, se poursuivent jusque vers dix heures : les indigènes sont hantés de la terreur qu'inspire la prison de Mostaganem, la Tour des Cigognes. Après bien des hésitations et sur la promesse qu'ils ne seront point emmenés en captivité, ils se décident enfin à mettre bas les armes. Ils commencent à sortir en colonne lorsque l'un d'eux s'écrie qu'il faut que le camp français se retire. La condition est inadmissible : Pélissier le leur signifie immédiatement. Tous rentrent alors dans les grottes et les hésitations recommencent. Le colonel leur fait dire enfin que le temps de la délibération est passé et qu'il faut qu'ils se soient rendus avant un quart d'heure. Le quart d'heure s'écoule ; seuls deux frères qui s'étaient employés comme négociateurs se séparent de la foule obstinée. Quelques instants plus tard les assiégés manifestent encore leurs dispositions hostiles en blessant un chasseur d'Orléans qui avait commis l'imprudence de se découvrir. Aussitôt les travaux préparatoires de *l'enfumage* sont repris et poussés activement jusqu'après midi. A une heure les bûchers sont prêts, mais le colonel veut tenter une dernière démarche. L'un des transfuges — qui confesse une grande répugnance à se rapprocher de ses coreligionnaires en

ce moment critique, est envoyé vers eux presque de force. Son ambassade se prolonge pendant cinq quarts d'heure ; elle n'aboutit à aucun résultat.

A trois heures de l'après-midi les bûchers sont allumés sur tous les points ; le feu est ensuite assidûment entretenu par la troupe. Un instant le canon est employé contre le porche de l'entrée principale ; une interruption de l'incendie est ordonnée ; les assiégés vocifèrent, et sur l'ordre du colonel l'opération est continuée sans répit. Bientôt sous l'influence de l'intense chaleur dégagée aux extrémités des couloirs de la caverne, un tirage s'est établi entre les diverses issues ; la paille enflammée s'y engouffre ; la force du feu est telle que les flammes atteignent le sommet des roches environnantes. Toute la nuit, sous les yeux de leur chef, qui ne songe à prendre du repos que vers minuit, les soldats nourrissent les fournaises. Enfin, une heure avant le jour, des explosions s'étant fait entendre à l'intérieur des grottes, a lieu l'épilogue du drame. Il faut en lire le récit dans la relation de 1857, où Pélissier, après douze ans, a pu rendre en peu de mots la forte impression qui se grava dans son esprit et où s'exprime en même temps toute sa rude énergie de vieux soldat :

« Le matin, un parti pensant à sortir, un autre, par » compression, retenait ceux que guidait une pensée de » soumission. L'anarchie était à sa dernière limite : » c'était facile à admettre. Sans hésiter, le Colonel fit » descendre un assez grand détachement pour tendre » la main à ceux dont les intentions étaient bonnes.

» *C'est alors que s'offrit le hideux spectacle de gens* » *s'affaissant les uns sur les autres.* Une ambulance » volante fut établie sans retard dans le ravin. Des » hommes furent en masse chercher de l'eau, bref on » parvint à en sauver une soixantaine ; mais le milieu » était si nauséaboud, si délétère que de l'avis des mé- » decins, l'opération fut suspendue. La peau d'un de nos

» tambours avait plus de prix à leurs yeux comme aux » miens que la peau de tous ces misérables.

» L'opération reprise sur le soir en sauva encore une » cinquantaine. »

Plus de cinq cents insurgés, dit le rapport officiel, avaient succombé. L'officier espagnol dont nous avons signalé la lettre, parle de huit cents ou mille victimes. Ce dernier chiffre paraît être plus près de la vérité ; il est confirmé par le chiffre précis fourni par la lettre d'un soldat de la colonne expéditionnaire : ce dernier nous apprend que sept cent soixante cadavres furent comptés dans la journée du 20 juin — et il semble bien qu'on n'ait pas vidé complètement les grottes. — « Rien ne » pourrait donner une idée, dit l'officier espagnol, de » l'horrible spectacle que présentait la caverne. Tous les » cadavres étaient nus, dans des positions qui indi- » quaient les convulsions qu'ils avaient dû éprouver » avant d'expirer... le sang leur sortait par la bouche. »

Tels sont les faits, tels qu'on peut les établir avec certitude en prenant pour texte fondamental celui du rapport officiel du 22 juin 1845, et en contrôlant ce document par les autres récits qui sont en notre possession. Nous devons faire toutefois remarquer que nous avons introduit vers la fin de notre récit une citation du document de 1857, où il est fait allusion aux dissensions des assiégés ; il convient d'ajouter qu'il n'est nullement prouvé que ces dissensions aient eu lieu ; il n'est pas prouvé surtout qu'elles aient abouti à une bataille rangée dans le souterrain : Pélissier a fait une hypothèse pour expliquer les détonations entendues dans les grottes — et rien de plus. Cette hypothèse, il est vrai, est déjà formulée dans les documents contemporains — en particulier dans le rapport du colonel, — et il est incontestable qu'elle représente l'explication qui fut admise au premier moment. Mais nous voyons qu'à la

fin de son rapport, Pélissier lui même, en fournit une autre : « Le feu a été tel sur ce point, écrit-il, qu'il s'est communiqué à des bagages amoncelés, que de lourds fragments de plâtre se sont détachés de la voûte et en tombant sur les armes donnèrent lieu à des explosions que nous avons entendues et que nous avions prises pour un symptôme de division intestine. »

Cette explication, un peu modifiée, est reprise à la fin de la narration de 1857 ; elle sert alors la thèse que le maréchal voudrait voir soutenir par Vaudoüard ;

« Ces détonations étaient produites, lisons-nous dans ce document, par des fusils ou des pistolets que le feu gagnait et fesait partir en dehors de la volonté de leurs maîtres qui, pour la plupart, n'en avaient plus ».

A l'examiner de près, en effet, l'hypothèse d'une lutte fratricide qui se serait déroulée dans les grottes de Frachich, est tout à fait invraisemblable. Les détonations qui attirèrent l'attention des troupes et du colonel, furent immédiatement suivies de l'exploration des grottes et de la constatation des effets du feu. On peut donc l'affirmer avec le maréchal (sans adopter pour cela sa thèse de 1857) : lorsqu'elles se produisirent, la plupart des assiégés avaient cessé de vivre ou tout au moins d'être conscients et maîtres d'eux-mêmes. Selon toute vraisemblance, les bruits entendus dans les cavernes étaient dûs à l'explosion de munitions gagnées par le feu (1) ; peut-être aussi à l'éclatement de quartiers de gypse désagrégés sous l'action de l'extrême température et s'effondrant sur le sol. Peut-on d'ailleurs raisonnablement supposer que les assiégés se soient combattus entre-eux au sujet d'une décision à prendre, alors qu'il était superflu et même impossible d'en prendre aucune devant le rideau de flammes qui obstruait les issues ?

(1) Notons que cette explication se trouve déjà dans l'*Akhbar* du 20 juillet 1845.

La scène qui inspira Tony Johannot est donc dénuée de toute réalité. — La légende illustrée par l'artiste prit corps et se perpétua parce qu'elle était dramatique, — parce qu'avant le drame un accord complet ne paraissait point exister entre les rebelles, — parce qu'après le drame, lorsque les survivants furent retirés des grottes, quelques indigènes tirèrent sans les atteindre, sur des femmes échappées comme eux au désastre et que l'on emmenait au dehors.

***

L'exécution des Ouled Riah — qu'on la tienne ou non pour légitime et nécessaire — dépassait évidemment en horreur les limites coutumières et tolérées par la sensibilité des lecteurs de quotidiens. Quand la nouvelle en fut connue, elle provoqua une immense émotion.

Le Gouverneur Général l'avait pressenti et il avait retardé l'envoi au ministère du rapport du colonel Pélissier qui, contrairement à l'usage, ne fut point publié au *Moniteur Universel*. Mais, malgré la discrétion du commandement, l'Algérie tout entière connut bientôt le drame de Frachich. L'*Akhbar*, journal ministériel et gouvernemental ne crut pas devoir cacher à sa clientèle un fait qu'elle n'ignorait déjà plus : il inséra un article qui l'exposa sous le jour le plus favorable au chef de la colonne. Dès lors, la nouvelle était dans le domaine public et le 11 juillet 1845 eut lieu à la Chambre des Pairs la fameuse interpellation du Prince de la Moskowa. Nous la reproduisons en partie, d'après le *Moniteur Universel* (1) :

.....

« M. le Prince de la Moskowa. — Messieurs, un journal qui se publie en Algérie, l'*Akhbar*, contient le

(1) *Moniteur Universel*, 1845, p. 2116.

récit d'un fait inouï, sans exemple et heureusement sans précédent dans notre histoire militaire. Un colonel français se serait rendu coupable d'un acte de cruauté inexplicable, inqualifiable, à l'égard de malheureux arabes prisonniers. Je viens demander au Gouvernement de s'expliquer sur ce fait. Je le réclame, et comme officier de l'armée et comme pair de France. (*Interruption*).

Une voix. — Non pas comme officier.

M. le Chancelier. — Parlez comme pair de France.

M. le Prince de la Moskowa. — Messieurs, j'exerce ici mon droit de pair de France, mais j'exprime le sentiment des officiers de l'armée. Il est de l'honneur de l'armée comme il est de la dignité du Gouvernement, que de pareils faits soient démentis ou désavoués hautement par M. le Ministre de la guerre. (*Très bien !*) Remarquez, Messieurs, qu'il n'est pas question ici de razzias, mais d'un acte déplorable, d'un meurtre consommé avec préméditation sur un ennemi vaincu, sur un ennemi sans défense (*sensation*). Si le fait auquel je fais allusion n'est point exact, je demande au Gouvernement de le démentir ; si ce qu'à Dieu ne plaise ! il était vrai, je demande à M. le Président du Conseil quelle est la conduite que le Gouvernement se propose de tenir en pareille circonstance..... »

....

Le Prince de la Moskowa donne ensuite lecture de l'article de l'*Akhbar* répandu en France par le *Journal des Débats*.

Il conclut :

« Je crois, Messieurs, que je n'ai rien à ajouter à l'exhibition d'un pareil document ! »

Le compte-rendu du *Moniteur* nous représente ce jour-là, en la personne du maréchal Soult, duc de Dalmatie, un ministre embarrassé. Son expérience de général — et de général qui a commandé en Espagne ! — sa qualité de chef du Gouvernement, exposé à ratifier quand

même l'acte accompli, lui conseillent l'indulgence et la prudence. Mais le désaveu, en présence de quelques Pairs surexcités, — en face du pays surtout — paraît indispensable. Il désavouera — au terme près — et, en alléguant l'imprécision des renseignements parvenus au ministère, se ménagera la possibilité d'une retraite :

« Les rapports qui sont parvenus au Ministère de la Guerre m'ont paru tellement contradictoires que j'ai dû m'empresser de demander de nouveaux renseignements.

....

J'attends les renseignements qui ont été demandés pour pouvoir donner plus de détails à la Chambre. . .»

Et il ajoute puisque décidément il faut y venir :

« Mais pour le fait en lui-même, le Gouvernement le désapprouve hautement ! » (*Très bien ! Très bien !*)

Une interruption l'oblige même à insister :

M. le vicomte Du Bouchage. — S'il a eu lieu.

M. le Maréchal, Président du Conseil. — Je répète que le Gouvernement le désapprouve hautement et il a déjà écrit dans ce sens au Gouverneur Général de l'Algérie en lui demandant de plus amples éclaircissements afin d'apprécier les suites à y donner. (*Marques générales d'approbation*).

M. le comte de Montalembert. — Un mot seulement. J'avoue que quant à mon impression personnelle, et je demande pardon à la Chambre de l'exprimer devant elle, le mot de *désapprouver*, dont vient de se servir M. le Maréchal, est trop faible pour un attentat pareil. (*Interruption. Mouvements divers*). Il faut le répudier avec horreur pour l'honneur de la France..... (*Nouvelle interruption*). Je vous conjure, Messieurs, de réfléchir à l'effet qu'une pareille nouvelle va produire en Angleterre, hors de France, et je vous demande si dans la seule Chambre qui est encore en séance, il ne doit pas y avoir un sentiment unanime d'horreur contre un attentat pareil (*Oui ! Oui ! Agitation*).

M. le Maréchal, Président du Conseil. — Si l'expres-

sion de désapprobation que j'ai employée au sujet du fait dont il est question, est insuffisante, j'ajoute que je le déplore. »

Le dernier mot est assez habile et l'incident se clôt dans un murmure rassurant.

Cinq jours plus tard, un regret exprimé par le marquis de Boissy, rappelle au Président du Conseil qu'il faut compter avec la fraction de la Chambre Haute qui a le culte de l'armée d'Afrique. Il est fâcheux d'ailleurs de mécontenter cette armée glorieuse et populaire et son chef influent qui a déjà pris position dans le débat (1) ; une rétractation est parfois gênante à produire, mais coûte peu ; dans le cas présent ne s'impose-t-elle pas ? A la séance précédente, le Ministre, pressé par l'interpellateur, a jeté le blâme comme un aéronaute jette le lest pour éviter la chute. L'on n'est point lié par un geste de défense nécessaire et presque instinctif ; et le maréchal Soult qui, dans sa longue carrière s'est toujours gardé avec soin de toute opinion personnelle, prend la parole et déclare qu'il veut à ce propos être plus explicite. Il se montre en réalité fort confus et il nous paraît à distance qu'il atteignit avec beaucoup d'efforts au ridicule. Pour sa gaucherie, pour la pauvreté de son argumentation, ce discours (2) mérite d'être relu ; c'est à ce titre un monument dans la littérature parlementaire :

« .... J'ai dit que je désapprouvais et que je déplorais ce qui s'était passé dans le Dahra. Ces expressions se rapportent au fait en lui-même car toutes les fois qu'il s'agit d'un accident, d'un malheur, le sentiment naturel porte tout le monde à le déplorer et à gémir. Mais à ce

(1) La correspondance échangée entre le ministre et le maréchal Bugeaud, au sujet de l'affaire des grottes de Dahra, est fort curieuse. Nous en publions des extraits en appendice (IV) : il faut lire la lettre de Soult, datée du 5 juillet, puis la réponse de Bugeaud du 18 juillet — qui est une véritable semonce — enfin, la lettre du Ministre du 29, si différente par le ton de celle du 5 juillet.

(2) *Moniteur Universel*, 1845, p. 2164.

sujet je veux être plus explicite. Cette affaire à laquelle s'est trouvé un des plus honorables militaires de l'armée d'Afrique, le colonel Pélissier, dont je ferai constamment l'éloge, l'a mis dans une situation fort pénible et fort embarrassante. Il avait à soumettre des révoltés qui, la veille et les jours précédents, avaient lâchement assassiné nos soldats.....

.....

« Messieurs, je suis aussi patient qu'un autre, mais si j'avais été dans la situation où s'est trouvé le colonel Pélissier, j'aurais peut-être fait aussi un exemple très sévère ; car il ne faut pas perdre de vue que les soldats qui se trouvaient à la dernière affaire du Dahara avaient, en 1842 et 1844, vu leurs camarades succomber sous les coups des Arabes et les avaient retirés de leurs mains mutilés de la manière la plus atroce. Croyez-vous que dans cette situation les hommes soient capables d'assez de générosité pour oublier les offenses passées ? Nous avons trop souvent le tort, nous autres Français, d'exagérer les faits, de les amplifier sans tenir compte des circonstances qui les font sortir du cercle habituel des opérations militaires. En Europe, un pareil fait serait affreux, détestable. En Afrique, c'est la guerre elle-même. Comment voulez-vous que l'on fasse ? Si vous voulez évacuer le pays rappelez l'armée, c'est bien.....

.....

« Je crois qu'on ferait beaucoup mieux de s'abstenir de toutes les réflexions qui peuvent produire un très mauvais effet..... »

Ainsi, le maréchal Soult, pour justifier l'exécution des Ouled-Riah, n'imaginait rien de mieux que de lui prêter le caractère d'une vengeance et d'y voir un résultat de la nervosité des troupes. Néanmoins, les diverses opinions représentées à la Chambre des Pairs avaient lieu d'être satisfaites. Le Ministre leur avait tour à tour rendu hommage ; et nous assistons, en relisant les documents

officiels de l'époque, à une scène assez curieuse de comédie politique.

Dans la presse, cependant, la tempête se déchaînait. Dans divers journaux, notamment dans le *Courrier Français* et dans la *Démocratie Pacifique*, paraissaient des articles très violents. Le *Courrier Français* appelait la répression exercée par le colonel Pélissier une *œuvre de cannibales*, un *acte infâme qui souille notre histoire militaire et qui tache notre drapeau*. La *France Algérienne*, l'*Akhbar* s'indignaient de ces attaques et y répondaient ardemment. L'*Akhbar* du 20 juillet rappelait que l'illustre père de l'interpellateur avait assisté à une bataille à la fin de laquelle on avait crevé à coups de canon la surface d'un lac glacé où fuyaient douze mille hommes sans défense (1) et s'étonnait que M. le Prince de la Moskowa le trouvât bon. Bugeaud lui-même avait pris la plume: dans le *Moniteur Algérien* du 15 juillet avait paru un article qui justifiait la conduite du colonel Pélissier et qu'on peut lui attribuer avec certitude; ces plaidoyers furent eux-mêmes commentés avec passion. En même temps, la presse étrangère s'emparait de ce fait divers sensationnel — et l'on peut dire que dans le monde entier l'on flétrit la cruauté du colonel *Pélissier du Dahra* (2).

⁂

Le 19 et le 20 juin 1845, le colonel Pélissier avait, en effet, acquis une réputation d'implacable rigueur qui devait l'accompagner toute sa vie et lui survivre.

(1) L'on sait que le maréchal Soult prit une part importante à la bataille d'Austerlitz. Il commandait l'aile droite de l'armée française; son artillerie noya dans des étangs glacés les débris de l'aile gauche russe, délogée successivement des positions de Pratze et d'Aujezd.

(2) L'expression est employée en particulier par Christian l'*Afrique Française*, *op. cit.*, p. 445, note.

L'affaire des grottes du Dahra ne nuisit pas à sa carrière; mais, même devenu illustre, il demeura pour la foule — et pour les historiens — le bourreau des Ouled Riah. La tradition dessina son portrait d'après cet épisode de sa vie militaire; elle le compléta d'après des données de psychologie conventionnelle : parce qu'elle le représentait cruel, elle lui prêta aussi des remords — dont il est impossible de découvrir nulle part un réel indice. Il n'est donc pas inutile, si l'on veut être juste, d'examiner avec soins les circonstances de l'événement qui eut sur la destinée historique d'une grande mémoire une influence excessive, et tout d'abord de procéder, au sujet du drame de Frachich, à la ventilation des responsabilités.

Cet examen paraît plus nécessaire encore, lorsqu'on s'aperçoit que le maréchal Bugeaud gagna en bon renom ce que perdait en cette affaire la réputation du colonel Pélissier.

Tout le monde, en effet, admira la crânerie avec laquelle le maréchal prit la défense de son subordonné. Les représentations qu'il fit dans ce but au ministre (1), l'article qu'il fit insérer dans le *Moniteur Algérien*, parurent autant de preuve d'un courage spécial, rare chez les meilleurs chefs militaires ou civils. L'on trouva beau que ce haut dignitaire bravât spontanément le gouvernement et l'opinion, — qu'il fit pour ainsi dire bouclier de son influence et de son prestige à un subalterne coupable d'une victoire de mauvais aloi.

Telle est du moins l'impression que traduisent tous les auteurs, aussitôt que les polémiques se sont calmées. Léon Plée écrit en 1854 que le Gouverneur général « avec un héroïsme inouï avait pris sur lui devant l'opinion publique soulevée la responsabilité du commande-

(1) V. *Appendice*, IV. Lettre du maréchal Bugeaud au maréchal Soult, ministre de la guerre (18 juillet 1845).

ment » (1). D'Ideville, qui a fait de Bugeaud un panégyrique en trois volumes, tient un langage analogue. Il nous fait part de la surprise douloureuse éprouvée par le maréchal à la nouvelle de l'exécution : « Le plus ému peut-être, dit-il, fut le maréchal-gouverneur ». Et il ajoute : « Toutefois, on lui doit cette justice qu'il n'hésita pas un instant à le couvrir (Pélissier) de sa responsabilité personnelle... il obéit ainsi à sa générosité habituelle » (2). Gaffarel, Rousset qui montre en toute occasion qu'il n'a même pas eu en mains les documents dont il donne des extraits, ne trouvent pas d'expression assez forte pour louer la solidité du maréchal. « Quelle que fut son opinion personnelle au sujet de l'acte reproché à son subordonné, écrit Rousset, le maréchal Bugeaud avait trop le sentiment de l'autorité pour hésiter à le couvrir..... » (3). Cela sonne très bien. C'est ainsi que s'écrit l'histoire.

Fort heureusement, il suffit de lire le rapport adressé le 22 juin 1845 par le colonel Pélissier au maréchal-gouverneur (4), pour être en état de faire justice de ces déclamations.

« Dès lors, écrit le colonel Pélissier (c'est-à-dire lorsque les Arabes se sont retirés dans les grottes et ont reçu les parlementaires à coups de fusil, le 18 au matin), *je n'eus plus qu'à suivre la marche que vous m'aviez indiquée :* je fis faire une masse de fagots, et, après beaucoup d'efforts, un foyer fut allumé et entretenu à l'entrée supérieure..... ». Et après cette phrase fort claire, le colonel poursuit son rapport sur le ton d'un subordonné

(1) Léon Plée, *Abd el Kader, nos soldats, nos généraux et la guerre d'Afrique* (1854), in-4°, p. 56.

(2) Cte d'Ideville, *Le maréchal Bugeaud d'après sa correspondance intime.* Paris, 1882, in-8°, t. III, p. 21.

(3) Camille Rousset, *La conquête de l'Algérie.* Paris, 1889, in-8°, t. II, p. 24.

(4) V. *Appendice*, pièce n° 1.

qui rend compte à un supérieur de l'exécution des ordres précis qu'il a reçus.

Car Pélissier avait reçu des ordres précis du maréchal. La retraite des Ouled Riah dans les grottes de Frachich était prévue ; l'on connaissait cet asile ; la manœuvre des insurgés était attendue comme traditionnelle. Du temps des Turcs — le *Moniteur Algérien* lui-même nous l'apprend — sur ce point de la Régence et sur d'autres, les tribus qui refusaient l'impôt se retiraient dans les grottes et tenaient en respect sur le seuil les cavaliers du maghzen. L'année précédente, en 1844, le colonel Cavaignac avait fait, dans une région voisine, le siège de cavernes où s'était retiré un parti d'indigènes appartenant aux Sbéah ; il s'était à grand'peine rendu maître de la position, après avoir perdu plusieurs hommes -- parmi lesquels le capitaine de Jouvencourt (1). Le rapport du colonel Pélissier nous a fourni la preuve, dès ses premières lignes, que l'on savait où se terminerait la fuite des rebelles : « Mon parti était pris, et je résolus de marcher dès le lendemain 18, au point du jour, sur le Khar el Frachich », et plus loin : « Au point du jour j'étais en marche..... et je m'avançai vers les grottes. Tout fuyait à mon approche ; la direction prise par une partie de la population indiquait suffisamment l'emplacement des grottes où me guidait Hadj el Caïn ». — Il n'est donc pas surprenant que le maréchal, prévoyant le subterfuge des insurgés ait indiqué à son sous-chef d'état-major le moyen d'en venir à bout — moyen radical qui avait à ses yeux l'avantage, comme il est très bien dit dans le *Moniteur Algérien*, de détruire la confiance superstitieuse des Arabes de la région dans ces retraites naturelles.

(1) Cavaignac aurait en cette circonstance usé du même moyen que Pélissier. V. Pélissier de Reynaud, *Annales Algériennes*, t. III, p. 126. Mais, dit l'auteur, « il fut peu question de cet acte rigoureux qui se perdit, pour lors, au milieu du fracas des événements du Maroc ».

Il eût été par conséquent équitable que Bugeaud subît, pour le moins autant que Pélissier, les effets de l'indignation générale.

Pourquoi en fut-il autrement ?

Pourquoi la postérité et même les contemporains urent-ils si injustes dans la répartition des griefs ?

La cause en est facile à découvrir : à la suite de l'affaire des grottes de Dahra, Budgeaud fut ce qu'il était toujours — un très habile homme. Il adopta, probablement sans calcul, par instinct et aussi par naturelle bravoure, la ligne de conduite la plus adroite qu'il pouvait tenir : il prévint, par l'attitude énergique qu'il opposa au ministère, la recherche des responsabilités. Sans rien dire d'inexact, en avouant même la vérité au ministre, mais de manière à laisser croire qu'il se chargeait lui-même à dessein, en revendiquant la responsabilité administrative de l'acte du colonel Pélissier, il évita la recherche de la responsabilité morale du massacre. Le colonel Pélissier, couvert par son chef, n'eut pas à se défendre, mais demeura odieux — et Bugeaud parut héroïque.

***

S'il convient de rendre à chacun des deux chefs la part de responsabilité qui lui revient, il ne paraît pas qu'il y ait lieu de diminuer dans l'affaire des grottes du Dahra, la somme des responsabilités encourues. L'on a prétendu que la mort des Ouled Riah au fond de leurs cavernes était un accident ; Pélissier aurait voulu en chasser les Arabes en les rendant inhabitables et l'effet du moyen employé pour y parvenir aurait dépassé son but. Cette explication du drame ne résiste pas à un sérieux examen.

A vrai dire, la thèse de l'accident ne laisse pas d'être séduisante au premier abord ; elle est commode et point trop invraisemblable à priori. Malheureusement — quoique ayant des origines presque contemporaines de l'événement — elle ne s'est constituée qu'après coup.

Le premier, le maréchal Soult, dans la séance du 16 juillet, parle de *l'accident*, du *malheur*, qu'il a jugé convenable de *déplorer* ; mais il ne dit point au juste ce qu'il entend par là ; la suite de son discours serait d'ailleurs en contradiction avec ces termes si l'on pouvait leur prêter un sens précis. Puis l'*Akhbar* du 20 juillet fournit un commentaire de la catastrophe, qui plus tard fera fortune : le feu allumé aux orifices des grottes aurait accidentellement produit des incendies de bagages dans l'intérieur et la fumée dégagée par ces foyers nouveaux aurait causé plus de mal que les bûchers allumés par la troupe. Toutefois l'*Akhbar* est peu affirmatif sur ce point ; dans le même article, il justifie le colonel Pélissier en tant qu'il aurait à dessein exterminé la tribu. Ce n'est en réalité qu'en 1847 que la thèse de l'accident est soutenue par Mont-Rond dans son *Histoire de la conquête de l'Algérie*. Nous lisons dans le récit plein d'inexactitudes de cet auteur : « ... la suite prouvera jusqu'à l'évidence qu'il (Pélissier) voulait seulement forcer les assiégés à se rendre, non pas les détruire » (1). Il est regrettable que M. de Mont Rond ait omis de nous indiquer par la suite pourquoi la mort des assiégés fut inattendue. — Plus tard Pélissier de Raynaud reproduit, sans grande conviction semble-t-il, la thèse ou plutôt l'hypothèse proposée par l'*Akhar* du 20 juillet 1845.

Mais celui qui a le plus fait pour accréditer la version de l'accident, c'est Pélissier lui-même.

« Pélissier, lisons-nous dans l'*Algérie* (2) de Gaffarel » fut le premier à déplorer un succès si tristement » acheté. Comme il n'a cessé de le répéter, il croyait que

(1) De Mont-Rond, *Histoire de la conquête de l'Algérie*, Paris, 1847, 2 v. 8°, t. II, p. 36. — Léon Plée, en 1854, répète après Mont-Rond (avec moins de détails) que « quand on vint redire au colonel toutes les horreurs de ce spectacle, il n'en voulut rien croire ; il envoya son état-major s'assurer des faits. »

(2) Paul Gaffarel, *L'Algérie, histoire, conquête et colonisation*, Paris, 1883, in-4°, p. 240.

» la fumée s'échapperait par une des issues secrètes de
» la grotte (?)..... Ce souvenir l'oppressa toute sa vie.
» Même en plein triomphe quand il racontait ce doulou-
» reux épisode de sa vie militaire il disait à ses audi-
» teurs avec un sentiment de vive émotion et les larmes
» aux yeux : Répétez surtout que je n'ai jamais voulu la
» mort des tribus rebelles; je voulais seulement les
» forcer à quitter leur retraite. Le résultat fatal qui a
» suivi, était en dehors de toutes les prévisions. »

Enfin, dans la deuxième partie de la relation de 1857 nous retrouvons, reprise par Pélissier lui-même, l'hypothèse des incendies intérieurs : « Qu'était-il arrivé? Les O. R. avaient accumulé vers les petites sorties ce qu'ils avaient de charrues, de bois de tentes, de métiers à tapisseries. Ces bois séchés à l'excès par la chauffe de la veille prirent feu comme des allumettes lorsqu'à l'aube du jour la brise réveilla quelque fagot mal éteint, et le feu se communiqua aux grottes... »

A cette commode explication nous avons à opposer des observations et des arguments divers.

D'abord nous rappellerons combien, au point de vue de l'interprétation des faits, la relation de 1857 est un document suspect : Pélissier, devenu maréchal et gouverneur général de l'Algérie fournit des renseignements en vue d'une notice biographique destinée à la publication (1). En outre dans la première partie de sa note, le récit du drame est conduit jusqu'au dénouement sans que rien prépare l'allégation du commentaire final; la note pourrait se terminer avant ce commentaire et serait complète — et nul ne songerait à imputer, directement ou indirectement, la mort des Ouled Riah à aucune autre cause qu'aux foyers extérieurs. Bien plus il y a contradiction formelle entre le récit proprement dit et le commentaire quant à l'attitude prêtée par hypothèse aux prisonniers. Il paraît en somme que ce commentaire est une addition. Les divergences que présente le texte ajouté par rapport au texte primitif ne laissent pas que d'être significatives : quelque temps après sa rédaction première, le maréchal a voulu suggérer à son biographe la thèse agréable à sa personne et favorable à sa mémoire. — Le caractère douteux de cette partie du texte de 1857 est donc suffisamment établi.

(1) Cette notice est cependant demeurée inédite. Il n'en existe même pas de texte définitif.

Que penser d'autre part de l'explication elle-même ? — Le colonel Pélissier, de son propre aveu, fait accumuler devant les entrées des grottes d'énormes quantités de combustible; il y fait mettre le feu, fait entretenir la combustion pendant environ douze heures, en constate personnellement la marche durant neuf heures consécutives, voit les flammes s'engouffrer dans les orifices des souterrains — et impute la mort des assiégés à l'incendie de quelques métiers à tapisserie ! Nous ne ferons pas à la mémoire du Maréchal l'injure de penser qu'il ait pu y croire un seul instant. — Mais serrons le texte de plus près : Pélissier nous dit que ces métiers à tapisserie (pourquoi pas les foyers eux-mêmes ?) *communiquèrent le feu aux grottes*. Quelles matières combustibles contenaient donc les grottes ? ce ne peut être que les bagages des rebelles — qui, nous dit la relation de 1857, étaient réunis au seuil des entrées inférieures — c'est-à-dire les métiers à tapisserie eux-mêmes, que n'aurait pu enflammer l'incendie des foyers géants entretenus durant douze heures et qui auraient flambé si complaisamment, le matin venu, au contact d'un fagot mal éteint ! — La fin de ce paragraphe tendait à faire impression sur l'esprit du lecteur : elle n'a en définitive aucun sens.

L'explication présentée tour à tour au public par l'*Akhbar*, par Pélissier de Raynaud et par le Maréchal Pélissier n'est point soutenable. — Mais quelque forme que l'on prête à l'*accident* des grottes du Dahra, nous

trouvons dans les textes de quoi démontrer qu'aucun accident ne put avoir lieu.

Les textes nous fournissent à cet égard des données à exploiter par voie de déduction et des renseignements directs.

En premier lieu, constatons que nulle part dans le rapport officiel du 22 juin 1845 il n'est question d'un *malheur ;* le résultat obtenu est énoncé sans observation accessoire ; en lisant ce rapport l'on pense que l'issue de l'affaire a paru normale au rédacteur. De même dans la plaidoirie de Bugeaud, publiée sans signature dans le *Moniteur Algérien* du 15 juillet, on ne trouve pas la moindre allusion à un *accident*. Les auteurs de ces documents auraient cependant mis à profit — si la réalité des faits s'y était prêtée tant soit peu — une circonstance propre à diminuer, dans une large mesure, l'odieux de la répression. Tout au moins Bugeaud, s'il l'eût jugé plus habile, aurait-il pu écrire qu'il tenait l'exécution des rebelles pour utile et inévitable, quoique leur anéantissement eût été tout à fait imprévu ; — ces hommes n'avaient nul intérêt à dissimuler l'*accident* s'il s'était produit. De même encore, le colonel de Saint-Arnaud, informé de l'évènement par lettre particulière et immédiate de Pélissier, écrit privément à son frère les lignes suivantes : « Les journaux te donneront les tristes détails des extrémités où Pélissier a été obligé d'en venir pour soumettre les Ouled Riah, qui s'étaient réfugiés dans leurs cavernes. Terrible mais indispensable résolution ! Pélissier a employé tous les moyens, tous les raisonnements, toutes les sommations. Il a dû agir de rigueur. J'aurais été à sa place, j'aurais fait de même, mais j'aime mieux que ce lot lui soit tombé qu'à moi (1) ». Retrouvons-nous dans ces lignes l'écho d'un

(1) *Lettres du maréchal de Saint-Arnaud*, 3e édition, Paris 1864, 2 v. in-12, t. II, p. 21. — Un lot analogue échut à Saint-Arnaud deux mois plus tard. Saint Arnaud fut à la hauteur des circonstances : il fit tout simplement murer les cavernes : « Personne... que moi ne sait qu'il y a là dessous cinq cents brigands qui n'égorgeront plus les Français. Un rapport confidentiel a tout dit au Maréchal, simplement sans poésie terrible ni images ». *Ibid.* p. 26, lettre du 15 août 1845.

accident ? — De même enfin le député Abraham Dubois, au cours de la discussion du budget de 1846, justifie avec précision l'exécution préméditée des Ouled Riah(1) ; or Abraham Dubois parlait pour le ministère et ses informations étaient puisées à bonne source. Ces documents et ce discours constituent assurément une forte contrepartie aux appréciations de l'*Akhbar*, de Mont-Rond, de Pellissier de Reynaud et de la note de 1857.

Mais il y a mieux. Relisons le rapport du 22 juin 1845 ; fixons dans notre mémoire le détail des préliminaires du drame : l'hypothèse de l'accident est réduite à néant. — En effet la chauffée fatale avait été précédée, la veille, d'une chauffée préparatoire. Lorsque le feu fut allumé pour la seconde fois, le colonel Pélissier ou bien prévoyait qu'il serait mortel aux assiégés, ou bien pensait n'user que d'un moyen d'intimidation. Mais dans le second cas l'inefficacité du procédé était démontrée — la première chauffée ayant été continuée durant environ huit heures et n'ayant point amené la garnison des grottes à se rendre. Est-il admissible dans ce cas que le colonel ait imposé à ses troupes (en vue d'un résultat négatif) la fatigue considérable de réunir d'immenses quantités de bois et de paille, de confectionner des fascines et de les amonceler aux bons endroits ? — En outre, la seconde chauffée fut organisée dans des conditions propres à assurer un succès définitif : alors que le 18 juin l'entrée supérieure seule avait été garnie de matières à brûler, le lendemain les fascines furent accumulées devant *toutes* les issues ; et c'est sur tous

(1) Séance de la Chambre des Députés du lundi 8 juin 1845. *Moniteur Universel*, 1846, p. 1715.

les points que le feu fut entretenu jusqu'aux approches du jour.

Non seulement les faits rapportés indiquent que Pélissier était décidé à détruire la tribu, mais son rapport le dit en termes clairs : « Je vous le répète (ce » sont les paroles que le colonel fait porter aux assiégés » par son interprète) : encore un quart d'heure et le » travail qui se faisait ce matin au-dessus de vos têtes » recommencera. *Alors il sera trop tard et vous seul* » *l'aurez voulu.* » Ils ne répondirent que par une invi- » tation de retraite de notre part.... *Au milieu du délai* » *fatal* je leur répétai la même exhortation, etc.... » La lettre à Saint-Arnaud contient des indications équivalentes. Elle contient même de charmants détails : Pélissier s'étonne (et nous partageons sa surprise) qu'il existe des survivants « .... deux coups de fusil nous ont été envoyés, écrit-il, ce qui prouve que *tous ne sont pas asphyxiés*... » et comme il ignore les dispositions de ces réchappés, il ajoute avec mélancolie : « *Je recule à l'idée de les chauffer une troisième fois.* »

La lettre se termine par des considérations sur *l'utilité de la leçon* infligée aux insurgés — considérations que Bugeaud devait développer vingt-cinq jours plus tard dans le *Moniteur Algérien.*

Il est donc certain que Bugeaud avait donné l'ordre *d'en finir* par le feu avec les rebelles et que Pélissier exécuta cet ordre militairement. Il ne faut pas amoindrir le caractère de ce soldat et le montrer penaud devant huit cents cadavres.

***

Il reste à examiner si l'exécution des Ouled-Riah était nécessaire. Sur ce point nous nous sommes abstenus d'exprimer aucune opinion personnelle. Il semble qu'à cet égard il convient de laisser la parole aux spécialistes

de la guerre (1). Toutefois nous nous permettrons de mettre en lumière quelques indications fournies par Bugeaud et Pélissier eux-mêmes ; les hommes compétents y trouveront peut-être les éléments d'une appréciation fondée.

On lit dans le *Moniteur Algérien* du 15 juillet 1845 (L'auteur de l'article est Bugeaud) :

« .... Aurait-il dû (Pélissier) attaquer de vive force ? Cela était à peu près impossible et dans tous les cas il fallait perdre beaucoup de monde dans cette guerre souterraine qui n'eut pas été beaucoup plus satisfaisante pour l'humanité. Se résigner à un simple blocus qui pouvait durer quinze jours, c'était perdre un temps précieux pour la soumission du Dahra et refuser son concours à M. le Colonel de Saint-Arnaud.... »

Bugeaud estime donc qu'à défaut du moyen employé (sur son ordre) par Pélissier, un système était possible : celui du blocus, mais qu'un blocus *qui pouvait durer quinze jours* comportait des inconvénients très graves.

---

(1) L'on peut noter ici que dans l'armée d'Afrique, l'opinion fut favorable à Pélissier. Nous avons vu ci-dessus l'appréciation du colonel de Saint-Arnaud. Le colonel de Montagnac exprime la sienne en quelques phrases vigoureuses qu'il faut lire : « Vos stupides, stupidissimes journaux de France sont bien drôles ; ce serait à mourir de rire, de voir comme on y écrit l'histoire d'Afrique, si cela ne faisait pitié. Les *enfumades* du colonel Pélissier les exaspèrent. Ce sont les *moyens sentimentaux* qu'il faut employer pour leur faire plaisir. Tas de cochons ! Que je me trouve en pareille circonstance, je leur fournirai de quoi hurler ! Ah ! rossailles que vous êtes et qui vous gobergez tranquillement chez vous, il faut pour vous plaire, que les pauvres diables qui viennent ici se disloquer la carcasse et verser leur sang, se laissent encore dévorer par des bêtes fauves plutôt que de les détruire ! Tout cela pour satisfaire les exigences de votre stupide philanthropie... c'est un peu trop mirobolant !... etc. » Lettre à M. Bernard de Montagnac, du 21 août 1845. De Montagnac. *Lettres d'un soldat.* Paris, 1885. 8°, p. 499. — Il semble cependant que ces opinions et d'autres analogues ne se fondent pas précisément sur des considérations d'ordre militaire.

D'autre part dans son rapport au Maréchal, le colonel Pélissier raconte que dans la nuit du 18 au 19, c'est-à-dire moins de vingt heures après que les insurgés avaient été cernés dans les grottes « .... un arabe.... était sorti avec une guerba pour atteindre la rivière... » et que cet arabe, blessé d'un coup de feu, pu s'enfuir dans la campagne. « Le Cheick des Zerrifa, ajoute-t-il, apprit par cette circonstance que *les réfugiés manquaient d'eau* et qu'ils étaient disposés à écouter les paroles qu'on voudrait leur porter; il en prévint le Khalifa qui m'en donna avis immédiatement. »

Le colonel Pélissier était donc fondé à croire dès le 19 au matin que les prisonniers des grottes manquaient d'eau (1). C'est même parce qu'il savait leur situation désespérée que les négociations furent reprises. — Un blocus, dans ces conditions, aurait-il duré quinze jours? Cette solution, considérée comme possible par le maréchal Bugeaud, n'aurait-elle pas été, au contraire, très brève? Aurait-elle, dans ce cas, présenté les inconvénients qui seuls la font écarter? (2)

***

Vous avons vu que l'affaire des grottes des Dahra avait soulevé des controverses passionnées et provoqué des jugements divers. Il est une justification de Pélissier que nous nous reprocherions de passer sous silence : c'est celle qu'imagine l'honnête Vaudouard, archiviste du gouvernement général, auteur de l'inédite Encyclo

(1) Voyez également le début de la lettre de Pelissier à Saint-Arnaud (Appendice II) «... la soif les gagnait. »

(2) Certains auteurs (en particulier Gaffarel) ont cru devoir établir des rapports entre l'affaire des grottes du Dahra et des épisodes ultérieurs de la guerre d'Afrique. L'on a voulu expliquer Sidi-Brahim par le Frachich. — L'on ne voit pas bien l'intérêt de tels rapprochements. Il est évident que si l'exécution des Ouled Riah n'avait pas eu lieu, rien n'eût été changé aux épisodes de Sidi-Brahim et d'Aïn-Temouchent.

pédie algérienne. Vaudouard s'était fait un instant l'historien du duc de Malakoff. Quand il en vint à l'épisode scabreux des grottes, il fut perplexe. Alphonse de Vaudouard était un homme pacifique; il jugeait que les militaires sont bien terribles. Mais le Maréchal était un grand personnage et les biographes ont des devoirs envers leurs sujets. Heureusement Vaudouard avait des lettres; ses souvenirs d'humanités lui vinrent en aide: il fit comme les historiens, les orateurs et les avocats de grand style, qui, lorsqu'ils sont embarrassés par quelque écart de leur héros ou de leur client, produisent, suivant un précepte fameux, un exemple tiré de l'antiquité : « A cette occasion, écrit Vaudouard, n'est-il pas *à propos* de rappeler ici que sous Néron, un grand capitaine romain, Corbulon, lors des troubles de l'Arménie, après avoir usé de clémence envers l'ennemi, fut contraint de le poursuivre dans les cavernes où il s'était retranché et d'en finir avec lui en les incendiant. Et pourtant l'histoire a transmis son nom sans altérer en rien son honneur et sa réputation. Il en sera de même du colonel Pelissier ». Ceux d'entre nos lecteurs qui vénèrent la mémoire intacte de Corbulon peuvent lire dans Tacite le passage auquel fait allusion le biographe : « *At Corbulo, post deleta Artaxata.....* » (1). Nous transcrirons ici, en l'abrégeant, la noble traduction de Dureau de La Malle, reproduite par Vaudouard :

« Cependant Corbulon ayant rasé Artaxate voulut profiter d'un premier mouvement de terreur pour s'emparer de Tigranocerte et, en la saccageant augmenter l'effroi de l'ennemi, ou, en l'épargnant s'acquérir une réputation de clémence.. ... Les Barbares, chacun suivant leur caractère, se mettent les uns à supplier le vainqueur..... les autres à déserter leurs bourgades pour s'enfoncer dans leurs déserts ; il y en eut même qui allèrent se cacher dans des cavernes avec leurs effets

(1) Tacite. *Annales* XIV. 23.

les plus précieux. Le général romain usa de moyens différents, de bonté envers les suppliants, de sévérité envers les fugitifs et impitoyable pour les autres, il fit garnir de bois et de sarments les bouches et les issues des antres qui les recélaient et les brûla dans leurs repaires..... (2) ».

Pélissier qui annota d'un bout à l'autre la notice, s'est abstenu de faire aucune observation sur ce passage. Mais au verso de la page suivante il a écrit la deuxième partie (le commentaire) de sa relation, à laquelle il a été souvent fait allusion au cours de cette étude. Sans doute il lui parut peu enviable de partager la gloire acquise par Corbulon dans ses exploits de cavernes. Il préféra que Vaudouard présentât de lui aux générations futures une image plus sereine. Puis, au moment de conclure, sa ferme personnalité se formula et coupant court au commentaire, il écrivit :

» Je suis humain mais n'eussè-je que l'hypocrisie de l'humanité, je ne sais ce que j'aurais pu faire au delà de ce que j'ai fait pour épargner à ces malheureux l'*impasse infernale* où ils sont tombés et très en dehors de ma volonté.

« Pour des préoccupations, je n'en eus jamais aucune ; et tout en déplorant la condition de ces sauvages malheureux, j'ai toujours eu le calme inséparable de la conscience d'un devoir accompli ».

Pélissier, croyons-nous, n'a rien écrit dans toute son existence qui soit plus sincère que ces lignes. — Précédemment il nous disait que *la peau d'un de ses tambours avait plus de valeur à ses yeux que la peau de tous ces misérables*. Les deux textes peuvent s'accorder.

Mais où sont les remords traditionnels qui auraient tourmenté le maréchal en plein triomphe ?

RAOUL BUSQUET.
Archiviste du Gouvernement Général.

(2) Dureau de La Malle. *Œuvres de Tacite* trad. Paris 1823. 3 v. n-8° t. III p. 418.

APPENDICE

I

Au Bivouac de Khar el Frachih.

22 juin 1845. — Rapport du Colonel Pélissier au Maréchal Bugeaud, Gouverneur Général de l'Algérie (Courrier du 12 juillet 1845),

(Archives de la Guerre) (1).

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

Je suis venu ainsi que j'avais eu l'honneur de vous le faire connaître dans ma lettre du 16 juin, n° 5, placer mon camp à Oued Bel Amria, chez les Ouled Rhia. Aussitôt que j'eus mis le pied dans leur pays, dont les hauteurs au loin se couronnaient de fusils, j'ai fait une halte pendant laquelle tous les vergers et les habitations qui se trouvaient à portée furent abattus ou détruits et fouillés au loin par le Maghzen. Je continuai ma marche et le camp établi, la même opération allait être reprise, lorsque les Ouled Rhia de la rive droite envoyèrent pour dire qu'ils désiraient se soumettre. Vainement ils avaient tenté d'amener ceux de la rive gauche à ce but ; ils se séparaient d'eux et demandaient un *aman* particulier. Il leur fut donné et le cavalier qui le leur portait leur faisait connaître le chiffre de leur impôt en chevaux et en fusils. Pendant cette négociation les vergers de la rive gauche étaient jetés par terre, les Dacheras incendiés et l'on détruisait de fond en comble deux habitations, la propriété de Bel Amria, l'un des principaux

(1) Une copie de ce texte nous a été délivrée par M. le Chef de la Section historique des Archives de la Guerre.

adhérents du Chériff. La fin du jour approcha, et la Djemmaa de ceux de la rive droite s'était séparée sans solution précise, éprouvant un grand éloignement à remettre les fusils.

Mon parti était pris et je résolus de marcher dès le lendemain 18, au point du jour, sur le Khar el Frachih, cette retraite regardée dans tout le pays, comme inexpugnable et qu'ils ont surnommée Djezaïr El Dahra. Je maintins d'autant plus volontiers cette résolution que ces brutes avaient pensé nous attaquer la nuit. Mes avant-postes étaient poussés aussi loin que vous l'avez toujours prescrit. Des embuscades étaient placées dans les abattis des vergers. Néanmoins vers neuf heures un quart, quelques kabyles parvinrent en rampant à la faveur du terrain, horriblement découpé, à s'approcher à longue portée du camp. Les ravins nombreux n'ont pas permis aux embuscades de les tourner avec assez de rapidité. Mais un détachement de chasseurs d'Orléans, guidé par le capitaine Morand, que j'envoyai à eux, les eut bientôt fait déguerpir et la nuit se passa fort paisiblement. Au point du jour j'étais en marche avec un bataillon du 6e léger et celui du 36e de ligne sans sacs, la cavalerie, le Maghzen, une pièce et des cacolets. Je laissai au colonel Renault, le commandement du camp dont je ne m'éloignai guère que de six kilomètres, et je m'avançai vers les grottes. Tout fuyait à mon approche ; la direction prise par une partie de la population indiquait suffisamment l'emplacement des grottes où me guidait *Hadj-el-Caïn*. Je fus m'établir sur un plateau incliné qui les domine toutes et qui, traversé souterrainement par un affluent torrentueux de l'Oued Frachih, qui forme incessament les grottes dans un énorme gisement de plâtre, a reçu des Arabes, le nom d'*El-Kantara*. Je m'y plaçai parfaitement à l'abri d'une attaque soudaine, et tout en réprimant les inutiles fantasias du Maghzen, je me mis en devoir de reconnaître les différentes entrées de ces grottes. Le capitaine

Raoult put résolument, mais avec toute précaution, reconnaître l'entrée principale qui se trouve en amont du torrent, le capitaine du génie Morand de Brivan fut à celles placées en aval,; le capitaine de Valdan se rendait compte de l'ensemble et je m'emparais de tout le système au moyen d'embuscades de la compagnie de carabiniers du 6e léger que j'avais à l'avant-garde et des carabiniers du 3e d'Orléans que j'avais prise avec moi. La cavalerie fut disposée, et à couvert, de manière à courir sur des fuyards s'il s'en présentait. L'obusier fut mis en batterie et à couvert en face de la principale entrée.

Malgré toutes ces précautions, dès les premiers instants cinq hommes furent blessés : un sergent d'Orléans d'une balle dans l'œil gauche, un sergent, un caporal et un carabinier du 6e léger plus ou moins grièvement et un servant de l'obusier d'une balle à l'épaule. Aux abords de la grotte et cachés dans les arbres qui en couvrent l'entrée se trouvaient plusieurs Kabyles ; pour les forcer à la retraite et compléter le système d'embuscades, je fis envoyer quelques obus qui refoulèrent les plus audacieux dans la caverne. Je les fis sommer de se rendre, mais il ne fut fait d'autre réponse que quelques coups de fusils auxquels il était répondu sans danger. Quelques cavaliers du Maghzen mirent pied à terre pour se rapprocher du ravin et renouveler la sommation ; l'un d'eux fut renversé raide d'une balle et ôta toute envie aux autres de renouveler une tentative. Dès lors je n'eus plus qu'à suivre la marche que vous m'aviez indiquée, je fis faire une masse de fagots et après beaucoup d'efforts un foyer fut allumé et entretenu à l'entrée supérieure. Le feu dura toute la journée. J'envoyai chercher la plus forte partie de mon camp et je l'établis dans une excellente position de manière à rester maître absolu de toutes les issues. Je leur laissai la nuit pour réfléchir et pour tenter de se sauver, bien certain que j'étais, à la faveur de la lune et de toutes mes embuscades, de n'en

laisser échapper aucun. La nuit fut tranquille ; un Arabe qui était sorti avec un *guerba* pour atteindre la rivière par une issue qu'un fourré de thuyas nous avait dérobée jusque là, fut blessé et parvint à se trainer dans les broussailles et à rejoindre ceux des siens à qui les grottes, attendu notre subite arrivée, n'avaient pu servir de retraite. Le Cheick de Zerrifa apprit par cette circonstance que les réfugiés manquaient d'eau et qu'ils étaient disposés à écouter les paroles qu'on voudrait leur porter. Il en prévint le Kalifa qui m'en donna avis immédiatement. J'étais occupé à faire pratiquer au haut des rochers de plâtre des plates-formes qui devaient nous permettre de jeter toutes nos fascines à coup sûr. De nombreuses corvées étaient occupées à rassembler les fascines et la paille ou à abattre tous les arbres qui dominaient les entrées des grottes en aval, dont une seule, celle qui avait été découverte la nuit même, communiquait avec la grotte supérieure, mais que toutes renfermaient du monde. Je fis suspendre immédiatement les travaux, sauf toutefois la confection des fascines. Je fis approcher aussitôt et avec précaution, les Chaoux du Kalifa qui firent un appel auquel il ne fut répondu qu'après une grande hésitation et de longs pourparlers.

Enfin un négociateur sortit de la caverne. Il demanda l'Aman et la promesse de ne point être conduit prisonnier, lui et ses frères à Mostaganem. Ces deux engagements furent pris à la condition qu'ils seraient tous désarmés et l'Aman par écrit leur fut peu de temps après envoyé par le Kalifa. Une fois l'Aman entre leurs mains, il y eut entre eux et sous nos yeux une sorte de Djemmaa dont j'attendis patiemment l'issue. De ce moment recommença une longue série d'hésitations à travers laquelle perçait une grande terreur de la Tour des Cigognes. Toutes les protestations possibles leur furent faites à cet égard et à chaque appel il arrivait toujours un nouveau négociateur exprimant la même crainte et souvent en termes assez vifs, accusant ceux de Mostaganem de leur avoir manqué de foi. Je cherchai à les rassurer sur vos intentions dont je n'étais que l'expression et je crus les avoir ébranlés. Plusieurs fois ils firent quelques pas pour sortir du ravin, puis tout à coup la colonne s'arrêtait. Cet effort de longanimité ne dura pas moins de trois heures. Je fis approcher l'interprète Goërt des négociateurs pour leur répéter en termes concis les assurances qui leur avaient été vingt fois données. Ils allaient enfin sortir lorsque l'un d'eux s'écria : « Qu'il fallait que le camp français se retirât et qu'alors ils abandonneraient la caverne. » Cette condition était inadmissible. Mon interprète retourna auprès d'eux et leur répéta textuellement ces paroles : « Aucun homme, aucune femme, aucun enfant ne sera conduit prisonnier à Mostaganem. Lorsque la caverne sera totalement évacuée et que j'en aurai acquis la conviction, vous serez libres de vous retirer dans vos habitations. Je vous le répète, depuis bientôt trois heures vous avez notre Aman, je vous laisse un quart d'heure pour y réfléchir, après quoi il ne me restera plus qu'à vous contraindre de sortir et j'y suis déterminé par tous les moyens qui sont en mon pouvoir. Je vous le répète, encore un quart d'heure, et le travail qui se faisait le matin au-dessus de vos têtes recommencera ; alors il sera trop tard et vous seuls l'aurez voulu. » Ils ne répondirent que par une invitation de retraite de notre part. « Je persiste leur répartis-je, ainsi réfléchissez ! le quart d'heure est commencé. » Au milieu du délai fatal je leur répétai la même exhortation, en leur faisant remarquer que les minutes s'écoulaient avec rapidité... Même obstination... même exigence... alors je me retirai, j'invitai les curieux qui circonviennent toujours en pareille circonstance à s'éloigner et je prescrivis au capitaine Raoult de rappeler les corvées qui depuis près de trois heures avaient rejoint leurs bataillons respectifs. Il était alors plus de dix heures. A peine étais-je défilé qu'un coup partit de la grotte et atteignit un carabinier

de chasseurs d'Orléans que la curiosité avait fait découvrir. A une heure tout était posté pour le travail et je ne voulus point recommencer à les enfumer sans une sommation nouvelle. Je leur envoyai par l'entrée inférieure dont l'accès était moins compromettant, l'un des trois premiers négociateurs qui, ainsi que son frère, avait abandonné la caverne, malgré l'obstination des autres. Il resta cinq quarts d'heure avec eux et ne put obtenir la moindre concession. J'étais aux limites de longanimité... à trois heures, l'incendie commença sur tous les points et jusqu'à une heure avant le jour, le feu fut entretenu tant bien que mal, afin de pouvoir bien saisir ceux qui pourraient tenter de se soustraire par la fuite à la soumission. Comme une sortie désespérée pouvait s'effectuer par l'entrée principale, j'avais, au moyen de caisses à biscuits remplies de terre, placé un obusier en batterie à 50 mètres de cette issue. Le feu faisant tomber d'assez larges éclats de plâtre sur ce point et autant pour aider à cette destruction, que pour causer dans la caverne un effroi salutaire, je fis envoyer quelques obus qui firent du mal et dont les éclats détruisirent surtout le bétail accumulé à l'entrée. J'ordonnai une interruption mais ils ne répondirent que par des cris fondés sur l'espoir qu'ils avaient de se préserver bien longtemps encore. Malheureusement il en fut autrement pour eux. Il finit par s'établir au moyen du feu, de la caverne inférieure, un tirage qui les eût tous asphyxiés si je n'avais, longtemps avant le jour, fait suspendre le jet des fascines. Comme l'on avait entendu dans la caverne quelques explosions assez distinctes, j'avais lieu de supposer que l'anarchie se déclarait entre eux et je profitai de cette circonstance pour presser l'envoi d'un émissaire qui revint avec quelques hommes haletants qui nous firent mesurer l'étendue du mal qui avait été fait. J'envoyai, aussitôt pour faire sortir ceux qui existaient encore et qui n'avaient nulle envie de se défendre, et après de grands efforts nous parvinmes à extraire une cinquantaine de per-

sonnes dont quelques-uns succombèrent à l'ambulance. L'état de l'atmosphère dans la caverne me força de suspendre ce travail. Dans la journée quelques-uns sortirent encore et, chose étrange ! quelques-uns de ces kabyles eurent la cruauté de faire feu sur des femmes qui sortaient elles-mêmes ; heureusement ils ne les blessèrent pas. La journée se passa ainsi avec quelques sorties individuelles. Le lendemain au point du jour, l'air s'étant rassénéré, j'y envoyai les sapeurs et l'artillerie avec leurs officiers et des outils pour sauver ce qu'il serait possible de ressaisir encore et ramasser toutes les armes. Nous parvinmes de la sorte à recueillir dans les deux journées cent dix individus parmi lesquels neufs ont expiré à l'ambulance. Les autres ont été renvoyés chez eux, mais plus de cinq cents ont trouvé la mort dans les ravins, et les divers compartiments de la caverne dont l'aspect est horrible. Ce sont de ces opérations, Monsieur le Maréchal, que l'on entreprend quand on y est forcé, mais que l'on prie Dieu de n'avoir à recommencer jamais. C'est une leçon terrible que leur obstination leur a attirée, obstination qui se fondait sans doute, sur le peu de dommage causé par la chauffée du premier jour, et dont le feu de la petite issue les a bien cruellement désillusionnés. Le feu a été tel sur ce point qu'il s'est communiqué à des bagages amoncelés, que de lourds fragments de plâtre se sont détachés de la voûte et en tombant sur les armes donnèrent lieu à des explosions que nous avons entendues et que nous avions prises pour un symptôme de division intestine.

Un grand nombre d'armes ont été brûlées ou démolies. Il a été ramassé soixante fusils entiers, une douzaine de sabres quelques pistolets, et de vieilles baïonnettes françaises affutées en lances.

Depuis hier les survivants ont toute liberté pour retirer les effets épargnés par le feu et pour enlever les cadavres de leur frères ; personne qu'eux ne pénètre

dans la caverne dont l'accès est interdit aux soldats de la colonne.

Elle a été parcourue en détail par le capitaine de Valdan et les officiers du génie. Une attaque de vive force eût été une folie; deux cents hommes y pénétrant tête baissée, y eussent succombé avant de faire un grand mal à l'ennemi et ce n'est qu'en passant sur leurs cadavres qu'on eût pu franchir plusieurs trous profonds et aborder le reste.

Il faut de la lumière pour parcourir ce souterrain et ce n'est qu'à l'aide de lanternes de l'ambulance et de celles des officiers mises en réquisition que nous avons pu tendre la main à tous ces malheureux.

Par un hasard providentiel les plus obstinés dans le parti du Chériff ont succombé. J'ai sous la main, la femme, la fille et le fils de Ben Nekah (Beni Zérouel) qui était dans cette contrée le Kalifa de Boumaza. Ce sont les seuls prisonniers que j'aie retenus.

La déplorable leçon reçue par les Ouled Rhia a un grand retentissement dans le pays. Aussi les Beni Zentis, les Tazgait apportent leurs fusils en masse, amènent leurs chevaux (1). Les Médiouna et les Achacha s'exécutent pour les chevaux et rassemblent les fusils. Les Ouled Khélouf s'occupent de la même opération et seront bientôt ici. Si par impossible ils se faisaient attendre, dès que j'aurai tout recueilli j'irais à eux.

Mon convoi de Bel Hassel m'a rejoint hier sans encombre. Les troupes que j'avais envoyées à lui ont partout trouvé les populations replacées. J'ai des vivres jusqu'au 5 juillet inclus et j'ai pu délivrer aux troupes quelques gratifications avec les débris des troupeaux des Ouled Rhia. Elles ont parfaitement travaillé et ont été bien surveillées par leurs Chefs.

---

(1) Il va sans dire que les autres Forkas des Ouled Rhia s'exécutent avec empressement, les Médiouna, etc... *(Note de l'auteur du rapport.)*

Je dois citer comme m'ayant parfaitement secondé M. le capitaine Raoult ;

Les capitaines de Brévan du génie, de Valdan de l'état-major et les lieutenants du génie Hezette et Bertin de l'artillerie, le lieutenant Hurvoye, commandant la compagnie de carabiniers d'Orléans et le lieutenant Risse des carabiniers du 6e léger, le capitaine Moreau, commandant le 2e bataillon du 6e léger, les capitaines Morand et Lorencey du 3e d'Orléans qui les premiers ont porté des secours avec zèle et intelligence aux malheureux enfermés dans la caverne, Antony, carabinier du 6e léger embusqué au poste le plus périlleux et qui s'y est conduit avec une héroïque énergie ;

Tardes, sergent-major de carabiniers du 2e bataillon du 6e léger qui, à la suite du capitaine Raoult, est descendu avec une douzaine de carabiniers pour reconnaître la grande entrée des grottes et l'a fait avec sang froid et en dirigeant ses hommes avec une rare intelligence.

Je joins à cette liste celle des blessés, car tous ceux qui y sont portés étaient à des postes périlleux et livrés à leur intelligence.

Je ne vous fais aucune proposition, Monsieur le Maréchal, car vous ne m'avez point donné d'ordres à cet égard ; mais si vous m'y autorisez, soyez assez bon pour m'indiquer les limites dans lesquelles il vous plaira qu'elles vous soient adressées. Toutefois je regarde comme un devoir de vous déclarer que je considère le capitaine Raoult comme des plus dignes d'une proposition exceptionnelle pour la croix d'officier de la Légion d'Honneur. C'est un officier aussi méritant que modeste, dont les antécédents sont des plus honorables. Il a servi avec distinction dans les trois provinces et dans la journée du 18 juin et en toutes ses conséquences il s'est conduit avec une résolution calme et ferme et avec un zèle au-dessus de tout éloge. Il se peut qu'on n'ait qu'un nombre restreint de croix d'officiers à accorder à des

capitaines d'état-major, mais parmi ces derniers il en est peu, qui, comme le capitaine Raoult, aient débuté par être soldat et se soient d'eux-mêmes élevés au point honorable où il se trouve placé. Je vous demande la permission de vous le recommander tout particulièrement.

Vous connaissez l'élan, l'activité et la chaleur que sait mettre l'interprète Goërt dans l'exercice de ses fonctions. Il a été on ne peut mieux dans cette négociation difficile. Je vous prie, Monsieur le Maréchal, d'être assez bon à l'occasion pour vous le rappeler.

Veuillez agréer, Monsieur le Maréchal, l'expression de mon profond respect et de mon entier dévouement.

Le Colonel, sous-chef d'État-Major Général,
Commandant la colonne expéditionnaire du Dahra,
A. PELISSIER.

P. S. — Je n'ai encore aucune lettre de vous.

Vous savez déjà sans doute que le troupeau pris sur les Beni-Zentis est arrivé sans encombre à Orléansville.

Le colonel Saint-Arnaud vous a fait savoir qu'il s'était déterminé a quitté son camp de Sidi-bel-Kassem le 20 avec une partie de sa colonne, pour y revenir d'Orléansville le 25 juin approvisionné jusqu'au 6 juillet. 25 malades sont à l'ambulance, un seul, du 36e, est atteint d'une diarrhée assez sérieuse, les 24 autres sont aux aliments ; à ce nombre il convient d'ajouter les blessés qui sont aussi bien que possible.

ÉTAT NOMINATIF DES SOLDATS BLESSÉS LE 18 JUIN 1845 PRÈS DES GROTTES DES RIAH

3e bataillon de chasseurs d'Orléans.	Regraffe, Bernard-Julien, sergent de carabiniers, blessé d'un coup de feu à la face avec perte de l'œil droit. Carette, Benoit, carabinier, coup de feu à l'épaule avec fracture communicative de l'épine de l'omoplate.
6e léger.	Bonnard, sergent de carabiniers, 2e bataillon, blessé à l'épaule d'une balle. Durazzo, caporal de carabiniers, 2e bataillon, blessé d'un coup de feu à la cuisse. Grégoire, carabinier, 2e bataillon, coup de feu à l'épaule droite.
Artillerie.	Jasey, artilleur, coup de feu à la poitrine, balle non extraite.

Bivac de Ghar el Frachich le 22 juin 1845.

Le Capitaine, chef d'État-Major de la colonne,
RAOULT.

II

Grar el Frachich. — 20 juin 1845. — Lettre du colonel Pélissier au colonel de Saint-Arnaud

(Archives du Gouvernement Général de l'Algérie. Cartons politiques XX, 2. Extrait) (1).

Ainsi que je vous le mandais le 18, je me suis rendu complètement maître des débouchés des Griran el Frachez et après les avoir laissés à toutes leurs réflexions de la nuit, dans la matinée du 19, je les ai fait sommer de se rendre. La nuit les y avait fatigués, la soif les gagnait et ils paraissaient disposés à se rendre. Un aman préliminaire leur fut assuré par moi ; un aman définitif et écrit leur fut envoyé par moi jusqu'à quatre fois, et j'y mis la plus complète longanimité. On s'ébranlait, tout à coup on s'arrêtait, retenu, disait-on, par la crainte d'aller en captivité à la Tour-des-Cigognes, nonobstant l'aman. J'eus beau leur répéter que pas un homme, pas un enfant, pas une femme ne seraient retenus prisonnier, mon intention étant seulement de les désarmer, il me devint impossible de les convaincre.

(1) L'original est aux Archives de la Guerre.

A mes assurances, ils répétaient sans cesse qu'après l'aman la colonne de Mostaganem les avait plusieurs fois rasés *(sic)* ou retenu plusieurs prisonniers. Force me fut de leur déclarer qu'il était dix heures moins un quart et que si à dix heures l'évacuation ne se faisait pas, je serais amené inévitablement à rompre les négociations et à reprendre les travaux pour les brûler et de plus près et plus complètement ; ils semblèrent un moment prêts à se rendre, mais y mettaient pour condition que le camp français se retirât. Cette condition était inadmissible ; je le leur déclarai et j'ajoutai que le délai fixé expiré je tiendrais ma parole. J'y étais d'autant plus déterminé que je voyais bien qu'il y avait derrière tout cela des dissidents qui expliquaient leur irrésolution, que l'on cherchait à rassembler le peu de vivres épars aux abords de la caverne, et que tout finirait en inutiles pourparlers, qui finiraient de leur part par des coups de fusil inopinés et une rentrée subite aux Griran.

Dix heures arrivèrent ; je renouvelai une sommation désespérée et à laquelle on répondit de nouveau en exigeant que mon camp se retirât. J'ordonnai alors à tout ce qui était approché du lieu de la négociation de se mettre hors d'atteinte et je leur déclarai que j'allais les chauffer. Je leur laissai encore le répit de la réflexion, mais ils n'en usèrent que pour blesser un chasseur mal embusqué. A une heure j'avais assez de fagots pour chauffer toutes les issues ; je fis une dernière tentative, j'envoyai dans les grottes un Ouled Riah qui y resta cinq quarts d'heure et revint déclarant qu'une grande anarchie et une grande obstination régnaient dans les cavernes, mais que personne ne consentirait à se rendre avant que mon camp n'eût fait retraite. C'est après cette déclaration qu'ils furent chauffés par tous les bouts et le feu entretenu jusqu'au point du jour. L'humanité me faisait un devoir de suspendre et j'envoyai de nouveau leur tendre la main ; mais cette nuit avait été affreuse pour eux. Le plus grand nombre est mort et je n'ai pu

faire retirer qu'une cinquantaine de vivants. Je voulais faire fouiller les grottes tout à l'heure par le génie et l'artillerie seulement, opération que l'élévation de la température et la fumée nous ont forcés de suspendre ce matin. Mais au moment où un poste laissé à l'issue principale aidait à sortir des femmes qui s'étaient avancées jusque-là, deux coups de fusil nous ont été envoyés, ce qui prouve que tous ne sont pas asphyxiés, malgré le nombre épouvantable de ceux qui obstruent les premières grottes. Dans cette situation, je dois observer mais ne rien aventurer dans ce dédale où l'on ne circule qu'à l'aide de lanternes. La soif, je l'espère, fera sortir les plus récalcitrants, mais devant l'horrible spectacle de ce matin, je recule à l'idée de les chauffer une troisième fois.

La famille de Ben Neka, khalifa de Bou Maza, est au nombre des prisonniers; je la fais soigneusemeni garder. Jusqu'ici on n'a pu retirer qu'une trentaine de fusils de dessous les cadavres et le nombre de ces derniers, qui n'a pu être apprécié avec exactitude, n'est pas moins de 100 à 150.

C'est une cruelle mais utile leçon et qui va trouver dans le pays un retentissement affreux sans doute, mais qui aura cet avantage de nous délivrer de ces tristes et si chanceuses expéditions des cavernes.

J'ai couru aux Ouled Riah parce que j'ai jugé que leur obstination devait nécessairement ranimer les mauvaises dispositions des autres. Toutefois la rentrée des fusils des Beni Zentis, des Mediouna, des Ouled Riah de la rive droite s'opère, celle des Achacha et des Ouled Grelouf se traite. Ainsi tout me paraît prêt à se débrouiller (1).

---

(1) La copie est incomplète. — Il existe du même document une autre copie, également incomplète, dans la Collection Vaudouard. Biographies. c. 189.

III

1857 Relation autographe du maréchal Pélissier

(Archives du Gouvernement Général. — Collection Vaudouard. — Biographies 189).

Le colonel Saint Arnaud était primitivement dans la partie du Dahra dépendant de la subdivision d'Orléansville. L'Admiraut était parti pour le pays des Zatima avec le bataillon de zouaves et les tirailleurs indigènes. Toutes les autres troupes de la colonne du Maréchal avaient été placées sous les ordres du colonel Pélissier pour mettre un terme à l'insurrection du Dahra.

Le Maréchal rentre à Alger par Ténès. Son chef d'État Major prend le commandement. Le colonel Pélissier quitte Orléansville, pénètre dans le Dahra, se campe à l'Oued Taria et de là opère une puissante razzia sur les Beni Zentis, restitue au kalifat Sidi El Aribi tout ce qui lui avait été enlevé par les révoltés. Il dirige 1200 bœufs et 6000 moutons sur Orléansville, autant sur Mostaganem, puis dirige 6000 autres moutons sur les paturages de Beni-Ouragh, fait de grandes distributions ordinaires à ses troupes et garde un troupeau de réserve.

Il s'avance sur le territoire des Ouleds Rhia qui garnissent en armes la partie mamelonée du pays. Le colonel ne s'en préoccupe en aucune façon, choisit une bonne position hors de portée de leurs coups instantanés, en fait abattre les moissons et y établit son camp. La position tenue, il distribue en avant du camp des portions de culture aux différents corps afin qu'ils *(sic)* soient immédiatement fauchés pour les chevaux et bêtes de somme.

Les O. R. étonnés envoyent une députation au camp.

« Serais-tu devenu fou? dirent-ils au colonel.

— Nullement, répondit-il.

— Alors pourquoi abattre ainsi nos moissons avant que le soleil ne les ait mûries.

— Pour nourrir mes chevaux.

— Et pour Dieu ! que t'avons-nous fait ?

— Vous vous êtes révoltés. Vous avez porté les armes contre notre Kalifat ; vous avez dévasté, incendié ses habitations, brûlé ses récoltes et enlevé ses troupeaux.

— Grand Dieu ! ce n'est pas nous... tu n'ignores point que les Ouled Rhia se subdivisent en deux grandes fractions, nous et les maudits qui habitent leurs cavernes. Nous ne sommes en aucune façon solidaires de leurs méchantes actions. Nous venons le protester et obtenir de toi un aman auquel nous avons droit.

— Soit, mais nous avons un compte à régler. Vous avez à me remettre tant de fusils [et de] chevaux, et après quoi, vous aurez liberté entière.

— Mais c'est un peu bien cher.

— Comme vous le voudrez. Les choses ont été ainsi réglées entre le Sultan et le Kalifa.

— Mais enfin un adoucissement à ces conditions serait fort de notre goût.

— Je n'y puis rien changer et si j'y changeais, ce serait certainement pour peser un peu plus encore.

— Nous allons nous consulter en Djemaa et nous reviendrons. »

Ils reviennent. Même colloque; mêmes désirs exprimés, même indifférence. Ils partent encore pour se consulter avec des scheiks absents qui doivent être rentrés et promettent de revenir.

Les fauchaisons avaient été suspendues ; la journée se passe sans qu'on revoie les ambassadeurs. La nuit faite, une attaque est tentée sur le camp ; elle est repoussée et au point du jour parmi les premières victimes on reconnaît les ambassadeurs, si doux, si soumis, de la veille.

Le colonel laisse une partie de son camp à sa position première, marche sur les grottes, y refoule une grande

partie de la tribu, l'y cerne et la somme de se rendre. Deux parlementaires arabes lui sont envoyés. Les O. R. tirent sur eux sans pitié, tuent l'un d'une balle au cœur et blessent l'autre.

Le colonel prend ses dispositions pour bien reconnaître tous les abords des grottes, rassembler des fagots et les allumer afin, par la fumée, de les contraindre à sortir. Un énorme puisard se trouvait à l'entrée des grottes. Pendant longtemps le bois s'y accumule avant de pouvoir être incendié ; le feu brûle enfin, mais aux acclamations ironiques des révoltés. L'opération est interrompue et le colonel rappelle les troupes du camp voisin et campe tout son monde sur le massif même des grottes.

Pendant la nuit, une tentative de sortie se manifeste en aval des grottes : elle fut contenue. Quelques blessés néanmoins parvinrent à s'évader et se réfugièrent chez le caïd des Zerrifa, dans la fraction du Dahara qui se fut maintenu *(sic)* dans l'obéissance.

Le lendemain, des dispositions étaient prises pour rassembler une grande quantité de bourriers, des terrasses se pratiquaient afin de pouvoir jeter plus régulièrement les bois entassés, quand apparut le caïd des Zerrifa.

« Tes tentatives d'hier, bien qu'elles aient été sans résultat, leur ont donné à réfléchir et, de la déclaration des blessés réfugiés sous ma tente, il résulte que si tu veux leur donner l'aman ils sortiront des grottes et rentreront chez eux. »

Soit ! De nouveaux parlementaires leur sont envoyés avec les plus grandes précautions.

Blottis derrière de gros..... il parvinrent à se faire entendre et un parlementaire, suivi de quelques autres, apparaît en avant de la grotte dans un ravin de quelque profondeur qui y donnait accès. Pendant la nuit nous avions..... sur ce point et placé derrière un bon épaulement un obusier balayant tout le ravin. C'est sous ce

feu que commença la conférence, conférence dix fois commencée et dix fois reprise. Une idée fixe dominait l'esprit de ces malheureux, la crainte naissante d'être entraînés en esclavage à Mostaganem et détenus à la Tour des Cigognes où, précédemment, de leurs otages avaient été conduits et se trouvaient encore.

Il leur fut protesté de toutes manières qu'ils se forgeaient une terreur inutile, que pas un homme, pas une femme, pas un enfant ne seraient envoyés en captivité, que chacun, les conditions accomplies, rentrerait chez soi.

Cependant, pas mal d'entre eux, des buissons de caroubiers qui obstruaient les abords de la grotte, retiraient moutons, farines, etc., puisaient de l'eau, d'autres examinaient leurs amorces, ajustaient leurs pierres, indices indubitables de leurs mauvaises intentions. C'est alors que le colonel leur signifia le terme de la conférence. Il aurait pu les mitrailler, mais ces alternatives de sorties et de temps d'arrêt avaient successivement et bien naturellement amené des femmes et des enfants en tête de colonne et il répugna à frapper des innocents et leur faire payer la sauvage obstination de leurs frères ou de leurs époux. La négociation fut rompue ; les travaux [furent] repris et, vers trois heures, tout était près *(sic)* pour enfumer les grottes. Avant de rien entreprendre, le colonel envoya Miloud, O. R. qui, avec deux autres, peu soucieux de rentrer dans les grottes, s'en étaient esquivés (*sic*) pendant la longue conférence. Miloud hésita beaucoup d'abord.

— Il le faut, ou je t'y fais conduire par des chaouchs.

— Mais il faudra que je pénètre par la petite entrée, et on y voit à peine.

— Je te donnerai une lanterne d'ambulance.

— Bah ! la bougie aura le temps de finir.

— Je te ferai donner des bougies de rechange.

Il partit.

Revenant, il rapporta cette proposition.... de déplacer

le camp chrétien, qu'ils se rendraient au Kalifa. Je n'étais pas dupe et renvoyai de nouveau Miloud pour leur dire que je ne m'abusais point sur cette proposition. Il revint, me disant : « Oui, ils ont pensé te jouer une farce de leur pays ; tu as été plus clairvoyant qu'eux. Ils persistent à ne point sortir. »

C'est alors, et dans le but seulement de les fumer comme des renards et les forcer à abandonner leur tanière, que le feu fut mis aux fagots. Après deux heures, voyant que les liens de paille s'enlevaient à la plus grande entrée, j'en conclus qu'un courant d'air s'était établi entre les deux entrées ; puisqu'il était impuissant à leur causer de sérieuses appréhensions il devait y avoir dans les grottes des ramifications mettant à l'abri ceux qui les occupaient, et partout le feu dura.

Vers neuf heures du soir, dans l'espérance de faire ébouler le porche de l'entrée principale, le commandant d'artillerie me proposa d'y envoyer quelques volées d'obus. Je n'en attendais pas grand effet. Le résultat prouva la solidité de mon avis et je fis discontinuer cette opération, durant laquelle nous fûmes honorés de vociférations et des injures des O. R. bloqués.

Je doublai tous mes postes en prévision de sorties désespérées dans la nuit avancée ; je les visitai tous et comme le colonel en était à sa quatrième nuit sans sommeil, à minuit il rentra dans sa tente, recommandant expressément de l'informer du moindre bruit. Vers deux heures du matin des détonations assez souvent répétées se firent entendre dans les grottes.

Le matin, un parti pensant à sortir, un autre par compression, retenait ceux que guidait une pensée de soumission. L'anarchie était à sa dernière limite ; c'était facile à admettre. Sans hésiter, le colonel fit descendre un assez grand détachement pour tendre la main à ceux dont les intentions étaient bonnes.

C'est alors que s'offrit le hideux spectacle de gens s'affaissant les uns sur les autres. Une ambulance volante fut établie sans retard dans le ravin. Des hommes furent en masse chercher de l'eau ; bref on parvint à en sauver une soixantaine ; mais le milieu était si nauséabond, si délétère que, de l'avis des médecins, l'opération fut suspendue. La peau d'un de nos tambours avait plus de prix à leurs yeux comme aux miens que la peau de tous ces misérables. L'opération, reprise sur le soir, en sauva encore une cinquantaine.

C'est dans cet intervalle que ces forcenés tirèrent sur des femmes qui songeaient à quitter la grotte.

Qu'était-il arrivé ?

Les O. R. avaient accumulé vers les petites sorties ce qu'ils avaient de charrues, de bois de tentes, de métiers à tapisseries — ces bois séchés à l'excès par la chauffe de la veille, prirent feu comme allumettes, lorsqu'à l'aube du jour la brise reveilla quelque fagot mal éteint et le feu se communiqua aux grottes.

Les détonations étaient produites par des fusils ou des pistolets que le feu gagnait et fesait partir en dehors de la volonté de leurs maîtres qui pour la plupart n'en avaient plus (1).

Je suis humain, mais n'eussé-je que l'hypocrisie de l'humanité je ne sais ce que j'aurais pu faire au delà de ce que j'ai fait pour épargner à ces malheureux l'impasse infernale où il sont tombés et très en dehors de ma volonté.

Pour des préoccupations, je n'en eus jamais aucune et tout en déplorant la condition de ces sauvages malheureux, j'ai toujours eu le calme inséparable de la conscience d'un devoir accompli.

---

(1) Il faut remarquer que les deux précédents alinéas sont en contradiction formelle avec le récit qui précède.

IV

Extraits de la correspondance échangée entre le Ministère de la guerre et le Maréchal Bugeaud, gouverneur général de l'Algérie au sujet de l'affaire des grottes du Dahra (juillet 1845).

(Archives du Gouvernement Général de l'Algérie.— Cartons politiques. XX. 2. Extraits conformes et copies.)

a. — Extrait de la réponse du Ministre aux dépêches de M. le Maréchal Gouverneur Général des 24 et 25 juin, datée du 5 juillet 1845 :

J'ai fait publier tout ce qui dans cette circonstance m'a paru de nature à donner une idée exacte de la situation actuelle et des bons résultats obtenus à la suite des soulèvements du printemps. Mais je me serais gardé de faire insérer dans les journaux le détail des rigueurs exercées par le Colonel Pélissier contre les Ouled-Riah.

Je ne puis croire qu'il soit nécessaire de développer les motifs de ce silence ; je ne puis croire non plus que le Colonel Pélissier ait eu des ordres pour employer de pareils moyens. Même au seul point de vue de la conquête ne sont-ils pas plus dangereux qu'utiles ? On obtient sans doute ainsi des soumissions, mais ne sème-t-on pas des vengeances ? Ces soumissions dureront-elles plus que la terreur qui les a produites et ne peut-on penser que la haine muette mais vivante de populations ainsi frappées, se transmettra de génération en génération jusqu'au jour où l'occasion se présentera d'exercer de cruelles représailles ?

b.— Alger, 18 juillet 1845. – Lettre du Maréchal Bugeaud, Gouverneur Général de l'Algérie au Maréchal Soult, ministre de la guerre.

Monsieur le Maréchal,

Dans votre dépêche du 12 juillet vous me demandez de nouveaux renseignements sur la malheureuse affaire des grottes des Ouled Riah.

C'est justement dans les mêmes vues que les vôtre que j'avais rédigé mon rapport du 27 juin, à côté de celui de M. le Colonel Pélissier qui ne paraissait pas de nature à être publié in extenso.

Je regrette que vous n'ayez pas cru devoir donner de la publicité à ma rédaction. Elle aurait tout au moins tempéré la violence ignorante qui s'est manifestée à la tribune et dans la presse contre l'armée d'Afrique.

Je regrette aussi, Monsieur le Maréchal, que vous ayez cru devoir blâmer, sans correctif aucun, la conduite de M. le colonel Pélissier, ce qui implique le blâme de toutes les rigueurs inévitables auxquelles l'armée est forcée de se livrer pour atteindre le but de la France.

Je n'ai pas été moins étonné de vous voir dire que vous n'aviez reçu que des rapports contradictoires et incomplets. Vous aviez entre les mains tous les éléments d'une réponse plus favorable à l'armée et à son chef. Mon rapport était complet et comme il était unique, comment serait-il contradictoire ?

Vous pouviez entretenir la noble Chambre des cruelles nécessités de la guerre et de la politique, puisque je vous les ai très souvent expliquées. Vous pouviez exhorter Messieurs les Pairs à ne pas juger à priori d'une manière aussi outrageante 80 mille des enfants de la France, commandés par des officiers qui appartiennent pour la plus part aux classes les plus élevées de la société et qui indépendamment de leur patriotisme

et de leur dévouement ont une éducation qui ne le cède en rien à celle des hommes les plus civilisés de notre pays.

N'est-ce pas une énorme aberration d'esprit d'imaginer qu'une pareille agrégation d'hommes n'a pas les mêmes sentiments d'humanité et de civilisation, que le reste des Français ?

C'est à bon droit que je puis appeler déplorables, bien que le principe en soit louable, les interpellations de la séance du 7 (1). Elles produisent sur l'armée un bien pénible effet, qui ne peut que s'aggraver par les déclamations furibondes de la presse. Le *Courrier Français* s'est emparé de vos paroles et c'est sur elles qu'il a fondé ses accusations et qu'il demande justice !

Je vous l'ai déjà dit, je prends sur moi la responsabilité de l'acte de M. le colonel Pélissier. Si le gouvernement jugeait qu'il y a une justice à faire, c'est sur moi qu'elle doit être faite.

Depuis la séance précitée vous avez reçu ma dépêche du 15 juillet, dans laquelle je crois avoir pleinement justifié le triste évènement qui afflige toute l'armée.

Je vous envoie en outre un numéro du *Moniteur Algérien* où se trouvent peut-être quelques arguments nouveaux. Il vous sera facile avec ces documents de faire rédiger, si vous le jugez convenable, une note à publier dans les journaux. Peut-être penserez-vous qu'il sera suffisant de reproduire l'article du *Moniteur Algérien*. Il me paraît de nature à donner au public des idées plus justes sur la nécessité des actes rigoureux pour aboutir à la soumission réelle du pays sans laquelle il ne peut y avoir ni colonisation, ni administration, ni civilisation. Avant d'administrer, civiliser, coloniser, il faut que les populations aient accepté notre loi. Mille exemples ont prouvé qu'elles ne l'acceptent que par la force ; et

(1) La date est erronée ; la séance visée est celle du 11 juillet 1845.

celle-ci même est impuissante si elle n'atteint pas les personnes et les intérêts.

Voilà ce qu'il ne faut cesser de dire jusqu'à ce qu'on l'ait compris.

Par une rigoureuse philanthropie on éterniserait les guerre d'Afrique, ou tout au moins l'esprit de révolte et alors on n'atteindrait pas même le but philanthropique.

Le *National*, dans un article répété par l'*Algérie* avec une dénégation jésuitique, dit que j'ai demandé 500 mille francs de traitement et que mon neveu a reçu une concession de 1.000 hectares.

J'ai lieu de croire que le Gouvernement a fait démentir cette double calomnie ; il ne peut laisser outrager à la fois le général en chef et l'armée. Il serait bien difficile de servir son pays en de telles conditions. Lutter avec un dévouement tout patriotique contre les difficultés inextricables de cette guerre et recevoir pour prix de tant de labeurs et de sacrifices le blâme de son pays au lieu de l'estime qui seule peut nous soutenir dans la rude tâche que nous accomplissons serait une situation par trop cruelle !

Si contre toute attente la calomnie du *National* n'avait pas été démentie dans l'un des journaux du Gouvernement, je vous prie, Monsieur le Maréchal, de vouloir bien faire adresser au *National* la lettre ci-incluse.

Agréez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Signé : MARÉCHAL DUC D'ISLY.

P. S. — Je relis mon rapport du 27 juin et ne puis comprendre ce qui a pu vous empêcher de le publier. Il est tout à fait dans le style du nouveau rapport que vous me demandez. En le publiant vous auriez empêché, en partie du moins, l'opinion de s'égarer. Il fallait d'autant plus, selon moi, le publier, que vous ne pouviez espérer de tenir secret l'événement des grottes ; il valait mieux aller au devant.

c. — **Extrait d'une dépêche du Ministre à M. le Maréchal duc d'Isly, datée de Soult-Berg, le 29 juillet, en réponse à sa lettre confidentielle du 18 du même mois dont copie a été envoyée à la Direction des affaires de l'Algérie le 28 juillet :**

Si vous aviez attendu pour m'adresser votre lettre d'avoir lu dans le *Moniteur* le discours que j'ai prononcé à la Chambre des Pairs au sujet de la malheureuse affaire des grottes des Ouled Riah, vous eussiez reconnu que je n'avais que différé d'avouer la conduite qu'avait tenue le colonel Pélissier en cette circonstance et que j'avais saisi avec empressement cette occasion pour en faire l'éloge ainsi que pour louer l'armée d'Afrique de sa valeur et de l'abnégation que les officiers de tous grades et les soldats apportent à l'accomplissement de leurs devoirs, sans me préoccuper des anathèmes que j'allais attirer sur moi et dont je m'embarasse fort peu.

. . . . . .

R. B.

LA GUERRE DE CRIMÉE

ET LES ALGÉRIENS

Par le Cheikh Sidi Mohammed ben Ismâ'îl D'ALGER

PRÉFACE

L'auteur du poème dont nous donnons aujourd'hui une édition et une traduction est le Cheikh Mohammed ben Ismâ'îl, né vers 1820 à Alger, où il mourut vers 1870.

Ayant peu de goût pour l'étude du Coran, et malgré les réprimandes de son père, il quitta l'école et entra en relations avec les poètes de l'époque. Il parcourut alors, véritable trouvère, tout le pays compris entre le Djurdjura, Médéa, Miliana et Cherchell.

Comme on le voit, il se livra de bonne heure à cette poésie populaire pleine de plaisanteries, de frivolités et d'une certaine naïveté, que l'on entend débiter dans les soirées nuptiales et dans ces sortes de concerts où afflue toute la jeunesse arabe.

Devenu homme, il s'adonna à la *poésie sérieuse*, comme l'on dit, et composa un assez grand nombre de pièces, dont la plupart sont des panégyriques en l'honneur du Prophète ou de quelques saints de l'Islam. Néanmoins, quelques-unes d'entres elles, peu nombreuses, il est vrai, racontent les exploits légendaires de quelques héros musulmans. Et c'est à ces dernières qu'il faut rattacher la « Guerre de Crimée. »

Il semble que notre poète ait sciemment essayé de rendre moins importante l'intervention et surtout l'aide des Français, des Anglais et des Piémontais dans cette mémorable campagne.

Toutefois, il se peut qu'il n'ait entendu parler que des premières attaques des Russes sur les bords du Danube et où ceux-ci ont été repoussés. Il se peut aussi qu'il n'ait eu connaissance que des victoires remportées par Omar Pacha à Eupatoria et par Sélim Pacha à Litate.

Du reste, on sait bien avec quelle étonnante facilité les poètes arabes, en général, amplifient les faits les plus simples, avec quelle féconde imagination ils rendent fabuleux les événements que l'Histoire nous présente sous un autre jour.

Étant une des pièces qui ont obtenu et obtiennent encore, de nos jours, le plus grand succès auprès des Algériens, nous avons pensé, en publiant un chant populaire, être quelque peu utile aux personnes qui s'occupent de la littérature arabe.

Pour donner l'édition de ce poème, nous avons eu quatre manuscrits, dont l'un nous a été communiqué difficilement par le fils de l'auteur, aujourd'hui meddâḥ comme son père. Les variantes sont peu nombreuses, nonobstant les fautes d'orthographe dont fourmillent les manuscrits, écrits par des illettrés.

Quant au nombre de vers, il est partout le même.

Alger, le 10 décembre 1907.

M. BEN CHENEB.

Texte arabe

قال الشيخ السيد محمد بن اسماعيل الجزائري رحمه الله امين

بسم الإله نبدا التحلّة للعاشفين
ببشاير النصر يذهب كل غيار
صلوا على النبي محمد ضاوي الجبين
وارضوا على اصحابه جملة الابرار
أدعوا بالنصر للامّة المجاهدين
الله ينصر امّة شارف الانوار

* أدعوا بالنصر لله يا حُضّار *

* * *

ا

يا رافع السما بالقُدرة * المومنين ليك تفارع
انعَمْ على الغزاة بنصرة * الاسلام كلها تَضّارع (1)
اجْل على العباد الكشرة * لا منع غير حصنك مانع

(1) تضرع.

طابت فلوب لاعباد * عيث ما تهتروف
في كل يوم جداد * باخبار سوء يزعّب
ربّ بسيد لاسياد * بيما فضيت والطب

ربّ الطبّ بحال عبادك وانت الحنين
لا خبر زين يحلى به التقصار
في كل يوم لاخبار انواع مختبلين
يتخرّف العفل من كثرة لاخبار

٢

يا كامل العطآ برّحنا * ببشاير النصر يا ربّي
تبرا تزول هذه المُحَنَة * على المومنين يا مرغوبي
بجند من لاملاك انصُرنا * وآهزَمْ جيوش قوم الرهَبِ

انصر جيوش لاسلام * بالمصطفى حبيبك
امة شفيع لانام * عزموا لنصر دينك
اتبفوا الخاص والعام * على عابدين غيرك

انصر علام عبدك امير المومنين
عبد المجيد ناصر دين المختار
فاموا جنود لاسلام معه مستبلين
في نصر دين ربّ تبغى لاعمار

٣

فال المليك عبد المجيد (1) * لعُلَمَة (2) المدُن ووزرآ
المُشكو بحربه فاصد * لهلاكنا بجيشه كثرَه
دين النبي عليه نطارد * والنصر من الإله القدرَه

الّي يعيش برحان * غازي بغى مجاهد
والّي يموت مضان * فال الشفيع لامجد
تديه حور لاعيان * لفصور جنة الخُلْد

بين الصبوب حوريات المجاهدين
تظهر لزوجها كي تفصر لاعمار
لاعبة وراضية حوريات الغازيين
يسقِوْا ازواجهم من البردوس اخمار

(1) Les chanteurs prononcent عبد الماجد.

(2) عُلَمَة pour علمآء. — Dans tout mot terminé par un alif ا ou par un ي sans points, tel que علما et رحى, et suivi d'un complément, l'alif et le yâ sans points se changent en ة, dans la prononciation seulement.

٤

لبّيك قالت اهل السنّة * يا ملك الزمان الارشد
انت صاحب الامانة * وانت خليفة المجد
بالله وبالرسول آمنّا * وبطاعة الامير المرشد (1)

من كل ارض تاتيك * بك الخلايف زهّت
بالعزم يقصدوا ليك * تسالطنة وبايات
اهل البعاد تدعيك * بالنصر كل اوفات

(2) من دنكلة تجي ليك وصبان مطمطمين
من مصر للهنود لأرض البخار
من كل ارض باشا بعساكره جاتنين (3)
بشفلة مدابعه ومكاحل واشبار

(1) *Var.:* وبطاعة الاميرمن البرد « et par l'obéissance de l'émir de l'Unique ».

(2) *Var.:* من العبيد تاتيك عساكر فاويين « du Soudan (égyptien) viendront à toi de nombreuses armées ».

(3) بعساكره جازعين.

٥

فرحوا كبار ذيك الدولة * وزهّوا بالكلام مواقف
ردوا كعوبهم للمولى * ودعوا بالنصر من الخالف
رغبوه باسم الجلالة * وبضايل الرسول الصادف

اذا انفضّت الايام * بفيام ساعة الهول
تبنى جيوش الاسلام * ولا معيشة الذّل
نحيوا دين الاسلام * ونصر الاله ينزل

رايات ما رضوا بخذلان للمومنين
فصدوه للمعاونة حتى الكبار
بسفاين الفتن في البوغاز محزبين
يهجوا فيه يامرهم شي باخبار

٦

يا سامع الدعا من خلقك * مجيب دعوة الداعيّة
بحف ما احاط علمك * واسرار غيبك الخافيّة
بجاه ما حمله عرشك * صفات ذاتك العاليّة

انت كريم لاكرام * ليس يخيب راجيك
فولك حف بتمام * تجيب من دعا ليك
ايد بنصر لاسلام * يا فرد مالك شريك

انصر جيوش امة شفيع المذنبين
كثر اعدادهم في عيون الكفار
عل يد لاسلام على قوم اللعين
الستر والنصر من عالم لاسرار

٧

اسألتك بجاه اسمك لاعظم * وعلمك بكل معنى وحسي
والعرش اوحيته يا دايم * واللوح والقلم والكرسي
باملاك وفايمين لادهم * من نوع خلق جان وانسي

بجاه كل مقبول * يا منتهى رجايا
ستركك على اصطنبول * يا عالم الخبيّة
جيش اللعين مذلول * يعطوا لها الجزية

انصر عساكر لاسلام بالنصر المبين
بنصر انتصر به علي حيدار
فرسان الشدايد لابطال الواكدين
احيوا دين لاسلام مع المختار

٨

رب بما انزل في المنزول * على الحبيب زين لاسما
انصر جيوش حكم اصطنبول * سلطانة المدن العظمى
خارجين بالسناجف والطبول * بالصلاة على شفيع الأمة

يا رب احفظ القوم * من عين كل حاسد
فصدوا الجهاد في الروم * طاغي بجيش جند
ايد بنصر معلوم * لامة حبيبك احمد

بعساكره يقيم ويرحل حتى منين
حطوا جيوشهم نار فبالة نار
هذا لذاك يخدم في حصون محصنين
والغام تحت لارض زنف للتطيار

٩

بدوا كل حَدّ يحـــرّب * وحمى طرادهم ڤي مـــرة
الكنبرة والكور يسيّب * والپونبة تجي بالدارَة (1)
والرصاص على العباد يسّرسب * والخلف طايحين مجّزرة

يا اخي بتّن واهـــوال * ما جاز بتن كيفُـــه
الي حضر لهم فـــال * كتبوه كيف شافُـــوا
يشري الاخبار بالمـــال * جرنان جاب وصّفُـــه

كذا الطراد ما جاز ڤي جيل الغايتين
شافوا الكتُب ما صابوا ڤي الاسطار
عُرْضي فبال عرضي على الواد متعاتنين
تسمع طرادهم كرعد اليَنّـــار

١٠

المومنين والكَفَـــرة * ترمي الكنبرة والمكّوَرْ
البونبة تجي غـــوّاره * تفسم ابراجها على العسكر
كل طرف يعمل جَـــزْره * شي ينفسم وشي يتكسّر

(1) *Var.* : ي غَوّارة ⟵ « elle arrive en décrivant une trajectoire ».

شلّا (1) تشوف الاعيـــانْ * ڤي الجيش حدّ طولُـــه
الاسلام جات ويـــدان * من كل فجّ حمّلُـــوا
والمُشكو بجـــردان * من جيشنا انذلّـــوا

شافوا لكل جهَة عساكر متلاحفيـــن
الاكراد والعجم والحبشي واحـــرار
سلطان جيش الاسلام فزوعه فاويين
بخلاف عساكره ما يحصيه عبـــار

١١

فباطن الجنوس تشايـــع * ڤي الحرب كلهم انخلعـــوا
الاسلام للفتال تتدافـــع * وجيوش كل صف بطابعُـــه
ومدافع البتن تتقرّع * من البعد كالرعد ينسمعـــوا

من الخلف ماتت الوف * متطاردة من البُعْـــد
جات الفباطن صفـــوف * ڤي اورافها تجـــرّد
متشاحنة على الشـــوف * رافدة مراية الهنـــد

(1) شَلّا pour لا شي.

طلعوا على شرايف الاكدار معلّيين
كتبوا الطراد كما شابوا الابصار
من ذا الطراد دهشوا الابطال الباتنين
طراد بالملاين عمره ما صار

١٢

رب بجاه عين الرحمة * بالنصر لامتة ينبسطوا
الاسلام عوّلوا على الزدّمة * حمى طرادهم وانضبطوا (1)
حتى النهار ولّى ظلمة * دخان والغبار اختلطوا

هذا لذاك زدّام * بارودهم سايح
الارض رجعت رمام * بالموت والمجارح
الاسلام جات عوّام * للواد صابت الواح

ملاين بالعساكر على الواد معوّمين
لفوهم بشعلة فوم الكبار
الاسلام والنصارى والحوت مخلّطين
والواد ماه تخلّط بالدم احمار

(1) Prononcez à la turque : انزبطوا.

١٣

مالوا لشفّها الاسيادي * للشطّ نفّزوا (1) وانحملت
نادوا يا عظيم الجود * والحور بينهم تزغرت
بالله وبالرسول تنادي * لا عبس غير على الي ميّت

صار النهار كالليل * متفاتلين بساكت
الدم سايح يسيل * على الوطا مفلّت
السفط ظاهر فليل * كثير العباد ميّت

نصر الاله شعشع وظهر على المومنين
حسبوه بالخدع كي ولّى الادبار
دخلوا لحصونهم بالغام متواجدين
وشنافر الحديد متشبّر تشبار

١٤

ندهوا بجاه رب الكعبة * حكموا سناجف المتارز
تخلّطوا سيوف وحربة * عن مدّة البصر تتبارز
الراس ينعزل من الرقبة * الاسلام في الدموم تدرّز

(1) *Var.* للشط بادروا.

ماتوا اصحاب الاصنام * وطبعت نار حَرْبُه
عام عليه الاسلام * بعساكره يكبّوا
ردبوه ضرب وزدام * فوم اللعين هربوا

بالغام كان واجد لهلاك المومنين
اذا زدم شي جيش يطير بالنار
ساعة بفى غنايم لجيوش الغازيين
مدبع وعساكر وكم من جثّة نار

١٥

رسلوا غنايمه لاصطنبول * آلات حرب ذيك الهرجة
مهارز وعساكر وخيول * يُسْرى فباطنه مخلوجة
لفوهم الاعباد قبول * خرجوا الفوانصة للبُرْجة

مدابع الزهو سُيّاح * كي لحفت السّعية
يتغابروا بالابراح * كموسم الضحيّة
ببشارات تشوف الالماح * خبر المفارشيّة

خرجوا من اسكدار الناس مزاحمين
فُيّاف تندبع بمفادي شُطّار
من غَلَطة وفاسم باشا متباشرين
بعسكر المُشكو مَسْعي للتيسار

١٦

ترجع اخبارنا للكشرة * بالمُشكو المحايين داروا
يجري ولا يشوف أللورا * وفباطنه يفولوا دوروا
الاسلام جرّته لا بثّرة * حرب الطراد شعلت نارُه

رَبْع لاف مضَتْ * ثلاثين الب كُبّار
ما ذا فرايس بفَتْ * شبعوا وحوش واطيار
في البرّ والبحر جَتْ * نصرة بديع الاسرار

خذوا له الاسلام مدايين فاهرين
رجدوا اموالهم ومدابع الاسوار
خلّى عساكره في البلدان مشتتين
ومتارز الحصن يخدم كل نهار

١٧

المُشكو اللغين يحلّل * على الصلح ما جبر له حيلة
لفرنسا بعث يذلّل * فالوا الفوانصة بالجملة
السلطان ما هو شي كالاوّل * على الطراد ما له غفلة

انت نويت في الفول * وحملت بالغزارة
تدهم على اصطنبول * وتجوز للنصارى
تاخذ البرّ مفبول * اليمين واليسارة

ساعة حصلت في يدين رجال محزّمين
سلطان جيش الاسلام سفاك مرار
مضى لك العساكر الوف التالفين
خذى كثير الارض وبلدان كبار

١٨

امير الجيوش دايم يندَهْ * بعد الطراد دفن الموتى
في كل جيش صار ينبَّهْ * بالدفن لا تخلّوا حَتّى
للصبْح باش لِك يوجّهْ * وتزيد موت فوف الموتى

بعد الدفن تِفاق * ترتيح اهل الجهادِ
اموات الفتال ترزَف * احيا بالاجتهادِ
بدم الجهاد تشتاق * موت اخرى لهادي (1)

اهل الجهاد في دار الخُلْد منعّمين
في نعايم القصور وحوريات ابكار
بفَوا برايس الكُبّار قَرَب بايحين
شبعوا وحوش الارض وزادوا الاطيار

١٩

في البر والبحر منصورة * الاسلام كلهم اتّفقوا
وطراد في البحر هَقّارة * حتى السفُن منهم غرقوا
الاسلام زاهية مسرارة * دين النبي وفف عن سافُه

الحمد والشكر ليك * يا خالف العوالم
انصر امّة نبيك * وافهر كل ظالم
الاسلام تنتظر ليك * لاتمام ذي الكرايم

(1) لهادي pour لهاذي.

المليك اسكندر ذا الفرنين المكين
ما طارد المدافع ترمي باشرار
النصر بان منك وظهر في كل عين
نصرت امّة حبيبك يا سَتّار

٢٠

المُشكو تحيّر امْرُه * يطمّ في البزوع يطوّل
اتبفوا الجنوس به يدوروا * المُلْك من البتن تهوّل
السلطان سرّح الي حضّروا * وسباين الفحار توصّل

على الروم صعَب العيش * برّ الصعيد مفطوع
يرسل الفوت للجيش * عليهم الوسْف ممنوع
يوسف بغير تبتيش * الشفوب نار وفلوع

شفوب طالعة بالزهْرة في كل حين
لاصطنبول واسفة تدخل كل نهار
عبيد واحرار من مَصْر طالعين
والمخلف ياكلوا من كون الجبّار

٢١

طلّعوا بسبُنهم وعساكر * يتناظروا في كل مفتّلة
حطوا عفولهم تتدابر * على سلاك هذي الخبْلة
دهش وحاركل مدبّر * الاسلام زادمة في شغْلة

السلطان بجيش محزوم * زادم للجهادِ
في الحرب دهشت الروم * نار الطراد تَفْدي
بصلاة سيد الفوم * عساكره تنادي

فالوا الجنوس الاسلام رجال مطاردين
يكبي من البتَن انفرضت الاعمار
رسلوا للمُشكو بالهدنة متوافقين
تودّي بما رضى السلطان بتفدار

٢٢

ما ردّ للجنوس اخباره * عمّال في اشغاله يخدم
فالوا الجنوس تحيّر أمْره * يجيه عيب كاش يسلّم
السلطان حامل على أثْره * بعساكره في جيشه يهزم

السلطان حامل الجور * بنصْر الالٰه ربّي
زادم بجيش منصور * بالمصطفى العرْبي
والروم جنذ مدمور (1) * للحرب جيش مَرْبي

خدموا الجنوس لامر السلطان مساعدين (2)
يصيف صيفها تظهر لك الاخبار
طلعوا الاسلام من كل بلاد محزّمين (3)
لنصر دينهم واستريا ستّار

٢٣

يا بو الحسين راعي السرحان * اركب وسلّ سيف القُدْرة
خيّر اعيانها من السجعان * فريش وهاشمي منصورة
ركّب ابطالها غير فلان * واحمل على رقاب الكُفْرة

في شطر ليل وظلام * برق السيوف يلمع
افْنِ جنود الاصنام * ودم الاعناق يدفع
تغنم جنود الاسلام * حين النهار يطلع

(1) مدفور.
(2) مساعفين.
(3) طلعوا الاسلام من كل et خرجوا من كل بلاد الناس متزاحمين افليم ملحّفين.

هٰذيكَ عادتك يا هزّام الطاغيين
تحضر في الشدايد تنصر الابرار
اخليت من المداين غير المتحصّنين
وافنيت بالملاين قوم الكُفّار

٢٤

يا بو علام راعي الحمْرآ * فزّع جنود من الاوليآ
اهل العمور واهل القفْرة * الظاهرين والمَخْفِيّة
السايحين واهل الطيرة * من انسهم والجنّيّة

ما ينظروك بالعين * تطعن برمح خافي
ما تضربوا بتعيين * نشّابهم يطْفي
موتاكم وحيّين * رجال عهد وافي

انتم يا رجال النعرة المتخلّصين
الغيث يا اهل الله ذا لِكم عار
فنَتْ جنود الاسلام وانتُما غافلين
من المومنين والروم قدَت النار

٢٥

عثمان بن حسن فم اجرِ * انشر علام جدك واعزم
سلطان ايوب الانصاري * يكبي من الرفاد تحزم
سلطان احمد انت من بكري * من بركتكم عليهم تهجم

الغيث يا اهل الله * من عُربها وعجم
طغى الكافر يكبحاه * غيروا جميع بالعزم
ندعوكم لله * في الي ما تقدّم

انتم يا رجال النوبة المتعيّنين
لا يشتبَوْا بينا فوم الاشرار
الّا لذي العوينة (1) الاسلام مفارعين
سمع ببنانها ساكن كل افطار

٢٦

يا من يجود حفّ بافضالُه * اكرمت المومنين بنصرة
نصرت دينّا برجالُه * وجعلت بعد عُسْرٍ يُسْرا
نرجوْ رحمتك لاكمالُه * على اتمام حُسْن الصورة

(1) المدينة.

الي دعاك ما خاب * في الجهر والخفيّة
عجّل بفتْح الابواب * لاتمام ذي الفضيّة
بالمصطفى والاصحاب * واتباع بو رفيّة

انصر جميع من نصر دين المومنين
واخذل من خذل الاسلام يا قهّار
بجاه كل مقبول الكُهْل والشايبين
باهل الرضاعة والصبيان والابكار

٢٧

يا دايم البقآ والاحسان * باسمك ذو الجلال ومُمَجَّد
برضاك على نبيك سليمان * سخّرت الحديد لداوُد
انصر عساكر اهل الايمان * وسخّر احكام عبد الماجَد (1)

بما دعاك موسى * لفرعون غرف بجنُده
بروحك حفيف عيسى * بما نطف في مهْده
بفضلهم قَعْسَى * داعيك لا تردّه

(1) Licence pour عبد المجيد.

بما دعَوك الانبيآ والمرسليـــــن
من آدم إلَى احمد طيّب الاذكـــار
اجعل ذا اللعين الطاغي من السابلين
وانصر دين الاسلام على من جـــار (1)

٢٨

سَلْتَك بفاريين السّلْكَة * غنموا بها كنوز سراير
باهل الصلاح واهل البرْكَة * والي يبات ليله ساهر
بحقّ ما إفتخرت مكّة * بالبيت والمقام الزاهر

بما اتاك محتـــاج * راغب جهْر وخبـــآ
بما سعَوْا حُجّـــاج * وطواف كل وَفْقَـــة
بما دعاك من حـــاج * في وقوف يوم عَرْفَـــة

يا سامع الاصوات استجبْ للداعيين
انصر جيوش الاسلام على من جـــار
بحقّ من ارسلته رحمة للعالمين
فرّح امّته بغنايم الامصـــار

(1) *Var.* : واشهر نصر الاسلام على الابصار.

٢٩

ربّي من بعد هذي السكْتَة * باخبار زاهية ننشـــرْحُ
بما في المذاهب أتَـى * واتباعهم والي فَـأحُـوا
بفضايل الكتُب الستّة * اهل التوالف والي شرْحُـوا

بفاريين الالـــواح * واهل اذكار وعلـــوم
والذاكرين باسبـــاح * واهل الطرايف عمـــوم
باهل الرياح والسيـــاح * واصحاب سرّ مكتـــوم

بجاه من تحبه من الخلف الفايزين
وكذاك من يحبك خافي الاسرار
يا خالفي سألتك بحقك يا معين
عَلِّ كَلِمَة الاسلام جهـــار

٣٠

ربّع ربيعها وتبايـــن * الاسلام للفتال انجمعَـــتْ
اهل الشوف (1) من البعد تعاين * في تصاور الفتن لَنْ بانَـــتْ
ذا نحو عام اسيادى تدفـــن * اهل الجهاد ليه تتبـــاوَتْ

(1) الشوف « les gens *qui voient* ».

في البحر شاعل الطراد * باحراف وغرف سفن
ماتوا كثير لاعباد * في اخذ حصون ومدن
شلّا يعدّ عداد * معوسها ومدفون

اهل الايمان من كل افليم متلاحفين
بجنود باتنة كي سمعوا ما صار
بفضل الاله حرّك الجنوس معاونين
بالسفن والعساكر تسمع الاخبار

٣١

يا ساتر العيوب استرنا * في الدارين من كل اهوال
بين العباد لا تفضحنا * بتاج الانبيا والارسال
في الذنب يا كريم غرقنا * وافعالنا فبايح الافعال

دجّالنا لفيناه * مجموع راه بِنا
تلّب العقول بهواه * قبل الفصال جانا
دارك بلطف مغداه (1) * يا من قضى علينا

(1) *Var.* مفواه pour ما افواه « combien il est fort ! ».

وراف ذي المصايب عيد على المومنين
يا هل ترى تشاهدها شي الابصار
يصير في هنا ونزايه (1) قلب الحزين
في سوايع الهنا باعلام التشهار

٣٢

نختم بصلاة تاج الرّسلا * في حديث ما يلذّ اخبارُه
ينطف في كل نوع بحلّة * بصل الربيع فتح انوارُه
نسلّي مجالس البُطّالا * والخدّ سايلين امطارُه

نفصّر في وصف الابيات * في قصيدة الغوازي
الاسلام جا بنُصّرات * في مفاتل البرازِ
نرجا بديع الاشيات * من فضله يجازي

رغّاب ابن اسماعيل لجودك يا حنين
في باب رحمتك ثفلّت الاوزار
اغفر جميع ذنبي واغفر للمومنين
يا من عفوك رحمة واسمك غفّار

(1) *Var.* نزاهة.

٢٢

نفصّر حديث وصف ابياتي * خبت الوباة فبل اتمامه
بفضل الكريم بَعْسَى ياتي * خبر التمام بامر احكامه
هانوا اعمارهم ساداتي * للدين ناصرين اعلامه

بسيوفها تحرّب * الاسلام تزيد خَلْبُه
سيل الثلوج يذْرَب * ورياحها يزبّوا
يا من فصيت والطُبب * يا من بليت واعْبُ

حيَى الدين في السبعين طلع نجم زين
على المومنين بالفرحات والاسرار
ميتين والف بعد ان هجروا المهاجرين
لامور طائلة نفصّر لك لاخبار

Traduction

Au nom de Dieu, je commence ce « manteau » (1) pour ceux qui aiment [le récit des victoires de l'Islam]; la nouvelle de la victoire dissipe toute tristesse.

Dites [avec moi] : Que Dieu bénisse le prophète Mohammed, dont le front brille; que Dieu soit satisfait de ses compagnons, troupe de preux!

Demandez [à Dieu] la victoire pour le peuple vaillant. Puisse Dieu la donner à la nation de *celui* qui brille avec tant d'éclat (Mohammed)!

[REFRAIN]. — O vous qui êtes ici, pour l'amour de Dieu, demandez-lui la victoire!

I

O toi qui, par ta puissance, tiens le ciel si élevé,
Les Croyants espèrent en toi;
Donne la victoire aux guerriers conquérants,
Tous les Musulmans te prient humblement [de la leur accorder].
Dissipe la tristesse de [tes] esclaves;
Il n'y a que ta forteresse qui soit imprenable.

Le cœur de [tes] esclaves n'en peut plus, fatigué qu'il est par le rêve qui l'obsède;
Chaque jour [l'ennemi] sème des nouvelles alarmantes qui irritent.
Dieu, par considération pour le Seigneur des Seigneurs, sois bienveillant dans tes décrets.

(1) Le poète compare sa pièce à un riche manteau de cour. — Cf. René Basset, *La Bordah du Cheikh El-Bouṣiri*, Paris, 1894.

Dieu, aie pitié de tes esclaves, car tu es miséricordieux.

[Nous n'avons] pas de bonne nouvelle qui adoucisse la « soirée » ;

Chaque jour, les nouvelles sont diverses et contradictoires :

L'esprit se trouble tant elles sont nombreuses.

II

O toi qui accordes des dons si parfaits,

Réjouis-nous en nous apprenant la victoire, ô mon Seigneur,

Par elle, le malheur des Croyants disparaîtra et cessera,

O toi que j'invoque.

Avec une armée d'anges, rends-nous vainqueurs,

Et mets en fuite les armées du peuple infidèle.

Donne la victoire aux armées de l'Islam,

Par considération pour l'Élu, ton Ami;

Le peuple de celui qui intercède [auprès de Dieu] pour tous les hommes, a résolu de défendre ta religion.

Grands et petits s'unissent contre ceux qui adorent un autre que Toi.

Donne la victoire au drapeau de ton esclave, le commandeur des Croyants, Abd el-Medjid (1), le défenseur de la religion de l'Élu.

(1) Abd el-Medjid, sultan de Turquie ; il régna de 1839 à 1861. Sous son règne eut lieu la campagne de Crimée et celle de Syrie. Il est un des meilleurs souverains dont puisse s'enorgueillir la nation ottomane : prince humain, éclairé et tolérant, rempli de sollicitude pour l'amélioration du sort de ses sujets (*Histoire de l'empire ottoman*, par de La Jonquière ; Paris, Hachette, 1881).

[Toutes] les classes (2) de l'Islam, prêtes au dévouement, se sont levées à son appel ; pour la défense de la religion de Dieu, les vies disparaissent.

III

Le roi Abd el-Medjid dit aux ulémas des villes et aux vizirs : « Le Moscovite se propose notre perte, en nous faisant la guerre avec ses nombreuses armées ; je combattrai pour la religion du Prophète, et Dieu tout-puissant me donnera la victoire. »

L'Intercesseur illustre a dit : « Tout guerrier qui survivra sera content, qu'il combatte pour l'honneur ou pour la cause divine ; celui qui mourra sera préservé [de l'enfer] et sera conduit, par les houris, dans les palais du paradis éternel. »

Les houris des héros de la foi apparaissent à leurs époux entre les rangs des combattants, lorsque la vie les abandonne ; joyeuses et contentes, les houris des guerriers conquérants versent à leurs époux des vins du paradis.

IV

Les gens de la Sonna (docteurs en droit et en théologie) répondent :

Nous voilà ! ô roi de l'époque, toi qui es dans la meilleure voie ;

(2) Le texte porte : *les troupes* c'est-à-dire les hommes valides et en état de porter les armes.

Tu es] le dépositaire du Pacte (conclu entre Dieu et son Prophète) (1) ;

[Tu es] le vicaire de l'Illustre (Mohammed) ;

Nous croyons en Dieu, en son Prophète,

Et en l'obéissance du Prince qui est dans le bon chemin ;

On viendra de partout :

Les créatures sont heureuses par toi ;

Avec une résolution inébranlable, sultans et beys se dirigeront vers toi.

Les gens éloignés prient Dieu, à chaque instant, de t'accorder la victoire.

De Dongola (2) viendront à toi des nègres de haute stature,

De l'Égypte aux Indes et au pays de Boukhâra,

De chaque contrée, un pacha t'amènera des armées redoutables,

Avec un attirail de canons, fusils et sabres.

V

Les grands de la cour se réjouissent et sont satisfaits des discours qu'on leur tient ;

(1) Il est plus que probable que le poète fasse ici allusion à la *borda*, appelée par les Turcs *herqayi chèrîf*, manteau en étoffe du Yémen, dont le Prophète avait fait présent au poète Ka'b ben Zohaïr pour lui servir de sauvegarde et lui garantir son pardon après sa soumission et sa conversion à l'Islâm. Il fut racheté plus tard par le khalife Mo'âwiyya, passa successivement aux Omeyyades, aux Abbassides et aux Fatimides, puis aux Turcs, après la conquête de l'Égypte par Sélim Ier. On le conserve encore à Constantinople, où il est l'objet d'une véritable adoration. (René Basset, la *Bordah*, p. IX, note 1.)

(2) Dongola, ville de la Nubie, sur les bords du Nil. Il y a deux Dongola : le vieux Dongola et le nouveau Dongola.

Ils lèvent leurs mains vers le Maître (de toutes choses) et demandent secours au Créateur ;

Ils le prient en invoquant sa toute-puissance (1) et les mérites du Prophète sincère.

Lorsqu'au jour du combat, le moment terrible sera venu,

Les armées de l'Islam préféreront disparaître plutôt que de vivre dans l'humiliation ;

Nous ferons revivre la religion de l'Islam et la victoire de Dieu nous accompagnera.

Les drapeaux [de l'Islam] n'ont jamais été témoins de l'avilissement des Croyants ; et les Infidèles même sont accourus vers le Sultan pour lui venir en aide, avec des vaisseaux de guerre rangés en bataille dans le Détroit ; attendant qu'il leur donne le signal du combat.

VI

O toi qui entends les prières de tes créatures,

Qui exauces les vœux de ceux qui t'invoquent ;

Par le mérite de ta science qui embrasse tout,

Par les mystères de ton monde invisible (2).

[Je t'implore] par l'intermédiaire de *ce* que ton trône soutient (c'est-à-dire l'intermédiaire de toi-même),

Les attributs de ton *Être* sublime.

(1) اسم الجلالة « le nom de la Majesté divine ». L'auteur veut dire que les grands de la cour prient Dieu en invoquant le mérite de la formule suivante : Il n'y a de Dieu que Dieu et Mohammed est son Prophète.

(2) Mot à mot : « Les pensées secrètes de ta connaissance de l'avenir. »

Tu es le généreux par excellence : celui qui met son espoir en toi n'est jamais déçu ;

Ta parole est la vérité parfaite ; tu exauces les vœux de celui qui t'implore ;

Raffermis l'Islam par une victoire, ô toi qui es seul et n'as point d'associé !

Donne la victoire aux armées du peuple de Celui qui intercède auprès de Dieu pour les pécheurs ; multiplie leur nombre aux yeux des Infidèles ;

Secours les Musulmans (1) contre le peuple (du) maudit :

La protection et la victoire viennent de la part de Celui qui connaît toutes choses.

VII

Je t'invoque par ton nom sublime, par tout ce qui est abstrait et concret ;

Par le Trône que tu as révélé (2), ô Éternel !

Par la Table, le Qalem, le Korsy ;

Par les Anges et par ceux qui prient pendant la [nuit] obscure : djinns ou humains.

Par considération pour tout être agréé (par Dieu),

O toi qui es le seul objet de mon espoir,

[Étends] ta protection sur Stamboul, ô toi qui connais tous les secrets,

Afin que l'armée du Maudit soit humiliée et lui paye la capitation.

(1) Mot à mot : « Rends haute la main des Musulmans. »

(2) *Coran*, II, 256 ; LXVIII ; IX, 130.

Envoie aux armées de l'Islam une éclatante victoire, telle qu'en a reçue Ali Haïdar (1).

Les héros (2) ont fait revivre la religion de l'Islam et de l'Élu.

VIII

Dieu, par considération pour ce qui a été révélé à l'Ami, dont *les noms* (3) sont si beaux,

Donne la victoire aux armées de l'empire de Stamboul — la reine des grandes villes —

Sortant, avec étendards et tambours, en bénissant Celui qui intercède auprès de Dieu pour le peuple [musulman].

Dieu, protège l'armée [des Croyants] contre le mauvais œil de l'envieux ;

Les Musulmans partent pour la guerre sainte contre les Chrétiens, car le chef de l'armée ennemie a déjà rassemblé ses troupes ;

Donne une victoire éclatante au peuple de ton ami Ahmed (Mohammed).

(1) Ali, neveu et gendre du Prophète, quatrième khalife, mort le 17 ram. 40 de l'h. (25 janv. 661). Voir Aboûl Fedâ, I, 179 et s. ; Ibn Khaldoûn, suppl. du tome II, p. 150 ; El-Fakhry, p. 90, éd. Caire ; Soyouty Târîkh, p. 64 ; Cha'rany Tabaqât, I, 19 ; Ibn Saâd, III, 11 ; Ibn 'Abd el-Barr En-Namiry, *El-Isti'âb fy ma'rifat el-açhâb*, II, 470, éd. Haïdarâbâd, 1319 ; Edh-Dhahaby, *Tadhkirat el-Hoffâdh*, I, 9, éd. Haïdarâbâd s. d. ; Ed-Diyarbakry, *Târîkh el-Khamîs*, II, 275, Caire, 1283 ; Ibn El-Atsîr, *El-Kâmil*, III, 74, éd. Caire, 1303 ; El-Mas'oûdy, *Moroûdj edhdhahab*, II, 2, éd. Caire, 1303.

(2) Mot à mot : « Les chevaliers des moments difficiles, les braves et les valeureux. »

(3) Le Prophète est désigné par plusieurs noms ou qualificatifs, et dont le nombre est, selon les uns, de 201. Voir *Dalîl el-Khaîrât*.

Les Musulmans marchent par étapes jusqu'à ce qu'ils soient en face de l'ennemi : feu contre feu.

Les belligérants font des retranchements redoutables, des mines souterraines, telles que des rues, pour faire sauter [l'adversaire].

IX

On commence : chacun se met en marche, et des deux côtés la lutte devient chaude ;

Les obus, les boulets tombent comme la grêle, et la bombe incendiaire arrive en décrivant sa trajectoire ;

Les balles pleuvent sur les hommes qui tombent en grand nombre : c'est un véritable carnage.

O mon frère, c'est une lutte, un bouleversement horribles tels qu'il n'y en a jamais eu ;

Celui qui était présent [au combat] disait :

« Le récit en a été fait pendant l'action ; un journal, achetant les nouvelles, a publié les péripéties de la lutte. »

On n'a jamais vu chez les peuples d'autrefois une lutte semblable : on a consulté les livres et l'on n'y a trouvé rien de pareil.

Des armées en face l'une de l'autre se battent sur les bords d'un fleuve : on entend le bruit de la fusillade semblable à celui du tonnerre du mois de janvier.

X

Croyants et Infidèles lancent des bombes et des boulets ; la bombe décrit sa courbe, et en tombant vole en

éclats sur les soldats ; chaque fragment fait un carnage d'hommes : les uns sont coupés en morceaux, les autres broyés.

Oh ! si tout le monde avait pu voir le développement considérable de l'armée [sur le champ de bataille],

[Il aurait pu constater] que les Musulmans, semblables à des torrents impétueux, s'élançaient de toutes parts sur l'ennemi ;

Et les Russes, tels que des sauterelles, s'enfuyaient devant notre armée.

De tous côtés, ils [les Russes] voient des armées se succéder de près :

Kurdes, Persans, esclaves noirs (1) et hommes libres.

L'impétuosité du chef des armées de l'Islam est tellement considérable, qu'elle dépasse toutes les bornes, malgré ses innombrables guerriers.

XI

Les capitaines étrangers, attendant [la fin de la lutte], sont effrayés de l'acharnement des combattants :

Les Musulmans, semblables à des flots, se précipitent vers le théâtre de la guerre, chaque régiment ayant son drapeau.

Les canons (du combat) grondent et on les entend de loin, tels que des tonnerres.

Il y a des milliers de morts, tués à distance sans avoir pu approcher de l'ennemi.

Les capitaines viennent en rang compter les morts ; et, rivalisant de zèle entre eux, prennent la longue-vue pour mieux voir.

(1) Le texte porte : Abyssins ; on sait que l'Abyssinie a fourni un grand nombre d'esclaves à l'empire musulman ; par suite, le mot Abyssin a fini par désigner un esclave noir de n'importe quel pays.

Ils montent sur le sommet des plus hautes collines et ont la description du champ de bataille, tel qu'il se présente à leurs yeux.

Cette guerre effraye les plus braves, car une guerre à laquelle prennent part des millions de combattants n'a jamais eu lieu.

XII

Dieu, par considération pour celui qui est « l'Essence de la Miséricorde », envoie la victoire à son peuple pour qu'il se réjouisse.

Les Musulmans décident de fondre sur l'ennemi; la lutte devient tellement acharnée qu'il ne leur est plus possible de reculer;

La fumée et la poussière forment un nuage si épais que le ciel en devient obscur.

Les combattants se jettent les uns sur les autres;

La poudre joue un rôle considérable.

La terre est bientôt jonchée de morts et de blessés.

Les Musulmans, arrivant au fleuve, trouvent des radeaux pour le passer,

Pendant que des milliers d'hommes sont sur le fleuve, les Infidèles les reçoivent par un feu très nourri :

Musulmans, Chrétiens et poissons se mêlent à l'eau du fleuve qui devient rouge de sang.

XIII

Nos braves guerriers, continuant d'avancer, sautent sur la rive opposée et chargent l'ennemi, en criant : ô Généreux par excellence ! [protège-nous];

Tandis qu'au milieu d'eux, les houris poussent des cris de joie.

Les Musulmans, invoquant toujours Dieu et le Prophète, ne marchent que sur des cadavres.

Le jour devient sombre comme la nuit; on se bat en silence;

Le sang coule à flots, formant des mares dans les endroits plats;

Les blessés paraissent peu nombreux, la plupart des hommes étant morts.

La victoire de Dieu, telle qu'une étoile brillante, apparaît aux Croyants.

Par d'habiles manœuvres, ils trompent l'ennemi qui est fait prisonnier au moment où il cherche à prendre la fuite;

Ils pénètrent dans ses forts bien crénelés, à l'aide de mines toutes prêtes et de pics en fer.

XIV

Les Musulmans, appelant à leur secours le Dieu de la Ka'ba, s'emparent des drapeaux plantés sur les redoutes de l'ennemi.

[Alors on se bat corps à corps], les sabres et les baïonnettes brillent; le nombre des combattants s'étend à perte de vue;

La tête est séparée du corps; les Musulmans luttent dans des flots de sang.

Les Idolâtres périssent, leur ardeur guerrière s'éteint :

Les Musulmans attaquent de toutes parts les armées

ennemies qui, telles que des flots, inondent le champ de bataille (1);

Ils poursuivent les Infidèles en frappant d'estoc et de taille, et les troupes du Maudit sont mises en déroute.

L'ennemi avait préparé des mines pour faire sauter les Croyants, si leur armée venait l'attaquer;

Mais quelle déception ! il devient la proie des armées musulmanes qui s'emparent de ses canons et font prisonniers un grand nombre de soldats et plusieurs généraux !

XV

Les vainqueurs envoient à Constantinople le butin fait dans cette journée : engins de guerre, mortiers, hommes, chevaux.

Les capitaines, faits prisonniers, tremblent de tous leurs membres.

La foule va au-devant d'eux; les consuls même sortent pour jouir de ce spectacle :

Les canons tonnent en signe de réjouissance lorsque arrivent les trophées de la victoire;

Les Croyants se pardonnent réciproquement avec joie, comme au jour de la Fête du sacrifice;

Ils font des cadeaux aux heureux messagers qui leur apportent les nouvelles de la lutte.

---

(1) Lamartine, dans la *Description de la bataille*, dit :

« Mais de la foudre en vain les livides éclats
» Pleuvent sur les deux camps d'intrépides soldats,
» Comme la mer qu'entr'ouvre une proue écumante
» Se referme soudain sur sa trace fumante, » etc.

La foule, se pressant de tous côtés, sort de Uskudâr (1) dans des caïques, poussés par d'habiles rameurs;

De Galata (2), de Kassem-Pacha (3), on se crie la nouvelle que les troupes moscovites étaient prisonnières.

XVI

Revenons au récit de la déroute [de l'ennemi] :

L'épreuve est fatale aux Russes qui s'enfuient sans regarder derrière eux, tandis que leurs capitaines crient : face à l'ennemi !

Les Musulmans les poursuivent sans relâche et l'ardeur de la lutte enflamme les combattants.

Quatre mille [Musulmans] (4) et trente mille Infidèles trouvent la mort dans ce combat.

Combien de cadavres, privés de sépulture, deviennent la pâture des carnassiers et des oiseaux de proie !

Sur terre et sur mer, Dieu donne la victoire aux Musulmans.

De grandes villes sont prises par les Musulmans qui en emportent les richesses et les canons des remparts.

L'ennemi laisse ses troupes dispersées dans les villes et se met à faire des retranchements sans discontinuer.

XVII

Le Russe maudit supplie qu'on lui accorde la paix, pour laquelle il n'a trouvé aucune ruse (c'est-à-dire qu'il n'a pas été assez habile pour vaincre).

(1, 2, 3) Uskudâr, Galata, Kassem-Pacha sont des quartiers de Constantinople.

(4) A la bataille navale de Sinope (30 novembre 1853), les Turcs perdirent douze vaisseaux et quatre mille hommes.

Tout humilié, il envoie [des plénipotentiaires] en France.

Les consuls disent d'un commun accord :

« Le Sultan n'est plus comme autrefois, et il continuera à faire la guerre ;

» Dans tes discours tu t'étais proposé, — comptant sur ta force, — de t'emparer de Stamboul, d'atteindre les Chrétiens et de prendre tout le pays : Orient et Occident ;

» Mais tu es resté dans les mains d'hommes résolus ;

» Le Sultan des armées de l'Islam t'a donné un breuvage amer, il t'a tué des milliers d'hommes et t'a enlevé un vaste territoire et de grandes villes. »

XVIII

Le commandant en chef ordonne toujours d'enterrer les morts après la bataille.

Dans chaque corps d'armée, il prescrit aux combattants chargés de l'inhumation de ne rien laisser, afin que le matin, en marchant à l'ennemi, on n'ajoute pas cadavres sur cadavres.

Il était convenu qu'après l'inhumation des morts, les guerriers se reposeraient.

Ceux qui meurent dans la lutte reçoivent [des houris en récompense].

Ils continuent à vivre par leur lutte.

Ils préfèrent verser leur sang sur les champs de bataille, au lieu d'attendre que la mort vienne les frapper chez eux.

Les gens de guerre, dans le paradis éternel, vivent dans les délices ; ils goûtent le bonheur dans de splendides palais, au milieu des houris.

Les cadavres des Infidèles, restant sans sépulture et semblables à des outres puantes, servent de nourriture aux carnassiers et aux oiseaux de proie.

XIX

Sur terre et sur mer, les Musulmans sont partout vainqueurs : sur mer, la lutte a été acharnée et de nombreux vaisseaux ont été coulés.

Les Musulmans manifestent une grande joie : la religion du Prophète a été raffermie.

Louange et grâce à toi, ô Créateur des mondes ! Rends victorieux le peuple de ton Prophète et anéantis les injustes ; les Musulmans attendent que tu complètes tes bienfaits.

[Le roi] Alexandre le Grand, *Dhoû l Qarnaïn*, si hardi, n'a pas lutté contre des canons crachant du feu (1).

Ta victoire est éclatante et tu l'as accordée, ô Protecteur, au peuple de ton Ami (Mohammed).

XX

Le Russe ne savait que penser et levait des troupes pour prolonger la guerre.

D'un commun accord, les nations étrangères interviennent auprès de lui [et le prient de demander la paix] ; car les succès des Musulmans dans cette lutte ont déjà effrayé le monde.

Le Sultan licencie ceux qui avaient pris part à la lutte et peut se procurer des provisions, à l'aide de vaisseaux de guerre.

---

(1) Voir les *Vies des Prophètes*, par Tsa'laby, Caire, 1310 ; Aboûl Fedâ, I, 47 ; *Commentaires du Coran*, XVIII, 82, 85, 93.

Pour l'ennemi, la vie devient difficile : la route des contrées florissantes lui est coupée (1).

Les convois qu'il dirige vers son armée n'arrivent pas.

Le Sultan fait circuler sans cesse des bateaux à vapeur et à voiles, chargés de vivres pour ses troupes.

A chaque instant, on voit des vaisseaux pavoisés se diriger sur Stamboul et y apporter quotidiennement des vivres ;

Et la foule puise dans les trésors du Tout-Puissant, tandis que des esclaves noirs et des hommes libres viennent d'Égypte [apportant des vivres].

XXI

Les chefs musulmans arrivent avec des navires chargés de troupes, visitent les champs de bataille, puis conférent sur la suite à donner à la guerre : chaque membre du Conseil se trouve embarrassé et indécis, car les Musulmans, enflammés par la victoire, marchent toujours en avant.

Le Sultan, à l'aide d'une armée aguerrie, se lance au combat ; les Roums sont effrayés de cette guerre, tellement la lutte est acharnée, car les troupes musulmanes marchent en criant : Dieu bénisse le Prophète !

Les nations étrangères disent alors : « Les Musulmans sont des gens de guerre ; il est temps que la lutte finisse, car le nombre des morts est déjà très considérable. »

D'un commun accord, elles dépêchent au Russe des parlementaires lui proposant de faire la paix, moyennant une indemnité dont le Sultan sera satisfait.

(1) Le texte porte : « Le pays (du Ça'îd) de la Haute-Égypte. »

XXII

Il ne fait aucune réponse aux envoyés des nations étrangères et se prépare à continuer la guerre.

« Il reste interdit, disent les nations, et il trouve humiliant de se soumettre [aux conditions imposées], alors que le Sultan le poursuit avec des troupes victorieuses. »

Le Sultan, comptant sur ses forces et surtout sur l'assistance de Dieu (mon Seigneur), poursuit l'ennemi avec une armée rendue victorieuse par l'Élu arabe (Mohammed).

Les Roums, troupes dignes d'être anéanties, sont, à la guerre, des hommes sans valeur.

Les nations approuvent les propositions du Sultan et interviennent pour les faire agréer.

Le jour favorable viendra où les nouvelles seront connues de tout le monde.

Les Musulmans en foule sortent de chaque ville pour assurer le triomphe de leur religion. O Protecteur, veille sur nous !

XXIII

O père de Hossein (Ali), maître de Sarhân (1), mets-toi en selle et tire le glaive du Très-Haut ;

Choisis parmi les plus vaillants guerriers des Koreïchites et des Banoû Hâchim, toujours vainqueurs ;

Ne fais monter à cheval parmi ces braves que les plus illustres, et à leur tête charge les Infidèles ;

(1) *Sarḥân*, nom d'un cheval de Ali, gendre de Moḥammed. Les Banoû Hâchim sont une fraction des Koreïchites, tribu à laquelle appartient Moḥammed.

Au milieu d'une nuit obscure, alors que l'éclat des glaives brille, anéantis les armées des Idolâtres ;

Fais que des têtes tranchées, le sang ruisselle et que les armées de l'Islam aient remporté la victoire lorsque le jour se lèvera.

Telle est ton habitude, ô toi qui mets en fuite les injustes, qui interviens dans les moments difficiles, et secours les innocents ;

Tu n'as rendu désertes que les villes les plus fortifiées, et par milliers, tu as anéanti les Infidèles.

XXIV

O Boû-'Eulâm, maître de la Rouge (1), fais surgir des armées de saints,

Habitant des pays peuplés et des pays déserts, saints visibles et invisibles,

Qui errent et qui volent (dans les airs), hommes et génies.

Invisible pour l'ennemi, tu frappes avec une lance cachée.

Vous (les saints) frappez sans viser et votre flèche donne la mort.

Morts et vivants, vous êtes des hommes dont la fidélité est parfaite.

(1) 'Abd el-Qâdir el-Djilâny est surnommé Boû-'Eulâm « le porte-étendard », maître de la Rouge (nom de Bagdad, suivant les uns, d'une cavale, suivant d'autres). Il naquit à Djilân en 491, et mourut à Bagdad en 561. Célèbre philosophe soufy qui se distingua par ses connaissances théologiques et par sa piété exemplaire ; il est le plus vénéré dans toute l'Algérie. Voir Ibn Châkir el-Kotoby, II, 2, éd. de Boûlâq, 1299 ; R. Basset, *Les dictons de Sidi Aḥmed ben Yoûcef*, p. 210 ; Id., *Nédromah et les Traras*, p. 39, note, Paris, 1901.

O vous qui êtes des hommes purs, défenseurs du faible et de l'opprimé, venez à notre secours ; hommes de Dieu : cela est honteux pour vous.

Les armées de l'Islâm sont anéanties et vous êtes dans l'insouciance.

Croyants et Infidèles ne se sont-ils pas tués avec acharnement ?

XXV

Otsmân ben Hasan (1), lève-toi, accours, déploie l'étendard de ton aïeul (Mohammed) et sans tarder ;

Sultan Ayyoûb el-Ançâry (2), que ce long sommeil te suffise, prépare-toi au combat.

Sultan Aḥmed (3), toi qui es connu depuis si longtemps par ta sainteté, lance-toi sur les Infidèles.

Au secours, hommes de Dieu, Arabes et étrangers (mais tous Musulmans), car la tyrannie de l'Infidèle dépasse toute mesure ;

Qu'il s'arrête ! lancez-vous contre lui avec fermeté ;

Nous vous invoquons, pour l'amour de Dieu, pour tout ce qui précède.

(1) Otsmân ben Hasan est l'arrière-petit-fils du Prophète (?).

(2) Ayyoûb el-Ançâry prit part aux combats de Bedr, d'Oḥod et de Çaffîn, participa à l'expédition dirigée contre Constantinople et mourut sous les murs de cette ville, où il fut enterré en 52 (672) ; Ibn el-Atsîr, III, 381, éd. Tornberg ; III, 182, éd. Caire ; Ibn Saad, III, 2e part., p. 49 ; Aboûl Fedâ, I, 197, éd. Constantinople ; Desvergers, *Arabie*, 280.

(3) C'est Aboû l'Abbâs Aḥmed El-Badawy, célèbre marabout, mort le mardi 12 Rabî' I, 675 (25 août 1276) et enterré à Tantâ (Égypte) où un joli mausolée a été élevé sur sa tombe. Cf. Soyoûty, *Hosn el moḥâdhara*, I, 248, Caire, 1321 ; Cha'râny, *Tabaqât*, I, 182.

Au secours, ô saints dont le rôle est de veiller sur nous, afin que les méchants ne se réjouissent pas de nos maux.

Les Musulmans n'ont d'espoir qu'en « ce petit œil » (1), car le monde entier a entendu parler de leur lutte.

XXVI

O toi qui accordes tes bienfaits avec justice, tu as honoré les Croyants en leur donnant la victoire ;

Tu as fait triompher notre religion par ses défenseurs ;

Tu as fait succéder les beaux jours aux mauvais (2) ;

Nous espérons obtenir de ta grâce que cette guerre se termine selon nos vœux.

Celui qui t'invoque à haute voix ou en secret n'est pas déçu ; hâte-toi de nous ouvrir les portes de tes bienfaits, par amour pour l'Élu, les compagnons d'Aboû Roqayya (3), ainsi que leurs successeurs (*tâbi'în*), afin que nous terminions glorieusement cette lutte.

Donne la victoire à tous ceux qui ont protégé la religion des Croyants.

O Irrésistible, abandonne ceux qui ont tenté d'anéantir l'Islam ;

Par amour pour quiconque est l'objet de ta prédilection, homme fait ou vieillard, enfants à la mamelle et de tout âge.

(1) C'est-à-dire : l'empire turc ressemble à un « œil » par lequel l'Islâm « voit », s'il venait à disparaître, c'en est fait de la religion musulmane.

(2) *Coran*, xciv, 5, 6.

(3) Roqayya, fille de Mohammed et de Khadîdja, sa première femme, épousa Otsmân ben 'Affân, plus tard IIIe khalife.

XXVII

O toi dont l'existence et les bienfaits sont éternels ; par ton nom sublime et unique ;

Par la grâce que tu as accordée à ton prophète Salomon (1), toi qui as rendu le fer ductile dans la main de David (1),

Donne la victoire aux armées des Croyants et décrète que l'on se soumette aux ordres de Abd el-Madjid.

Par les invocations de Moïse contre Pharaon (1) qui se noya avec son armée ; par Jésus (1), ton véritable Esprit, et par les paroles qu'il a prononcées au berceau ;

Par le mérite de ces prophètes, que celui qui te prie ne soit pas déçu ;

Par les invocations des prophètes et des apôtres, depuis Adam jusqu'à Ahmed (Mohammed), dont le nom est si doux à prononcer,

Relègue ce maudit, ce tyran, parmi les damnés, et protège l'Islam contre l'injuste.

XXVIII

Je te prie, au nom de ceux qui lisent le Coran par lequel ils acquièrent des trésors de divine science ;

Au nom des gens de bien et des élus, de ceux qui passent leur nuit en prières ;

Au nom de la glorieuse la Mekke, de la Maison de Dieu et de la célèbre Station (2) ;

(1) Salomon, David, Moïse, Pharaon, Jésus. Voir les *Vies des Prophètes*, par Tsa'laby, éd. Caire, 1310.

(2) C'est la station d'Abraham : place, auprès du temple de la Ka'ba, où, dit-on, Abraham se tenait en travaillant à la construction du temple.

Par les prières de tout malheureux qui t'implore à haute voix et en secret ;

Par les faveurs qu'obtiennent, chaque année, les pèlerins et leurs guides (pour faire le tour de la Ka'ba) ;

Par les invocations de tout pèlerin, le jour où il se trouve sur le mont Arafat (1) ;

O toi qui entends nos prières, exauce les vœux de ceux qui t'implorent,

Protège les armées de l'Islam contre tout injuste, par amour pour Celui (Mohammed) que tu as envoyé comme une bénédiction à l'univers entier ; réjouis son peuple par des villes prises à l'ennemi.

XXIX

Dieu, après ce long silence, donne-nous d'heureuses nouvelles afin que nous respirions à notre aise.

Par amour pour les chefs des rites religieux (2) et pour ceux qui, venus après eux, ont joui des bienfaits de la religion ;

Par le mérite des six Livres (3), de ceux qui ont composé et commenté des ouvrages (religieux) ;

(1) Arafat, montagne située à quelques lieues de la Mekke, où l'on passe la journée du 9 du mois de Dhoû-l-Hidjdja pour s'acquitter des cérémonies usitées en ces lieux.

(2) Chez les Musulmans, il y a quatre rites orthodoxes, qui ont pour fondateurs : Aboû Hanîfa (699-767) ; Mâlik (709-795) ; Echchâfi'y (767-819) et Ibn Hanbal (780-855). Tout bon Musulman doit appartenir à l'un de ces quatre rites qui ne diffèrent entre eux que par quelques points de doctrine très secondaires.

(3) Les six Livres sont les six grands recueils de traditions, regardés comme le Corpus du droit musulman ; ils ont pour auteurs : Bokhâry (21 juillet 810-31 août 870) ; Moslim (817-6 mai 875) ; Aboû Dâoûd (817-889) ; Tirmidhy, mort en 892 ; En-Nasâï (830-915) ; Ibn Mâdja (824-887). V. Aboûl Fédâ, *Ann. musul.*, II, 275

Par amour pour ceux qui lisent les Tablettes (1), les gens pieux et les savants ;

Ceux qui prient à l'aide de chapelets, ceux qui ont fondé des écoles de soufisme en général.

Ceux qui marchent comme le vent, ceux qui errent et ceux qui possèdent la connaissance parfaite des mystères ;

Par amour pour celui que tu préfères parmi tes élus, ainsi que pour celui qui t'aime du plus profond de son cœur ;

O Créateur, toi qui es notre soutien, au nom de ta justice, je t'implore ; fais rayonner la foi de l'Islam sur l'univers.

XXX

Semblables au printemps, les musulmans manifestent une ardeur nouvelle et se rassemblent pour continuer la guerre ;

De loin, des spectateurs suivent avec intérêt les différentes phases que présente la lutte ;

Voilà un an environ que nos braves ensevelissent des morts, en rivalisant de zèle.

Sur mer, la guerre s'allume et des vaisseaux sont coulés ou brûlés.

Un nombre considérable d'hommes périrent à la prise des forts et des villes ;

Les cadavres piétinés et enterrés sont innombrables.

et 725 ; II, 237 ; Ibn Khallikân (éd. Caire), I, 214 ; I, 455 ; I, 457 ; I, 484 ; Tâdj el-'Aroûs, « ترمذ » ; de Sacy, *Chrest.*, I, 407 ; Desvergers, *Arabie*, 487 ; Huart, *Litt. ar.*, 216 et s.

(1) Il s'agit des planchettes ou tablettes sur lesquelles les enfants, sous la dictée du maître, écrivent les versets du Coran qu'ils doivent apprendre par cœur.

Des Croyants enthousiasmés accourent de tous côtés, en apprenant ce qui se passe.

Par la grâce de Dieu, les nations étrangères aident le Sultan avec des vaisseaux et des armées, après avoir reçu des nouvelles de la lutte.

XXXI

O toi qui caches nos vices [aux yeux de tous], protège-nous, dans ce monde et dans l'autre, contre la terreur [du jugement dernier].

Ne les fais pas paraître aux hommes, par amour pour Celui qui est la couronne des prophètes (Mohammed) et des apôtres ;

Nous sommes noyés dans le péché, ô Généreux, et nos actions sont des plus mauvaises.

Nous avons rencontré l'Antéchrist et il est parmi nous.

Il a obscurci notre raison par l'appât du vice et il est venu à nous avant le jour fixé.

Hâte-toi de nous accorder un très grand bienfait, ô toi qui disposes de notre destinée.

Le jour où tu nous auras délivrés de ce malheur sera une fête pour les Croyants ; nos regards verront-ils ce jour heureux ?

Le cœur de l'affligé sera dans la joie et dans la paix, quand les drapeaux serviront au pavoisement [des villes].

XXXII

Je termine, en bénissant la Couronne des Apôtres (Mohammed), une histoire attrayante,

Renfermant toutes sortes de beautés, telle, au printemps, une prairie émaillée de fleurs ;

Elle dissipe les soucis de celui qui est dans l'opulence et de celui dont la joue est inondée de larmes.

J'abrège le récit de ce poème épique ;

Les Musulmans ont remporté des victoires dans les combats ;

J'espère que le Créateur de toutes choses me récompensera de ses bienfaits.

Ben Ismâ'îl (1) implore ta clémence, ô Bienfaiteur ;

A la porte de ta miséricorde, mes fautes me pèsent.

Pardonne-moi tous mes péchés, ainsi qu'à tous les Croyants, ô toi dont la clémence est une grâce et dont le nom est miséricordieux par excellence.

XXXIII

J'abrège cette histoire en vers, car je crains que la mort n'arrive avant que je la termine.

Peut-être qu'un bienfait de Dieu me sera accordé, et l'on ne finit bien une chose que par ses décrets.

Nos braves ont donné leur vie pour défendre le drapeau de la religion ;

A l'aide du glaive qui fait tomber les têtes, les Musulmans poursuivent constamment l'ennemi, semblables à une avalanche de neige (2) qui roule ou à un ouragan qui se déchaîne.

---

(1) L'auteur de ce poème.

(2) Le poète Émile Bergerat, dans ses *Héros de Reischoffen* (6 août 1870), dit :

« ... Balayant le terrain,
» L'escadron est entré dans la masse d'airain
» Comme au lit d'un torrent les neiges en déroute !... »

O toi qui es maître de notre destinée, sois bienveillant ; ô toi qui nous éprouves, pardonne.

La religion s'est raffermie et une belle étoile a paru aux Croyants, leur apportant la joie et la gaieté, 1270 ans (1853-54) après que les Émigrés eurent émigré (après que Mohammed et ses prosélytes eurent quitté la Mekke). L'histoire est longue et nous en abrégeons le récit.

ÉTUDE SUR LES CHADOULIYAS

(Suite et fin)

III

LES SUCCESSEURS DU CHEIKH ELMIÇOUME

La Succession de Cheikh Elmiçoume

Lorsque le Cheikh Elmiçoume mourut à Bogari, le 3 février 1883, la foule fut grande à ses obsèques. Il vint des fidèles jusque des Riras, des Bou Halouane. Les Reribes voulaient absolument emporter le corps et l'inhumer chez eux ; en vain les fils du défunt, son neveu, protestaient avec les gens du gçar, alléguant les dernières volontés du maître ; ils ne voulaient rien entendre ; il fallut, pour en venir à bout, l'intervention du Maire, intéressé au maintien de la tombe en son village, à cause des avantages qui en résulteraient plus tard pour celui-ci, lors des pélérinages. Mais cette ferveur, presque idôlatre, ne devait pas être de longue durée.

Le Cheikh laissait plusieurs enfants :

1° *Sid Ahmed Mokhtar*, né en 1865, de *Elâlia bent Belgacem* ;

2° *Sid Abd Errahmane Ethaalabi*, né, vers 1870, de *Fatma Zohra bent Mostafa* ;

3° *Sid Abd Elaziz* ;

4° *Sid Abd Elkader* ;

5° *Sid Ali*, nés, ces derniers, de *Aïcha bent Erraïs*.

Plus trois filles :

Rgouia, *Cherifa*, *Leïla*.

Enfin, il avait perdu de bonne heure l'aîné de ses fils, *Si Mohammed*, frère germain de Sid Abd Errahmane, mort vers l'âge de 30 ans.

Le Cheikh s'était montré fort affecté de cette perte à l'occasion de laquelle il composa le livre appelé *Ennour Elouaqqade*. La grande douleur qu'il fit alors éclater semble avoir été justifiée, car tous ceux qui ont connu Si Mohammed s'accordent à vanter ses qualités de cœur et d'esprit, son savoir précoce, — à huit ans il savait déjà le Coran tout entier par cœur, — sa douceur et sa bonté. C'est à lui que devait revenir la maîtrise s'il eut vécu, Peut-être, alors, la zaouiya eut-elle continué à prospérer.

D'autre part, le Cheikh Elmiçoume laissait plusieurs disciples réputés, tels que *Si Larbi ben El Hadj Ettahar*, *Si Ben Maouèz ben Lakhdar*, à Bogari ; *Si Mohammed ben Ahmed*, à Téniet ; *Si Qaddour ben Slimane*, à Mostaganem ; *Si Mohammed ben Abdallah*, à Mascara.

Il avait transmis l'obédience à son fils, *Si Ahmed Mokhtar*, espérant que celui-ci saurait garder sous son autorité les divers éléments que lui-même avait su réunir ; mais les événements allaient déjouer ses plans.

On sait combien est excessif, chez les indigènes d'Algérie, l'esprit de clan qui fait de chaque tribu comme une petite nation ; combien vive, souvent, leur impatience de toute suprématie qui n'est pas sortie de leurs rangs. Ce sentiment, cause dans l'histoire de la faiblesse de la Berbérie contre l'étranger, est aujourd'hui la cause de la ruine qui menace la seule organisation autonome restée aux Indigènes algériens, le clergé irrégulier, constitué par l'ensemble des confréries religieuses.

Des populations aussi différentes que celles du Tell, comme les Reribes, avant tout tribus de cultivateurs, et d'autres semi-nomades ou nomades, surtout composées de pasteurs, comme celles des alentours de Bogari, pouvaient, à cause de certains besoins réciproques passagers, entretenir des relations amicales, se grouper même autour d'un chef commun, pourvu qu'il fut habile ; mais elles ne pouvaient demeurer longtemps sous son autorité qu'autant qu'il savait l'imposer, par adresse, force ou persuassion, mais, enfin, sans équivoque.

C'est ce qu'avait su faire le Cheikh Elmiçoume, grâce, d'une part, et surtout, à ses qualités personnelles, à ses relations ; d'autre part, à sa naissance, qui le montrait aux Reribes comme un des leurs, à son établissement parmi les tribus de Bogari, qui le faisait considérer au même titre par celles-ci.

Mais ses fils n'étaient, à vrai dire, ni d'ici ni de là, car leur éducation s'était faite, tantôt à Bogari, tantôt aux Reribes, mais dans la zaouiya, loin de la vue et de la fréquentation des tribus. Ils manquaient des qualités nécessaires pour suppléer à ce vice originel. Ils ne purent donc maintenir l'unité du groupe formé par leur père.

Ils avaient compris, d'ailleurs, que cette tâche était au-dessus de leur force ; aussi, presque dès le début, par une sorte de consentement tacite, la *Zaouiya des Reribes* devint-elle l'apanage de *Sid Abd Errahmane*, celle de Bogari restant au contraire à *Sid Ahmed Mokhtar* ; mais comme, nominativement, ce dernier était le chef de par la volonté de son père ; comme d'autre part les biens meubles, sis partie aux Reribes, partie à Bogari, n'avaient été l'objet d'aucun départ, il en résulta que, en apparence, les deux zaouiyas restèrent unies, mais en apparence seulement, et que leur destinée se poursuivit, jusqu'à un certain point, de façon parallèle.

Par contre, celles de *Mostaganem*, *Téniet*, *Mascara* s'isolèrent à peu près de suite. Enfin, à Bogari même, une scission se produisit de bonne heure et, vis-à-vis la zaouiya de Sid Ahmed, s'établit celle du Cheikh *Si Larbi ben El Hadj Ettahar*, puis un peu plus tard, nouvelle scission, et, dans l'une des tribus jadis les plus fidèles des environs, les *Abadliyas*, un ancien vicaire voulut à son tour s'ériger en chef indépendant.

Quelles que soient les relations qui, plus tard, aient pu s'établir entre ces différents centres, on peut dire, d'ores et déjà, que chacun d'eux conserva toujours son individualité. Nous n'aurons donc plus à nous occuper de la plupart d'entre eux, l'étude de leur destinée devenant complètement étrangère à notre cadre. Les zaouiyas de Bogari nous occuperont seules, mais nous aurons aussi l'occasion de dire quelques mots de celle des Reribes.

Fondation de la zaouiya du camp Morand. Décadence de celle de Bogari.

Le Cheikh Elmiçoume laissait à ses fils, en mourant, des affiliés nombreux, répartis sur un immense territoire ; des richesses en biens fonds assez considérables, un grand cheptel ; une renommée florissante ; bref un domaine aussi prospère au temporel qu'au spirituel. Il avait eu soin, d'autre part, de leur faire contracter des alliances capables de leur servir de soutien.

Si Ahmed Moktar avait épousé *Ellaadj*, fille du caïd très connu des Azizes, *Ali Ben El Bey*, personnage alors influent dans le pays ; puis une fille ou une sœur de Si Mohammed Ben Ahmed de Téniet, ou sœur, ou nièce, par conséquent, de celle que son père avait lui-même épousée; plus tard, enfin, la fille de *Si Mohammed Elbadrani*, des *Bedarnas*, *des Reribes*. — Une fille du Cheikh avait épousé un *Si Elmahdjoub*, des Reribes ; une autre, *Rgouia*, le fils d'un ex-caïd des Abadlyas, *Si Larbi Bel Qacem ;* une fille d'un de ses frères, *Lalla Zineb Bent Rgouieug*, était mariée à *Si Larbi Ben Elhadj Ettahar*. — *Si Abderrahmane* avait épousé la fille de *Si Elhadj Lakhdar*, dont le frère, *Si Ben Maouèz*, commençait à se distinguer à Bogari, sur les traces de son père.

De ses femmes, Sid Ahmed n'eut que des filles ; Sid Abd Errahmane eut des filles et des garçons, mais tous sont en bas âge encore.

Ce réseau d'alliance, habilement contracté un peu dans toutes les régions où s'étendait l'influence du Cheikh, semblait devoir singulièrement faciliter à ses fils la tâche de la maintenir. Il n'en fut rien pourtant. La décadence commença de suite. En l'espace d'une vingtaine d'années, Sid Ahmed perdit presque tous ses affiliés et la plus grande partie de son domaine.

Comme nous venons de le voir, il s'était trouvé dépouillé, à la mort de son père, de toutes les régions désormais soumises aux Zaouiyas de Téniet, de Mostaganem, de Mascara. Les Ouled Lakreude conservant d'autre part pour chefs les fils du Cheikh Adda, il ne possédait plus rien dans toute la portion du Tell oranais où s'étendait autrefois l'influence de son père, ni dans le Tell de la province d'Alger, sauf quelques cantons autour de *Médéa* et de *Berrouaguia* et sauf le *Titteri*, les *Ouled Hellel*, les *Ouled Anteur*, une partie des *Azizes*. De plus, il perdait dans les steppes une bonne partie des nomades que leurs relations avec Téniet conduisaient naturellement au Cheikh Mohammed, tels que les *Doui Hasseni*, *les Béni Maïda*, *les Beni Lent ;* et lorsque, de Chellala, ces tribus passèrent à la commune mixte de Téniet, le mouvement déjà commencé ne fit que s'accentuer tandis qu'à Chellala même à peu près rien ne lui restait (1881) (1).

(1) L'influence de la Zaouiya de Téniet ne fut jamais très grande dans les steppes, tandis que celle des Rahmaniyas y prospéra rapidement.

Enfin les fidèles qu'il pouvait conserver aux Reribes, plus attachés à leur Zaouiya qu'à sa personne, se tournaient plus volontiers vers son frère Sid Abd Errahmane.

Bref, on peut dire que, dès le début, Sid Ahmed vit le domaine de son père diminué de plus des quatre cinquièmes, réduit aux seules tribus des environs de Bogari et plus particulièrement à celles qui dépendaient de la commune mixte dont ce village est le siège.

Mais ce domaine ainsi réduit, le fils du Grand Maître des Cha douliyas était encore incapable de l'administrer. La tâche, si bien préparée pourtant par son père, était trop lourde pour lui, et c'est bientôt qu'il vit un ancien disciple se poser en rival. *Si Larbi Ben Elhadj Ettahar*.

En même temps, par suite d'un phénomène d'inversion fréquent dans le nord de l'Afrique, où la nature a rarement marqué d'une façon bien nette des centres prédestinés à faire rayonner leur action, les Zaouiyas de Téniet et de Mostaganem réagissaient contre l'influence qu'exerçait autrefois sur elles celle de Bogari, et elles s'augmentaient maintenant au détriment de celle-ci.

Pour ce qui regarde Téniet, le fait se traduisit seulement par des adhésions nouvelles isolées, ou par celles de fractions nouvelles de montagnards du quadrilatère de l'Ouarsenis, déjà depuis longtemps conquis dans l'ensemble. Mais l'influence de la Zaouiya en question ne réussit jamais à se dégager d'une façon bien nette de ses montagnes, si ce n'est du côté du Chéliff (1). La cause en est sans doute le morcellement de ce pays en une foule de cantons isolés par des montagnes et le peu de commodité des communications qui en résulte, en même temps que la rareté ou le peu d'intimité dans les relations des populations les unes avec les autres.

On dit pourtant que Sid Ahmed Mokhtar, Sid Abd Errahmane crurent prudent de reconnaître la suprématie de Si Mohammed en renouvelant l'affiliation à l'ordre par son entremise. Mais c'est là un dire qui semble un peu en contradiction avec le caractère entier de Sid Ahmed. Et, d'autre côté, on donne les relations entre Bogari et Téniet comme n'ayant presque rien perdu de leur caractère de cordialité, ce qui est presque aussi difficile à admettre. On

(1) Il compta parmi les affiliés presque toutes les tribus de la plaine du Chéliff, des Attafs à Orléansville.

peut affirmer, seulement, que, superficiellement au moins, elles furent toujours correctes.

Il n'en fut pas de même avec la Zaouiya de Mostaganem. De la part de celle-ci l'effort fut sérieux, les résultats aussi ; mais ils ne se produisirent pas sans heurts.

Du vivant de Cheikh Elmiçoume, Si Qaddour venait chaque année le visiter ; après sa mort il continua ses voyages ; quoique reconnaissant nominalement la supériorité de Sid Ahmed, dont il se donnait d'abord comme vicaire, mais indépendant de fait, il ne put cependant vivre en bons termes avec lui. Dès les premiers temps il comprit que le domaine de son maître tombait en déshérence, et il se décida à nouer des intelligences dans le ressort même de la zaouiya dirigée par son fils. C'est ainsi qu'il fut amené à entretenir des relations de plus en plus étroites avec Si Larbi Ben Elhadj Ettahar.

Si Larbi Ben Elhadj Ettahar est originaire des *Ouled Anteur*, de la fraction des *Ouled Sidi Ali Ben Aïssa*, comme nous l'avons vu, c'est-à-dire d'une fraction qui avait fourni à Bogari bon nombre d'affiliés. Il a pu naître vers 1840 ou 1845 ; il fit ses études à la zaouiya des Reribes, puis fut adel à Bogari, avec Si Lakhdar Ben Mbarek, et, avec lui encore, plus tard, professeur à la zaouiya de Bogari en même temps que vicaire. Comme nous l'avons vu aussi, il épousa *Lalla Zineb*, nièce de Cheikh Elmiçoume. De ce mariage naquirent trois fils dont le premier fut appelé *Sid Ahmed Mokhtar*, en l'honneur du fils du Cheikh, les deux autres *Sid El Mokhtar* et *Si Mohammed*. D'une autre femme, originaire des Ouled Anteur et sœur d'un lettré du pays, *Si Elmouloud Ben Elouzzejdel*, il eut un autre fils, appelé *Qouider*, mort vers l'âge de trente ans, bachadel à la Mahakma de Bogari, et laissant un fils appelé *Sid Elbachir*.

Si Larbi Ben Elhadj Ettahar épousa encore la fille de *Si Ben Yahya Ben Slimane*, ce dernier frère, par sa mère, de *Sid Ahmed Ben Youceuf*, le fils de *Qouider Ben Mhammed Ben Farhat*, dont nous avons parlé au début. La tante de Si Larbi avait, nous l'avons vu aussi, épousé ce même Qouider.

En résumé, *Si Larbi* avait des alliances, d'une part avec la famille de l'ancien chef madani, de l'autre, avec celle du chef des Chadouliyas de la région de Bogari.

Après la mort de Cheikh Elmiçoume il prétendit avoir des droits à l'obédience, sans toutefois se déclarer ouvertement contre Sid Ahmed. Il en résulta dans ses rapports avec celui-ci une tension

sans cesse croissante, si bien qu'il finit par quitter la zaouiya de Bogari où il logeait depuis de nombreuses années. Ambitieux et pauvre, rêvant de se poser en chef de confrérie, il était tout désigné pour servir les plans de Si Qaddour. Celui-ci sut très habilement l'aider, de façon à lui donner bientôt un véritable relief. Puis, aidé de ses propres affiliés de Mostaganem, il lui acheta le terrain nécessaire pour bâtir une petite zaouiya au *Camp Morand*, à mi-chemin de Bogari à Bogar, sur la pente de la montagne qui porte le dernier village.

C'était l'établissement sérieux de l'influence de Mostaganem dans la région, un nouveau coup, une nouvelle perte pour Bogari.

Mais, peu de temps après, d'autres faits se produisirent à Mostaganem, moins heureux pour Si Qaddour. Il y voyait grandir deux rivaux : le Caïd *Elharraq* et *Si Mouça Ben Chèhèda*, tous deux anciens disciplines de Cheikh Elmiçoume et d'abord les siens aussi, mais qui manifestaient depuis peu des velléités d'indépendance Chaque année, Elharraq venait au camp Morand avec Si Qaddour. Il comprit sans doute l'avantage qu'il pouvait tirer de Si Larbi pour battre en brèche dans la région l'influence encore neuve du Cheikh de Mostaganem, avant d'essayer de la miner à son siège même. Toujours est-il que, vers 1890 approximativement, c'est-à-dire six ou sept ans après la mort de Cheikh Elmiçoume, les relations de *Si Larbi* et de *Si Qaddour* commencèrent à se relâcher, pour cesser trois ou quatre ans plus tard. Par contre, et les devenaient de plus en plus actives entre Si Larbi d'une part, Elharraq et Si Mouça Ben Chèhèda de l'autre. Ces derniers, n'osant encore se déclarer indépendants, se rangeaient sous la bannière du premier, lui versaient une partie, ou le tout, des dons recueillis à Mostaganem parmi les fidèles, et l'attiraient de temps en temps chez eux.

L'importance de Si Larbi s'en accrut matériellement ; il put un instant se faire illusion sur le rôle qui lui était réservé. D'autres personnes, de l'Ouest aussi, dit-on, s'intéressèrent à sa prospérité. On parle notamment d'un *Si Mohammed Berraouez* (actuellement Mufti à Oran ?), et de plusieurs autres personnes de cette ville ayant occupé des situations en vue, qui venaient souvent au Camp Morand verser des subsides. Mais la suite des événements porte à croire que ces personnages travaillaient seulement à l'élévation de Si Larbi pour ruiner l'influence des chefs Chadoulis, comme Si Qaddour et Si Ahmed, et l'on peut se demander s'il n'y eut pas là plus qu'une rivalité de personnes, presque une rivalité

d'ordres, car nous verrons plus loin que l'étiquette de Chadouliyas que se donnait le clan d'Elharraq était peut-être un trompe l'œil.

Le résultat immédiat de ce groupement nouveau de forces fut de rapprocher Si Qaddour de Sid Ahmed. Pour le premier il fallait, ou perdre définitivement tout espoir de jamais faire régner son influence dans la région de Bogari, ou temporiser jusqu'à ce qu'elle put s'y installer sans choc trop violent ; et pour cela des relations amicales avec le chef de la zaouiya prépondérante s'imposaient. Il pourrait ainsi, un jour, soit recueillir sa succession, soit le supplanter au cas où ses ouailles le rejetteraient. Mais ce fut un rapprochement, non pas une fusion. Par contre, la zaouiya des Reribes se trouva plus engagée, Sid Abd Errahmane ayant cru devoir se ranger directement sous la bannière d'Elhadj Qaddour, de façon à tenir de lui sa dignité dans l'ordre. A Bogari même quelques individus l'imitèrent, formant un petit groupe autour de la personne de Si Ben Maouèz, devenu vicaire du Cheikh de Mostaganem. La plupart des affiliés de *Médéa* firent de même, et, à dater de ce jour, leur histoire se lie intimement à celle de la zaouiya de Mostaganem. Le noyau qu'ils formaient reprit du coup une certaine vitalité, et il était en assez bon état, dernièrement, quand est mort Si Qaddour (1). Il en fut encore ainsi des affiliés des environs de Berrouaguia qui, presque tous, abandonnèrent Sid Ahmed, pour aller, les uns à Si Qaddour, les autres à *Si Tayeb Ben Elhadj Bachir*, des *Ouled Trif*. De sorte que le rapprochement des deux chefs, Si Qaddour et Sid Ahmed, ne profita qu'au premier. Mais, du moins, le second y trouvait-il l'assurance d'être à l'abri des tentatives directes de l'autre, à son encontre, chez lui, et même un certain appui contre son rival du Camp Morand.

Entre temps, El Hadj Qaddour continuait à aller à Téniet, restant nominalement vassal de Si Mohammed ; mais d'aucuns prétendent que ce dernier, peu avant de mourir (1902), aurait, inversement, reconnu la supériorité du Cheikh de Mostaganem. Affirmé par les uns, contredit par les autres, le fait est douteux. Il est possible, pourtant, que le Cheikh de Téniet ait voulu, par des mesures de cette nature, prises alors qu'il en était temps encore, préserver le domaine qu'il allait laisser à ses enfants de l'intrusion, après sa mort, de rivaux aussi puissants que les Chadouliyas de Mostaganem. Mais cette contradiction dans les dires des uns et des autres s'explique mieux encore, à mon avis, par l'indécision de la situation respective des deux zaouiyas, des deux groupes de fidèles, en réalité autonomes, mais peut-être pas en apparence.

(1) Dans ces derniers temps ils tenaient deux réunions par semaine, le lundi et le vendredi.

Ces tiraillements ne s'étaient pas produits sans un grand dommage pour les Chadouliyas, en dehors de toute acception de personnes. Les fidèles, perdant la notion de la discipline, erraient indécis, d'un chef à l'autre, ou bien restaient chez eux, ou bien se donnaient à d'autres ordres.

C'est ainsi que la tribu presque entière des *Zenakhras Mehaouchas*, où le Cheikh Elmiçoume avait jadis compté d'assez nombreux partisans, passait d'un coup aux *Rahmaniyas du Hamel*. La plupart des affiliés des *Rahmanes* faisaient de même, ainsi que le peu qui en restait dans l'annexe de *Chellala*, la plupart des *Ouled Mokhtar* et des *Bou Aïche*. Par contre, les *Abadliyas* restaient d'abord fidèles. La situation occupée à la zaouiya de Bogari par le fils d'un de leurs anciens caïds, *Si Larbi Ben Bel Qaçem*, en était peut-être la cause. Mais ils firent eux-mêmes bientôt défection pour se rallier autour d'un des leurs, personnage nouveau, *Si Mhammed Ben Brahim*.

Celui-ci est aujourd'hui âgé de 60 à 65 ans ; il fut moqaddem du Cheikh Elmiçoume, comme nous l'avons vu. Depuis quelques années il s'est installé auprès de *Bir Elhaska*, au pied de la montagne dite *El Kobarate*, chez les Bou Aïche. Issu de ceux-ci, bédoins presque absolument nomades, Si Mhammed, peu instruit, peu éduqué, pourra sans doute développer son influence chez des gens assez faciles à éblouir par l'étalage de pratiques religieuses affectées, prières ostentatoires, jeûnes surérogatoires que l'on publie, générosités maigres que l'on proclame ; mais il ne saurait espérer s'attaquer à des milieux plus civilisés. Certaines de ses habitudes sembleraient singulières ailleurs que chez lui, comme celle, par exemple, d'étaler une barbe tricolore, noire à la base, blanche au milieu, rougie au bout par le henné ; et aussi cette installation mi partie dans les tentes, mi partie dans les cabanes basses, presque enfouies dans le sol, alors qu'il n'est pas aujourd'hui un seul indigène à l'aise, dans ces parages, qui ne se fasse construire une maison dans laquelle il habite, du moment qu'il n'est pas obligé de vivre en nomade.

Son extérieur, au contraire, est assez avenant ; ses traits réguliers, beaux, sa vigoureuse santé, frappent dès l'abord. Mais il ne

semble pas posséder l'art de la parole et il est peu probable que son influence réussisse à s'étendre au loin. Il n'a pas encore jugé à propos, d'ailleurs, de rompre avec éclat avec la zaouiya de Bogari ; de sorte que les maîtres de celle-ci peuvent encore, avec quelque apparence de raison, le considérer comme des leurs, sans être obligés d'avouer qu'il leur échappe totalement.

Domaine actuel des zaouiyas de Bogari et du Camp Morand.

Que reste-t-il du domaine du Cheikh Elmiçoume depuis la défection des Abadliyas ? Quelle part est échue au Camp Morand ?

L'influence de Sid Ahmed Mokhtar ne se fait guère sentir en dehors des limites même de la commune mixte de Bogari. On pourrait, sans doute, trouver des fidèles ailleurs ; mais ce sont là cas isolés, sans importance. Ainsi, aux *Hassen Ben Ali*, le moqaddem *Bou Diya Brahim Ben Ahmed*, qui fut l'un des principaux agents du Cheikh Elmiçoume, et qui a, suivant la pittoresque expression, « donné sa démission », c'est-à-dire abandonné la conduite des affaires de la zaouiya dans sa tribu, à cause de l'indifférence générale ; mais il n'a reçu l'affiliation d'aucun autre Cheikh. Dans les *Nouirètes*, des *Rahmanes*, il y a de même quelques familles affiliées. Mais, peu nombreuses, pauvres, isolées, elles ne tarderont pas sans doute à se rallier au parti d'un chef plus influent, plus à même de défendre leurs intérêts.

Le peu d'affiliés qu'il y eut jadis aux *Saharis Ouled Brahim* a disparu complètement ; le nom même du Cheikh Elmiçoume est ignoré de la plupart dans cette tribu, et les quelques Chadouliyas ou Madaniyas (?) qu'elle peut compter reconnaissent l'autorité de *Sid Ahmed Ben Hamed*, de Bou Saâda. Celui-ci tiendrait l'obédience de l'un des chefs Chadoulis ou Madanis (?) de l'Est.

Aux Reribes il y a quelques disciples aussi, mais ils se groupent plutôt autour de Sid Abd Errahmane et ne viennent guère à Boghari.

Dans l'étendue même de la commune mixte de Bogari les Chadouliyas ou Madaniyas (?) des Ouled Maareuf reconnaissent pour chef *Si Ettayeb Ben El Bachir*, des *Ouled Trif* de Berrouaguia. (Voir aux Madaniyas dans le même chapitre). Les nomades ont à peu près cessé toutes relations effectives ; le peu qui vient encore,

de temps à autre ne le fait plus qu'attiré par la force du souvenir et celle de l'habitude. Les *Ouled Hamza*, les *Mfatehas*, jadis fervents, sont de pauvres clients. Seules quelques familles des Ouled Anteur ont peut-être conservé les relations assez étroites avec Sid Ahmed. Mais il est impossible d'en apprécier sûrement le nombre, car dans cette indifférence grandissante où s'enlise la zaouiya de Bogari il est une infinité de degrés entre l'affilié qui remplit des devoirs à l'égard de son Cheikh et celui qui n'en a plus que le nom.

Sans doute, il y a quelques moqaddems encore dans presque toutes les tribus où le Cheikh Elmiçoume a jadis fait régner son influence. Mais il s'agit, la plupart du temps, de personnages incolores, de philosophes du genre de Bou Diya, qui, par respect pour la mémoire de leur ancien chef, restent groupés autour du drapeau qu'ils ont servi mais sans essayer de continuer autour de lui une lutte devenue inutile depuis que la plupart de ses défenseurs ont déserté.

Quelques grandes famille du Tell oranais ont aussi conservé des relations avec les fils du Cheikh Elmiçoume. Elles les reçoivent chez elles, leur fournissent quelques subsides. Mais, il me semble, il faut y voir simplement l'effet de l'ancienne amitié qu'elles ont eue pour le père et qu'elles reportent maintenant sur les fils.

Il n'y eut pas vingt personnes à la zaouiya de Bogari le jour de l'Aïd Elkebir, cette année. Il y eut foule, au contraire, quelques jours après, autour d'un chef des Rahmaniyas des Ouled Nayl, de passage dans le pays.

Autre fait caractéristique : bien peu de ceux à qui l'on défère, en justice, le serment supplétoire, consentent à le prêter sur la tombe du Cheikh. La plupart demandent à le faire sur celle du Cheikh El Mokhtar, moqaddem des Rahmaniyas, dans les Saharis Ouled Brahim, à 100 kilomètres dans le sud. Sans doute, il y a là un peu le désir de se procurer des moyens dilatoires, celui d'embarraser l'adversaire en lui imposant un long voyage dans une région déserte ; mais il y a aussi un certain mépris de la zaouiya de Bogari, avec exagération de l'importance attachée aux Rahmaniyas. Depuis quinze ou vingt ans la vogue est à ceux-ci dans le sud du département d'Alger.

Beaucoup ne se gênent pas pour faire un faux serment sur la tombe du Cheikh Elmiçoume, ce qui est encore plus grave.

Si Larbi Ben El hadj Ettahar, de son côté, n'a pas réussi à faire

dépasser à son influence le cercle de son voisinage. Ses adeptes sont, avant tout, les *Ouled Anteur*, mais en partie seulement, et surtout ses parents, les gens de sa fraction. Il a pu, un instant, croire, comme je l'ai dit, qu'il ferait des progrès du côté de Mostaganem ; mais ses amis de ce centre travaillaient évidemment pour eux-mêmes plutôt que pour lui. Ses principaux affiliés sont, actuellement, la famille d'un caïd de la montagne, voisin de Bogar, et celle d'un des employés indigènes du bureau arabe de Bogar. A part ceux-là, il n'y a guère, parmi ses sectateurs de gens bien aisés et le tout ne fait pas un gros noyau.

Situation matérielle des zaouiyas de Bogari et du camp Morand

La situation matérielle des zaouiyas de Bogari et du camp Morand est à l'avenant de leur situation spirituelle.

La première comprend trois corps de bâtiments. Dans l'un, de construction récente, loge Sid Ahmed ; dans l'autre, ancienne demeure du Cheikh, habitent ses frères. Ce sont des blocs de maçonnerie massifs et sans grâce avec peu d'ouvertures. Le troisième est une mosquée bâtie par le Cheikh, qui y professait, et dont la tombe s'y trouve actuellement. La coupole primitive s'étant effondrée, elle a été remplacée, il y a quelques années, par une autre dont l'origine arabo-italienne se décèle dans son goût douteux. Devant la porte, un terre-plein où Elmiçoume aimait à se reposer à l'ombre d'un très gros mûrier et de deux ou trois palmiers que lui-même avait plantés. De là, sa vue pouvait errer sur l'entassement de collines nues et désertes, sur les steppes immenses qui font au gçar Bokhari, du côté sud, un horizon empreint de tant de grandeur et de mélancolie. Enfin, dans le petit cimetière, étroit, froid et nu, attenant à la mosquée, au pied des rochers, se trouvent les tombes de *El hadj Ben Ettouami*, ancien caïd des Mfatehas, de *Si Bou Hella*, ancien caïd du gçar descendant du fameux Sid Ali Bou Hella, de Médéa ; celle de la mère de Sid Ahmed Mokhtar, celle d'un fils de *Sid Ahmed Ben Tiba*, cadi actuel de Bogari.

En ces lieux illustrés par la mémoire de l'homme de bien qui les affectionnait, et qui tirent leur charme de la sauvage harmonie du site, de nombreux fidèles se réunissaient autrefois au commencement de l'été, venus des tribus d'alentour et même des villes du Nord. Mais, depuis plusieurs années, l'indifférence a remplacé l'enthousiasme ; bien rares sont les derniers fidèles qui viennent troubler le silence habituel de la tombe de leur Cheikh.

Un document officiel évaluait, il y quelques années, à quinze ou seize cents le nombre des affiliés Chadouliyas de la commune mixte de Bogari, dont les deux tiers, apparemment, pour Sid Ahmed ; à 1.500 francs la somme approximative qu'ils donnaient aux zaouiyas de Bogari et du camp Morand. Actuellement, ces chiffres doivent être trop élevés. Je me demande s'il y a plus de six ou sept cents affiliés à Bogari ; s'il y en a cinquante au camp Morand ? Versent-ils à chacune un milier de francs ?

Il est vrai qu'il y a quelques autres revenus en dehors de la commune. Les Nouirètes, des Rahmanes, ont autrefois donné jusqu'à 500 francs par an ; mais ils sont pauvres aujourd'hui et n'en donnent peut-être pas le tiers. Pendant un moment, Si Qaddour, de Mostaganem, a quelque peu aidé la zaouiya de Sid Ahmed. On dit qu'en 1903 il lui aurait fait parvenir un millier de francs.

On dit encore qu'il lui abandonnait le fruit de ses collectes dans la commune mixte de Bogari, encourageant ses fidèles à ne pas négliger le fils de leur ancien Cheikh. Mais ce ne furent jamais là que des sources accidentelles de profits, et la mort du Cheikh Qaddour (29 mars 1904) les a pour toujours taries.

La zaouiya de Bogari a quelques biens fonds ; Sid Ahmed possédait jadis une petite maison à Bogar, où il vécut un moment : il possède encore une petite propriété sans grande valeur aux Ouled Anteur, à *Aïn Elkherob :* quelques terres dispersées aux Mfatehas, d'autres aux Reribes ; la plupart des masures qui entourent la zaouiya et il en perçoit le très faible loyer, lorsqu'on le paye. Enfin il a deux fondouks au gçar. Mais, d'une part, ses biens sont presque tous indivis entre lui et ses frères et sœurs, puisqu'ils proviennent en majeure partie de l'héritage de leur père et que la succession n'a jamais été liquidée ; d'autre part, presque tous sont grevés d'hypothèques. Un très grand nombre enfin est d'une nature toute particulière. Il s'agit de ces terres qu'un individu, une famille, une fraction, ou même une tribu, donnent à un chef religieux ou cultivent à son profit ; mais la plupart du temps par simple consentement verbal, sans acte de vente, ni de donation, ni d'immobilisation. Si bien que, le bénéficiaire mort, et la

faveur qui l'entourait refroidie, rien n'empêche les donateurs ou leurs descendants de reprendre ce qu'ils ont aliéné. Et le cas s'est maintes fois produit pour Sid Ahmed ; mais il était obligé de le subir pour éviter des procès coûteux et scandaleux. C'eut été une honte pour lui que d'aller plaider ; puis, sur quel titre s'appuyer ?

Aujourd'hui, pressé d'argent, il cherche à se défaire des quelque cent hectares qui lui restent aux Reribes ; mais ses cohéritiers ont élevé des protestations.

La zaouiya des Reribes est aussi pauvre que celle de Bogari. Elle s'élève à quelques kilomètres au sud d'Amoura, à la tête d'un profond ravin. Des sources jaillisent à l'entour, entretenant la fraîcheur d'une prairie et servant à l'irrigation de plusieurs jardins et vergers. Dans un modeste petit corps de bâtiment, à demi ruiné par les pluies de l'hiver 1903-1905, habitait ordinairement Sid Abd Errahmane. Dans le second, plus humble encore, mais en meilleur état, habite l'intendant, *Si Djelloul*, originaire des Ouled Sidi Aïssa de Chellala. Le dernier, plus grand, et habité par la famille d'un neveu du Cheikh, bach-adel à Bogari, *Si Ben Rgouïa*. Il ne reste rien de la petite mosquée jadis bâtie par le Cheikh Elmiçoume. Mais les peupliers plantés par lui dans sa jeunesse ont grandi ; leur ombrage couvre les restes, — bientôt peut-être les ruines — de la première zaouiya.

Cinq ou six élèves fréquentent l'école coranique installée dans cette ombre d'établissement religieux, si peu connu maintenant qu'à quelques kilomètres seulement les jeunes générations l'ignorent, ainsi que le nom de son fondateur.

Avec les jardins, avec quelque terres peu étendues dans le pays l'avoir de l'établissement comprend encore quelques moutons, aux environs, et quelques-uns dans les Bou Aïche.

La situation matérielle de la zaouiya du Camp Morand est aussi peu florissante. Si Larbi appartenait à une famille très pauvre et sans l'aide des Mostaganémois jamais il n'aurait pu s'établir. On dit que, chaque année, ceux-ci lui envoient encore, par l'entremise d'Elharraq, cinq cents francs et un vêtement ; de Bel-Abbès il reçoit aussi quelque chose. Malgré cela, comme la plupart de ses affiliés sont des gens pauvres, il est souvent aux prises avec les difficultés. J'ai vu faire une collecte au printemps de 1904 à l'occasion de la venue chez lui d'un Algérois et d'un Mostaganemois très connus, qui fut bien maigre.

On affirme pourtant qu'il laboure une vaingtaine d'hectares ; mais, d'autre part, il prend à crédit chez les marchands mozabites du gçar Bokkari et, il les paye seulement quand il reçoit quelque mandat de Mostaganem. On ajoute, à tort ou à raison, qu'il recule le plus qu'il le peut les échéances. Aussi vit-il modestement. Une des femmes de la zaouiya disait : « En fait de café, nous buvons le marc qui reste dans la cafetière, après le départ des hôtes ».

La zaouiya du Camp Morand couvre peu d'espace ; ses bâtiments, des plus modestes, ne portent aucun ornement ; pas de coupole, puisqu'elle ne contient la tombe d'aucun santon ; jamais de fêtes ; les fidèles s'y rendent toujours individuellement.

Causes de la décadence de la Zaouiya de Bogari et du peu d'importance de celle du Camp Morand

La cause de la décadence de sa zaouiya, c'est, pour Sid Ahmed, l'incrédulité grandissante qui détourne les musulmans des hommes de prière. « Si nous voulions, dit-il, recommander à nos fidèles l'observation stricte des préceptes, leur imposer une conduite décente, on nous tournerait le dos. Autrefois, un fidèle s'annonçait à la modestie, à la sévérité de sa tenue, à la pureté de ses mœurs. Qui porte aujourd'hui le chapelet ? Qui porte le turban ? Le vol, l'adultère, l'usage du vin et du tabac, la fréquentation éhontée des femmes de mauvaise vie, sont choses courantes. Le peuple ne cherche plus qu'à satisfaire ses appétits, ou bien, — car, hélas, la plus grande partie vit dans la misère, — à gagner péniblement sa vie. La morale des Chadouliyas est trop pure, trop élevée pour lui ; ce qu'il aime, ce sont les faiseurs de bruit et de miracles. La zaouiya du Cheikh Elmiçoume, c'est un oranger planté sur du fumier. » Et il ajoute qu'il quitterait volontiers Bogari, s'il pouvait se résoudre à laisser à l'abandon la tombe de son père.

Il y a là, certainement, beaucoup de vrai ; l'appauvrissement des fidèles a pour conséquence celui des confréries ; or leur richesse n'est pas un de leurs moindres moyens d'action. Elle leur permet, notamment, d'affirmer sans danger un détachement du monde qui peut passer pour réel aux yeux du vulgaire ; puis, par des dons habiles, de triompher de certaines froideurs.

Mais la pauvreté les paralyse ; car, si le chef d'une zaouiya peut recevoir beaucoup, il doit aussi donner beaucoup. Combien d'indi-

gènes vivent aux dépens des zaouiyas, toujours prêts à aller partout où l'on peut manger sans bourse délier. Combien de ces parasites qui forment la cour du chef, vivant de ses libéralités et de ce qu'ils peuvent extorquer aux riches visiteurs. Il faut compter avec eux, surtout quand, à l'effronterie, ils joignent l'art de la parole; car leurs satires, colportées par les chanteurs nomades, ont vite fait de ruiner le crédit en apparence le plus solide.

D'autre part l'indifférence, avant-coureur du scepticisme, grandit autour des chefs religieux; mais, comme elle en est encore à ses débuts, ils peuvent, s'ils sont habiles, susciter des réveils d'enthousiasme presque idolâtres à leur profit. Les prétendus miracles de Si Mohammed Bel Qacem n'ont presque pas trouvé d'incrédules, et la foule s'écrasait partout sur son passage pour le voir, pour toucher ses vêtements. Toutefois, il est rare que cet enthousiasme soit durable, et que, celui qui en était l'objet disparu, il se reporte sur ses descendants. En même temps, les satellites qu'il éclipsait de son vivant peuvent prendre le pas sur ces derniers, et la transmission de l'obédience à tel ou tel personnage ne suffit pas toujours pour l'imposer aux fidèles, au moins chez les Chadouliyas. « Car, disent ceux-ci, Dieu n'écoute pas les volontés de ses serviteurs; il répartit comme il l'entend ses dons et fait porter par la tête qu'il choisit le fardeau du commandement. Que de fois les qualités réunies chez un seul ne sont-elles point, au contraire, disséminées chez ses descendants, dont chacun en possède une partie seulement! Avant de nous conformer aux décisions d'un de nos directeurs spirituels nous avons le devoir d'examiner si elles sont conformes aux préceptes de la religion et de la morale. Alors, mais alors seulement, nous nous prosternerons dans la poussière devant nos chefs » (1).

Dans les ordres où la doctrine tient une place importante, et qui ne sont pas seulement des sortes d'associations à hiérarchie définie,

(1) Aussi un chef de Zaouiya peut-il se voir dans l'impossibilité de transmettre sa dignité à l'un de ses fils si les fidèles semblent devoir réprouver celui-ci. Ils doivent alors choisir un étranger. Les anciens marabouts issus des missionnaires qui ont réislamisé la Berbérie au XVIe siècle ont dû faire de même bien souvent. « Les enfants de mon cœur me sont plus cher que ceux de mon sang » disait Si Mohammed Ould Elbokhari, ancêtre de Si Qouider Ben Mohammed. اولاد قلبي اعز من اولاد صُلبي

faites en vue de la défense des intérêts matériels, la valeur personnelle du chef est tout. Il lui faut vaincre, en effet, beaucoup de résistances. Celle, d'abord, des anciennes familles maraboutiques, vieille caste dont l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle lèse les intérêts et qui, quand elle ne peut faire autrement, s'incorpore aux nouveaux venus avec le désir secret de les supplanter. Puis l'opposition des rivaux, parents, condisciples, qui se disent aussi héritiers de l'obédience.

C'est donc dans cette valeur personnelle de son chef que réside la prospérité d'une zaouiya (1). Or quelle est-elle à Bogari? quelle est-elle au Camp Morand?

Sid Ahmed fut élevé au Djendel par les Cheraïfes, auxquels son père était allié. C'étaient de biens mauvais éducateurs, dit-on, connus pour leur peu de générosité, leur amour des plaisirs. Aussi, dit-on encore, la jeunesse de Sid Ahmed fut pleine de déceptions pour son père.

On lui reproche, encore, actuellement, bien des choses; d'avoir, lui aussi, trop aimé les plaisirs et manqué de retenue en bien des circonstances, à Bogari, et même à Alger. Un accident malheureux, une de ses femmes enlevée par un individu d'une grande famille des Ouled Mokhtar, il y a quelques années, jeta sur lui une certaine défaveur, car on apprit en même temps que tous les torts n'étaient pas du côté de la fugitive. Et quarante chevaux venus des Reribes pour venger l'insulte tournèrent bride sans rien faire. Ses frères n'ont pas non plus toujours donné l'exemple du bon ton, et, maintenant encore, le peuple trouve beaucoup à redire sur leur compte, exception faite de Sid Abd Errahmane. Ils sont peu unis entre eux et leurs compétitions aux dons versés par les fidèles se seraient fait jour trop crûment. On donne Sid Ahmed comme ayant peu d'inclination pour l'étude, et de fait, la zaouiya n'est plus fréquentée que par des enfants en bas âge, qui apprennent à lire et qui sont très peu nombreux. On dit qu'il a mécontenté bien des gens, bien des tribus, faute de savoir à propos faire quelque largesse, faute de savoir accueillir comme il faut ses visiteurs. On le dit nerveux, peu maître de lui, peu adroit dans ses relations, et, que ce soit là l'expression de la vérité, que ce soit exagéré, que ce

(1) Aussi un très grand nombre de celles-ci n'ont-elles qu'une prospérité absolument passagère. Tirées de l'obscurité par un homme, elles y entrent quand il meurt.

soit complètement faux, il n'importe. Le soupçon seul suffit à ternir une renommée et le peuple est d'avis, à tort ou à raison, qu'il n'y a pas de fumée sans feu.

Aussi la considération que les gens du pays ont pour lui est-elle précaire. Au gçar même, il a un sérieux rival en la personne de *Si Yahyaoui ben Maouèz*, fils de *Si Lakhdar ben Mbarek*, ancien iman de la zaouiya. Et Si ben Maouèz, qui est l'aîné d'une nombreuse famille, son seul soutien, secrètement aidé, encouragé par certains, rêve évidemment de le supplanter.

Si Larbi ben El Hadj Ettahar n'est pas non plus donné comme un modèle à tous points de vue. Il a peu d'habitude du monde, semble peu souple et n'est pas éloquent. On l'accuse d'être rancunier, haineux; on le prétend trop intéressé, peu pressé de payer ses dettes. Il n'a pas la réputation d'être un bien grand lettré. Il est pauvre et sa richesse de cœur ne semble pas suppléer au vide de sa bourse. On dit enfin que ses enfants n'ont pas toujours eu une conduite correcte. Bref, il n'a pas non plus les qualités qui séduisent, qui charment et qui font qu'un homme s'impose.

L'esprit et les relations des zaouiyas de Bogari et du Camp Morand

Sid Ahmed ne saurait évidemment songer à l'intransigeance.

Quoique la doctrine des Chadouliyas prêche l'abstention des affaires politiques, la vie à l'écart des puissants du monde, Sid Ahmed s'est vu obligé d'accepter une conduite plus opportuniste. Il en est, d'ailleurs, à peu près de même de tous les fidèles de l'ordre, et, lorsque l'on consulte à cet égard l'un des chefs, il répond que l'othodoxie sévère n'est de mlse que pour les grands dignitaires, qu'il est permis aux petits de s'en relâcher. Mais les faits permettent de conclure que les grands dignitaires d'aujourd'hui font de même que leurs ouailles.

On a fort apprécié, à Bogari, la faveur dont le Cheikh Tekkouk, de Mostaganem, fut l'objet en 1902; sa décoration est un mirage séduisant. Sid Admed envie ceux des chefs religieux qui sont invités au bal du Gouverneur, « car, dit-il, celui qu'élève le Gouvernement, le peuple le considère ». Et, dit un de ses frères, « notre plus ferme appui, c'est le gouvernement ». Aussi, Sid Ahmed prend-il toujours part aux visites officielles, s'efforçant

encore, dans ses relations avec les fonctionnaires, de leur témoigner sa considération. Pour affirmer sa solidarité avec eux, il s'est fait admettre à leur cercle; mais il n'y va qu'exceptionnellement, car, évidemment, ce n'est pas sa place. Il fait preuve d'une vraie largeur d'esprit dans la façon dont il juge les inventions modernes, — qu'il dit admirer fort, — et il vante hautement, peut être avec sincérité, le régime d'ordre et de paix qui succède à l'ancienne anarchie.

Plusieurs fois, en vain jusqu'ici, il a tenté de se faire nommer mufti, voir même mufti honoraire du gçar, ce qui lui permettrait de vivre dans sa zaouiya à l'abri du besoin s'il touchait des appointements, et d'acquérir au moins un certain relief s'il ne touchait rien. Et Sid Abd Errahmane a tenté de faire de même aux Reribes. L'un et l'autre ont mis en jeu pas mal d'influences; leur échec, ils l'attribuent aux ennemis des Chadouliyas du pays. Sid Admed ambitionnerait encore d'être chargé d'inspecter les divers centres des Chadouliyas d'Algérie, comme le fut dernièrement, parai-il, dans la province d'Oran, certain chef religieux. Il s'imposerait ainsi, avec l'investiture officielle.

On a cependant fait quelques insinuations contre lui. On l'accuse d'avoir reçu le nommé *Bardadi*, marabout venu de l'Orient, qui fut le véritable instigateur de l'insurrection de Margueritte. Et, de même, un émissaire des Madaniyas de l'Orient, *Sid Ahmed Modaffer* (vers 1900 ?). Mais il s'en défend, en reconnaissant toutefois que l'un et l'autre ont essayé d'entrer en relations avec lui; et rien ne prouve, au fond, que ses ennemis fondent leurs accusations sur des faits sérieux.

On dit qu'un de ses parents, fonctionnaire cependant, se distingue par son fanatisme. Il attend avec impatience le « Moul el Ouoqt ». Ceci parait vrai, mais la faute n'en rejaillit pas sur la zaouiya de Bogari, car ce parent n'est pas en excellents termes avec les maîtres de celle-ci. Si Admed ne semble pas dissimulé d'ailleurs; son visage est ouvert, son regard franc, sa parole agréable et simple. Son défaut, c'est plutôt, comme je l'ai dit, une grande légèreté. « Il s'est trop donné au monde » disent les indigènes.

Tout autre est Si Larbi ben El Hadj Ettahar. Il ne sort guère de sa zaouiya, si ce n'est pour faire quelque voyage à Mostaganem Mais cela n'est pas fréquent, au moins pour ce qui regarde les voyages faits ouvertement. Quoique certains fonctionnaires prétendent qu'il est flatté de les recevoir, la plupart disent qu'il ne

tient pas à se mettre en relations avec eux. Il n'aimerait pas non plus à voir les européens dans le voisinage de son établissement, et on l'accuse de fanatisme. Il l'insuffle à haute dose à ses sectateurs, paraît-il, et il fait preuve d'uue curiosité outrée sur les faits et gestes des Gouvernements. Enfin, on lui prête des intentions peu honnêtes. Il ferait à ses fidèles la déclaration qu'il est inutile de se piquer de trop de probité avec les fournisseurs mozabites du gçar Bogari. Et il lui serait échappé maintes fois quelques mots venimeux, malencontreux, vis-à-vis ses rivaux en religion.

Groupement des Chadouliyas. — Leurs relations

La zaouiya de Bogari a, depuis une quinzaine d'années, quelques bons rapports de voisinage avec les chefs des Rahmaniyas les plus proches, tels que *Si Slami*, des Rahmanes, *Si Ben Azzouz Ben Echcheikh Elmokhtar*, des Sahari Ouled Brahim, *Si Ennadir*, des Adaouras. Mais elle semble peu apprécier *Lalla Zineb*, fille du Cheikh *Mohammed Bel Qacem*, et lui préférer son cousin *Mohammed*. En sa qualité de femme, Lalla Zineb est frappée d'incapacité religieuse et judiciaire, à bien des points de vue ; et beaucoup de Chadouliyas s'étonnent qu'elle n'ait pas épousé le dit cousin qui, lui, pouvait, à juste titre, prétendre à la maîtrise, de par son sexe

Mais les fidèles de la zaouiya du Camp Morand ne partagent peut-être pas cette manière de penser.

Voyons maintenant comment se groupent les Chadouliyas. Il résulte de tout ce qui précède qu'il semble y avoir deux camps.

Dans le premier, la *zaouiya de Bogari*, celle des *Reribes*, celle de *Téniet*, celle de *Si Qaddour de Mostaganem*, celle de *Mascara*, celle des *Ouled Lakreud*.

Dans le second, la *zaouiya du Camp Morand*, le clan d'*Elharraq à Mostaganem*, qui peut-être a des ramifications ailleurs, dans la province d'Oran ; la *zaouiya des Ouled Trif*.

Les relations des unités du premier groupe ont subi de fortes variations. Mauvaises d'abord entre Sid Ahmed Ben Cheikh Elmiçoume et Si Qaddour, elles sont devenues meilleures depuis une quinzaine d'années. Celles des zaouiyas de Téniet et de Bogari, excellentes du vivant de Cheikh Elmiçoume, ont encore été bonnes, apparemment au moins, depuis sa mort. Mais, depuis la mort de Si Mohammed, il semble y avoir quelque fléchissement, ses fils étant

généralement peu appréciés. Avec les Ouled Lakreud, bonnes relations, quoique peu suivies, car Sid Ahmed n'a été chez eux qu'une fois depuis qu'il est chef de la zaouiya de Bogari. Il en serait de même avec Si Mohammed Ben Abd Allah, de Mascara.

Si nous considérons, d'autre part, que Si Qaddour avait encore, naguère, au moment de mourir, un assez fort parti de fidèles à Médéa, nous conclurons, en définitive, que les points d'appui du premier groupe sont :

Zaouiya des Ouled Lakreud ; zaouiya de Téniet Elhad ; zaouiya de Bogari ; zaouiya des Reribes, Médéa ; zaouiya de Si Qaddour, à Mostaganem ; zaouiya de Si Mohammed Ben Abd Allah, à Mascara.

Le second groupe compte probablement d'autres unités que celles que nous avons mentionnées ; il a, vraisemblablement, des ramifications du côté de Bel-Abbès. Et, peut-être, le nom de Madani lui conviendrait-il mieux que celui de Chadouli. Il semble, en effet, entretenir des relations avec des centres de Madaniyas du côté de Médéa et de Berrouaghia ; et, de l'aveu de certains de ses membres, il en aurait avec ceux des Ouled Nayl, du côté de *Chareuf*, et jusque dans les *Medabih* du Mzab.

Si Tayeb Ben Elhadj Bachir, des Ouled Trif, de Berrouaguia dont j'ai parlé au début de cette étude, aurait, comme les Kérabibes, importante famille maraboutique de la région, dont j'ai parlé aussi, fait un bon accueil à un certain Si Mohammed Modaffeur, neveu, par sa mère, du fils du Cheikh Elmadani actuellement fixé en Orient. Ce Modaffeur, qui était probablement un émissaire, passa quelque temps chez les uns et chez les autres, s'en fut à Alger où ils le rejoignirent, revint aux Ouled Trif, passa au Camp Morand, où il reçut de nombreuses missives venues du Sud, des Ouled Nayl et des Medabih, ainsi que des sommes importantes. Il partit pour le Mzab et il était arrivé déjà, dit-on, à Lagouate, lorsque, brusquement, il rebroussa chemin. Les Chadouliyas du premier groupe disent qu'il jugea bon de battre en retraite parce que le Gouvernement était sur le point de découvrir ses menées.

Le nom de Bachir porté par le petit-fils de Si Larbi lui aurait été donné en l'honneur du chef religieux des Ouled Trif. Remarquons, à ce propos, que les noms propres peuvent parfois servir d'indice à des relations présumées. Beaucoup sont importés, à un certain moment, alors que telle ou telle secte a la vogue du public. Les noms de Ahmed Ben Youceuf, Abd Errezzeg, Ahmed Mokhtar, Abd Errahmane, Miçoume, ont été propagés dans les environs de Bogari

par les Chadouliyas, de même qu'autrefois ceux de Mouça, Qouider, par les Madaniyas ; ceux de Larbi, Moulaye Larbi, Moulaye Elhassen, etc., par les Derqaonas (1).

Remarquons encore que le fils de l'ex-moqaddem madani du Titteri est un des fervents du Cheikh Larbi ; qu'il a des relations avec les Kérabibes, avec Si Tayeb ; qu'il s'est trouvé, comme par hasard, à Médéa au moment du passage de Modaffeur ; et que le groupe de Si Larbi a un représentant à Alger. Et nous concluerons sans peine qu'en face du premier groupe de Chadouliyas il en existe un second, probablement composé de Madaniyas, entretenant très probablement des relations occultes avec l'Orient et dont les points d'appui sont :

La zaouiya du Camp Morand ; Sidi Bel Abbès ; Mostaganem ; Alger ; les Ouled Trif ; les Kérabibes, avec des ramifications ou des intelligences chez les *Ouled Nayl* et les *Medabih* du Mzab.

On s'explique alors bien mieux cette séparation de Si Larbi et Si Qaddour, suivie du rapprochement entre le second et Si Ahmed. Ce groupement des forces des Chadouliyas s'est produit, malgré les divergences d'intérêts particuliers, en vue de l'intérêt général à défendre contre les entreprises des Madaniyas. On comprend ces voyages de Si Qaddour, à Bogari, à Téniet pour tâcher de coordonner des forces éparses ; cette réconciliation qu'en ces derniers temps encore, en 1903, il s'efforçait d'obtenir entre Sid Ahmed, son allié, et Si Ben Maouèz, son vicaire ; les ménagements qu'il avait pour le premier, les secours pécuniaires qu'il lui faisait parvenir.

La lutte doit être vive entre les deux camps, si l'on en juge par les méchancetés qu'ils répandent mutuellement sur leur compte. Il n'est médisance dont ils ne se fassent l'écho, vilennie qu'ils ne publient, quand elle peut nuire à leurs adversaires. Il y eut entre eux des procès au sujet de terres, et les anciens Madaniyas ne manquaient pas de faire remarquer combien les Chadouliyas, qui étaient les plaignants, contrevenaient aux règles de la bienséance. Ils rappelaient le mot de Si Mohammed ben Farhate, père de Si Qouider : « Je ne ferais pas un procès pour soixante réaux ». Et chaque parti accuse le parti rival de fourberie : « Tous les marabouts, dit-il, sont tendeurs de pièges, mais leurs engins varient de forme » (1).

(1) Il ne faut pas oublier que chez les Arabes on rencontrait autrefois. et que l'on rencontre encore aujourd'hui, des noms qui n'ont rien à voir avec ces dénominations symboliques, auxquelles s'attache une idée religieuse, comme Abd Elqader, etc., ni même avec les noms donnés en souvenir des princes de l'Islam, Mohammed, Ali, Omar, etc. Parmi ces vieux noms qui ont tendance à se faire plus rare, je citerai : Dahlèb, Dib, Raouba, Bousba, Sba, Nemeur, etc., c'est-à-dire, pour les derniers, Chacal, Alouette, L'homme au lion, le Lion, la Panthère, etc., etc.

CONCLUSION

Au cours de l'étude qui précède nous avons pu constater le morcellement grandissant de l'ordre des Chadouliyas en petites chapelles obéissant chacune à des impulsions particulières. Le domaine du Cheikh Adda se partage, à sa mort, entre son fils, qui garde la zaouiya des Ouled Lakreud, et l'un de ses élèves, le Cheikh Elmiçoumè, qui réunit sous son commandement une région bien plus étendue que celle demeurée aux mains du premier.

Puis, le Cheikh Elmiçoume mourant, de nouvelles subdivisions se produisent. La zaouiya des Ouled Lakreud demeure debout ainsi que celle de Bogari ; mais une demi-scission se produit entre celle-ci et celle des Reribes, tandis qu'à Téniet, Mascara, Mostaganem, de nouveaux Cheikhs enlèvent aux fils du défunt toute leur clientèle. Enfin, dans l'étendue même du ressort de la zaouiya de Bogari, face à celle-ci, s'élève une zaouiya rivale, celle du Camp Morand. Et quand meurt Si Mohammed, de Téniet, ses fils et ses vicaires se partagent son héritage. Des subdivisions analogues se produisent à Mostaganem.

Mais, tout-à-coup, on voit certains de ces groupes isolés tenter une sorte de fédération qu'a rendue nécessaire le regain de vitalité pris à leur détriment par les Madaniyas à Bogari, à Berrouaguia, à Mostaganem, ailleurs encore, sans doute.

(1) الناس كلهم صيّادون وانّما تختلف الشَبَكات.

Mais qu'est-ce que cette fédération imcomplète en face de l'unité du début ?

Ce phénomène *d'émiettement* d'une grande confrérie n'est pas spécial aux Chadouliyas. Nous voyons, par exemple, le domaine du Cheikh rahmani *Si Mohammed bel Qacem*, qui comprenait de son vivant presque toutes les steppes de la province d'Alger, partagé à sa mort entre sa fille, *Lalla Zineb*, qui n'hérite que d'une faible part de son influence ; son neveu, *Si Mohammed*, ses disciples, *Sid el Hadj Mokhtar*, des Saharis, *Si bou Lanouar*, de Djelfa puis de Chellala, et *Si Mohammed ben Merzoug*, des Rahmanes. Quand meurt Sid el Mokhtar, son fils voit un rival, *Si Slami*, bâtir une zaouiya dans une tribu voisine de la sienne, dans les Rahmanes.

Dans cette désagrégation lente et continue, une seule cause peut intervenir pour arrêter momentanément l'évolution fatale. C'est l'apparition d'un homme de grande valeur personnelle qui parvient à réunir en un seul faisceau, pour un temps plus ou moins long, les forces de l'ordre. Mais qu'il disparaisse, et le phénomène reprend son cours.

On peut différer d'opinion sur les causes initiales de celui-ci : une étude plus approfondie du jeu de l'organisme entier des confréries musulmanes en Algérie, dans tous ses détails, serait nécessaire pour en dégager la philosophie. Mais il semble que l'on doive se mettre d'accord sur les conséquences.

L'une des premières, c'est que les confréries religieuses musulmanes n'ont pas, au moins dans la Berbérie, la rigidité qu'on leur a prêtée. L'union des diverses parties du tout n'est pas si intime qu'on a bien voulu le dire ; l'activité individuelle, l'imprévu, y jouent grand rôle, et la force du lien doctrinal semble bien secondaire.

Cependant il ne faudrait pas exagérer la réaction contre les idées reçues. Il peut se produire, dans une certaine limite, une sorte d'effort commun des divers groupes d'un même ordre, mais imparfait, par faute de discipline ; fédération provisoire, sujette à toutes les vicissitudes d'une alliance fondée sur un intérêt temporaire ; sujette aussi à des variations de mode et de nature suivant les temps, les lieux et les hommes.

En résumé, les ordres religieux de l'Islam barbaresque nous apparaissent non seulement ennemis les uns des autres, mais encore déchirés par des rivalités intestines continuelles qui rendent bien illusoires leurs rêves. — s'ils existent, — de domination

universelle. On doit se mettre l'esprit en repos contre la crainte d'un panislamisme dont ils seraient la base et la clef de voûte tout à la fois. Sans doute, pourtant, il ne faut pas s'endormir dans une sécurité trompeuse ; des cas peuvent se présenter où, momentanément, ces ordres oublieront leurs dissensions, pour faire cause commune contre un ennemi commun. Mais c'est à la politique séculière de savoir rendre impossible cet évènement en utilisant avec doigté les divisions actuelles, en s'efforçant au besoin de les maintenir ou de les accentuer.

Telle est, à mon sens, la première conclusion qui se dégage, en fin de compte, de cette étude ; c'est ce que j'appellerai la conclusion politique.

Il en est une autre, d'ordre historique et social. On remarquera d'abord que, contrairement aux idées très répandues, la société musulmane n'est pas plus immuable qu'aucune autre. On ne saurait d'ailleurs l'admettre à priori, car l'immuabilité ne peut s'adapter à la vie. De même que les diverses puissances temporelles qui se sont partagé le commandement de la Berbérie, au cours des siècles, ont toujours sombré dans l'émiettement et l'anarchie ; de même les confréries actuelles. Seule, la main mise sur ce pays par une puissance étrangère a, dans l'antiquité, comme de nos jours, pu lui garantir la paix intérieure. Coupées de leurs communications avec l'Orient qui, d'ailleurs, n'a jamais su et ne saurait encore exercer une influence durable, les confréries religieuses sont vouées à la destruction spontanée.

L'ancienne race des marabouts, venue au XVIe siècle du Maroc pour réislamiser la Berbérie centrale, constitua une première caste de noblesse religieuse, dont la puissance fut sans cesse s'amoindrissant à mesure que ses membres se multipliaient. Le même processus morbide se révèle pour la nouvelle aristocratie religieuse, qui doit son avènement à la propagation des ordres mystiques ; la première, en essayant de s'y incorporer, n'a pu réussir à se rajeunir.

Outre que cette impuissance de vivre tient à des causes générales qui pèsent sur la Berbérie de toute éternité, au morcellement de son sol, à la défectuosité de son ordonnance géographique, il faut encore signaler des causes nouvelles. On peut les résumer d'un mot ; c'est cette nouvelle croisade de la civilisation issue du christianisme, mais sans idée de prolétysme religieux de la part de l'Europe, contre la civilisation issue de l'islamisme ; épisode

particulier, quoique grandiose, de la lutte, vieille comme le monde, de l'Orient et de l'Occident.

Le septicisme naissant, l'indifférence religieuse qui lui sert d'avant-coureur et lui prépare les voies ; à d'autres égards, l'appauvrissement des musulmans, momentané, sans doute, mais réel, et qui tient surtout à la brusque transformation du régime économique ; encore autant de causes accessoires qui précipitent cette ruine.

Doit-on maintenant regretter cet amoindrissement continu, ce dépérissement des confréries religieuses ?

Au point de vue politique français, non, cela va sans dire.

Mais au point de vue indigène, ou bien purement social, abstraction faite des idées de prééminence de telle ou telle nationalité, de telle ou telle race ? Je crois qu'il faut encore répondre non.

Malgré leurs immenses défauts, les confréries religieuses ont joué leur rôle bienfaisant dans l'évolution de la civilisation barbaresque. Sans doute elles ont causé l'abrutissement de beaucoup de fidèles qui se jetaient à corps perdu dans le mysticisme. Mais tous n'en venaient point là ; c'est même l'infime petit nombre. Par contre, elles ont plutôt contribué au relèvement moral du peuple. On m'objectera qu'elles alimentaient la croyance au merveilleux ; mais c'est là un état d'esprit qu'elles n'ont pas créé, dont elles ont seulement profité, une tendance qui est naturelle en l'absence de toute instruction rationnelle, et qui, sans elles, aurait vécu et prospéré tout aussi bien, d'une façon peut-être plus absurde encore. Mais si ces reproches ont au moins apparence de raison, en admettant même qu'ils soient parfaitement fondés, il n'en est pas moins vrai qu'elles tendaient à organiser ce qui était purement anarchique. Elles tendaient à substituer l'esprit de discipline, de fraternité, à la confusion que le pouvoir temporel était impuissant à vaincre. Masqueray, de Foucault nous donnent d'intéressant témoignages à ce sujet, et nous y voyons l'utilité du rôle des chefs religieux dans un pays sauvage, comme l'est aujourd'hui le Maroc, comme l'était hier encore l'Algérie. Par l'instruction, défectueuse, je le veux bien, mais préférable à l'ignorance absolue, qu'elles dispensaient, les zaouiyas ont, autrefois, contribué, comme les monastères européens du moyen âge, à policer le peuple, à combattre la férocité de ses instincts. Elles ont joué aussi, jusqu'à un certain point, le rôle de sociétés de bienfaisance. Nous leur sommes redevables, enfin, de la conservation de bien des œuvres

littéraires ou historiques. Elles ont allégé bien des misères malgré les abus de leurs chefs. Bref, à une époque où le rôle du Gouvernement était uniquement policier, elles ont ébauché une société, au sens où nous comprenons actuellement ce mot.

Mais l'instrument a fait son temps ; il est usé ; son jeu normal s'altère ; les résultats qu'il donnait sont inférieurs à ceux que donnent les instruments nouveaux, plus perfectionnés. L'intérêt personnel est devenu, en face du danger, le seul mobile des Chefs ; leur souci de leurs ouailles est à peu près nul. Les confréries sont appelées à disparaître d'elles mêmes, — à moins qu'elles ne se transforment en se sécularisant, — puisque tout organisme vieilli doit céder la place à un plus jeune.

A. JOLY.

LES MARABOUTS GUÉRISSEURS

Tout le monde sait qu'un grand nombre de musulmans de l'Afrique du nord reconnaissent un pouvoir illimité aux marabouts enterrés dans leur pays. Ce pouvoir est tellement étendu que les saints, d'après eux, ont non seulement une grande créance auprès de l'Être suprême, et qu'ils peuvent intercéder auprès de lui en faveur de telle ou telle personne, mais qu'ils sont doués de la faculté merveilleuse (baraka) de guérir les maladies.

Chaque marabout est ainsi investi du pouvoir de guérir une maladie spéciale ; son pouvoir sur ce point est personnel.

Un musulman a-t-il la fièvre ? un pélerinage au *Walî* qui possède la spécialité de la guérison de cette maladie lui est inévitable. Souffre-t-il de la migraine ? Il faut pour faire disparaître son mal, qu'il s'adresse à la tombe de celui qui a de l'influence sur cette maladie.

Cette manière de soigner les maladies existe même chez nombre de catholiques, comme on sait (1).

La religion musulmane ne s'oppose pas à ces pratiques tant que le malade croit seulement que le marabout auquel il s'adresse n'a aucune influence sur la maladie qui le mine, et que son rôle ne peut pas aller au délà de celui d'intercesseur. Si, au contraire, il pense que ce marabout est lui même capable de le soulager de la maladie dont il est atteint, comme c'est le cas de la majorité de ceux qui pratiquent cette espèce de médecine morale, l'orthodoxie musulmane le considère absolument comme un simple apostat. Car ces attributions et ces pouvoirs n'appartiennent qu'à *Allah*, le Dieu unique.

(1). — Voy. *Les miracles de Lourdes* par le *Dr Poissarie*. — *Les miracles de Lourdes* par *Lasserre Henri*. — *Les saints guérisseurs en Bretagne* par le *Dr H. Liégard*.

Cette croyance à l'unité de Dieu qui constitue la base de la religion musulmane démontre d'une manière suffisante que lors bien même que cette religion serait l'une de celles qui vénèrent et traitent avec honneur et gloire les saints, il n'en est pas moins vrai qu'elle leur enlève en revanche tout pouvoir absolu et les considère sur ce point comme de simples mortels.

L'état d'infériorité du niveau intellectuel de ces musulmans qui ignorent les notions les plus élémentaires de l'*Islâm*, et qui ont même, une inaptitude complète à distinguer l'Être suprême de ses créatures, les a fait tomber dans un maraboutisme extravagant. Les gens des villes eux-mêmes, à de rares exceptions près, sont doués d'un penchant extraordinaire à ajouter foi aux récits incroyables. Quant aux musulmans de la campagne, leur crédulité n'a pas de bornes (1).

C'est ainsi qu'un grand nombre de musulmans, au lieu de se faire ausculter par un homme de l'art, de suivre les conseils qu'il pourrait leur donner, préfèrent aller chercher leurs remèdes chez un marabout de la région.

Ces musulmans ignorants et pour cela crédules, divisent les maladies en deux grandes catégories :

1° *Les maladies physiques.*

2° *Les maladies morales* (névrose, neurasthénie).

Les premières sont celles dont ils peuvent s'expliquer la nature : fièvre, migraine, ophtalmie, etc.

Les autres sont celles dont ils ignorent au contraire la cause : névralgie, paralysie, hystérie, etc.

Les *maladies physiques* sont dues à des causes faciles à découvrir en général. Les *maladies morales* tiennent à une origine plus difficile à percevoir. Les *maladies morales* sont pour eux l'œuvre des *djonoûn*. Les personnes qui en sont atteintes sont considérées comme de simples possédés. On dit, en effet, d'un *paralytique* qu'il a les *djonoûn* parce que l'on ignore la maladie interne dont il souffre.

Les personnes atteintes d'une *maladie physique* doivent, pour rétablir leur santé plus ou moins ébranlée, aller en pélérinage au marabout qui possède la spécialité de guérir cette maladie.

Pour donner une idée générale des moyens employés dans la

(1). — Cf. La trad. de *la Djázya* par M. Alfred Bel, directeur de la médersa de Tlemcen, p. 1 et 5, Imprimerie nationale, Paris.

guérison des *maladies physiques*, nous croyons utile de donner ici quelques exemples.

Ophtalmie : — Il existe dans la banlieue de Tlemcen, à environ deux cents mètres des *Cascades d'El-Ourit*, *la Gobba* d'un marabout qui porte le nom de *Sîdî M'hammed ben Ya'goûb*, sur le tombeau duquel se trouve planté un olivier sauvage qui date de très longtemps. On attribue à ce saint le pouvoir de guérir l'*ophtalmie*. Et les personnes atteintes de cette maladie doivent, pour se guérir, faire un pélerinage à ce marabout et avaler un certain nombre de fruits provenant de cet olivier sauvage ; la maladie qui est cause de ce pélerinage disparaîtrait aussitôt après.

Migraine : — C'est le marabout *Sîdî Boûrâs* enterré dans les environs de Tlemcen, qui est investi du pouvoir d'annihiler ce malaise. Celui qui est sujet à ce mal de tête doit acheter une tête de mouton, la faire cuire chez lui et la manger ensuite dans la *gobba* de ce marabout en ayant soin d'y laisser les os. La personne ou les personnes qui l'accompagnent dans cette visite doivent s'abstenir d'entrer avec lui dans la *gobba* de ce saint, afin que cette maladie ne leur soit pas communiquée. C'est la permière personne qui entre, après le malade, dans le tombeau de *Sîdî Boûrâs* qui recueille cette maladie.

Fièvre : — Celui qui est atteint de la fièvre doit faire un pélerinage au marabout *Sîdî El-Kissi* qui se trouve à environ cent cinquante mètres de la porte de *Boûmédine*, pendant trois jours consécutifs. Ces trois visites doivent avoir lieu avant le lever du soleil ou après son coucher. Et après chaque visite, le malade doit prendre quelques feuilles tombées sur la *gobba* du marabout, les faire brûler dans sa chambre et se parfumer avec la fumée qui provient de cette combustion sacrée.

Coliques : — Quand des enfants en bas âges ont des coliques, leurs parents vont chercher dans le tombeau de *Sîdî El-Andjâcé*, situé sur la route de *Boûmédine* une pierre qu'ils doivent placer pendant trois nuits consécutives sous l'oreiller de l'enfant malade. On remet le quatrième jour la pierre à sa place et les coliques qui font souffrir le petit disparaîtraient ainsi.

Stérilité : — Les femmes stériles doivent, pour devenir fécondes faire pendant sept semaines consécutives un pélerinage à *Sidî Ed-Dâoûdî Ben-Nâceur* (ancien patron de Tlemcen avant *Sîdî Boûmédine*), marabout qui se trouve tout près d'Agadir (banlieue de Tlemcen). Ces sept visites doivent avoir lieu le jour du mercredi.

Ces exemples pris entre mille montrent d'une manière parfaite les croyances d'un certain nombre de musulmans et l'influence considérable qu'ils accordent au culte maraboutique.

Ce que nous venons de dire se rapporte seulement aux *maladies physiques*. Nous allons essayer maintenant de dire quelques mots sur la manière de procéder pour guérir les *maladies morales*, ou en d'autres termes sur les moyens employés pour chasser les *djonoûn* qui torturent les personnes qui en sont l'objet.

Les principaux marabouts de la région de Tlemcen qui sont considérés comme ayant une très grande influence sur les *djonoûn* qui sont causes de ces maladies sont : *Sîdî Ya'qoûb*, *Sîdî 'Alî ben Meguîm* et *Sîdî Kânoûn*.

Les personnes atteintes d'une *maladie morale* doivent avant de ne rien entreprendre consulter le *tâleb* qui jouit de la réputation de tirer des pronostics. Cette consultation a pour but de révéler au malade le nom du marabout qui a des rapports secrets avec les *djonoûn* qui l'ont rendu malade, après lui avoir préparé quelques amulettes moyennant quelques pièces de monnaie, le genre de volaille ou de bétail qui doit être sacrifié au cours de son pélerinage au marabout, ainsi que le jour et l'heure approximatifs de ce pélerinage.

Le *tâleb* doit leur faire également connaître la couleur de l'animal qui doit être sacrifié ; parce qu'on suppose que chaque *djinn* a sa couleur préférée.

Les animaux le plus souvent sacrifiés sont : le bœuf, le mouton, le bouc, le coq et la poule.

Suivant les instructions du *tâleb*, les parents du malade doivent immoler sur la tombe du saint qui leur est indiqué par lui l'animal qui doit être sacrifié.

Le sang provenant de cette offrande est considéré comme devant être bu par les *djonoûn* qui ont causé cette maladie et par suite ils s'éloignent du malade qui leur a offert ce met délicieux.

Quand c'est un animal herbivore qui est sacrifié sa viande devrait être, crue ou cuite avec du couscous, distribuée aux pauvres ; le malade doit seulement manger les deux poumons de l'animal sacrifié.

Lorsque c'est un coq ou une poule qui a fait l'objet de l'offrande, on fait avec ces victimes un bouillon qui doit être mangé exclusivement par le malade.

Pour faire la paix avec les *djonoûn* qui l'ont rendu dans cet état

anormal, on doit servir tout d'abord au malade un peu de bouillon sans sel afin de permettre aux *djonoûn* de manger avec lui ; car on croit que ces derniers ne mangent pas les mets salés. Puis on met du sel dans le reste du bouillon qui sera servi ensuite au malade avec le coq ou la poule.

Le sacrifice d'un animal herbivore s'appelle *Ta'arguîb* ; celui d'un coq ou d'une poule se nomme *nachra*.

Quelquefois au lieu de consulter le *tâleb* qui possède la réputation de tirer des pronostics, on s'adresse de préférence à un autre *tâleb* qui est considéré comme capable de chasser le *djinn* du corps de celui qui est au lit. Le *tâleb* après avoir balbutié quelques conjurations dans l'oreille du malade, doit faire des menaces au *djinn* qu'on croit se trouver dans le corps de celui-ci. Si le malade se réveille, on attribue ce résultat à l'intervention du *tâleb* qui devient de plus en plus célèbre. Si au contraire le sommeil du malade se prolonge en dépit des formules d'exorcisme récitées par le *tâleb*, celui-ci prend une matraque avec laquelle il frappe le malade jusqu'à ce qu'il soit réveillé. On suppose que c'est le *djinn* qui reçoit les coups et non pas le malade.

Cette opération s'appelle *takhdîm*.

Le *tâleb* doit poser au malade avant de se réveiller un certain nombre de questions. Les principales questions roulent sur l'identité du *djinn* qui se trouve dans le corps du possédé, ainsi que sur le but de sa visite. A force de lui répéter les mêmes questions : comment t'appelles-tu ? que viens-tu faire ici ? le malade un peu réveillé finit par y répondre en prononçant le nom d'une personne.

Selon cette réponse, on connaît si le *djinn* est un blanc ou un noir ; car on suppose que c'est le *djinn* qui répond.

Dans le premier cas, c'est-à-dire, lorsque le *djinn* est blanc, on va en pélerinage au marabout indiqué par le *tâleb* qui tire les pronostics. On y fait immoler le genre d'animal qui doit être sacrifié.

Quand le *djinn* en question est noir, le malade doit célébrer une *oua'da* en l'honneur des nègres.

Au jour fixé, ces derniers se réunissent dans la maison du malade et après avoir exécuté quelques unes de leurs danses dites *khebèt*, leur chef prend l'animal qui doit être sacrifié (généralement un bouc ou un coq dans cette circonstance), le fait tourner sept fois autour du malade qu'on fait asseoir au milieu des nègres et l'immole ensuite. Avec le sang qui provient de cet égorgement, le chef de cette espèce de confrérie trace sur le front du malade un trait

vertical et lui dessine un bracelet sur chacun des pieds et des mains.

Ces sacrifices doivent être répétés tous les ans au même lieu et à la même époque. C'est une dette que le malade a contractée en quelque sorte vis-à-vis des *djonoûn*. S'il néglige de satisfaire à cette obligation annuelle, le malade risque de tomber de nouveau sous les coups des *djonoûn*.

Au cours de leurs pélerinages aux marabouts, les personnes atteintes d'une maladie physique ou morale doivent laisser sur le tombeau du marabout guérisseur une somme d'argent plus ou moins importante, le parfumer de benjoin et y laisser une bougie qu'on doit allumer le soir. L'argent sera ramassé par le *moqaddem*, le parfum du benjoin sera absorbé par les *djonoûn* et la bougie doit éclairer le saint.

Quand ces pélerinages et sacrifices ne sont pas couronnés de succès, on attribue l'insuccès non pas aux marabouts, mais au malade qui ne les avait pas effectués avec bonne foi ; parce que la foi est l'élément essentiel de la guérison.

Ces pratiques superstitieuses tendent depuis quelque temps à disparaître, grâce à l'influence de la civilisation française.

Un grand nombre de musulmans des villes préfèrent déjà s'adresser au médecin dont la réputation du savoir est incontestable, plutôt que d'aller chercher leurs remèdes chez des marabouts ou de faire usage des amulettes de leurs *tolba*.

Cette influence encore à son début a déjà donné des résultats remarquables et on peut penser que bientôt la médecine scientifique remplacera pour les jeunes générations qui ont reçu l'instruction, la médecine empirique et les talismans.

ABOUBEKR ABDESSELAM BEN CHOAIB.
Professeur à la médersa de Tlemcen.

Histoire des Recherches Palethnologiques

DANS LE DÉPARTEMENT D'ORAN DE 1843 A 1893

Les premières recherches d'archéologie ancienne effectuées dans le département d'Oran remontent à 1843. A cette époque, une colonne partie de Mascara opérait dans le Sersou, en avant de Tiaret, pour couvrir contre les tentatives d'Abd el Kader ce poste avancé de l'armée française. Cette campagne fut mise à profit par un officier de chasseurs d'Afrique, Azéma de Montgravier, pour étudier les nombreuses ruines qui couvrent le Sersou : c'est ainsi qu'il découvrit, en outre des postes romains, plusieurs cités berbères et les monuments tumulaires voisins de ces cités. Les observations de Montgravier sont très précieuses et dénotent chez lui une connaissance assez avancée des architectures primitives. A ce moment, où les monuments druidiques (pour nous servir de l'expression d'alors) étaient si peu connus, de Montgravier n'hésita pas à comparer certaines constructions gigantesques de Kennouda aux dolmens de France.

La description des ruines et des monuments semble faite d'hier, les conclusions sont d'une justesse rigoureuse pour une époque où l'on avait si peu de données sur les anciennes populations. Les ruines berbères sont parfaitement distinguées des ruines romaines, et surtout ce qui mérite d'être remarqué c'est que les tumulus et autres monuments *druidiques* sont considérés comme les nécropoles des cités berbères.

Azéma de Montgravier avait adressé à M. Hase, pour être publiés dans la *Revue de Bibliographie Analytique*, cinq dessins représentant des monuments antiques de la région du Sersou. Parmi ces dessins se trouvait la représentation d'un monument qui, malheureusement, n'a pas été reproduit et que de Montgravier rapproche des dolmens : « Il serait certes assez intéressant de retrouver sur

les confins du désert un monument qui semble établir quelques analogies entre les usages des peuples de la Gaule et ceux des sauvages habitants de l'Afrique septentrionale avant l'occupation des Romains. »

Le même observateur visita successivement Bentsarah, qui était une cité berbère occupée par les Romains, et le Dj. Lachdar, où il vit les grands monuments pyramidaux connus sous le nom de djedar qu'il décrit sous le nom des « *tumulus de Lachdar* ». Ces monuments qui avaient été déjà aperçus en 1842 par le capitaine H. Bernard ne furent signalés par celui-ci que quatorze ans après,

De Montgravier releva avec soin les inscriptions berbères de la base, disparues presque aujourd'hui, et fit faire quelques fouilles qui ne purent rien lui indiquer sur la disposition intérieure des monuments. D'après lui, ceux-ci sont contemporains du tombeau de la Chrétienne et antérieurs à la domination romaine ; mais il ajoute : « il ne serait pas impossible cependant qu'ils eussent été élevés dans cette période où Rome dominait par sa politique les souverains de la Maurétanie ».

Trois ans après. la colonne qui, en avril et mai 1847, sous les ordres du général Cavaignac, alla incendier les Ksours trouva à Tiout et à Moghar Tahtani de curieux dessins rupestres qui furent relevés avec soin par le Dr Félix Jacquot et le capitaine Koch et publiés en partie par l'*Illustration* (sculptures sur des rochers. — 1er dessin : Leçon d'un guerrier à son fils. — 2e dessin : Une famille à la chasse). Le bon docteur fut singulièrement effarouché à la vue de « ces images représentant, avec une grossièreté toute primitive, tantôt des chasses, tantôt des scènes de la plus affreuse obscénité. Dans ces chasses et dans celles de Moghard on voit figurer l'éléphant, le lion, le sanglier, l'autruche, l'antilope (ouache et amar ouache des Berbères), la gazelle, le bouc, le chien et peut-être la girafe (p. 149) ».

Et plus loin : « ....l'étrange perversion d'appétit qui, au dire de Théocrite, rapprochait les bergers de Sicile de leurs chèvres, a aussi ses analogues à Thiout ; seulement le pacifique animal est ici représenté par le lion. Le produit de ces étranges amours est représenté dans le corps du lion : c'est une antilope ! » (p. 150),

Dans un excès de pudibonderie que l'on s'explique mal chez un médecin, Jacquot écrit : « Plusieurs de ces dessins sont d'une *affreuse indécence* qui les empêchera de sortir jamais de nos cartons. » (*l'Illustration*, p. 284).

A Moghar Tahtania, l'auteur de ces observations découvrit des dessins analogues à ceux de Thiout. Leur description est si naïve que nous ne pouvons nous empêcher de la transcrire. « L'un d'eux figure une truie et, à ses cotés, un marcassin lié encore au placenta ; d'autres placenta figurent aussi dans un tableau représentant une famille entière. Ces placenta et les images affreusement indécentes de Thiout semblent indiquer que l'auteur a voulu exposer le système de la création, de la génération et de la propagation de l'espèce, sujet si affectionné par les Sociétés naissantes.... » (p. 165).

Tout en reconnaissant que ces derniers doivent remonter à une époque très reculée, le docteur conclut : « Nous croyons que ces sculptures sont l'œuvre de quelque idolâtre fétichiste tombé d'aventure en aventure et de caravane en caravane du fond de l'Afrique jusque dans les Oasis des Sidi Chicks. Les Touareg, ces flibustiers du désert, n'auraient-ils pas poussé un jour jusque dans ces contrées ? »

Suivant l'exemple de ces deux observateurs, plusieurs autres officiers s'intéressèrent aux ruines qu'ils trouvèrent sur leur passage, mais, malheureusement, ils n'écrivirent rien ou peu. Depuis cette époque bien des choses ont disparu sans que le souvenir en ait même subsisté.

C'est ainsi que le Dr Armieux, qui, au mois de mars 1849, visita les Ksours de la province d'Oran à la suite de la colonne commandée par le général Pélissier, étudia de nouveau les dessins de Moghar et de Tiout, déjà vus deux ans auparavant par le Dr Jacquot. Cependant Armieux a attendu jusqu'en 1862 pour signaler ses recherches sur lesquelles nous ne tarderons pas à revenir.

De même, le colonel Brunon reconnut en 1853, sur la route de Laghouat à Tiaret, à 25 ou 30 kil. environ au sud du point où sont situés les djedar, dans la plaine du Sersou, les ruines d'une cité immense, non romaine, qu'il ne mit pas moins d'une heure à parcourir en ligne droite à l'allure d'un pas rapide de cheval. Ce n'est seulement que vingt ans après que Brunon a signalé sa découverte à la Société archéologique de Constantine.

Mac-Carthy, qui était des mieux placés pour l'étude des antiquités de la province, écrivit très peu. C'est à peine s'il se borna à mentionner des tombeaux anciens analogues à ceux de Djelfa (dépt. d'Alger), auprès de Sebdou. Les gens du pays les appelaient tombeaux des Zenata. Il y en a aussi dans les ruines de Sigus.

Un autre officier, le capitaine D..., mentionne les ruines qui couvrent le sommet du Tessala. Il releva des vestiges d'occupation berbère à Aïn Zertita et à Aïn bent es Soultan.

D'autre part, le capitaine Henri Bernard, qui était attaché au général de Lamoricière dans son expédition sur la Mina, en 1842, décrivit dans la *Revue Africaine* de 1856 les djedar. L'an d'après il signala le fameux dolmen de Tiaret à la surface duquel sont creusés de petits bassins réunis ensemble par des rigoles, et quelques menhirs ou pierres levées assez frustes que l'on voit dans les environs.

Le Dr Armieux, dont nous venons de parler, publia en 1864 ses observations scientifiques sur le Sud Oranais. Dans ce travail, plusieurs pages sont consacrées aux figures de Tyout ; sans être aussi prude ni aussi naïf que son prédécesseur, le Dr Jacquot, Armieux ne sut pas mieux borner son imagination : « Certains traits d'union ne permettent pas de douter que déjà à cette époque les penchants les plus honteux étaient familiers aux habitants de ces climats....

« Le signe qui distingue l'homme est vertical sur la poitrine ; celui de la femme est horizontal à la ceinture ; il est probable qu'elle portait un vêtement à cette hauteur....

« Les chasseurs sont quelquefois accompagnés de femmes qui paraissent émerveillées de l'adresse de leur mari. Il y a une chasse à l'autruche complète et fort réjouissante ; le chien semble en être l'auxiliaire.... »

Relativement à l'âge de ces dessins, Armieux pense que pendant l'occupation romaine une légion aura stationné dans ces parages et quelque soldat égyptien aura peut-être occupé les loisirs de la garnison en esquissant, à la mode de son pays, ces grossières images.

En 1865, le sergent-major Rordier, des tirailleurs indigènes, pénétra le premier dans un des djedar, releva le plan des salles souterraines et raconta sa visite dans la *Revue africaine*. Le capitaine Picavet étudia simultanément ces curieuses ruines. Tous deux appartenaient à la colonne d'Aubeterre, qui opérait alors dans la région des Hauts-plateaux.

II

Jusqu'en 1869 c'était tout ce que nous savions sur le préhistorique oranais. A ce moment, Pomel, qui s'occupait déjà avec beaucoup d'activité de recherches d'histoire naturelle, recueillit une hâche

polie sur le Dj. Tessalah et signala à la Société Algérienne de climatologie les haouïta ou tombeaux des païens, que l'on trouve en assez grand nombre chez les Beni-Snouss. D'un autre côté, le Dr Choppin d'Arnouville trouvait sur les bords du Chott ech Chergui quelques silex taillés qui firent l'objet d'une courte note de Gabriel de Mortillet à l'Académie des Sciences. Ces silex font partie des collections du Musée de Saint-Germain.

En 1873, Pomel accompagnant Vélain dans une course géologique dans le département, découvrit sur le sommet d'une montagne qui domine à l'Ouest le village de Nazereg, un vaste atelier de silex taillés avec pointes de traits.

Ce n'est guère cependant que depuis 1874 que les savants ont fait des recherches dans le département. Avant cette époque très peu de personnes en Algérie avaient des données sur le préhistorique et dans ces conditions, il était difficile de faire des trouvailles. La venue de deux savants, Bleicher et Tommasini, marqua le commencement des recherches méthodiques qui ont été presque ininterrompues jusqu'à ce jour.

Bleicher entreprit l'exploration de la zone occidentale du département et en publia les résultats dans les *Matériaux* de 1875. Ce fut d'abord l'importante station quaternaire d'Ouzidan, découverte en 1874 par M. Chancogne. L'auteur admettait que l'homme chelléen avait habité ces cavernes ; mais les fouilles faites depuis ont prouvé qu'on se trouvait en présence d'un dépôt quaternaire et que les cavernes étaient simplement des silos d'âge bien postérieur ; puis une série de découvertes isolées de haches en pierre polie faites par Harlé et Marion, à Aïn-Sultan et à El-Aricha.

D'autre part, Tommasini commençait ses investigations sur un point opposé et adressait à Broca plusieurs notes sur les dolmens découverts par le capitaine Marion, entre Tiaret et Frenda, notes que le savant professeur publia dans le *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris* (1875).

La même année Letourneux et Mac Carthy, en mission spéciale, allèrent camper à Ternaten et firent des djedar une étude détaillée. Des fouilles peut être trop énergiquement conduites leur ouvrirent deux des monuments du dj. Lachdar. Mac Cartby a rapporté le plan, les dessins, les mesures de tout ce qui peut être levé, dessiné, mesuré, vu à Ternaten et au dj. Lachdar ; mais rien de tout cela n'a encore été publié. Les deux observateurs fouillèrent quelques petits tumulus voisins et trouvèrent dans l'un une espèce de

casse-tête en bronze. Ce sont eux aussi qui signalèrent dans les environs des alignements en pierre formant un immense lézard de 80 mètres de longueur ! (1)

L'année suivante, Mille, ingénieur des Ponts et Chaussées à Mostaganem, visita quelques grottes artificielles près de Saint-Aimé de la Djiddiouïa dans lesquelles il trouva des objets en fer, et près de là des hachettes chelléennes dont l'une présentait cette particularité curieuse d'avoir été taillée dans une valve d'un fossile helvétien « *l'Ostrea crassissima* ».

Poursuivant ses recherches autour de Tlemcen, le Dr Bleicher trouva aux environs de Daya et non loin de Tlemcen, entre les ruines de Mansourah et le Col des Juifs des ateliers de silex ; puis dans une caverne des bords de la Safsaf, près du village de ce nom, dans une couche de cailloux anguleux surmontée d'une couche de terre noire de nombreux débris d'animaux avec des cendres et un silex taillé.

Qu'on nous permette ici un retour en arrière au sujet de Palikao-Ternifine.

A 6 ou 700 mètres à l'ouest de Palikao se trouve une sablière qui fut entamée en 1872 pour fournir le sable nécessaire aux constructions du village. On y trouva une grande quantité d'ossements qui, sur l'avis d'un capitaine du génie, furent utilisés par l'entrepreneur chargé de la route à empierrer la grande rue. Balavoine un des colons de la première heure, ramassa quelques-uns de ces fossiles et les montra à diverses personnes. Le beau fragment de défense d'éléphant du musée des Mines à Oran, qui mesure dix-sept centimètres de diamètre sur un mètre vingt-quatre de longueur, fut d'abord pris pour un tuyau de poterie encroûté par des concrétions calcaires. Peu satisfait de cette explication, Balavoine se rendit à Mascara où il montra le prétendu tuyau à Tommasini en le priant de lui dire si l'on pouvait en tirer un

(1) Ainsi que je l'ai signalé tout dernièrement à la Commission des enceintes préhistoriques, il est très problable que ces alignements en pierre pourraient bien n'être que des restes de murs berbères dépouillés de leur blocage intérieur et dont les grandes dalles de parements externes, fichées en terres de champs en files parallèles, peuvent donner, en subsistant seules, l'apparence d'alignements ou d'allées découvertes. (*Soc. Préhist. de France*, 1907-1908, p. 403).

profit quelconque au point de vue commercial. Le savant docteur reconnut vite l'importance de la découverte et n'hésita pas à lui déclarer que cet ivoire presqu'entièrement pétrifié ne semblait pas pouvoir être utilisé par l'industrie, mais que sa trouvaille avait un très grand intérêt au point de vue scientifique et il l'engagea à recueillir non seulement l'ivoire, mais aussi les ossements qui l'accompagnaient.

Ses conseils furent suivis et bientôt Balavoine réunit une belle série d'ossements fossiles. Pomel, informé aussitôt de cette trouvaille par Tommasini, se rendit à Ternifine dans l'automne de 1875 et acheta la majeure partie de la collection pour le musée des Mines d'Oran.

En 1876, Tommasini recueillit des ossements incisés qu'il envoya à Gabriel de Mortillet et quelque temps après il trouva des quartzites taillés qui lui permirent de classer la station. Enfin, en 1878 Pomel présentait à la Société géologique de France une mandibule d'éléphant, d'espèce nouvelle, fortement entaillée par la main de l'homme.

III

Trois ans après, en avril 1881, un de nos anthropologues les plus distingués, M. Daleau, de Bourg-sur-Gironde, qui était venu assister au Congrès d'Alger, faisait un voyage dans le département, et trouvait toute une série de stations néolithiques à Perrégaux, Lamtar et Aïn-Tellout. De retour en France, M. Daleau signala ses découvertes à la Société Archéologique de Bordeaux.

Bleicher, appelé en France, avait dû quitter l'Algérie, et il ne restait plus que Tommasini pour poursuivre les recherches. Cet observateur découvrit dans l'arrondissement de Mascara toute une série d'anciens tombeaux du plus grand intérêt. Ce fut d'abord le grand tumulus de la Guethna, puis les ruines et les tumulus berbères de Mattemore, de Zélemta, de Bouchoucha et de Medjaref ; enfin l'importante nécropole de Mécherasfa avec des tombeaux ressemblant aux dolmens, des tours et des tumulus avec chambres funéraires, puis toute une série de ruines berbères à Aïn-Fekan, Tizi, Sidi-Djilali ben Amar, etc.

En même temps que ces monuments, Tommasini signalait plusieurs stations préhistoriques : celle de Ternifine dont nous avons déjà parlé, puis celles de Mascara, d'El-Bordj et d'Aïn-Farès qui

sont néolithiques. Tommasini envoya la plupart de ses récoltes au Musée de Saint-Germain.

Mais c'est sans contredit l'année 1882 qui compte comme la plus brillante pour les découvertes palethnologiques.

En premier lieu, près de Tachtoufet, à El-Hadj-Mimoun, à 40 kil. N. de Figuig, lors de la marche de la colonne Louis sur Figuig, à la suite de l'insurrection des Ouled-Sidi-Cheïkh et des Amours, MM. les capitaines Boucher et Tournier relevèrent plusieurs dessins rupestres qui furent étudiés par M. Hamy et communiqués à l'Institut par Henri Martin, le 28 avril 1882. Le Dr Hamy remarqua le premier quatre couches successives dans les inscriptions gravées dans la roche.

Ensuite, de la Blanchère, ancien membre de l'Ecole française de Rome, chargé d'une mission par le Ministre de l'Instruction publique, entreprit l'exploration archéologique d'une partie de la province d'Oran dans le courant d'avril, de mai et de juin de la même année.

Il constata d'abord la rapide disparition des ruines et grâce à son intervention le sous-préfet de Mascara, M. P. Renoux, adressa aux administrateurs, aux maires et aux autres fonctionnaires de l'arrondissement une circulaire dans laquelle il prescrivait de veiller à ce que les ruines de toutes sortes fussent désormais respectées. M. Renoux créa aussi un service spécial pour recevoir les renseignements spéciaux et adresser : les renseignements sur l'archéologie historique à l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger et les renseignements anthropologiques à Tommasini, correspondant de Broca et de la Société d'Anthropologie de Paris. C'était une excellente intention ; malheureusement les fonctionnaires se renouvellent si vite en Algérie que le service créé par M. Renoux ne donna pas les résultats qu'on en espérait.

De la Blanchère visita la vallée de l'Oued-el-Hammam, les environs de Saïda jusqu'à Méchéria et une partie du territoire de Tiaret, c'est-à-dire tout le cours supérieur de la Macta ou Ouled-el-Hammam et de la Mina. Le résultat de cette exploration fut très fructueux comme le témoigne le *Voyage d'études* qui fut publié l'an d'après.

L'étude de de la Blanchère porte sur les ruines romaines et sur les ruines berbères. Des premières nous ne dirons rien, mais les secondes méritent qu'on s'y arrête un peu.

Le nombre des emplacements correspondant à des villes, villages ou hameaux antiques reconnus par MM. de la Blanchère et Graulle,

s'élève à 88 entre le Chott Chergui et l'O. Traria. Les 3/4 appartiennent au Tell, 1/4 environ aux Hauts-Plateaux. Mais ces observateurs croient être encore loin du vrai en portant ce chiffre à 100. Le territoire de Frenda est tout aussi bien partagé. La seule commune mixte de Tiaret atteint le chiffre de 91 et l'enquête a été incomplète.

Le catalogue des ruines berbères dressé par de la Blanchère avec le concours des administrateurs et des officiers des bureaux arabes comprend 160 localités.

Le caractère constant de ces ruines est la présence de tas de pierres presque toujours non taillées et éboulées, la rareté des vraies pierres de taille et des briques, l'absence de tuiles, de ciment, d'ornements, de matériaux précieux, en un mot, de ce qui caractérise ailleurs les bâtisses de style romain. L'impression générale qui ressort de la visite de ces ruines est qu'un mode de construction indigène avait été généralement adopté et qu'il y avait peu de luxe architectural.

Les plus belles ruines berbères visitées par de la Blanchère sont celles de Kersout et de Koliàa, toutes deux situées sur des *Kefs*, plateaux escarpés et difficilement accessibles, avec des maisons petites et serrées, des silos, excavations pratiquées dans une roche à fissures sans aucune maçonnerie (1), celles de Mécherasfa avec sa cité et ses deux nécropoles, Kerkab avec ses sépultures analogues aux petits dolmens sous tumulus et une inscription berbère, M'talsa ou Timetlas sur les Hauts-Plateaux et enfin les djedar qu'il considère comme des monuments de la décadence vers le VIe siècle.

Le passage suivant doit être reproduit sans commentaires parce qu'il montre entre plusieurs observateurs une communauté d'idées : « Rien ne permet de dater ces vestiges d'un peuple qui occupe le pays depuis le plus ancien âge de pierre, *âge qui pour lui a pu durer fort longtemps*. Les silex taillés n'y sont pas rares ; les Arabes ont même trouvé *des armes en pierre polie* ; mais ils gardent ces « pierres de foudre » avec un soin des plus jaloux : dans le Nador, juste sur l'emplacement de la forteresse romaine de Benia, les morceaux de silex taillés couvrent littéralement le sol. Il y avait là un atelier sans doute ; la même vallée en offre d'autres... » (page 41).

(1) Ce sont ces silos qui ont été pris à Ouzidan pour des cavernes quaternaires.

Et plus loin il ajoute : « Je suis convaincu que tous les anciens bourgs berbères ont subsisté du temps des Romains, que de nombreux lieux habités s'y sont ajoutés dans les campagnes. » (Page 65).

Mais de la Blanchère est très sobre de détails sur les sépultures des anciens Berbères : « Une des formes les plus fréquentes date de bien avant l'histoire, mais se conserve encore presque telle quelle chez certaines peuplades du Sud ; c'est le petit dolmen sous tumulus. Tous les touristes d Alger ont vu ceux de Guyotville. De vastes nécropoles ainsi faites existent sur la limite du Tell ; M. Letourneux en a fouillé un grand nombre et j'ai exploré celle de Mecherasfa. D'autres sépultures, surtout dans les Hauts-plateaux et dans le Sahara algérien se composent de simples tumuli de pierres analogues aux *cairns* celtiques : j'en ai fouillé deux près de Touadjeur. » (p. 45). Malheureusement l'auteur ne nous donne pas d'autres détails sur cette fouille.

IV

Pendant que les ruines berbères et romaines du département étaient explorées avec un soin infatigable par de la Blanchère, les monuments du dj. Hadjar continuaient à être l'objet de visites de la part d'observateurs sérieux. C'est ainsi que le Commandant Wagner pénétra dans un des djedar et rapporta le relevé des signes et des lettres gravées sur ce monument, signes que Cherbonneau considère comme des marques d'appareillage. Peu à près le capitaine Guénard qui avait accompagné de la Blanchère publiait aussi dans le *Bulletin de la Société de Géographie d'Oran* uue notice accompagné d'un dessin et d'un plan malheureusement peu exact. L'auteur conteste les conclusions de la Blanchère quant à l'âge de l'édification de ces monuments.

Cette même année un autre officier, le Capitaine Bruneau, en mission topographique dans le Sud, découvrait plusieurs grands tumulus d'un type un peu différent de ceux qui sont si abondants dans le Tell et les Hauts-plateaux (basinas, djahels). Ces monuments assez nombreux sont situés sur les bords de la Dayet-ed-djerboa ou el-djedar.

Pomel obtint en 1882, de l'Association française pour l'avancement des sciences, une subvention avec laquelle il fit à Ternifine (= Palikao) en septembre 1883, en compagnie de Tommasini et

Lussac des fouilles très fructueuses. Elles amenèrent la découverte d'un Rhinocéros, d'un Chameau et d'un Cheval d'espèces nouvelles. Pomel rendit compte de ses recherches au Congrès de Grenoble.

A son tour Tommasini communiquait l'an d'après à la Société d'Anthropologie de Paris une courte note sur l'industrie Chelléenne du même gisement.

Avec quelques outils et ossements de cette station et des échantillons provenant d'autres localités, le zélé explorateur, fixé depuis peu à Oran, organisa au Musée municipal de cette ville une section d'anthropologie qui devint très rapidement importante.

L'année suivante, Pomel découvrait la station quaternaire d'Aboukir près de Mostaganem, mais il ne put entreprendre des fouilles.

Au Congrès de Grenoble (1885), en même temps qu'il décrivit la faune de Palikao, Pomel donna quelques indications sur ce nouveau gisement.

Dans le courant de l'année 1886, un propriétaire de Lamoricière, M. Gaspard Cureyras, mit à profit ses loisirs pour écrire dans le *Bulletin de la Société de Géographie d'Oran*, une notice où il signalait la présence en cet endroit de cavernes dans lesquelles on avait trouvé des haches en pierre polie ; de plus on avait aussi recueilli dans une de ces grottes une hache en bronze sur laquelle nous ne pûmes jamais avoir d'autres renseignements. J'allai à Lamoricière et je fis des sondages dans plusieurs cavernes, mais le manque de crédits m'empêcha de faire des fouilles,

La venue à Oran de M. G. Carrière qui s'était déjà fait connaître en France par des travaux sur l'anthropologie du Gard, donna un nouvel essor aux recherches. Grâce à lui, je pus me familiariser davantage avec le préhistorique et seuls ou ensemble nous explorames les environs d'Oran où nous découvrimes un important atelier et une série de grottes néolithiques.

M. Carrière coutinua ses recherches pendant l'année 1886, il ne fit pas de fouilles, mais il releva un grand nombre de localités habitées aux époques anciennes.

De son coté, l'abbé Brevet de Tlemcen ramassait sur le plateau de Lalla-Setti de très bons silex taillés et à Mansourah deux haches polies.

En mars 1886, nous commençâmes avec le regretté Tommasini les fouilles de la grotte des Troglodytes près d'Oran, qui nous fournit un abondant outillage du néolithique ancien.

En 1887, je fus chargé par la Société de Géographie d'Oran de poursuivre dans l'arrondissement de Mascara les recherches entreprises par Tommasini. L'exploration porta sur les environs de Saïda où je trouvai des silex taillés en abondance, des ruines berbères et des tumulus. A l'Ouizert j'explorai des enceintes circulaires en pierre et des espèces d'allées, restes du soubassement d'anciens murs berbères ; à l'Oued Traria, à Saint-André et à Saint-Hippolyte de Mascara, je fis d'abondantes récoltes d'outils en pierre taillée et enfin je continuai les fouilles entreprises à Palikao par Pomel et Tommasini. Elles amenèrent la découverte dans le quaternaire algérien de *l'Hyaena spelaea* et de l'autruche.

Les objets rapportés augmentèrent notablement les collections de la section d'Anthropologie du Musée d'Oran et avec les dons de Tommasini constituèrent un noyau qui s'est considérablement augmenté depuis.

De retour de Palikao, j'allai à Aboukir pour essayer de faire des fouilles ; seulement les conditions étant tout autres qu'à Ternifine je ne pus rien entreprendre cette fois là, je pus cependant me rendre compte de la présence de deux niveaux, l'ancien qui est synchronique de Palikao et le récent qui est néolithique.

En 1887, je signalai au Congrès de Toulouse, l'abri de la Plage situé entre Mers-el-Kebir et Aïn-el-Turk et je donnai quelques renseignements sur les fouilles en suspens de la grotte des Troglodytes.

A l'occasion du Congrès d'Oran, Tommasini écrivit une notice très substantielle dans laquelle il résuma avec beaucoup de talent tout ce que nous savions sur les âges préhistoriques dans notre région.

V

Le Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences à Oran en 1888, provoqua une extention du préhistorique local : je rendis compte de mes recherches dans l'arrondissement de Bel-Abbès et signalai les tumulus et autres monuments : tombelles, enceintes en pierre que l'on trouve en assez grand nombre entre Sidi-Yahia, le Télagh et Saïda. Puis, de concert avec Tommasini, nous fîmes visiter les fouilles des grottes des Troglodytes et du Polygone d'Oran, visite qui fut suivie d'une longue discussion sur les analogies que ces cavernes présentaient avec les

kjoekkenmmodings et les grottes néolithiques anciennes du midi de l'Espagne. M. Feningre montra aussi à la collection d'Anthropologie sa collection du préhistorique oranais et dans une très courte note indiqua quelques nouvelles stations. A sa suite M. Carrière esquissa un inventaire du préhistorique oranais dans lequel plusieurs stations étaient indiquées pour la première fois.

Enfin Tommasini termina la série des communications par la description des sépultures préhistoriques du département, dont il reconnaît deux groupes : le premier à tumulus avec ou sans chambres sépulcrales, dans lesquels le cadavre était placé accroupi et la tête en haut, et le deuxième comprenant des sépultures formées par un cercle de grosses pierres, le squelette étant couché sur le dos et recouvert par des dalles. Ces sépultures sont plus récentes que celles des mégalithes d'Europe.

La section clôtura ses séances en émettant le vœu platonique qu'en présence de la rapide destruction des monuments anciens en Algérie, l'Etat les prit sous sa sauvegarde.

A la suite du Congrès eurent lieu les excursions générales. La section d'Anthropologie eut à visiter pour sa part les stations des environs de Mascara, la sablière de Ternifine et les rochers gravés du Sud-Oranais.

Grâce à une subvention fournie par l'Association, des tranchées furent préparées à Ternifine et visitées le 3 avril par une centaine de personnes. En moins de trois jours plus de 130 kilog. d'ossements en parfait état de conservation furent expédiés au Musée d'Oran.

De plus, Pomel qui était venu apporter l'appui de sa grande expérience fit dans la sablière même en présence des visiteurs, une très intéressante conférence sur la faune et l'industrie, et insista notamment sur le mélange avec les coups de poing chelléens d'éclats de silex dont plusieurs étaient retaillés.

Sous l'habile direction de M. Doumergue, le voyage fut terminé par une visite aux fameux rochers gravés de Tiout, à 10 kilom. à l'est d'Aïn-Sefra. Au cours de cette excursion, le Dr Bonnet du Muséum visita la station du dj. Mahisserat, à 6 kilom. à l'est d'Aïn-Sefra sur la route d'Asla et confirma au sujet de l'âge des gravures les conclusions de Henry Duveyrier et du Dr Hamy. De plus il nota la présence de silex taillés autour de ces rochers et insista avec raison sur cette coïncidence.

De son côté, M. Carrière traversait le département en passant

par Tlemcen, Daya et relevait plusieurs groupes de tumulus en même temps que M. Maufras connu par ses travaux sur la Charente, rapportait des environs de Tlemcen deux outils chelléens et une hachette polie dont il fit don au Musée d'Oran ; peu après, ce dernier découvrait une station à l'Oued-Imbert.

Enfin, A. de Mortillet, chargé par la Commission des monuments mégalithiques de faire l'inventaire de ces monuments en Algérie, se mit à l'œuvre immédiatement après le Congrès. Il se rendit à Mecherasfa et à Frenda dont il photographia et dessina les tombeaux, puis il alla à Tiaret, où il trouva, près de la ville indigène, une station de petits silex taillés à formes géométriques.

Malheureusement ces trois derniers observateurs ne prolongèrent pas davantage leur séjour en Algérie, et rentrèrent en France.

VI

Après le Congrès d'Oran, Tommasini sollicita et obtint de l'Association une subvention qui nous permit de fouiller les pentes et et une grande partie de la grotte des Troglodytes. Quelques recherches furent aussi entreprises dans la grande caverne de Noiseux, mais le crédit était insuffisant. Au bout de peu de temps il fallut de nouveau interrompre les fouilles ; puis Tommasini, absorbé par son service médical, dut cesser aussi ses recherches et je restai seul pour continuer l'œuvre si fructueusement commencée.

J'employai une partie de l'année 1890 à parcourir l'arrondissement d'Oran et je trouvai de nouvelles et importantes stations à Canastel, Krichtel, Sidi-Marouf, M'Sila, Mers-el-Kébir où l'abri de la plage fournit une faune pleistocène des plus intéressantes.

Aux environs de Mostaganem je visitai de nouveau Aboukir et je relevai encore deux autres stations : l'une entre la Salamandre et Mostaganem, l'autre sur une corniche quaternaire à Karouba. Cette dernière est surtout remarquable par la prédominance des outils en quartzite et par des coquilles trouées provenant d'une plage soulevée.

Les fouilles de la grotte des Troglodytes furent enfin reprises et terminées pendant les mois de mai, juin et juillet.

Dans un voyage sur les Hauts-Plateaux, fait au mois d'août, je constatai l'existence, dans la vallée de l'O. Saïda et près de cette ville, d'une grotte préhistorique et des groupes de silex taillés à

Aïn-el-Hadjar, dj, Sidi-Aïad dont je visitai en détail les ruines berbères et les tombeaux.

En 1891, je fis deux voyages à Ouzidan pour savoir s'il y avait une couche archéologique dans les cavernes ; mais le peu de temps et d'argent dont je disposais ne me permirent pas de faire des fouilles sérieuses. A Lamoricière et à Aïn-Tellout, je ramassai, soit dans les ruines romaines ou dans les cavernes, des haches polies, quelques silex taillés, des poteries et ossements. Enfin, à Saint-André-de-Mascara, près de la source d'Aïn-Ksibia, je trouvai un outil chelléen en calcaire, de forme amygdoïdale, mesurant 26 centimètres de longueur, et peu de jours après un autre en quartzite, près de Saint-Hippolyte.

En 1892, M. Flamand, chargé de conférences à l'École supérieure des Sciences d'Alger, après une série de missions entreprises dans le Sud-Oranais depuis 1890 dans le but de dresser la carte géologique de cette région, adressa une première note à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (19 février 1892) sur les rochers gravés du Sud.

M. Flamand signale dans cette note 28 groupes de dessins ou inscriptions rupestres dont 16 sont indiqués comme nouveaux ; il a relevé avec soins les animaux et les inscriptions berbères et arabes.

Toujours au voisinage de ces stations et le plus souvent au pied même des rochers, il y a à la surface du sol des silex taillés, des pointes pédonculées ; à peu de profondeur, des haches polies et des polissoires en grés, des poteries grossières. Au dj. Mahisserat, MM. Flamand et Trépied ont trouvé, à 1m 80, de grands éclats en silex de facture moustérienne. Cette constance d'association des outils néolithiques et des dessins prouve leur contemporanéité.

Au mois d'avril, j'allais dans le Sud-Oranais ; à Aïn-Sefra, je recueillis dans une station néolithique des petits silex et grains de collier en œufs d'autruche. Les hamada entre Aïn-Sefra et Tiout me fournirent beaucoup de silex et calcaires taillés sur lesquels j'observai de curieux faits d'érosion. Plusieurs outils en calcaire étaient polis, le sable avait creusé des sillons sinueux sur les deux faces et les éclats des bords étaient si bien usés que la taille était presque méconnaissable. Aux oasis de Tiout et d'Aïn-Tiloula (El-Mahisserat) je trouvais au pied des rochers gravés des silex et des débris abondants d'œufs d'autruche. Enfin, à Aïn-el-Hadjaj, oasis abandonnée qui se trouve sur la route de Moghrar, je remarquai de grands tumulus sur une crête du défilé.

De retour du Sud, j'allai reconnaître les tumulus de Mangin, aux environs d'Oran, connus sous le nom de *djahels* et qui sont les mêmes que les *bazinas* et *chouchas* des autres départements. Ces tombeaux avaient déjà été remarqués par M. Bichon qui en avait mentionné un certain nombre sur les plans du service topographique.

En juillet, le capitaine Poirier explora minutieusement les environs d'Aïn-el-Hadjar, à l'entrée des Hauts-Plateaux. Il recueillit une très grande quantité d'outils en pierre taillée qui figurent pour la plupart au Musée d'Oran. Les découvertes embrassent plusieurs époques depuis le quaternaire jusqu'au néolithique le plus récent. La plupart des pièces recueillies furent trouvées à la surface.

Cependant, une série d'outils franchement moustériens se trouvait en place à 0m60 et 0m80 de profondeur dans la tranchée de la route de Saïda.

Le néolithique est représenté par des hachettes en forme de bourrelet, des broyeurs, des pointes de flèches.

Pour avoir une idée de la richesse de cette station il nous suffira de dire que le premier envoi du capitaine Poirier au Musée d'Oran comprenait 269 pièces et le second 204.

Le même observateur releva des tumulus et des ruines berbères à Aïn-el-Hadjar, El-Gada, Hachlef et Aïn-Manaa. Mais malgré toute sa bonne volonté, M. Poirier ne put faire des fouilles.

C'est à cette époque que M. Doumergue entreprit des recherches dans les grottes des environs d'Oran. Nous commençames ensemble les fouilles du Ciel-Ouvert, mais elles furent continuées par M. Doumergue seul, qui les poussa peut-être un peu hâtivement. M. Doumergue déposa au Musée d'Oran les remarquables séries d'ossements et d'outils qu'il retira de cette caverne.

Pendant ce temps je me rendais à Ouzidan pour entreprendre des fouilles régulières avec un crédit mis à ma disposition par l'Association française pour l'avancement des Sciences. Dans une seule cavité je trouvais du terreau, mais cette couche était récente ; dans les autres il n'y avait rien que le rocher.

Toutes les cavernes sont creusées de la même façon : deux chambres communiquent entre elles et éclairées au sommet par des bouches de silos. Elles servaient de réservoir aux berbères qui s'étaient établis sur le promontoire ; les ruines de la bourgade, fouillées en partie, me fournirent des poteries, des meules en calcaire coquillier et même des outils chelléens provenant des

déblais des cavernes et qui ne se trouvaient là qu'accidentellement.

De retour d'un voyage fait dans le Sud-Est de l'Espagne, en août, dans le but d'étudier, avec mon ami Louis Siret, le néolithique de ce pays, j'entrepris avec M. Doumergue les fouilles de la grotte du Cuartel qui nous donna une faune et une industrie analogues à celles des Troglodytes.

En septembre, j'allais à Mascara, Aïn-Farès et Saïda : dans ces trois localités, je fis d'intéressantes récoltes. A Saïda, je trouvai une très belle pointe dans les alluvions de la rivière ; dans la grotte de la même vallée je fis un sondage qui me fournit des ossements du bœuf, du cheval, de l'autruche et quelques lames de silex.

Au Kreider, sur un mamelon voisin des pièces d'eau douce, je découvris une remarquable station à petits silex calcédonieux et des foyers avec beaucoup de débris d'œufs d'autruche, d'hélices et tessons de poteries.

Aux environs, près du Ksar de Sidi-Khalifa, je ramassai une moitié de hachette polie en roche verte.

VII

Au mois de janvier 1893, un journal d'Oran (1) publia une note très exacte sur les grottes des Retaïmia, entre Inkermann et Saint-Aimé. L'auteur signalait en même temps que l'importance de ces grottes un acte de vandalisme qui mérite d'être cité : « Pour extraire le phosphate de chaux on rejeta dans les déblais tous les outils en pierre et en os, et les nombreux ossements de la faune furent enlevés par wagons de leur lieu de dépôt. Quand je m'adressai à M. Bouillon, administrateur de l'ancienne Compagnie des Phosphates du Chélif, pour avoir l'autorisation de visiter les lieux, j'obtins comme réponse que « j'avais été victime d'une mystification en ajoutant foi à l'article dont je parlais qui est tout entier l'œuvre d'une imagination fertile et qu'il n'y avait rien dans son chantier qui pût m'intéresser ». C'était, on le voit, une bonne mise en demeure de ne pas faire acte d'intrusion, mais c'était aussi de la part de M. Bouillon un acte de bien grande naïveté de croire que

(1) Le *Petit Fanal Oranais*, n° du 27 janvier 1893.

sa réponse avait été considérée comme parole d'évangile et de supposer que les beaux silex taillés, qui sont au Musée d'Oran, sont l' « œuvre d'une imagination fertile » (1).

Le mois suivant, nous entreprîmes avec M. Doumergue la fouille de la grotte du Polygone. Comme industrie, elle ne nous fournit rien de nouveau, mais comme faune nous mîmes à jour deux crânes d'un bœuf gigantesque (*Bos ophistonomus*, Pomel) qui est très abondant à l'époque néolithique. Nous fûmes aidés dans ces recherches par M. de Lariolle, un amateur dévoué qui y apporta beaucoup de zèle.

En mars, M. Doumergue fit un voyage dans les Hauts-Plateaux et, avec le concours du capitaine Poirier, fouilla complètement la caverne de la rive gauche de l'O. Saïda, un peu en amont de cette ville. Ces observateurs retirèrent une abondante faune dans laquelle le bœuf et le cheval dominent et de beaux silex taillés qui indiquent une industrie néolithique plus récente que celle des Troglodytes d'Oran.

Cette fouille fut suivie d'un voyage à Méchéria au cours duquel MM. Doumergue et Poirier trouvèrent un grand atelier de silex calcédonieux à Marhoum.

Après ce voyage, Poirier commença l'exploration de la grande caverne de Tiffrit, mais, appelé en France par son service, ce zélé officier dut laisser son œuvre inachevée.

En juillet, M. Doumergue fit une nouvelle tournée dans la région occidentale des Hauts-Plateaux, à Bedeau, El-Aricha et Taarziza, il trouva à la surface du sol des silex taillés. De mon côté, je constatai, au-dessus des grandes cascades d'El-Ourit, la présence de ruines berbères assez étendues et près de Lalla-Marnia, sur la frontière marocaine, de grands tumulus en forme de gradins, du même type que les djahels.

Le mois suivant je retournai dans l'arrondissement de Mascara qui est loin d'avoir dit encore son dernier mot. Je découvris une magnifique station néolithique tout près de Sidi Daho, à Aïn Harça. Non loin de la source d'Aïn Tizi, sur la rive gauche du Chaba Mohammed bel Habib Maskri, je recueillis des outils chelléens en quartzite et en calcaire, ces derniers provenant des alluvions anciennes à galets roulés (Aïn Tizi).

(1) Le vandalisme archéologique en Algérie, Paris, 1894.

Les environs de Mascara ont été habités pendant la période berbère par une population plus dense qu'elle ne l'est aujourd'hui, car l'on trouve à chaque pas des ruines, des tumulus et des tombeaux anciens. Malheureusement les marocains, grands chercheurs de trésors, viennent la nuit et fouillent les sépultures. D'autre part, la culture européenne s'étend de jour en jour davantage et il arrivera un moment où les preuves matérielles d'une civilisation antique auront disparu. C'est ainsi que les grands tumulus à gradins qui sont entre St-Hippolyte et Sidi Daho sont démolis pour prendre les pierres destinées à faire des enclos. Il serait bon de se hâter si l'on veut faire des fouilles.

Quelques recherches que j'entrepris à Palikao cette même année ne fournirent aucun document nouveau.

Tels sont, sommairement exposés, les résultats de cinquante années de recherches dans l'Oranie. Depuis lors nos connaissances n'ont fait que progresser et à l'heure actuelle le Département d'Oran est celui qui est le mieux connu sous le rapport palethnologique. Ce n'est pas sans quelque fierté que nous faisons cette constatation.

PAUL PALLARY.

Bibliographie préhistorique du département d'Oran

Azema de Montgravier. — *Les tumulus de Lachdar*, in *Revue de bibliographie analytique*. Paris, février 1844.

L'Illustration.— *Dessins de Tiout*, 3 juillet 1847. t. IX, p. 284-285.

G. de Chamberet.— *Souvenirs de l'Expédition dirigée dans le Sud de la Subdiv. de Tlemcen*, in *Spectateur milit.*, décembre 1848, p. 258.

Felix Jacquot.— *Expédition du général Cavaignac dans le Sahara algérien en avril et mai 1847*. Paris, décembre 1848, p. 149-165.

Henri Bernard. — *Les djedars de la Haute Mina*, in *Rev. Afr.*, Alger, 1856. p. 50.

Dr Reboud. — *Tombeaux d'origine inconnue*, in *Rev. Afr.*, Alger, 1856. p. 29.

Henri Bernard. — *Dolmen de Tiaret*, in *Rev. Afr.*, Alger, 1857. p. 146.

Cap. D... — *Le Tessala et ses ruines*, in *Rev. Afr.*, Alger, 1857. p 81.

Dr Armieux. — *Topographie médicale du Sahara de la province d'Oran*, in *Gazette méd. de l'Algérie*, 1864, p. 101-102. — En tirage à part : Alger 1866, p. 28-32. — Voyez aussi *Annales de la Soc. archéol. du midi de la France*, 1867, t. IX, p. 20-27. — *Moniteur de l'Algérie*, 25 août 1866.— *Rev. de l'Inst. publ.*, 6 déc. 1866.— *Journal polit. et litt. de Toulouse*, 22 et 23 déc. 1866.

Rordier.— *Les Djedar*, in *Rev. Afr.*, 1865, p. 477-480.

A. Berbrugger.— *Les Djedar*, in *Rev. Afr.*, 1867, p. 105.

Aristide Letourneux. — *Catalogue des monuments préhistor. de l'Alg.*, in *Bull. de la soc. alg. de climat.*, Alger 1869, p 67, et *Matériaux p. l'hist. prim. et nat. de l'homme*, Toulouse 1869, p. 427.

Gabriel de Mortillet. — *Découverte de silex taillés en Algérie*, in *Compt. rend. Acad. de Paris*, 1869, p. 345.— Voy. aussi : *Matériaux p. l'hist. de l'homme*, 1869, p. 75.— *Bull. soc. alg. de climat.*, 1869, p. 285 et 291.

Col. Brunon.— *Mémoire sur les fouilles exécutées au Madrasen*, in *Réunion des not. et mêm. de la soc. archéol. de la province de Constantine* 1874, p. 303.

Gustave Bleicher. — *Recherches d'archéol. préhist. dans la prov. d'Oran et dans la partie occid. du Maroc*, in *Matériaux p. l'hist. prim. et nat. de l'homme* 1875, p. 193.

Bleicher. — *Découverte d'armes préhist. à Tlemcen.* — *Nouvelle découverte d'armes très anciennes à Tlemcen.* — *Sur les fouilles de Tlemcen*, in *Bull. de la soc. des sc. phys. nat. et climat. d'Alger*, 1875, p. 58, 61 et 78.

Bleicher. — *Note sur la présence de stations préhist. aux env. de Tlemcen*, in *Journ. de zoolog. de P. Gervais*, t. IV, 1875, p. 1875, p. 14-18.

Paul Tommasini.— *Dolmens de la prov. d'Oran*, in *Bull. soc. Anthr. Paris* 1875, p. 494.

Elisée Reclus.— *Nouv. Géogr. universelle*, t. XI, p. 509.

Dr Bleicher.— *Découvertes récentes en Algérie*, in *Matériaux*, 1876, p. 47.

Dr Bleicher. — *Hachette de grès silicieux métamorphique de la Djidiouïa*, in *Bull. de la soc. des sc. phys., nat. et climat d'Alger*, 1876, p. 182.

Auguste Pomel. — *Ossements d'éléphants et d'hippopotames dans une station préh· de la plaine d'Eghris*, in *Bull, soc, géol, de France* 1878, p. 44-51.

E. Pélagaud.— *La préhistoire en Algérie*, Lyon 1879.

Dr Tommasini.— *Les dolmens de la Mina*, in *Bull. soc. sc. phys., nat. et climat. d'Alger*, 1880, p. 28.

François Daleau. — *Découvertes faites en Algérie*, in *Bull. soc. arch. Bordeaux*, juin 1881.

Wagner et Cherbonneau. — *Monum. du dj-Hadjar*, in *Bull. soc. géogr. Oran*, juin 1882, p. 128.

Ernest Hamy. — *Note sur les figures et inscriptions gravées dans la roche à El Hadj Mimoun*, près Figuig, in *Rev. d'éthnogr.*, mars-avril 1882, p. 129.

Paul Tommasini.— *Tumuli de l'arrond. de Mascara*, in *Bull. soc. anth. Paris*, juillet 1882, p. 543.— Voy. aussi : *Bull. de la soc. des sc. phys., nat. et climat. d'Alger*, 1883, p. 110-111.

Guénard. — *Les djedar de Frendah*, in *Bull. Soc. géogr. Oran*, sept. 1882.

René de la Blanchère.— *Voy. d'étude dans une part. de la Maurétanie César.* in *Archives des miss. scient. et litt.*, Paris 1883.

Dr Armieux. — *Les dessins de Moghrar dans le sud oranais*, in *Bull. soc. géogr. Toulouse*, 1883, p. 34-41.— Voy. aussi : *Bull. soc. sc. phys., nat. et clim. de l'Algérie*, 1883, p. 74-75.

P. Tommasini. — *Gisement chelléen de Ternifine*, in *Bull. soc. anth. Paris*, mai 1883, p. 425.

Cne Bruneau. — *Monuments de la Dayet el Djerboa*, in *Bull. soc. géogr. et arch. Oran*, 1883-4.

A. Pomel. — *Station préhistorique de Ternifine*, in *Assoc. franc, avanc. sciences. Grenoble* 1885. — Ire partie, p. 128 et IIe p. 504.

Gabriel Carrière. — *Découv. de st. préh. dans la prov. d'Oran*, in *L'Homme*, février 1886, p. 81.

Paul Tommasini. — *La Sablière de Ternifine*, in *Bull. soc. Géogr. et Arch. Oran*, mars 1886, p. 51.

Gaspard Cureyras. — *Les traces du passé à Lamoricière*, in *Bull. soc. géogr. et arch. Oran*, juin 1886, p. 123.

Gabriel Carrière. — *Quelques stations préh. de la prov. d'Oran*, in *Bull. soc. géogr. et arch. d'Oran*, 1886, p. 136.

Paul Pallary. — *Excursion dans l'arrond. de Mascara*, in *Bull. soc. géogr. et archéo. d'Oran*, mars 1887, p. 49.

Paul Pallary. — *La Sablière d'Aboukir*, in *Bull. soc. géogr. et archéo. d'Oran*, mars 1887, p. 47.

Paul Pallary. — *Les monuments mégalith. de l'arrond. de Mascara*, in *Bull. soc. ethnog. Paris*, mars 1887, p. 57.

Paul Pallary. — *Sur quelques stations du dépt. d'Oran*, in *Assoc. franç. avanc. sc. 1887, Toulouse*, I, p. 295.

Paul Pallary. — *Etude du préh. dans le dépt. d'Oran*, in *Rev. Orient. et Afric.*, 1888, p. 82.

Paul Pallary. — *Etude sur le quaternaire algérien*, in *Bull. soc. anth. Lyon*, mars 1888, p. 39.

Paul Tommasini. — *Anthropologie de la prov. d'Oran*, in *Oran et l'Algérie*, 1887, I, p. 121.

Paul Pallary. — *Les monuments mégal. dans l'arrond. de Bel-Abbès. Assoc. franç. av. sc. Oran*, 1888, I, p. 199 et II, p. 353.

Pallary et Tommasini. — *Fouilles des grottes d'Eckmühl près Oran, ibid.* I, p. 200 et 206.

A. Feningre. — *Découverte de quelques stations préh. dans le dépt. d'Oran, ibid.*, I, p. 203.

Gabriel Carrière. — *Stations préhistoriques du dépt. d'Oran, Assoc. franç. avanc. sciences Oran*, I, p. 201 et II, p. 354.

Paul Tommasini. — *Des sépultures préhistoriques du dépt. d'Oran, ibid*, I, p. 204.

Auguste Pomel. — *Visite faite à la station préh. de Ternifine (Palikao), ibid*, I, p. 208.

Paul Pallary. — *L'anthropologie au Congrès de l'Ass. fr. à Oran, Bull. soc. anth., Lyon*, juillet 1888, p. 164.

Edmond Bonnet. — *Les gravures sur roche du Sud Oranais*, in *Revue d'Ethnographie*, 1889, p. 149.

Pomel et P. Pallary. — *La station quaternaire de Palikao*, in *Matériaux*, mai 1888, p. 221.

Emile Maufras. — *Découv. d'une st. préh. à l'O. Imbert, Bull. soc. géogr. et arch. Oran*, décembre 1888.

Adrien de Mortillet. — *L'Illustration*, 23 février 1889.

Pallary et Tommasini. — *La grotte des Troglodytes*, in *Ass. fr. av. sciences, Marseille.* 1891, II, p. 633.

Paul Pallary. — *Etat du préh. dans le dépt. d'Oran, suivi d'un premier catalogue des st. préh. du dépt.*, in *Ass. fr. av. sc., Marseille*, 1891, II. p. 603.

G.-B.-M. Flamand. — *Note sur les stations nouvelles ou peu connues de pierres écrites du Sud Oranais*, in l'*Anthropologie*, mars 1892, p. 145-156.

François Doumergue. — *Notice sur une station préh. d'Aïn-El-Hadjar*, in *Bull. soc. géogr. et archéol, Oran*, octobre 1892. p. 547-551.

P. Pallary. — *Monographie palethnol. de l'arrond. d'Oran*, in *Bull. soc. anthr., Lyon*, décembre 1892, p. 547-551.

François Doumergue. — *La grotte du ciel ouvert,* in *Ass. fr. p. av. ac,, Pau*, 1892, I, p. 264 et II, p. 623.

Le Petit Fanal Oranais n° du 27 janvier 1893.

François Doumergue. — *Sur la station d'Aïn-El-Hadjar dans la prov. d'Oran Ass. fr. av. sc., Besançon*, 1893, I, p, 281.

Paul Pallary.— *Recherches paleth. effectuées aux env. d'Ouzidan*, in *Ass. fr. av., Besançon*, 1893, II, p. 657-662. — Voir encore : *Bull. soc. anthr., Paris*, févr. 1895, p. 87-93.

Paul Pallary. — *Note sur le class. et la term. du préhist. alg. — Deuxième catalogue des stations préhist. du départ. d'Oran.— Ass. fr. av., Besançon*, 1893, iI, p. 679-682.

Doumergue et Poirier.— *La grotte de l'Oued Saïda*, in *Bull. soc. géogr. et arch., Oran,* janvier-mars 1894, p. 104-129.

P. P.

Le Gérant,

J. BÉVIA.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-ET-UNIÈME VOLUME

DE

LA REVUE AFRICAINE

(1907)

	Pages
Aboubekr Abdesselam ben Choaïb. — Les Marabouts Guérisseurs	250
Ben Cheneb (Moh.). — Origine du mot « Châchiyya »	55
— La Guerre de Crimée et les Algériens	169
Busquet (R.). — Note sur la Collection Vandouard	48
— L'affaire des Grottes du Dahra	116
Joly (A.). — Étude sur les Chadouliya *(suite et fin)*	5, 223
Maupin (G.). — Les jeux du hasard dans les villes du littoral Algérien	41
Pallary (P.). — Revue de préhistoire (1904-1906)	57
— Histoire des recherches palethnologiques dans le département d'Oran de 1843 à 1893	256
Vollers (K.). — Lettre d'Allemagne	102